



HAL
open science

L'Ecole Estienne, 1889-1949

Marie-Cécile Bouju

► **To cite this version:**

Marie-Cécile Bouju. L'Ecole Estienne, 1889-1949 : La Question de l'apprentissage dans les industries du livre. Histoire. 1998. Français. halshs-00157091

HAL Id: halshs-00157091

<https://enc.hal.science/halshs-00157091>

Submitted on 25 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

Marie-Cécile Bouju

diplomée d'études approfondies

L'ÉCOLE ESTIENNE
1889-1949

LA QUESTION DE L'APPRENTISSAGE
DANS LES INDUSTRIES DU LIVRE

Thèse
pour le diplôme d'archiviste paléographe
1998

L'école Estienne 1889-1949

La question de l'enseignement professionnel dans les industrie du Livre

Introduction

1. Une discipline peu exploitée : l'histoire de l'enseignement technique
2. L'imprimerie au XXe siècle : l'absence d'études
3. L'apprentissage dans l'imprimerie : un sujet révélateur de l'évolution économique, sociale et technique de l'imprimerie
4. L'école Estienne : un bon miroir pour une histoire professionnelle ?
5. Les problèmes de sources

Sources et bibliographies

I. Les industries du Livre et la « Crise de l'apprentissage »

A. *L'apprentissage dans les métiers du Livre au XIXe siècle*

1. La genèse de l'enseignement technique
 - a) *Former les « officiers de l'armée industrielle »*
 - b) *Le travail des enfants (1841-1892)*
 - c) *De la réglementation de l'apprentissage à l'enseignement technique (1851-1880)*
2. Les industries du Livre au XIXe siècle
 - a) *Un marché en croissance*
 - b) *Les innovations technologiques*
 - c) *Le cadre réglementaire*
3. L'apprentissage en atelier

- a) *L'héritage de l'Ancien Régime*
- b) *L'apprentissage au XIXe siècle*
- c) *Les écoles d'atelier*

B. La question de l'apprentissage dans l'Imprimerie après 1880

1. Les maîtres imprimeurs
 - a) *L'organisation syndicale du patronat*
 - b) *Le discours patronal sur la « crise de l'apprentissage »*
 - c) *L'association Gutenberg*
2. Relieurs et lithographes
 - a) *Les relieurs*
 - b) *Les lithographes*
3. La Fédération Française des Travailleurs du Livre
 - a) *La création de la Fédération*
 - b) *L'apprentissage au coeur de l'action syndicale*

II. 1883- 1891 : L'école du Livre

A. La création d'une « école du Livre »

1. 1883-1887 : Le Conseil municipal de Paris
 - a) *Le statut parisien*
 - b) *La politique municipale d'enseignement*
 - c) *Abel Hovelacque et l'école du Livre*
2. 1887 : L'école du Livre selon ses créateurs
 - a) *L'organisation de l'école du Livre*
 - b) *Former des ouvriers*
 - c) *Relever l'art du Livre français*

B. Les débats

1. Le patronat parisien

- a) ...
 - b) *Les imprimeurs typographes et lithographes*
2. Les ouvriers
- a) *Les typographes*
 - b) *Les lithographes*
 - c) *Une minorité : le groupe du Réveil typographique*

C. 1889-1891 : de la défiance au scandale

1. La rentrée scolaire de 1889
- a) *La Commission de patronage*
 - b) *Enseignants et enseignements*
 - c) *Les élèves*
2. Genèse d'un scandale
- a) *Mésaventures architecturales*
 - b)
 - c) *Les ouvriers lithographes*
3. Le scandale
- a) *L'enquête administrative*
 - b) *La campagne de presse*
 - c) ...

III. 1892-1913 : ...

A. 1892-1897 : La reconstruction de l'école

1. La remise en ordre
- a) *Le conseil municipal*
 - b) *Les « réformes »*
 - c) *Les premières promotions*
2. ...

- a) *La presse professionnelle*
- b) *La croisade de Victor Breton*
- 3. Ecoles et cours professionnels
 - a) *L'école Gutenberg*
 - b) *Les Cours de la FFTL*

B. 1897-1913 : la direction d' Hippolyte Fontaine

- 1. L'école et les édiles
 - a) *Fontaine : un militant de l'enseignement technique*
 - b) *Le nouveau conseil municipal (1900-1904)*
 - c) *Réformes et modernisations*
- 2. Promotions et enseignants
 - a) *Les élèves :analyse quantitative*
 - b) *Les professeurs d'atelier*
 - c) *Les « stéphanois » dans l'industrie*
 - d) *Les éditions de l'école Estienne*
- 3. Les relations avec la profession
 - a) *Les maîtres imprimeurs*
 - b) *Les ouvriers*
 - c) *Le congrès de Roubaix*

IV. 1914-1934 : Une école prestigieuse et marginale

A. La guerre

- 1. Georges Lecomte : au service de la profession
 - a) *Georges Lecomte*
 - b) *Le plan de bataille de 1913*
 - c) *1914 : à l'aide des apprentis parisiens*
- 2. 1917-1919 : Le Congrès national du Livre

- a) *Assaut manqué contre l'école Estienne*
- b) *Les travaux de 1917-1919*

B. *La loi Astier et ses effets dans l'industrie du Livre*

- 1. La loi Astier
 - a) *Les origines*
 - b) *Les réactions des métiers du Livre*
- 2. 1920-1923 : Le second règlement sur l'apprentissage
 - a) *1920 : Les enjeux*
 - b) *Le règlement de 1923*
- 3. 1923-1928 : Le nouveau souffle de l'apprentissage
 - a) *Préapprentissage et cours professionnels*
 - b) *La taxe et les contrat d'apprentissage*

C. *1918-1934 : l'école Estienne, l'industrie et l'Etat*

- 1. Une institution dans l'ombre
 - a) *Les cours d'apprentis*
 - b) *L'Association des anciens élèves*
 - c) *Les premiers CAP*
- 2. L'école Estienne : l'école du bel ouvrage
 - a) *Tradition et création*
 - b) *La situation matérielle*
 - c) *L'école Estienne et la profession*
- 3. Elèves et professeurs
 - a) *Les élèves*
 - b) *Les professeurs*

V. 1934-1949 : L'ambition sans les moyens

A. *L'Institut national des industries et des arts graphiques*

1. Une alliance entre les maîtres imprimeurs et l'Etat
 - a) *Les origines*
 - b) *L'INIAG : statut, but et structure*
2. La FFTL et l'INIAG
 - a) *La FFTL pendant le Front populaire*
 - b) *1937-1939 : les négociations*

B. 1934-1948 : Sylvain Sauvage, un directeur malchanceux

1. Sylvain Sauvage : pour l'art du Livre ?
 - a) *Sylvain Sauvage, artiste du livre*
 - b) *Le réalisme comme politique d'enseignement*
 - c) *Les « nouveaux bâtiments »*
2. L'école Estienne et la profession
 - a) *L'INIAG*
 - b) *La FFTL*
3. L'occupation
 - a) *Le centre d'apprentissage*
 - b) *1940-1944 : Diriger Estienne...*
 - c) *L'industrie du Livre et l'apprentissage : la « continuité »*

C. 1948-1949 : Robert Ranc et la stratégie industrielle

1. La politique de Robert Ranc : une hypothèse
 - a) *Les relations avec la profession*
 - b) *Les « nouveaux bâtiments »*
2. Elèves et professeurs
 - a) *Les professeurs*
 - b) *Les élèves*
3. Les métiers du Livre face à l'Education nationale
 - a) *La « reconstitution » de l'INIAG*

b) *Les accords de 1949*

c) *Des écoles du Livre*

Conclusion

1. Les enjeux de la formation professionnelle dans les industries du Livre
2. Art et Industrie : une division de plus en plus forte
3. L'école Estienne : un miroir déformant
4. Formation et enseignement professionnels dans les industrie du Livre depuis 1949
5. L'école Estienne, école d' « ingénieurs » : une légimité toujours précaire

Index

Annexes

INTRODUCTION

L'histoire d'un établissement scolaire est un objet d'étude *a priori* précis, qui ne pose pas de problème de méthode particulier. Lorsqu'il s'agit d'une école professionnelle, les sources souvent disparates et la pauvreté des recherches sur l'enseignement technique rendent la tâche plus difficile. Travailler sur l'école Estienne présente bon nombre de ces difficultés.

Pour reprendre l'expression utilisée par Pierre Caspard, l'histoire de l'enseignement technique est « un chantier déserté »¹. En effet, l'histoire de l'enseignement, en tant que tel ou en tant que domaine d'étude plus vaste, connut une fortune dont l'enseignement technique a bien peu profité.

Les historiens laissèrent l'histoire de l'enseignement technique aux sociologues dont les travaux constituent le socle de la bibliographie existante. Les historiens ont plutôt porté leur attention sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement supérieur. L'enseignement intermédiaire, c'est-à-dire la formation des futurs ouvriers qualifiés, les a peu intéressés. Thérèse Charmasson propose une explication sur ce désintérêt : « Malgré l'importance des polémiques qu'il a suscitées, l'enseignement technique est toujours resté le “parent pauvre” au sein du système éducatif. Le petit nombre des recherches historiques qui lui sont consacrées témoigne de cette situation. Actuellement encore, les orientations des élèves vers l'enseignement technique court sont le plus souvent la sanction d'un échec dans l'enseignement général que la reconnaissance d'aptitude spécifique. »²

Ce désintérêt serait culturel, dans un pays qui a ennoblé les belles lettres et les sciences, et dont les sujets de recherche historique refléteraient ces schémas mentaux. L'historiographie française des cinquante dernières années dans l'histoire sociale d'une part et l'histoire économique d'autre part a effectivement laissé l'enseignement technique de côté.

L'histoire sociale a mis en lumière les processus d'élaboration d'identités, de pratiques, de représentations, de résistances aux changements socio-économiques pour de multiples

¹ Pierre Caspard, « Un chantier déserté : l'histoire de l'enseignement technique », *Formation-Emploi*, n°27-28, juillet-décembre 1989, p. 193-197.

² Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 72.

catégories sociales au sens le plus large. L'enseignement fut largement pris en compte mais comme un vecteur parmi d'autres. L'histoire sociale des classes ouvrières aurait dû logiquement donner à la formation professionnelle une place plus grande, mais l'enseignement technique en tant qu'institution n'a pas entraîné d'études approfondies¹.

L'histoire du mouvement ouvrier n'aborde également ce thème que de manière très générale. Il est vrai que l'étude du discours des militants ouvriers sur la formation professionnelle n'est pas aisée. Ces discours mêlent la formation politique et/ou syndicale des militants à la formation propre des individus dispensées par différentes institutions. L'absence d'études véritables sur le discours syndicaliste ouvrier sur la formation professionnelle a conduit les chercheurs travaillant sur l'enseignement technique à supposer, voire affirmer, un peu trop rapidement que le mouvement ouvrier français ne s'y est pas intéressé avant 1945.

L'histoire économique s'intéressa d'abord et surtout à la formation des élites, dirigeants, ingénieurs, issus parfois des « grandes écoles », études qui abordent donc l'histoire de l'enseignement technique par le haut. Ces études évaluent leur rôle et l'importance de leur formation initiale dans l'histoire des entreprises industrielles ou bancaires, et donc dans l'évolution technique et économique de la France. Cependant, les monographies d'entreprises comportent en règle générale des études sur le monde des salariés, col bleu ou col blanc. Les ouvriers et employés sont étudiés de manière quantitative mais également qualitative, ce qui permet de dessiner notamment une politique patronale de la main d'œuvre et l'évolution des qualifications et de la hiérarchie interne des entreprises².

En tant qu'institution, l'enseignement technique est donc ignoré, mais ses corollaires que sont l'évolution des qualifications, l'identité professionnelle, la transmission des savoir-faire sont des questionnements relativement courants dans la recherche en histoire économique et sociale. Il est regrettable néanmoins que ces démarches n'aient pas jusqu'à présent englobé l'histoire des écoles professionnelles au sens large. L'histoire de l'enseignement technique reste donc un « chantier » peu exploité, situation qui s'explique également par la complexité de cette histoire et par d'importants problèmes de sources.

Jusqu'en 1945, les établissements français chargés de la formation professionnelle ont des statuts extrêmement divers, ce qui a entraîné un éclatement des sources. Dans de

¹ Arlette Farge, « L'histoire sociale », *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, p. 281-300.

² Alain Plessis, « L'histoire économique », *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, p. 271-280, Sylvie Schweitzer, « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociale eu 20^e siècle », *Vingtième-Siècle, revue d'histoire*, n°54, avril - juin, 1997, p. 103-115.

nombreux cas, il faut espérer que les écoles professionnelles aient conservé leurs archives pour pouvoir les étudier. Elles sont bien souvent des établissements créés initialement pour des besoins locaux et particuliers, ce qui oblige le chercheur à tenir compte de la spécificité des acteurs (élus et notables principalement) et des secteurs d'activité concernés¹. La monographie reste donc une approche indispensable.

Les études transversales n'en sont pas moins légitimes, comme par exemple les études de catégories d'établissement² ou de diplômés³. Elles permettent notamment de saisir les grandes étapes législatives et réglementaires, dont la ligne de force est la substitution progressive de l'État à ces différents acteurs, locaux et privés, qui a conduit à unifier ces établissements et leur programme d'enseignement dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

L'analyse institutionnelle de l'enseignement technique est indispensable mais conduit à prendre comme postulat que l'apprentissage traditionnel était en crise. La « crise de l'apprentissage », incontestable, est peu analysée en elle-même⁴. Seule une approche par branche permettrait de mesurer l'importance de cette crise, les raisons pour lesquelles les contemporains crurent qu'il fallait remplacer l'apprentissage par un enseignement professionnel hors de l'entreprise, et surtout le moment de son apparition, qui ne fut sans doute pas le même pour les différents métiers⁵.

L'enseignement technique est, comme les autres champs de recherches, susceptible d'approches multiples et légitimes. Il touche au social, à l'économique, au culturel. Travailler sur l'histoire de l'école Estienne, école des métiers du Livre, impliquait dès le départ d'avoir conscience de la multiplicité de ces approches.

L'histoire de cette école nous obligeait à tenir compte d'une part de celle des industries du Livre au XX^e siècle et d'autre part de l'organisation de l'apprentissage de ses métiers. Or l'une et l'autre ont été relativement peu traitées.

¹ Jean-Michel Chapoulie, « Deux expériences de création d'établissements techniques au XIX^e siècle », *Formation-Emploi*, n°27-28, juillet-décembre 1989, p. 15-39.

² Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les Collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongé sous la Troisième République*, Paris, INRP - CNRS, 1992, 544 p.; Vincent Troger, « Histoire des Centres d'apprentissage, 1939-1959. Les enjeux économiques, politiques et culturelles de la constitution de l'enseignement technique court », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de François Caron, Paris-IV, 1990, 383 p.

³ Guy Brucey, « Histoire des diplômés de l'enseignement technique (1880-1965) », Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Antoine Prost, Paris-I, 1993, 2 volumes, 443 p.

⁴ Yves Lequin, « L'apprentissage en France au XIX^e siècle : rupture ou continuité ? », *Formation-Emploi*, n°27-28, juillet-décembre 1989, p. 91-100.

⁵ Yves Lequin « Le métier », *Les Lieux de mémoire*, t. 3 : *Les France*, sous la direction de Pierre Nora, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 3351-3384.

L'histoire économique des industries du Livre au XX^e siècle est mal connue. Elle est en règle générale traitée par le prisme de l'histoire technique, fondamentale pour saisir les grandes étapes de l'évolution de cette branche, mais insatisfaisante sur bien des points. Le dernier volume de *l'Histoire de l'édition française* traite de l'imprimerie uniquement par ce biais¹. Il est vrai que l'histoire des industries graphiques depuis la fin du XVIII^e siècle ne font l'objet de recherches que depuis une vingtaine d'années. Outre des monographies d'entreprises importantes, des études de grande qualité sur des groupes d'industries au XIX^e siècle ont été menées : Sophie Malavieille sur l'industrie de la reliure², Corinne Bouquin-Chupeau sur l'imprimerie lithographique³ et Évelyne Pélouille sur l'imprimerie à Paris de 1881 à 1914⁴. Mais après la Première Guerre mondiale, les études de ce type sont inexistantes.

L'histoire du syndicalisme ouvrier pour toute la période qui nous intéresse est bien connue grâce aux ouvrages de Paul Chauvet⁵, de Yves Blondeau⁶ et de Madeleine Rebérioux⁷. Rebérioux⁷. En revanche, une seule étude a abordé l'histoire du syndicalisme patronal dans le Livre⁸.

Dans tous ces travaux, l'apprentissage a une place plus ou moins importante, dont il ressort qu'il fut un enjeu considérable dans la vie de la profession. Comme dans d'autres secteurs de l'économie, la fin des règlements de l'Ancien Régime et la révolution industrielle ont bel et bien perturbé en profondeur la transmission des savoir-faire. L'originalité *a priori* des industries du Livre par rapport à d'autres branches ne se situe probablement pas dans

¹ Daniel Renoult, « Les nouvelles possibilités techniques : le triomphe de la mécanique », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, tome 4 : *Le Livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, 1991, p. 28-50.

² Sophie Malavieille, *Reliures et cartonnages d'éditeurs en France au XIX^e siècle (1815-1865)*, Paris, Promodis, 1985, 253 p.

³ Corinne Bouquin-Chupeau, « Recherches sur l'imprimerie lithographique à Paris au XIX^e s. : l'imprimerie Lemercier (1803-1901) », thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction d'Henri-Jean Martin, 2 volumes, Paris-I, 1993, 572 p.

⁴ Evelyne Pélouille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994.

⁵ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre en France, de 1789 à la Constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, 717 p.; *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Editions ouvrières, 1971, 346 p.

⁶ Yves Blondeau, *Le Syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne (1881-1973)*, préfacé par Fernand Bernier et Jean Maintron, Paris, Bourse du Travail, 1973, 411 p.

⁷ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, 241 p.

⁸ Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, 210 p.

l'importance de la « crise de l'apprentissage » ni dans ses conséquences. L'apprentissage est le signe de la pérennité d'une qualification. Mais il est aussi un rite de passage, nécessaire à l'intégration dans une communauté professionnelle avec sa culture propre qui en fait sa distinction (dans les deux sens du terme), et le moyen de sélectionner les individus qui veulent entrer dans le métier¹. Il en découle un niveau de salaire qui distingue ces hommes de métier des ouvriers peu ou pas qualifiés, manœuvres, journaliers. Si cette main d'œuvre est coûteuse, elle est restée indispensable et recherchée pendant la révolution industrielle.

L'importance accordée à l'apprentissage n'est donc pas propre aux métiers du Livre. Des historiens de l'enseignement technique se sont étonnés toutefois de la précocité avec laquelle les syndicats patronaux et ouvriers du Livre se sont entendus sur un règlement de l'apprentissage, que l'on ne retrouve dans aucune autre branche industrielle.

S'il n'existe pas de réels travaux sur l'apprentissage des métiers du Livre, les grandes étapes de son organisation sont toutefois connus. Au XIX^e siècle, la dénonciation constante de la crise de l'apprentissage et de la décadence du métier a conduit à l'élaboration du premier règlement corporatif sur l'apprentissage en 1900, ratifié par les syndicats ouvriers et patronaux, dont l'aspect le plus spectaculaire était la limitation du nombre des apprentis. Il fut suivi par deux autres règlements en 1923 et en 1949. En 1937, la profession créa un Institut national des industries et arts graphiques, chargé de contrôler et d'organiser l'apprentissage dans le Livre. Cette œuvre réglementaire surprend par sa constance et fut en général analysée comme le signe de l'attachement viscéral de la profession, et notamment des ouvriers, à la préservation d'un niveau de qualification.

Cette permanence d'une réglementation de l'apprentissage dans le Livre par ses propres représentants était cependant parallèle à l'ingérence de plus en plus grande de l'État dans la formation professionnelle en France. Or, les relations entre l'État et la corporation, patrons comme ouvriers, furent toujours difficiles. Comment la profession avait-elle vécue cette extension des compétences des autorités publiques ? Les travaux consacrés à l'histoire des industries du Livre restaient généralement muets sur ce point.

De fait l'histoire de l'école Estienne n'est pas simplement celle d'une école professionnelle. Elle n'était pas le premier établissement public à former aux métiers du Livre. Il y eut avant elle l'école des sourds et muets, émanant de l'institution fondée par l'abbé de l'Épée à la fin du XVIII^e siècle, et l'école d'Alembert dirigée par l'Assistance

¹ Yves Lequin « Le métier », *Les Lieux de mémoire*, t. 3 : *Les France*, sous la direction de Pierre Nora, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 3351-3384.

publique. Dans ces deux établissements, la finalité était essentiellement charitable. Bien que peu appréciés, ils ne furent pas complètement condamnés par la corporation du Livre, en raison de cette finalité. La création de l'école Estienne en 1887, qui ouvrit ses portes en 1889, par le conseil municipal de Paris, était radicalement différente dans l'esprit. Les autorités publiques se substituaient aux acteurs privés pour organiser un apprentissage hors de l'atelier. Son statut nous obligeait donc à tenir compte des débats sur l'apprentissage qui agitaient alors la profession.

Cet axe de recherche s'est d'autant plus imposé que l'état des sources nous y obligeait. Les archives de l'école ont disparu en très grande partie. L'école Estienne étant un établissement municipal, elles auraient dû logiquement se trouver aux Archives de Paris. Quelques pièces s'y trouvent en effet, mais si peu ! Les Archives nationales ne nous furent pas d'un plus grand secours. Contrairement à Yves Legoux sur l'histoire de l'école Diderot¹ et à Stéphane Laurent sur celle de l'école Boulle², nous n'avons pas retrouvé dans l'établissement ce qui constituait la source principale de son histoire, les procès-verbaux du comité de surveillance. Nous nous sommes donc reportée sur la lecture de la presse professionnelle des métiers du Livre, qui constitue l'essentiel des sources que nous avons utilisées.

De fait, les travaux de Yves Legoux, de Stéphane Laurent et le nôtre sont distincts dans leur problématique. La finalité et l'évolution de la formation ne constituent pas notre principal objet. À l'inverse, ces deux thèses n'abordent pas ou peu les relations entre une école professionnelle publique et les organisations professionnelles. Par ailleurs, dans le cas de l'école Diderot comme de l'école Boulle, il ne semble pas que les organisations syndicales ont eu une influence vraiment forte dans l'histoire de ces établissements.

Si cette étude sur l'histoire de l'école Estienne a été rendue difficile par la rareté des sources, cette école est comme, d'autres établissements, marquée par une mémoire collective dont il faut tenir compte. Pour bon nombre de ses anciens élèves et enseignants, l'histoire de l'école Estienne commence en réalité en 1948, année de la nomination de Robert Ranc à sa tête, dont la direction fait figure d'âge d'or. Il est supposé être l'acteur de la modernisation et

¹ Yves Legoux, *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications, 1871-1971*, Lille, Service de reproduction des thèses - Lille III, 1973, 743 p.

² Stéphane Laurent; « Art et industrie. La question de l'enseignement des arts appliqués (1851-1940). Le cas de l'école Boulle », thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction de Gérard Monnier, Paris-I,

de la suprématie de l'école. Il est vrai que ce fut une personnalité exceptionnelle, quoique difficilement saisissable.

L'ignorance sur la période précédente s'explique aussi par la quasi absence d'ouvrages historiques, y compris hagiographiques, sur l'histoire de l'école. Le seul document qui traite de son histoire est un ouvrage de 1900, imprimé par l'école Estienne pour l'exposition universelle de Paris¹. Lors de la célébration du centenaire de l'école, Anouk Seng, la bibliothécaire de l'école, avait entrepris des recherches mais faute de temps et de moyens elle n'avait pu les mettre en valeur. Cette célébration n'a donc pas véritablement conduit l'établissement à une réflexion sur son passé. On savait que l'école avait été fondée en 1887 par le conseil municipal de Paris, qu'elle avait connu quelques difficultés dans ses premières années et que sa fondation avait été mal accueillie par la profession. Puis rien, ou presque, jusqu'en 1948, et on véhicula l'idée que pendant cette longue période l'école privilégia une formation artisanale jusqu'à l'arrivée de Robert Ranc où l'école dispensa une formation industrielle de grande qualité qui en fit son renom.

De fait, lorsqu'il fallut déterminer les bornes chronologiques de ce travail, pour beaucoup d'interlocuteurs ce fut la perplexité. Soumise comme tout autre chercheur à la contrainte du temps, nous ne pouvions aller au-delà de 1948. Il est vrai que la rupture la plus manifeste et brutale dans l'histoire de l'école est celle du début des années 1970. À cette époque, Robert Ranc quitte la direction de l'école, mais surtout une crise économique et technique qui entraîna un changement profond dans les qualifications et donc les enseignements de l'école. Nous avons choisi de nous arrêter précisément en 1949, année où fut ratifié le quatrième accord paritaire sur l'organisation de l'apprentissage dans les industries du Livre. Cet accord était tout à fait novateur en raison non de son contenu mais des circonstances de son élaboration.

Nous avons choisi de d'adopter un plan extrêmement classique, chronologique, reprenant les directions successives de l'établissement. Ceci ne signifie pas que les directeurs de l'école Estienne étaient tout puissants, les contraintes auxquelles ils étaient soumis altérant considérablement leur marge de manœuvre. Mais ce sont en l'occurrence ces contraintes qui évoluèrent donnant à chacune de ces directions leur singularité. Parmi ces contraintes se trouvent les relations entre l'école et la profession, extrêmement fortes et ambivalentes, qui furent déterminantes dans l'histoire de l'établissement.

¹ *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, 228 p.

L'histoire de l'école Estienne *stricto sensu* nous posa de nombreux problèmes quant à l'accès aux sources et à leur analyse.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, il reste bien peu de choses des archives de l'école. Heureusement, l'essentiel a été préservé, à savoir les registres des élèves et du personnel de l'école. Ces registres furent relativement bien tenus pendant ces soixante années. Les registres des élèves sont cependant peu précis sur les causes d'abandon en cours de scolarité. Ceux du personnel sont plus laconiques à partir des années 1930 et indiquent malheureusement rarement l'appartenance syndicale des professeurs d'atelier. Nous les avons utilisés de manière surtout quantitative. Les registres du personnel ont été analysés de manière volontairement partielle. Une des grandes lacunes de notre travail est de n'avoir pas analysé l'origine et le travail du corps des professeurs d'enseignement général. Le fait que nous nous sommes cantonnée à l'analyse des professeurs d'atelier est dû *uniquement* à un problème de temps. De fait, notre travail est imparfait, puisque une des originalités de cet établissement était la part de l'enseignement général dans la formation des élèves. Cette lacune est particulièrement dommageable pour ce qui concerne les professeurs de dessin qui avaient un rôle important et particulier dans cette formation.

De fait, nous avons conscience que notre analyse des élèves et des professeurs est assez primaire dans son approche. Elle aurait mérité d'être affinée, ce que faute de temps nous n'avons pas pu faire. Néanmoins, l'objectif essentiel du traitement de ces registres était de dessiner, même globalement, la figure type de l'élève et du professeur d'atelier et son évolution.

Certaines de nos hypothèses de travail peuvent également paraître assez empiriques. Elles ont été inspirées en très grande partie par les témoignages des anciens élèves. Faute d'archives, il nous fallait bien interroger les anciens élèves pour juger de l'évolution de la formation dispensée par l'école et de son rôle dans leur carrière professionnelle ultérieure¹. Nous avons ainsi retrouvé 74 anciens élèves. Nous avons eu un entretien, qui durait entre une à deux heures et demi, avec 50 d'entre eux, et envoyé un questionnaire à 24 autres. La plupart ont été élève à l'école Estienne pendant les années trente et quarante.

Le questionnaire que nous avons utilisé avait la même structure, qu'il s'agisse de l'entretien ou du questionnaire. Notre enquête aborda cinq thèmes : la raison de leur entrée à

¹ Nous remercions très chaleureusement l'Association amicale des personnels et l'Association des anciens élèves de l'école Estienne pour nous avoir permis d'accéder à leur fichier. Nous avons également passé des annonces dans la presse professionnelle qui donnèrent des résultats inégaux. Nous remercions *Caractère*, *Industries Graphiques* et le *Courrier du retraité* (de l'imprimerie) d'avoir accepté de publier nos annonces à titre gracieux.

l'école; les motifs du choix de leur atelier; la qualité de l'enseignement générale; la qualité de la formation technique; la vie quotidienne dans l'établissement; leur carrière professionnelle.

L'exploitation de cette enquête nous a surtout aidé à confirmer ou infirmer un certain nombre d'hypothèses de travail : sur les abandons, dont les motifs n'étaient pas systématiquement et clairement indiqués dans les registres; sur les raisons pour lesquels ces élèves sont entrés à l'école Estienne; sur les hiérarchies entre ateliers; sur l'évolution des carrières et l'accès à des postes d'encadrement. Ces témoignages ont été également précieux pour l'étude de la période de l'Occupation. Leur exploitation aurait été beaucoup plus contestable pour le jugement porté sur la direction de l'école, puisque la plupart des anciens élèves n'avaient aucun contact avec elle. De fait, pratiquement tous affirment que le poste de directeur était « purement honorifique »... sauf en ce qui concerne Robert Ranc avec qui un certain nombre d'entre eux avaient travaillé à titre professionnel.

Les sources imprimées, outre la presse professionnelle, nous ont été d'un grand secours. Elle furent de trois ordres : les publications du conseil municipal de Paris; les publications ministérielles et d'organismes officiels divers; les publications d'associations. Elles furent relativement abondantes jusqu'à la Première Guerre mondiale, mais malheureusement beaucoup moins importantes ensuite. La Bibliothèque administrative de la Ville de Paris et la Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique possèdent des fonds d'une grande richesse. Les publications de l'école Estienne furent également essentielles dans ce travail, notamment pour les discours officiels et les programmes. Outre les deux bibliothèques précédentes, la bibliothèque de l'école Estienne, la Bibliothèque des Arts graphiques et la bibliothèque Forney nous ont permis de retrouver de nombreux ouvrages. Cependant le catalogue¹ que nous avons essayé de reconstituer est fatalement incomplet, ces publications n'ayant pas été soumises au dépôt légal. Nous n'avons pas seulement accompli une analyse de contenu. En effet, l'étude graphique de ces ouvrages, livres, brochures et travaux de ville, permet également de mesurer l'évolution de la formation dispensée par l'école. Ce travail nous a posé des problèmes de méthode. Certes, il existe des études sur l'édition, livres de luxe

¹ Le catalogue des publications de l'école Estienne (livres, brochures, périodiques) se trouve dans le volume des Annexes.

et ouvrages courants¹. Mais pour ce qui est de la production imprimée dans son ensemble les études de ce type sont rares².

L'absence de travaux sur l'histoire économique de l'imprimerie au XX^e siècle a rendu plus difficile l'analyse des relations entre l'école Estienne et la profession. En particulier, il nous a manqué des études prosopographiques sur les patrons et ouvriers du Livre. Le fichier biographique élaboré par Edmond Morin, qui se trouve à la Bibliothèque des arts graphiques, nous a été très utile. Par ailleurs, la presse professionnelle fut moins riche de renseignements après la Première Guerre mondiale. D'une part, la conservation de ces périodiques est plus aléatoire et d'autre part, l'école Estienne semble faire plus rarement l'objet d'articles. Faute de temps, nous n'avons pas exploité les archives des syndicats. Ils auraient pu éventuellement se trouver en possession d'extraits de procès-verbaux de séances du comité de surveillance de l'école, certains de leurs délégués en étant membres. Enfin, les archives de l'Institut national des arts et industries graphiques semblent avoir disparu.

D'autres écoles formant aux métiers du Livre, comme l'école Baggio, mériteraient d'être étudiées. Mais l'école Estienne a indéniablement une place à part dans les industries du Livre. Certes, sa réputation en fait un objet d'études tout à fait pertinent. Mais c'est surtout son statut de première école professionnelle *publique* qui nous a semblé présenter le plus d'intérêt.

Dans quelle mesure l'école Estienne a-t-elle influencé la corporation dans sa manière de considérer l'apprentissage ? Cette question fait *a priori* de l'école Estienne un miroir de la profession. En voulant rendre compte de l'histoire de l'école Estienne dans son contexte politique, syndical, économique et technique, elle s'imposait d'elle-même. En effet, elle est le symbole de l'ingérence des pouvoirs publics dans la formation professionnelle dans une branche avare de son autonomie en la matière. Elle forme à des métiers qui ont connu d'importantes évolutions techniques. Enfin, elle « impose » un modèle de formation radicalement différent de ce qui existait couramment dans l'industrie, c'est-à-dire une formation dans un cadre scolaire contre un apprentissage à l'atelier. De fait, ses élèves échappaient à tout contrôle syndical.

¹ René Ponot, « La création typographique des Français », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, tome 4 : *Le Livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, 1991, p. 367-399; Daniel Renoult, « La mise en page », *op. cit.*, p. 400-418; Antoine Coron, *op. cit.*, p. 425-464.

² Richard Hollis, *Le Graphisme au XX^e siècle*, Paris, Thames & Hudson, coll. « L'Univers de l'art », 1997, 224 p.; Marc Martin, *Trois siècles de publicité*, Paris, éditions Odile Jacob, 1992, p.

L'histoire de l'école Estienne impliquait une relative bonne connaissance de l'histoire de l'enseignement professionnel dans les industries du Livre. Or l'absence d'études antérieures nous a obligé à retracer parallèlement l'histoire de l'organisation de cet apprentissage, au risque de nous écartier de notre objet principal. Selon nous, il était impossible de faire autrement, compte tenu des sources dont nous disposions et *surtout* du fait que cette école fut un modèle de formation atypique dans les industries du Livre. Cette position n'est évidemment pas propre à l'école Estienne. Mais l'intensité des débats professionnels sur l'apprentissage faisait de l'école Estienne un établissement dont il fallait mesurer l'importance corporative et symbolique.

Nous remercions madame le proviseur Christiane Loisel pour la confiance qu'elle nous a accordée. Nous tenons à remercier Anouk Seng, bibliothécaire de l'école Estienne, qui nous a grandement facilité l'accès aux archives, aux registres et au fonds de la bibliothèque, l'Association amicale des personnels et l'Association des anciens élèves de l'école Estienne pour leurs encouragements et leur aide. Nous pensons en particulier à Roger Bonnemye, Cédric Faivre, Marc Guillon, Roland Lefèvre et Marie-Ange Tillier. Nous remercions tous les anciens élèves qui ont bien voulu nous recevoir et accepter de collaborer à notre travail.

Que soient remerciés également ceux qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre dans nos recherches : le personnel de la Bibliothèque des Arts graphiques, dont nous voulons signaler la gentillesse et la compétence, Espérance Bagge, Paule Cretté-Lobstein, Dominique François, Colette Mangeot-Leclerc, Colette Kiénast, Évelyne de Raveton, Sylvie Roy-Lebreton, Monique Roy-Gaubert, Suzie Vergez, madame Gane et Michel Ponce de la Chambre syndicale typographique parisienne, et Jean Bellier du Syndicat général du Livre et industries connexes.

Nous tenons à remercier pour leur aide et conseils Jean-Michel Chapoulie, Thérèse Charmasson, Madeleine Rebérioux et Elisabeth Parinet, dont les encouragements nous furent précieux.

Nous remercions enfin Solange Bouriau d'avoir accepté de relire notre manuscrit.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - LES ARCHIVES

Nous avons retrouvé des pièces concernant directement et indirectement l'école Estienne, mais elles furent relativement peu nombreuses.

Archives de l'école Estienne

Les archives les plus anciennes sont gérées par la bibliothécaire de l'école Estienne, madame Anouk Seng. Il semble qu'une grande partie des archives de l'école a probablement été détruite au début des années 1970. La perte la plus grave est celle qui a touché les procès-verbaux du comité de surveillance de l'école.

L'essentiel de la « mémoire » de l'école a été cependant préservé à savoir les registres des élèves et du personnel :

Les élèves : Dans ces registres sont répertoriés les élèves de l'établissement, avec mention d'état civil et relevés de notes, ainsi que les remarques des enseignants. La tenue de ces registres est variables suivant les époques, notamment en ce qui concerne les raisons des abandons en cours de scolarité. Malheureusement, les élèves libres sont irrégulièrement mentionnés et pas toujours de manière très claire. Plus dommageable encore est l'absence de registres concernant les élèves des cours professionnels (adultes et apprentis) et ceux du Centre d'apprentissage à partir de 1940.

Le personnel : Ces registres n'existaient pas jusqu'à l'arrivée de Hippolyte Fontaine en 1897. Sous la direction de ce dernier, l'état du personnel depuis 1889 fut reconstitué sommairement, d'où des lacunes importantes. On y répertorie les enseignants et le personnel administratifs.

Nous avons retrouvé un carton d'archives, concernant les années trente et surtout les années 1940. Les pièces les plus intéressantes sont des statistiques adressées à l'administration préfectorale pour les années trente et des documents concernant les relations entre l'école et l'Institut national des industries et des arts graphiques pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ces pièces sont indiquées par la mention « Archives de l'école Estienne ».

Archives nationales

Aux Archives nationales, nous avons retrouvé peu de choses concernant l'école Estienne. Son statut administratif (école professionnelle de la Ville de Paris) explique sans doute cette pauvreté. Il est possible que des pièces relativement anciennes aient été déposées au Centre d'archives contemporaines à Fontainebleau. Nous avons consulté l'inventaire général des archives qui y sont déposées sans trouver d'éléments concernant notre période d'étude.

Les cartons consultés et effectivement utilisés sont les suivant :

F¹⁷ 14364 : Écoles municipales professionnelles de la Ville de Paris (1890-1900). Il s'agit des dossiers transférés au ministère de Commerce et de l'industrie, lorsque les établissements d'enseignement techniques ont été placés sous sa tutelle en 1900.

F¹⁷ 40253 : dossier personnel de Marcel Magnuski (jusqu'en 1891).

F¹⁷ 23415: dossier personnel de Marcel Magnuski.

F¹⁷ 2986 B : mission de Marcel Magnuski à l'étranger.

F¹⁷ 22195 : dossier personnel de Pierre Frayssinet.

F¹⁷ 26149 : dossier personnel d'Hippolyte Fontaine.

F¹⁷ 26456 : dossier personnel de Félix Roy dit Sylvain Sauvage.

F¹⁷ 17910 : taxe d'apprentissage. Historique. Généralité.

F¹⁷ 17913 : taxe d'apprentissage.

Archives de Paris

Nous avons pu trouver aux Archives de Paris des pièces intéressantes, mais en nombre insuffisant pour compenser la perte des archives de l'école.

VM⁷² : Construction d'un groupe scolaire et de l'école Estienne (1881-1888).

VK³ 104 : Inauguration de l'école Estienne (1896).

D1T1 98 : dossier personnel de Marcel Magnuski.

D1T1 389 : dossier personnel de Pierre Frayssinet.

D1T1 389 : dossier personnel d'Hippolyte Fontaine.

D1T1 700 : dossier personnel de Georges Lecomte.

D1T1 708 : dossier personnel de Félix Roy dit Sylvain Sauvage.

D1T1 93 : dossier personnel de Louis Félix Bouché.

D1T1 95 : dossier personnel de Gustave Dubouchet.

W 40125/79/1/15 : mémoires. Ecole Estienne (1931-1935; 1950).

W 40125/79/1/22 : personnel de l'école Estienne (1945-1949).

W 40125/79/1/80 : collège Estienne (agrandissement).

Divers

Les archives du musée Galliera

À partir de 1905, le musée Galliera, musée appartenant à la Ville de Paris, accueille régulièrement des expositions sur les écoles professionnelles de la Ville. Nous avons consulté ses archives et dossiers de presse.

La Bibliothèque des Arts graphiques

Cette bibliothèque fut constituée à l'origine par Edmond Morin, qui légua ce fonds à la Ville de Paris en 1925. Nous avons consulté ce qui reste de sa correspondance. Il y a peu de choses concernant l'école Estienne. En revanche, E. Morin a constitué un fichier biographique qui nous a été très utile.

Archives personnelles

Madame Paule Cretté-Lobstein nous a communiqué deux procès-verbaux du comité de surveillance de l'école de 1913 (séances du 13 et 27 juin) et six lettres d'Edmond Rocher à Henri Marius-Michel, de 1906 à 1913. Ces documents proviennent des archives de H. Marius-Michel, membre du comité à cette époque. H. Marius-Michel avait légué son atelier à Georges Cretté.

Le musée de l'Imprimerie et de la Banque (Lyon)

Nous n'avons pas consulté le fonds d'archives du musée. Mais, récemment, le musée de l'Imprimerie s'est enrichi des archives personnelles d'Alain Bargilliat, animateur très important de l'Office technique de l'imprimerie puis de l'Institut national des industries et arts graphiques, que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de consulter.

II LES SOURCES IMPRIMEES

Ces sources ont été fondamentales dans notre travail. Elles ont compensé, *dans certaines limites*, la quasi absence d'archives directes. Nous avons consulté ces ouvrages, livres et brochures, à la Bibliothèque des Arts graphiques, la Bibliothèque de l'Institut

national de recherche pédagogique, à la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris à la bibliothèque Forney et à l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine.

Les publications de l'école Estienne

Voir le volume des Annexes.

La presse professionnelle

Nous n'avons pas dépouillé systématiquement tous les titres de la presse professionnelle des industries du Livre. Nous avons essentiellement travaillé au département des périodiques de la Bibliothèque nationale de France (notamment à l'annexe de Versailles dont les fonds ont été transférés depuis mars 1997 à la Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand). Le dépôt légal a été respecté avant 1914. Les numéros de périodiques parus pendant l'entre-deux-guerres ont été irrégulièrement déposés et relativement mal conservés. Nous avons essayé de compenser ces lacunes par les collections conservées par la Bibliothèque des Arts graphiques et, dans la mesure du possible, par celles de la Chambre syndicale typographique parisienne.

Nous n'avons pas eu le temps de dépouiller les périodiques spécialisés dans les arts décoratifs.

La plupart des titres, dont nous dressons ici la liste par ordre chronologique de parution, ont été dépouillé systématiquement, sauf mention contraire :

Bulletin de l'imprimerie, fondé en 1876, devenu en 1900 *Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France*, 1880-1939. A fusionné avec *Bulletin de l'Union des maîtres imprimeurs de France*, 1896-1899. En 1921, devient le *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maître imprimeurs de France*.

L'Imprimerie, journal de la typographie et de la lithographie, fondé en 1864, 1883-1914.

La Typographie française devenue en 1920 *L'Imprimerie française*, 1881-1940 et 1945-1949.

Gutenberg-journal, fondé en 1877, devenu en 1887 *Revue des Arts graphiques*, 1880-1914.

Le Réveil typographique, organe du Cercle d'études sociales, 1884-[1895].

L'Intermédiaire des imprimeurs, organe des intérêt typographiques et lithographiques des départements, publié à Lyon, 1886-1916.

La Compositrice, organe des travailleuses du Livre, 1887-1895 (collection très lacunaire).

La Fédération lithographique, organe officiel de la corporation lithographique, 1890-1916.

Revue de la reliure française, de la papeterie et de l'imprimerie, 1890-1892.

La Reliure, organe et propriété de la Chambre syndicale patronale des relieurs, brocheurs, cartonniers, doreurs sur cuirs, doreurs sur tranches et marbreurs, 1890-1949 (série très lacunaire).

Bulletin de la Chambre syndicale des Imprimeurs typographes, devenu en 1910 *Bulletin du Syndicat patronal des imprimeurs typographes*. 1891-19[?]. (série très lacunaire).

Le Siècle typographique, technique, littéraire, artistique, illustré, 1891-1910.

Le Relieur, organe de la Chambre syndicale ouvrière, 1891-1904.

La Gravure sur bois, organe de la Chambre syndicale corporative française de la gravure appliquée à l'illustration, devenue en 1898 *L'Image*, 1894-1899.

Revue des industries du Livre, 1894-1915 et 1919-1937.

La Circulaire des protes, bulletin de la Société des protes de province, puis en 1897 *bulletin mensuel de la Société amicale des protes et correcteurs d'imprimerie de province*, puis en 1946 *revue du Syndicat national des cadres et maîtrise du Livre, de la presse et industries graphiques*, 1895-1916, 1919-1941 et 1946-1949.

La Lithographie, organe mensuel des artistes lithographes, 1897-1901.

Le Courrier du Livre, 1899-1940 (périodique d'inspiration catholique).

La Fonderie typographique, organe de la Chambre syndicale des maîtres fondeurs, 1899-1910.

Le Procédé, revue mensuelle des applications de la photographie aux reproductions industrielles et aux impressions en noir et en couleurs, 1902-1914 et 1919-[1939].
Dépouillement non systématique.

Bulletin officiel des cours professionnels de la Chambre syndicale typographique parisienne, 1904-1956. Non dépouillé.

Bulletin officiel de la Chambre syndicale typographique parisienne (21^e section de la Fédération du Livre), 1906-1949.

L'Union typographique, organe du Groupe amical des imprimeurs typographes parisiens et à façon, devenu en 1908 Journal de l'Imprimerie, technique et bimensuel, devenu en 1909 Journal des imprimeurs typographes et lithographes, organe de défense corporatif, publié sous les auspices du Groupe amical des imprimeurs parisiens, puis publié en 1920 par le Syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la région parisienne (Groupe amical et études), 1907-1914 et 1920-[1932].

Bulletin de la maison du Livre française, 1920-[1931]

La Tribune des imprimeurs, organe corporatif mensuel, puis Tribune des imprimerie de Paris, devenue en 1931 Tribune des industries graphiques et la tribune des Imprimeurs réunis, 1923-1940.

L'Affiche française, bulletin officiel de l'Union de l'affiche française, devenue en 1929 L'Affiche et les arts de la publicité, [1925-1935].

Arts et métiers graphiques, 1927-1939.

Prôtos, organe officiel de la Société fraternelle et de l'Association professionnelle des protes des imprimeries typographiques de Paris et de la région parisienne, 1933-[1939] et 1949-1950.

Technologie de l'imprimerie, cahiers mensuels de la diffusion publiés par l'Office technique de l'Imprimerie, puis en 1937 organe officiel de l'INIAG, 1933-1939.

Bulletin officiel de la Chambre syndicale patronale des imprimeurs lithographes, 1936-1940.

Le Courrier graphique, revue des arts graphiques et des industries qui s'y rattachent, 1936-1939.

Typo-informations, organe du Syndicat patronal des maîtres imprimeurs typographes de Paris et de la Seine, 1937-1939.

France graphique, revue mensuelle des arts et industries du Livre (nouvelle série), 1947-1950.

Bulletin d'informations de la Fédération française des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques, 1947-1950.

Industries et techniques graphiques, 1947-1949.

Caractère, organe des industries papetière et graphiques françaises, 1949-1950.

Bulletin de l'INIAG, cahiers d'informations pour l'enseignement professionnel dans les industries graphiques, 1954-1956.

Publications professionnelles

Congrès des maîtres imprimeurs de France, Évreux, Charles Hérissey et fils, 1907, p.

Premier congrès des maîtres imprimeurs, 6 au 8 septembre 1894, Lyon, Lyon, Imprimerie A. H. Storck, 1894, 282 p.

Deuxième congrès des maîtres imprimeurs, 12 - 14 septembre 1895, Marseille, Marseille, Imprimerie Barthelet et C^{ie}, 1895, 303 p.

Troisième congrès des maîtres imprimeurs, 3 - 5 août 1896, Lille, Lille, Imprimerie L. Danel, 1896, 256 p.

Quatrième congrès des maîtres imprimeurs, 17 - 20 mai 1897, Paris, Cercle de la Librairie, Paris, Imprimerie Chamerot et Renouard, 1897, 308 p.

Cinquième congrès des maîtres imprimeurs, 25 - 27 juillet 1898, Limoges, Paris, Imprimerie Henri-Charles Lavauzelle, 502 p.

Sixième congrès des maîtres imprimeurs, Bordeaux, 17 - 18 - 19 juillet 1899, Bordeaux, Imprimerie G. Gounouilhou, 1900, 254 p.

Septième congrès des maîtres imprimeurs, 18-22 juin 1900, Paris, Paris, Imprimerie Chamerot et Renouard, 1900, 402 p.

Huitième congrès des maîtres imprimeurs, 17 - 20 juin 1901, Dijon, Dijon, Imprimerie Jobard, 1901, 359 p.

Neuvième congrès des maîtres imprimeurs, 10 -13 juillet 1902, Rennes, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1902, 166 p.

Onzième congrès des maîtres imprimeurs, 20 -22 juillet 1905, Rouen, Réunion plénière extraordinaire du 3 février 1906 et Assemblée générale, 15 - 17 octobre 1906, Évreux, Imprimerie Ch. Hérissey et fils, 1907, 235 p.

Douzième congrès des maîtres imprimeurs, 17 - 21 juin 1907, Bordeaux, Bordeaux, Imprimerie, G. Delmas, 1908, 373 p.

Seizième congrès de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France, tenu à Lille (Hôtel de la Société industrielle) du 5 au 7 juillet 1921. Comte rendu, Paris, Union syndicale des maîtres imprimeurs de France, 1921, 166 p.

XXI^e Congrès national de l'Imprimerie et des arts graphiques, Lyon, les 23 et 24 juin 1955, Grenoble, 25 juin, s.l., s.d., 40 p.

Annuaire de l'imprimerie, Paris, Imprimerie Motteroz et May. Il s'agit d'une publication annuelle parue de 1891 à 1939, qui permet d'avoir une liste plus ou moins complète des cours et écoles professionnelles. De plus, elle donne les principaux événements concernant la profession du Livre.

Gabriel Jousset, 1829 -1896, Paris, Imprimerie Jousset, s.d., 31 p.

Chambre des imprimeurs lithographes, *Procès verbal ... Rapport sur les travaux de l'année*, Paris. Nous n'avons retrouvé cette collection que pour la période antérieure à 1914.

Chambre des imprimeurs typographes, *Rapport et compte rendu financier*, Paris. Nous n'avons retrouvé cette collection que pour la période antérieure à 1914.

Chambre des imprimeurs typographes, *Rapport sur les travaux de l'année*, Paris. Nous n'avons retrouvé cette collection que pour la période antérieure à 1914.

Chambre syndicale patronal des lithographes, *Rapport de la commission*, Paris, Imprimerie P. Collemant, [1904 ou 1905], 16 p.

Fédération française des travailleurs du Livre,

Fédération française des travailleurs du Livre, *Septième congrès national tenu à Marseille du 9 au 15 septembre 1895*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1895, 208 p.

Fédération française des travailleurs du Livre, *Huitième congrès national tenu à Paris du 27 août au 1^{er} septembre 1900*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1900, 224 p.

- Fédération française des travailleurs du Livre, *Neuvième congrès national tenu à Lyon du 5 au 10 juin 1905*, Paris, Imprimerie nouvelle, 366 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Dixième congrès national tenu à Bordeaux du 18 au 23 juillet 1910*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1910, 543 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Onzième congrès national tenu à Nancy du 8 au 13 septembre 1919*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1919, 383 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Douzième congrès national tenu à Lille du 4 au 9 août 1924*, Paris, L'Émancipatrice, Paris, 1924, 430 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Treizième congrès national tenu à Toulouse du 12 au 17 août 1929*, Paris, L'Émancipatrice, 358 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Quatorzième congrès national tenu à Strasbourg du 6 au 11 août 1934*, Paris, L'Émancipatrice, 1934, 387 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Seizième congrès national tenu à Saint-Etienne du 2 au 5 avril 1946*, Paris, L'Émancipatrice, 1946, 312 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Dix-septième congrès national tenu à Bordeaux du 15 au 18 avril 1949*, Paris, Imprimerie centrale de la Presse, 296 p.
- Fédération française des travailleurs du Livre, *Dix-huitième congrès national tenu à Nice du 19 au 22 mai 1952*, Paris, Imprimerie centrale de la Presse,
- Institut national des industries et arts graphiques, *Règlement général concernant la formation professionnelle et l'apprentissage dans les industries du livre, juin 1940 (homologation de l'Enseignement technique le 24 mars 1941)*, Paris, 1941-1944, 16 fascicules.
- Institut national des industries et arts graphiques, *Statut modifié par les assemblées générales extraordinaires du 25 avril 1939 et du 16 décembre 1947*, Paris, 1947, 14 p.
- BILLOUX (René), *Encyclopédie chronologique des arts graphiques*, Paris, Imp. Orphelins-apprentis d'Auteuil, 1943, 307 p.
- BILLOUX (René), *Encyclopédie chronologique des arts graphiques. Créateurs, innovateurs, faits historiques*, Paris, Imprimerie G. de Malherbe et C^{ie}, 1919, 32 p.

BILLOUX (René) *Encyclopédie chronologique des arts graphiques. Mille dates et faits primordiaux. Créateurs et célébrités*, Paris, Imprimerie Lang, Blanchong et C^{ie}, 1935, 56 p.

BONARD (Maurice), *Le développement de l'enseignement technique dans les industries du Livre. L'École Estienne, son rôle dans l'avenir. Rapport présenté à la Direction générale de l'Enseignement technique et à la 4^e commission de la Ville de Paris, février 1934*, s.l., s.d., 16 p. Nous avons retrouvé cette brochure dans le fonds de la Bibliothèque du Cercle de la Librairie, Institut Mémoire de l'édition contemporaine.

LAPORTE (Antoine), *Les Estienne magnuskisés ou l'école municipale Estienne des arts et industries du Livre slavée par Magnuski et C^{ie}. 243,650 francs des contribuables parisiens, affectés, sous prétexte d'enseignement du livre, à l'enseignement du bois, du fer, de la gymnastique, d'études scientifiques, littéraires, grammaticales, historiques, etc., aux appointements d'un directeur et d'un personnel, en grande partie, étrangers, même aux connaissances essentielles du métier du livre. Observations adressées au conseil municipal de Paris*, Paris, Imprimerie Henri Noirot, 1890, 31 p.

MAULDE (Émile), *Institut national des industries et arts graphiques*, s.l., s.d., 4 p. Cette plaquette date de la fin des années quarante. Nous avons retrouvé cette brochure dans le fonds de la Bibliothèque du Cercle de la Librairie, Institut Mémoire de l'édition contemporaine.

Documents sur les cours et écoles professionnelles

Compte rendu de la distribution des prix aux élèves de l'école professionnelle Gutenberg pour l'année 1887. Distribution du 15 janvier 1888, Paris, École professionnelle Gutenberg, s.d., 29 p.

Compte rendu de la distribution des prix aux élèves de l'école professionnelle Gutenberg pour l'année 1889. Distribution du 24 août 1890, Paris, École professionnelle Gutenberg, s.d., 39 p.

Notice sur l'école Gutenberg fondée sous le patronage de la Chambre des imprimeurs le 1^{er} janvier 1886, Paris, École professionnelle Gutenberg, 77, rue Denfert-Rochereau, 1893, 40 p.

Union des syndicats du papier, *École Jean-de-Tournes fondée en 1894. Historique*, Lyon, Imprimerie de l'école, 1900, 38 p.

DELMAS (Gabriel), *Comment est organisé à Bordeaux l'apprentissage dans l'Industrie du Livre, année 1930-1931*, Bordeaux, s.d., 77 p.

SANIER (Gustave), *École professionnelle d'apprentissage de dessinateurs-lithographes appliquée aux arts et à l'industrie, 4, rue Restaut (place Gerson, Sorbonne). Rapport adressé à M. Pierre Legrand, ministre du Commerce et de l'industrie, en réponse au questionnaire pour l'admission des écoles professionnelles à l'exposition de 1889, 10 juin 1888*, Paris, E. de Soye et fils imprimeurs, 1888, 16 p.

Documentations sur l'enseignement (publications administratives nationales et municipales, congrès, associations)

Collections, livres et brochures

Budget de la Ville de Paris, Paris.

Compte de la Ville de Paris, Paris. Nous avons utilisé cette collection de préférence à celle du *Budget*.

Congrès national du Livre. Comte rendu des travaux du comité exécutif du congrès, 1917 - 1919, Paris, Cercle de la Librairie, 1919, 79 p.

Congrès national du Livre, Paris, 11-17 mars 1917, tome 1 : *Rapports et vœux*, tome 2 : *Compte rendu des travaux du Congrès*, Paris, Cercle de la Librairie, 1917, 490 et 467 p.

Deuxième Congrès national du Livre, Paris, 13-18 juin 1921, Paris, Imprimerie J. Dumoulin - Cercle de la Librairie, 1922, 223 p.

Enquête sur l'enseignement professionnel ou recueil des dépositions faites en 1863 et 1864 devant la commission de l'enseignement professionnel, sous la présidence de son excellence M. Béhic ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics, 2 volumes, Paris, Imprimerie impériale, 1864, 806 p.

L'Enseignement professionnel à Paris, écoles d'apprentissage, enseignement du dessin, enseignement commercial, encouragement aux associations libres d'enseignement professionnel, cours pour les adultes et les apprentis, recueil établi et annoté par Lucien

LAMBEAU, 5 volumes, Paris, Imprimerie municipale, 1898-1900. Cette collection est absolument incontournable pour une étude sur l'histoire de l'Enseignement technique à Paris à la fin du XX^e siècle.

Association française pour le développement de l'Enseignement technique (A.F.D.E.T.), *Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911, au cours de l'exposition internationale du nord de la France, 2, 3, 4 et 5 octobre. Rapport des sections de la commission d'organisation*, Paris, s.d., 14 fascicules. À notre connaissance, ces fascicules ne sont consultables qu'à la Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.

Conseil municipal de Paris, *Rapports et documents*, Paris. Outil de travail indispensable qui évite d'avoir recours au *Bulletin municipal officiel*, peu commode d'utilisation.

Conseil municipal de Paris, *Rapport présenté par MM. Desmoulins et Dreyfus, au nom de la commission chargée, par le Conseil, d'ouvrir une enquête sur la crise industrielle. Annexe au procès verbal de la séance du 2 novembre 1883*, s.l., s.d., imprimé n°94, 94^{bis}, 94^{ter}, 25, 126 et 50 p.

Ministère de l'information. Direction de la documentation, *Des comités d'organisation aux offices professionnels*, n°28, série française VI, Notes documentaires et études, 7 mars 1945, 4 p.

Ministère de l'information. Direction de la documentation, *Les organes de l'économie dirigée. Les offices professionnels*, n°208, série française LX, Notes documentaires et études, 27 décembre 1945, 9 p.

Ministère du Commerce et de l'Industrie, des postes et des télégraphes. Direction de l'Enseignement technique, *Cours professionnels. Subventions pour l'année 1914*, Paris, Imprimerie nationale, s.d., 112 p.

Ministère du Commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes. Direction du travail. Office du Travail, *L'Apprentissage industriel. Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, 320 p.

Présidence du Conseil. Conseil national économique, *La situation des principales branches de l'économie nationale. Industrie. 8^e série de rapports. L'imprimerie et les industries du Livre*, extrait du *Journal officiel de la République française*, 27 mai 1934, 32 p.

Présidence du Conseil. Secrétariat général du gouvernement. Direction de la Documentation, *L'Enseignement technique*, La Documentation française, Notes documentaires et études, 21 octobre 1948, 19 feuillets dactylographiés.

BEAULIEU (Avis), *L'Enseignement technique en France, en particulier dans la région parisienne*, Paris, PUF, 1939, 171 p.

BRIAT, *Conseil supérieur du Travail, L'enseignement professionnel, rapport de M. Briat au nom de la commission permanente. Procès verbaux des séances de la commission. Enquête récente sur l'enseignement professionnel en France*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, 159 p.

BRIAT, *Conseil supérieur du Travail. Session 1902. Apprentissage. Rapport de M. Briat au nom de la commission permanente. Enquête et documents*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, 489 p.

DURASSIER, Léon, *L'enseignement professionnel à l'école municipale Estienne*, Extrait du *Bulletin de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures*, Paris, Au siège de la Société, 1894, 39 p.

GAUCHER (G) et MORTIER (R), *Code de l'Enseignement technique*, Paris, 1936, 331 p.

GREARD (Octave), *L'Instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine (1871-1872). Notes, mémoires et rapports*, Paris, Imprimerie de la préfecture de la Seine, 1872, 308 p.

GUINOT (Jean-Pierre), *Formation professionnelle et travailleurs qualifiés depuis 1789*, Paris, Domat - Montchrétien, 1946, 292 p. Cette thèse de doctorat de droit est un outil de travail précieux : son auteur a répertorié les principaux textes législatifs sur le sujet.

SPULLER (Eugène), *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du Journal officiel, 1885, 418 p.

SPULLER (Eugène), *Rapport présenté à la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France et sur la crise parisienne, par [...], Chambre des députés, 3^e législature, session de 1884, n°2695*,

Annexe au procès verbal de la séance du 11 mars 1884, Paris, Imprimerie de la Chambre des députés - A. Quantin, 1885, 220 p.

Périodiques

Bulletin de l'enseignement technique, 1898-1920.

Bulletin municipal officiel. Peu commode d'utilisation, malgré l'existence d'un index, nous y avons parfois recouru.

Note d'information du Comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre (n°1, 25 septembre 1941), puis *Circulaire du ...* (n°2, 25 novembre 1941), puis *Office professionnel des arts et commerces du Livre* (n°1, 15 janvier 1945; n°8, 15 février 1946).

Technique, arts, sciences, revue de l'enseignement technique, 1946-1950.

Les expositions

La bibliographie que nous présentons ici n'est pas exhaustive. Nous nous sommes plutôt attachée aux ouvrages officiels. Il faut signaler que l'école Estienne est généralement présentée dans la section réservées à la Ville de Paris et à son ministère de tutelle. Les cours et écoles organisés par des entreprises et des syndicats sont couramment présentés dans les sections industrielles.

Comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre. Exposition des artistes du livre et de l'imprimerie. Livres, estampes, typographie, publicité, photographie, gravure, reliure réalisés de 1937 à 1944. Catalogue. Du 5 décembre 1944 au 24 janvier 1945. Musée des Arts décoratifs, pavillon de Marsan, Paris, 1944, p..

Les Écoles professionnelles de la Ville de Paris à l'exposition internationale de Gand. Catalogue, 1913, s.l., s.d., 20 p.

L'Enseignement technique en France. Étude publiée à l'occasion de l'exposition de 1900, Paris, Imprimerie nationale, 1900, 3 volumes.

Exposition de Bruxelles en 1910. Catalogue de l'exposition spéciale de la Ville de Paris et du département de la Seine, Paris, Chaix, 1910, 105 p.

Exposition de la gravure sur bois à l'École nationale des Beaux-Arts, mai 1902. Catalogue avec notices historique et critiques par MM. Henri Bouchet, G. Claudin, J. Masson, Henri Béraldi et S. Bing, Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, s.d., 72 et 8 p.

Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne, Paris, 1937, Paris, Imprimerie Déchaux, s.d., 495 p.

Exposition internationale du Livre et des arts graphiques. Leipzig, 1914. Catalogue officiel de la section française, Paris, Syndicat patronal des imprimeurs typographes - Cercle de la Librairie, 1914, 298 p.

Exposition internationale, Paris, 1937. Arts et techniques dans la vie moderne. Groupe X, classe 51 ter. Imprimerie, Paris, Imprimerie Ducros et Colas, 1936, 30 p.

Exposition universelle de Paris en 1900. Catalogue de l'exposition spéciale de Paris et du département de la Seine, Paris, Chaix, 1900, 180 p.

Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1910. Rapport général de la section française par G.-Roger Sandoz et Léo Clarétie, 2 volumes, Paris, Comité français des expositions à l'étranger, Paris, s.d., 392 et 441 p.

Musée Galliera. Exposition de reliures modernes, 1902, Paris, Imprimerie Devambeze, s.d., 24 p.

Musée Galliera. Exposition des arts du Livre français. Section rétrospective. Section enseignement, 1925, Paris, Prieur & Dubois et Cie, 1925, 31 p.

Musée Galliera. La reliure, le livre et l'illustration. Exposition de mai à octobre 1935. Catalogue, Argenteuil, Imprimerie Coulouma, s.d., 55 p.

BERALDI (Henri), *Exposition de la reliure moderne au musée Galliera (mai-juin 1902). Rapport général présenté au nom du jury, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1902, 19 p.*

BOINET (Amédée), *Le Livre et les arts graphiques à l'exposition internationale de Paris, Firenze, Léo S. Olschki, 1938, 46 p.*

JACQUEMART (Paul), *Exposition internationale de 1900 à Paris. Rapport du jury international. Groupe 1. Éducation et enseignement. 5^e partie, classe 6.* tome 1 : *Enseignement technique*, Paris, Imprimerie nationale, 1903.

JACQUEMART (Paul), *Ministère du Commerce, de l'industrie et des colonies. Exposition universelle de 1889 à Paris. Rapport du jury international, publié sous la direction de M. Alfred Picard. Groupe 2, 2^e partie. Éducation et enseignement. Classe 6, 7, 8*, Paris, Imprimerie nationale, 1891, 834 p.

LABBE (Edmond), *Ministère du Commerce et de l'industrie. Exposition internationale des arts et techniques, Paris, 1937. Rapport général, tome 5 : La section française : les groupes et les classes, groupe 1 à 5*, Paris, Imprimerie nationale, 1939, 566 p.

LEBLANC (René), *Ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes. Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapport du jury internationale. Classe 1. Éducation de l'enfant. Enseignement primaire. Enseignement des adultes. Rapport*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, 1032 p.

LEON (Paul), *Ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes. Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, Paris, 1925, tome 12 : Enseignement*, Paris, Imprimerie nationale, 1931, 115 p.

WEISS, René, *La Participation de la Ville de Paris à l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1925, 180 p.

WELLHOFF (Ed.), *Ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes. Exposition universelle internationale à Saint-Louis. Rapport sur l'enseignement technique commercial et industriel. Département A. Éducation et enseignement. Groupe VI*, Levallois-Perret, Imprimerie Wellhoff et Roche, 1905, 550 p.

Divers

RADIGUER (Louis), *Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1903, 569 p.

STRAUSS (Paul), *Paris ignoré, 500 dessins inédits d'après nature*, Paris, Ancienne maison Quantin, Librairies-Imprimeries réunies, 1892, 486 p. Source iconographique importante.

III ARCHIVES ORALES

En raison de la quasi absence d'archives directes, interroger les anciens élèves s'imposaient. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu nous rencontrer.

Les anciens élèves

- Roger Lapalue, 1920-1924, gravure en relief.
Daniel Mangeot, 1923-1927, composition typographique.
Henri Mercher, 1925-1929, dorure. Questionnaire rempli par son fils.
Léon Martin, 1925-1929, photogravure.
Julien Guérin, 1926-1930, clicherie.
Roger Bove, 1926-1930, photogravure. Questionnaire.
Raymond Lenzi, 1927-1931, clicheur. Questionnaire.
Pierre Le Pont, 1928-1932, composition typographique.
André Brunel, 1928-1932, écriture lithographique.
Pierre Séguy, 1930-1934, dessin lithographique.
Raymond Bockler, 1931-1935, impression typographique. Questionnaire.
Jean Pernet, 1931-1935, reliure. Questionnaire.
Etienne Paraire, 1932-1936, impression lithographique.
Lucien Blin, 1934-1938, composition typographique. Questionnaire.
Edmond Desrue, 1934-1938, photogravure. Questionnaire.
Georges Leclerc, 1935-1939, composition typographique. Questionnaire.
Marcel Sauty, 1935-1939, composition typographique.
Pierre Hauchecorne, 1935-1939, impression typographique.
Pierre Lécuyer, 1935-1939, reliure.
Jacques Givert, 1937-1941, impression typographique.
Robert Bauchet, 1937-1941, photogravure.
Roger Huguet, 1938-1942, clicherie. Questionnaire.
René Artis, 1938-1942, composition typographique.
Roger Jauneau, 1938-1942, composition typographique.
René Zuretti, 1938-1942, écriture lithographique. Questionnaire.
André Thalouarn, 1938-1942, gravure lithographique. Questionnaire.
Edouard Boubat, 1938-1942, photogravure. Questionnaire.
Robert Bourquin, 1939-1945, composition typographique.

André Delord, 1939-1943, écriture lithographique.
Pierre Papon, 1939-1943, gravure lithographique. Questionnaire.
Jean Baillais, 1939-1943, photogravure.
Arame Sarkissian, 1939-1943, photogravure.
André Burdon, 1940-1944, composition typographique.
Christian Guisnet, 1940-1944, composition typographique.
Eugène de Verbizier, 1940-1944, dorure.
René Jeanne, 1940-1944, imprimerie typographique.
André Cressot, 1941-1945, clicherie.
Pierre Rinchar, 1941-1945, composition typographique.
Jean Waroquier, 1941-1945, composition typographique.
Georges Bonnemaïson, 1941-1945, doreur.
Paul Lainé, 1941-1945, impression typographique.
Pierre Cordin, 1941-1945, reliure.
Maurice Carbonnier, 1942-1946, clicherie.
Christian Delorme, 1942-1946, écriture lithographique. Questionnaire.
Emile Fradin, 1942-1946, gravure lithographique. Questionnaire.
Maurice Sinet, 1942-1946, gravure lithographique. Questionnaire.
Georges Collet, 1943-1947, composition typographique.
Georges Renaudie, 1943-1947, composition typographique. Questionnaire.
Michel Schefer, 1943-1947, composition typographique.
Jean Sénépart, 1943-1947, composition typographique.
Camille Berthaux, 1943-1947, dorure. Questionnaire.
Bernard Douard, 1944-1948, composition typographique.
Jean Grangeon, 1945-1949, composition typographique.
Jacques Fisitzsky, 1945-1949, impression lithographique. Questionnaire.
Georges Deslandes, 1945-1949, dorure. Questionnaire.
Pierre Breton, 1945-1949, gravure en taille-douce.
Jean Knoll, 1946-1950, dorure.
Jacques Bracquemond, 1946-1950, gravure en taille-douce. Questionnaire.
Alain Adam, 1946-1950, photogravure.
Jacques Amen, 1947-1951, clicherie.
Roger Dédame, 1947-1951, clicherie.
Serge Mazurok, 1947-1951, clicherie.

Raymond Dissard, 1947-1951, impression typographique. Questionnaire.

Roger Bonnemye, 1948-1952, composition typographique.

Jacques Daix, 1948-1952, écriture lithographique. Questionnaire.

Gérard Finel; 1948-1952, écriture lithographique.

Jacques Martinet, 1948-1952, photogravure. Questionnaire.

Albert Simoni, 1949-1953, composition typographique.

Michel Joly, 1949-1953, dessin lithographique.

Les élèves libres

Henri Liébert, 1929-1930, dessin lithographique. Questionnaire.

Claude Grandry, 1930-1931, typographie.

Edgard Dérouet, 1933. Questionnaire

Henri Lebhar, 1939, typographie.

Hugo Peller, 1948-1949, dorure. Questionnaire.

Les élèves du centre d'apprentissage, des cours d'apprentissage et apprentis

Maurice Ruffin, 1925-1928, composition typographique. Questionnaire.

Jean-Paul Miguet, 1940-1944, reliure. Centre d'apprentissage.

Pangloss Guérin, 1944-1948, composition typographique. Cours d'apprentissage.
Questionnaire.

Maurice Dias, 1946-1950, impression typographique. Cours d'apprentissage.
Questionnaire

Jacques Roulet, 1947-1950, composition typographique. Cours d'apprentissage.
Questionnaire.

Autres témoignages

Espérance Bagge.

Paule Cretté-Lobstein

Colette Kiénast.

Colette Mangeot-Leclerc. Questionnaire.

Evelyne de Raveton.

Monique Roy-Gaubert.

Sylvie Roy-Lebreton.

IV BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Histoire politique

AZEMA (Jean-Pierre), *De Munich à la Libération, 1938-1944*, Paris, Le Seuil, coll. « Nouvelle histoire contemporaine », 1979, 412 p.

BECKER (Jean-Jacques) et BERSTEIN (Serge), *Victoire et frustrations, 1914 - 1929*, Paris, Le Seuil, coll. « Nouvelle histoire contemporaine », 1990, 455 p.

BORNE (Dominique) et DUBIEF (Henri), *La Crise des années trente, 1929 - 1938*, Paris, Le Seuil, coll. « Nouvelle histoire contemporaine », 1989, 322 p.

GEORGE (Jacqueline) et MOLLIER (Jean-Yves), *La plus longue des république, 1870-1940*, Paris, Fayard, 1994, 872 p.

MAYEUR (Jean-Marie), *Les Débuts de la III^e République, 1871-1898*, Paris, Le Seuil, coll. « Nouvelle histoire contemporaine », 1973, 254 p.

MAYEUR (Jean-Marie), *La Vie politique sous la Troisième République, 1870 - 1940*, Paris, Le Seuil, coll. « Point histoire », 1984, 449 p.

REBERIOUX (Madeleine), *La République radicale ? 1898 - 1914*, Paris, Le Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 1975, 259 p.

REMOND (René), *Histoire de France, tome 6 : Notre siècle*, Paris, Fayard, 1991, 1044 p.

Histoire économique

BERGERON (Louis), *Les Capitalistes en France (1780-1914)*, Paris, Gallimard - Julliard, coll. « Archives », 1978, 233 p.

CARON (François), *Entreprises et entrepreneurs, XIX^e - XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de Paris - Sorbonne, 1983, 387 p.

CARON (François), *Histoire économique de la France, XIX^e - XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1996, rééd., 452 p.

MARGAIRAZ (Michel) et ROUSSO (Henry), « Vichy, la guerre et les entreprises », *Histoire, Economie et Société*, 11^e année, n°3, 1992, p. 337-368.

VERLEY (Patrice), *Entreprises et entrepreneurs au XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, coll. « Carré histoire », 1994, 225 p.

WORONOFF (Denis), *Histoire de l'industrie en France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1994, 671 p.

Histoire sociale et culturelle

Cinquantenaire de l'exposition de 1925, musée des Arts décoratifs, Paris, 15 octobre 1976 - 2 février 1977, organisé par l'Union centrale des arts décoratifs, Catalogue, Paris, Presses de la connaissance, 1976, 165 p.

Histoire des jeunes en occident. tome 2 : L'époque contemporaine, sous la direction de Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 409 p.

CHARLE (Christophe), *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, 398 p.

DEWERPE (Alain), *Le Monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 1989, 187 p.

LE CROM (Jean-Pierre), *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, éditions de l'Atelier, 1995, 410 p.

ORY (Pascal), *Les Expositions universelles de Paris*, Paris, Ramsay, 1982, 158 p.

NOIRIEL (Gérard), *Les Ouvriers dans la société française, XIX^e - XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, coll. « Point histoire », 1986, 321 p.

PROST (Antoine), « Qu'est-il arrivé à la sociologie du travail française ? », *Le Mouvement social*, n°171, avril-juin 1995, p. 79-95.

SCHWEITZER (Sylvie), « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociales au 20^e siècle », *Vingtième Siècle - revue d'histoire*, n°54, avril-juin 1997, p.103-115.

Dictionnaires biographiques

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, sous la direction de Jean Maitron, 43 volumes, Paris, Editions ouvrières - éditions de l'Atelier, 1964-1993.

Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie, sous la direction de Daniel Ligou, Paris, PUF, 1991, x-1322 p.

Dictionnaire des parlementaires français, sous la direction de Jean Jolly, 10 volumes, Paris, PUF, 1960-1977.

Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX^e et XX^e siècle. 1876-1899, sous la direction de Michel Fleury, Paris, Service des Travaux historique, 1993.

Les Directeurs de ministères en France aux XIX^e et XX^e siècle, Genève, Droz, 1976, 173 p.

Les Préfets en France (1800-1940), Genève, Droz, 1878, 181 p.

BARBIER (Frédéric), *Le patronat du Nord sous le Second Empire : une approche prosopographique*, Genève, Droz, 1989, VIII-409 p.

BARJOT (Dominique) *Les Patrons du Second Empire*, 3 volumes, Paris, Picard - éditions Cénomane, 1991-1994.

Histoire de l'apprentissage et de l'enseignement technique

Généralités

Encyclopédie générale de l'éducation française. tome 3 : L'enseignement technique et la formation professionnelle, Paris, éditions Rombaldi, 1954, VII-432 p.

« L'enseignement technique et professionnel. Repères dans l'histoire (1830-1960) », *Formation-Emploi*, n°27-28, juillet-décembre 1989.

Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, tome 3 : *De la Révolution à l'école républicaine*, sous la direction de F. Mayeur, et tome 4 : *L'école et la famille dans une société en mutation*, sous la direction d'Antoine Prost, Paris, G.-V. Labat, 1981, 683 et 729 p.

Histoire mondiale de l'éducation, sous la direction de Gaston Mialaret et Jean Vial, tome 3 : *de 1815 à 1945*, Paris, PUF, 1981, p. 356.

BRIAND (Jean-Pierre), CHAPOULIE (Jean-Michel), *L'Enseignement primaire et ses extensions, 19^e - 20^e siècles. Annuaire statistique. Écoles maternelles, primaires, primaires supérieures et professionnelles*, Paris, INRP - Économica, 1987, 277 p.

CHARLOT (Bernard) et FIGEAT (Madeleine), *Histoire de la formation des ouvriers, 1789-1984*, Paris, Minerve, 1985, 619 p.

CHARMASSON (Thérèse), LELORRAIN (Anne-Marie) et RIPA (Yannick), *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours. tome 1 : 1789-1926*, Paris, INRP - Économica, 1987, 783 p. Cette ouvrage est fondamental pour mener une recherche sur l'histoire de l'enseignement technique. Leurs auteurs présentent en introduction un résumé rigoureux de l'histoire de cet enseignement, ont élaboré un guide des sources, manuscrites et imprimées, et édité les textes législatifs sur l'enseignement technique.

DOMMANGET (Maurice), *Les Grands Socialistes et l'éducation*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1970, 471 p.

DUVEAU (Georges), *La Pensée ouvrière sur l'éducation pendant la Seconde République et le Second Empire*, Paris, Domat-Montchrétien, 1948, 351 p.

LELIEVRE (Claude), *Histoire des institutions scolaires (1789-1989)*, Paris, Nathan, 1990, 238 p.

LELIEVRE (Claude) et NIQUE (Christian), *Bâtisseurs d'écoles. Histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, Nathan, coll. « Repères pédagogique », 1994, 494 p.

LEON (Antoine), *Histoire de l'éducation technique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1968, 128 p.

PELPEL (Patrice) et TROGER (Vincent), *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, 320 p.

PIERRARD (Pierre), *Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Éditions ouvrières, 1987, 225 p.

PROST (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 524 p. Cet ouvrage ancien reste la référence pour tout ce qui touche à l'histoire de l'enseignement.

TROGER (Vincent), « L'histoire de l'enseignement technique : entre les entreprises et l'état, la recherche d'une identité », *Histoire, Économie et Société*, 8^e année, 4^e trimestre 1989, n°4, p. 593-611.

Études particulières

L'École primaire à Paris, 1970 - 1914, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1985, 104 p. Catalogue d'exposition sur l'architecture des bâtiments scolaires.

BARREAU (Jean-Michel), « Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale sous Vichy, ou l'éducation impossible », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 43, n°3, juillet-septembre 1996, p. 464-478.

BARREAU (Jean-Michel), « Vichy, idéologue de l'école », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 38, octobre-décembre 1991, p. 590-616.

BRIAND (Jean-Pierre) et CHAPOULIE (Jean-Michel), *Les Collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongé sous la Troisième République*, Paris, INRP - CNRS, 1992, 544 p.

BRUCY (Guy), « Histoire des diplômés de l'enseignement technique (1880-1965) », Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Antoine Prost, Paris-I, 1993, 2 volumes, 443 p.

CHAPOULIE (Jean-Michel), « L'Enseignement primaire supérieur, de la loi Guizot aux écoles de la III^e République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVI, octobre-décembre 1989, p. 413-437.

JACQUET-FRANCILLON (François), *Naissances de l'école du peuple, 1815-1870*, Paris, éditions de l'Atelier, coll. « Patrimoine », 1995, 319 p.

MONNIER (Gérard), *L'Art et ses institutions en France, de la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1995, 462 p. Cet ouvrage apporte des éléments très intéressants sur les cours de dessin qui furent souvent la base de la formation professionnelle au XIX^e siècle.

TROGER (Vincent), « Histoire des Centres d'apprentissage, 1939-1959. Les enjeux économiques, politiques et culturelles de la constitution de l'enseignement technique court », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de François Caron, Paris-IV-Sorbonne, 1990, 383 p.

TROGER (Vincent), « Naissance et développement des centres de formation professionnelle, 1940-1944 », maîtrise d'histoire, sous la direction de François Caron, Paris-IV, 1983, 286 p.

Monographie d'établissements

100 années de créations : Ecole Boulle, 1886-1986, Paris, Syros - Alternatives, 1988, 273 p.

1882-1982, centenaire de l'école d'Alembert, Montévrain, École d'Alembert, 1882, 28 p.

Centenaire du lycée Dorian, 1887-1987, Paris, 1987, 111 p.

LEGOUX (Yves), *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications, 1871-1971*, Lille, Service de reproduction des thèse - Lille-III, 1973, 743 p.

LAURENT (Stéphane); « Art et industrie. La question de l'enseignement des arts appliqués (1851-1940). Le cas de l'école Boulle », thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction de Gérard Monnier, Paris-I, 1996. Cette thèse a été publiée et élargie : *L'école Boulle*, Paris, Gérard Klopp éditeur, 1997, 300 p.

Histoire de Paris

Le 13^e arrondissement, une ville dans Paris, sous la direction de Béatrice de Andia, Paris, Délégation artistique de la Ville de Paris, 1993, 253 p.

Centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1882-1982, Paris, Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, 1982, 230 p.

Nouvelle histoire de Paris

GAILLARD (Jeanne), « Le Conseil municipal et le municipalisme parisien (1871-1890) », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, XVI^e série, 81^e année, n°13, 1982, p. 7-16.

GAILLARD (Jeanne), *Paris, la ville. 1852-1870*, Lille, Service de reproduction des thèses - Lille-III, 1976, 676 p.

MARCHAND (Bernard), *Paris, histoire d'une ville XIX^e - XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, coll. « Point histoire », 1993, 443 p.

MARIE (Anne-Laure), « La politique culturelle du conseil municipal de Paris au début de la Troisième République, 1874-1884 », maîtrise d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-X-Nanterre, 1991, 147 p.

NIVET (Philippe), *Les Assemblées parisiennes de la déclaration de la guerre à la libération de Paris (1939-1944)*, Paris, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, coll. « Études et Documents », vol. 3, 1996, 293 p.

NIVET (Philippe), *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles », volume 34, 1994, 397 p.

SZYLOWICZ (Valérie), « Le Conseil municipal de Paris de 1900 à 1904 », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Ronald Hubscher et Jean El Gammal, Paris-X-Nanterre, 1992, 240 p.

Histoire de l'imprimerie à l'époque contemporaine

Généralités

Histoire de l'édition française, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, tome 2 : *Le Livre triomphant, 1660-1830*, tome 3 : *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Epoque*, tome 4 : *Le Livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie; 1990-1991, 909, 669 et 724 p.

Histoire générale de la presse française, sous la direction de Claude Bellanger et Jacques Godechot, tome 3 : *de 1871 à 1940*, tome 4 : *de 1940 à 1958*, , Paris, PUF, 1972-1975, 687 et 486 p.

BARBIER (Frédéric), *L'Empire du Livre. Le livre imprimé et la construction de l'Allemagne contemporaine (1815-1914)*, Paris, Éditions du Cerf, 1995, 612 p.

- BELNARD (Sylvie), « L'imprimerie Chaix (1845-1881). Étude économique, politique et sociale », maîtrise d'histoire sous la direction de Philippe Vigier et Jean-Yves Mollier, Paris-X-Nanterre, 1989, 147 p.
- BOUQUIN-CHUPEAU (Corinne), « Recherches sur l'imprimerie lithographique à Paris au XIX^e s. : l'imprimerie Lemercier (1803-1901) », thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction d'Henri-Jean Martin, 2 volumes, Paris-I, 1993, 572 p.
- BOUFFANGE (Serge), *Pro deo et patria. Casterman : librairie, imprimerie, édition (1776-1919)*, Genève, Droz, 1996, 350 p.
- BREZET (Bénédicte); « Librairie et édition à Toulouse au XIX^e s. La maison Privat (1849-1914) », thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, 1991, 202 p.
- FOUCHE (Pascal), *L'Édition française sous l'occupation, 1940-1944*, 2 volumes, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII, 453 et 447 p.
- PELOILLE (Évelyne), « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994.

Histoire sociale et syndicale

- Mémoire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1891-1991*, Paris, Association du Centenaire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1991, 457 p.
- BARBIER (Frédéric), « Les ouvriers du Livre et la révolution industrielle en France au XIX^e siècle », *Revue du Nord*, t. LXIII, n°248, janvier-mars 1981, p. 189-205.
- BLONDEAU (Yves), *Le Syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne (1881-1973)*, préfacé par Fernand Bernier et Jean Maintron, Paris, Bourse du Travail, 1973, 411 p.
- CHAUVET (Paul), *Les Ouvriers du livre en France, de 1789 à la Constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, 717 p.

- CHAUVET (Paul), *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, 346 p.
- CHAUVET (Paul), *La Résistance chez les fils de Gutenberg dans la Deuxième Guerre mondiale. Témoignages*, préfacé par Jacques Debû-Bridel, Paris, à compte d'auteur, 1979, 500 p.
- CHAUVET (Paul), *Un Centenaire historique dans le Livre*, 1981, Syndicat général du Livre, 186 p.
- DEVRIENDT (Elisabeth), « La Chambre syndicale typographique parisienne de 1919 à 1939 », maîtrise d'histoire, sous la direction de Droz et Jacques Girault, Paris-I, 1979, 349 p.
- MIQUEL (Annick), « Recherches sur les typographes parisiens, 1881-1914 », maîtrise d'histoire, sous la direction de Philippe Vigier, Paris-X-Nanterre, 1977, 130 p.
- REBERIOUX (Madeleine), *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, 241 p.
- SALES, Hubert, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, 210 p. C'est à notre connaissance le seul ouvrage qui donne des éléments précis sur le syndicalisme patronal dans le Livre.

Arts graphiques

- 50 ans de la Reliure originale à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris*, Paris, Société des amis de la Reliure originale, 1995, 83 p.
- Art & Publicité, 1890-1900*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1990, 562 p. Catalogue d'exposition.
- « *Arts et Métiers graphiques* », *Art & Métiers du Livre*, n°188, novembre-décembre 1994.
- Paris-Paris : créations en France, 1937-1957*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1981, 527 p.
- BARTHA, (Georges de) et DUCAN, (Alastair), *La Reliure en France, Art nouveau - Art déco, 1880-1940*, Paris, éditions de l'Amateur, 1989, 200 p.
- CHAPON (François), *Le peintre et le livre : l'âge d'or du livre illustré en France, 1870-1970*, Paris, Flammarion, 1987, 319 p.

DEVAUCHELLE (Roger), *La Reliure en France de ses origines à nos jours. tome 3 : Depuis 1850*, Paris, J. Rousseau-Girard, 1961, 289 p.

DEVAUCHELLE (Roger), *La Reliure, recherches historiques, techniques et biographiques sur la reliure française*, préfacé par André Labarre, Paris, Filigranes, 1995, 319 p.

DIEHL (Edith), *Bookbinding. Ist baskground and technique*, tome 1, New-York, Rinehart & Company inc., 1946, 251 p.

HOLLIS (Richard), *Le Graphisme au XX^e siècle*, Paris, Thames & Hudson, coll. «L'Univers de l'art», 1997, 224 p.

MALAVIEILLE (Sophie), *Reliures et cartonnages d'éditeurs en France au XIX^e siècle (1815-1865)*, Paris, Promodis, 1985, 253 p.

MARTIN (Marc), *Trois siècle de publicité*, Paris, éditions Odile Jacob, 1992, 430 p.

MELOT (Michel), *L'Illustration, histoire d'un art*, Genève, Skira, 1984, 271 p.

MEYER-NOIREL (Germaine); *L'Ex-libris, histoire, art, technique*, Paris, Picard, 1989, 261 p.

WEILL (Alain), *Affiche et art publicitaire*, Paris, Mayer, 1987, 368 p.

Dictionnaires biographiques, biographies, autobiographies

« M'a rien, et m'a tout appris, entretien avec Robert Doisneau et Edouard Boubat », propos recueillis par James Boutet et Raphaël Douin, *Contact Estienne*, juin 1986, p. 20-27.

Paul Bonet, Carnets 1924-1971. Répertoire complet, descriptif et bibliographique de toutes ses reliure, préfacé par Julien Gracq, Paris, Librairie Auguste Blaizot, 1981.

Pierre Faucheux, le magicien du livre, préfacé par François Catadec, propos, textes et témoignages recueillis par Marie-Christine Marquat, Paris, Cercle de la Librairie, 1995, 272 p.

Association des Compagnons de Lure, *Dossier Vox*, préparé par Fernand Baudin, Andenne, Ed. Rémy Magermans, 1975, 324 p.

Bibliothèque des Arts graphiques, *Maximilien Vox, un homme de lettre*, Paris, Agent culturel de Paris, 151 p.

- BENEZIT (Emmanuel), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers*, en 10 volumes, Paris, Gründ, réimp., 1976.
- BOUISSE (Henri), « L'héritage d'Henri Bouisse », *Chronique de la photogravure et de la clicherie*, 1981, p. 73-77.
- FIELDS (Amond), *Georges Auriol*, Leyton, Utah, Gibbs M. Smith inc., Pellegrine Smith Books, 1985, 173 p.
- FLETY (Julien), *Dictionnaire des relieurs français ayant exercé de 1800 à nos jours*, Paris, Technorama, 1988, LX-225 p.
- GARRIGOU, (Marcel), *Georges Cretté*, Toulouse, Arts et Formes, coll. « Les Maîtres de la reliure », 1984, 265 p.
- HAMILTON (Peter), *Robert Doisneau, la vie d'un photographe*, Paris, Hoebeke, 1995, 381 p.
- LECOMTE (Georges), *Ma traversée*, Paris, Robert Laffont, 1949, 606 p.
- MARTIN (Pierre Lucien), « Notes & souvenirs sur la création en reliure », *Bulletin de la librairie ancienne et moderne*, n°159, décembre 1973, p. 189-193.
- MORGAN (Claude), *Les Don Quichotte et les autres*, Paris, éditions Roblot, 1979, 231 p. Claude Morgan est le fils de Georges Lecomte.
- OSTERWALDER (M), *Dictionnaire des illustrateurs de 1800 à 1914*, Paris-Neuchâtel, Ides et Calendes, 1989.
- OSTERWALDER (M), *Dictionnaire des illustrateurs de 1890 à 1945*, Paris-Neuchâtel, Ides et Calendes, 1992.

PREMIERE PARTIE

**L'INDUSTRIE DU LIVRE
ET
LA « CRISE DE L'APPRENTISSAGE » AU XIX^e SIECLE**

La « crise de l'apprentissage » est au XIX^e siècle l'expression consacrée pour décrire la situation de la formation professionnelle des enfants et des adolescents. Cette expression fait supposer *a priori* que l'apprentissage, tel qu'on se le représentait, avait connu un âge d'or. Les contemporains expliquaient cette « crise » par les méfaits de la révolution industrielle qui avait bouleversé les modes de production et donc les méthodes « traditionnelles » d'acquisition d'un savoir professionnel. Ils accusaient également les familles, poussées par l'appât du gain, de placer inconsidérément leur progéniture sans se soucier de leur apprentissage.

Dans les industries du Livre, on tint un discours identique. Nous n'avons pas pour ambition d'étudier ce discours, mais plutôt d'essayer de déterminer l'évolution de l'apprentissage dans ces industries et son enjeu. À nos yeux, les années 1880 constituent une indéniable rupture car cette période obligea les patrons et ouvriers du Livre à revoir leur conception de l'apprentissage.

A - L'APPRENTISSAGE DANS LES METIERS DU LIVRE JUSQU'EN 1880

Pendant toute la période qui nous intéresse, la phrase « On ne fait *plus* de bons ouvriers » fut le leitmotiv de la profession. Mais, outre ses enjeux sociaux, et en particuliers salariaux, l'apprentissage en crise risquait de remettre en cause une culture professionnelle. Cette « crise » apparaît évidemment plus violente lorsque la conjoncture économique est défavorable. Les années 1880, liant crise économique et libéralisation du régime de la librairie et la presse, placèrent plus que jamais cette question au centre de la vie syndicale. Désirant agir, les professionnels, patrons et ouvriers, tâtonnent : il s'agissait de trouver de nouveaux modes de transmission d'un savoir technique sans altérer des pratiques sur lesquelles reposait

la culture du métier. Cette crise fut largement partagée par d'autres secteurs transformés par les techniques modernes de production. De fait, l'apprentissage devint progressivement une préoccupation nationale, que l'État finit par partager.

I - Les industries du Livre au XIX^e siècle

Bien que les industries du Livre connaissent les mêmes mécanismes économiques que les autres secteurs, la production d'imprimés est soumise à des facteurs socio-économiques qui lui sont propres, et ce pour deux raisons : l'imprimé est un produit de consommation particulier; il est traditionnellement sujet à la suspicion du pouvoir politique. L'intégration des industries du Livre dans une économie française en mouvement et ses singularités expliquent la complexité de cet univers professionnel, pourtant uni dans une même culture et des représentations sociales qu'il entretient.

1 - Un marché en croissance

L'imprimé connaît au XIX^e siècle une croissance à la fois quantitative et qualitative. Bien que ses industries se définissent jusqu'à aujourd'hui par la production de livres, qui incarnent la noblesse du métier, le livre ne représentait qu'une part de la production imprimée au XIX^e siècle.

L'imprimé fut le principal vecteur de la communication de ce siècle. Il était devenu indispensable à l'action de tous les acteurs de la vie politique et économique. En particulier, la croissance de l'administration centrale et locale s'accompagna d'une demande accrue en imprimés¹. Les entreprises devinrent dans la seconde moitié du XIX^e siècle des clients importants pour ce type de produits. L'avènement du monde des bureaux et plus généralement le développement du secteur tertiaire ont entraîné une augmentation des besoins en imprimés : registres, lettres à en-tête, formulaires... Par la suite, la publicité prit son essor, d'abord grâce à la presse, sous la forme d'annonces, de placards et d'affiches². Cette extension de l'usage de l'imprimé a concerné également les particuliers. Il fit désormais partie de la vie quotidienne et des représentations sociales. Le marché des « travaux de ville » (cartes de visite, faire-part, menus...), qui existait sous l'Ancien Régime, se développa lui aussi à cette époque.

¹ Bruno Delmas, « L'inflation de l'imprimé administratif », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. 3 : *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, 1990, p. 39-41.

² Marc Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Paris, éditions Odile Jacob, 1992, p. 62-83.

Il n'existe pas de chiffres qui permettraient de mesurer la croissance de cette part du marché de l'imprimerie : les seules données fiables dont on dispose concernent l'édition et la presse.

A la veille de la Révolution, après un siècle de croissance, l'édition française produisait annuellement environ 2000 titres. De 1789 à la monarchie de Juillet, la production crût lentement, atteignant environ 6000 titres. Cette croissance s'accéléra à partir du Second Empire pour atteindre 15000 titres en 1889 et près de 25000 à la veille de la Première Guerre mondiale. Ce dernier chiffre peut même être rectifié à la hausse : si on tient compte d'une partie des « travaux de ville » soumis au dépôt légal, il serait de 33000 à cette date. Les tirages ont suivi plus ou moins la même évolution. On est passé ainsi d'un tirage moyen de 2000 exemplaires sous la monarchie de Juillet à plus de 10000 en 1914¹.

La presse périodique connut une croissance plus forte encore, gagnant progressivement un lectorat dans les différentes strates de la société. L'abaissement du prix de vente, symbolisé par *La Presse* fondée en 1848 par Emile de Girardin, permit de dépasser des tirages d'environ 10000 exemplaires. Là encore, le Second Empire fut la grande période d'extension de la presse périodique, avec la naissance des grands journaux populaires comme le *Petit Journal*. La III^e République fut l'âge d'or des quotidiens. Le tirage moyen à la veille de la Grande Guerre atteignait près d'un million et demi d'exemplaires.

Ainsi, le nombre de lecteurs a sensiblement augmenté. Les ventes ont profité à la fois de l'augmentation du niveau de vie et de l'abaissement des prix de vente, et donc des coûts de production. Pour répondre à un tel changement d'échelle, il fallait que les industries du Livre remettent en cause les techniques de production qui avaient peu changé depuis le XV^e siècle.

2 - Les innovations technologiques

Comme pour l'industrie textile et métallurgique, les premières innovations apparurent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elles s'étalèrent pendant le siècle suivant, touchant progressivement chaque maillon de la chaîne de production graphique, modifiant la productivité, les savoir-faire et donc les qualifications et la gestion de la main-d'œuvre.

La première phase de la révolution industrielle toucha l'industrie papetière, qui passa en trois décennies de l'artisanat à l'industrie. L'industrialisation commença en France en 1801 avec l'introduction de la machine à papier en continu, qui fut suivie en 1806 par les

¹ Frédéric Barbier, « Une production multipliée », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. 3 : *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, 1990, p. 105-127.

techniques de blanchiment du papier au chlore et dans les années 1820 par celles de l'encollage. Le remplacement de la chiffes par la pâte à bois date de 1867. Le papier était devenu au début du siècle relativement aisé à obtenir en grande quantité.

Parallèlement commençait ce qu'on appela la « seconde révolution du Livre ». Elle concerna d'abord les techniques d'impression. Depuis les années 1770, les presses avaient bénéficié de plusieurs améliorations dont le remplacement du bois par le métal, avec la presse Stanhope en 1808. La plus importante fut la mise au point d'une presse mécanique par Friedrich Koenig en 1812, avec une technique d'impression par cylindre et un système d'encrage automatique. Cette presse donna naissance en 1816 à la rotative. Le passage de l'impression à plat à celle par cylindre nécessita une adaptation de la forme. La stéréotypie ou galvanoplastie, introduite en France dans les années 1860, résolut la difficulté. Les journaux sous le Second Empire pouvaient donc connaître des tirages inconnus jusqu'alors. On passa ainsi d'une capacité de 150 feuilles par heure avec la presse Stanhope à 500 avec la presse de F. Koenig puis à 10000 avec la rotative à la fin du siècle.

La capacité de tirage ayant été considérablement augmentée, la production se trouvait ralentie en amont : la composition des textes restait manuelle. Afin de suivre la productivité à l'impression, les effectifs des ateliers de composition devenaient de plus en plus importants. Les « typos » faisaient d'ailleurs partie des ouvriers du Livre les mieux payés. Ce goulot d'étranglement, technique et économique, poussa à des recherches qui aboutirent à la composition mécanique à la fin du siècle, avec la Linotype en 1884 et la Monotype en 1887.

La révolution industrielle toucha également la reliure et la brochure grâce à l'apparition d'une clientèle « populaire ». Le cartonnage d'éditeurs fut une reliure à moindre prix et donc à moindre coût. Cette production, symbolisée par la maison Jean Engel commença dans les années 1840. Les techniques de coupe (avec le massicot), le rognage puis les matériaux utilisés pour la reliure elle-même (la percaline et les décors imprimés par le balancier) modifièrent profondément cette branche¹.

Le XIX^e siècle fut aussi celui de l'image. Différents procédés existaient : la gravure sur bois, la lithographie (pour une clientèle « populaire ») et la gravure sur métal (pour la production de luxe). L'industrie lithographique se distinguait car elle constituait une des branches les plus prospères des industries du Livre, produisant illustrations et couvertures de

¹ Sophie Malavieille, *Reliures et cartonnages d'éditeurs en France au XIX^e siècle (1815-1865)*, Paris, Promodis, 1985, 253 p.

livre, estampes et affiches¹. Mais aucun de ces trois procédés n'avait deux qualités techniques recherchées par l'édition et la presse : la possibilité d'imprimer en in-texte et la résistance à de forts tirages. La naissance des procédés dits photomécaniques devait résoudre cette difficulté mais les recherches furent longues. De nouveaux procédés, la phototypie et l'héliogravure, apparurent mais ce fut à la fin du siècle que les procédés basés sur les techniques par trame devinrent opératoires. *L'Illustration* reproduisit des photographies à partir de 1890 et des photographies en couleurs en 1907. Les autres procédés perdirent de fait l'essentiel de leur part de marché. Cependant les graveurs sur bois connaissaient une crise ancienne; les taille-douciens, spécialisés dans le livre de luxe, furent moins atteints. Ce changement technique altéra profondément et définitivement l'industrie lithographique à partir des années 1870.

Ces changements et bouleversements techniques eurent un impact différent selon la taille de l'entreprise, l'importance de son capital, le type de marché et son implantation géographique. L'imprimerie au XIX^e siècle est encore largement dominée par les petites unités de production à caractère familial. Souvent implantées en province, leur clientèle est locale. L'obstacle principal dans l'acquisition de ces nouveaux équipements est d'abord le manque de capitaux et une clientèle suffisamment importante pour amortir ces investissements. La révolution industrielle est donc, comme dans d'autres secteurs, nuancée en raison de la diversité de la structure des industries du Livre. Cependant, toutes ces entreprises subissaient les rigueurs de la loi, qui fit de ces industries une branche à part dans l'économie française.

3 - Le cadre réglementaire

Si le marché de l'imprimé se développa tout au long du XIX^e siècle, si les innovations permirent de répondre à l'accroissement de la demande, les industries du Livre restaient sous contrôle du pouvoir.

Le retour rapide après la Révolution française à un contrôle de la production et de la diffusion des imprimés passa tout d'abord par la limitation du nombre d'imprimeurs et de libraires, qui devaient être pourvus d'un brevet obtenu après enquête administrative. Le système du brevet, institué en 1811, provoqua l'hostilité de la profession *sur un point* : le droit d'exercer le métier d'imprimeur n'était pas soumis à la connaissance réelle de ce métier. Sous l'Ancien Régime, le pouvoir royal avait également opté pour cette politique malthusienne mais il laissait aux maîtres imprimeurs le pouvoir de choisir qui pouvait accéder à la maîtrise.

¹ Corinne Bouquin-Chupeau, « Recherches sur l'imprimerie lithographique à Paris au XIX^e siècle : l'imprimerie Lemercier (1803-1901) », Thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction d'Henri-Jean Martin, Paris-I, 1993, 572 p.

Ce ne fut plus le cas au XIX^e siècle et ce fut ressenti comme une intrusion brutale de l'État dans la profession. Le nombre d'imprimeurs fut limité à 80 à Paris et 2 dans les autres départements, ce qui rassura la profession qui avait connu une multiplication des ateliers sous la Révolution : les nouveaux venus étaient alors accusés de « gâcher » le métier. On ne revint pas au système de la censure préalable. L'imprimeur devint responsable devant la loi de ce qui sortait de ses presses, avec des conséquences économiques particulièrement lourdes. Les industries du Livre s'adaptèrent bon gré mal gré à cette nouvelle situation.

Dans ce régime contraignant, les industries du Livre connaissaient de fait un marché qui échappait aux règles de libre concurrence *stricto sensu*, jusqu'en 1870. Mais cette protection ambiguë de la loi ne les empêcha pas de s'adapter aux nouveaux besoins du marché. Le régime de la librairie avait sciemment et depuis longtemps favorisé un petit nombre d'imprimeurs en particulier parisiens. Ce furent ceux-là qui investirent dans les nouvelles techniques de production, confirmant la détention de part de marché importante. En 1861, les imprimeries françaises employaient en moyenne 24 personnes; à Paris ce chiffre était de 75. Dans cette hiérarchie économique, en terme de concentration et d'équipement, la région du Nord-Pas-de-Calais était en deuxième position par rapport à la région parisienne, en raison de sa densité urbaine et industrielle et donc de son accès à des marchés importants.

La suppression du régime du brevet en 1870 puis la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse furent mal vécues par la profession, du moins si l'on s'en tient aux discours. Le métier d'imprimeur était accessible à tous, c'est-à-dire pour les patrons et ouvriers du livre, à *n'importe qui*.

Cette ouverture à une libre concurrence réelle n'a pourtant pas été brutale et immédiate. En 1861, la France comptait 1031 imprimeries et en 1879 1511. La conjoncture des années 1870 n'était en effet pas très favorable pour le marché de l'imprimerie. Ce n'est qu'à partir de la fin du siècle que l'augmentation du nombre d'ateliers fut spectaculaire, puisque l'on répertoriait plus de 4000 imprimeries en 1911. Un facteur technique a sans doute joué un rôle dans cette croissance, du moins dans la branche typographique. Les constructeurs de presses typographiques mirent au point des presses de petite taille, légères et peu coûteuses, qui rendirent plus aisée la création de petites entreprises.

L'imprimerie dans la révolution industrielle est symbolisée par les « usines à livres » que sont devenues les imprimeries Chaix, Mame, Firmin-Didot. Mais ces changements techniques et économiques n'entraînèrent pourtant pas de rupture totale avec le passé. L'esprit corporatif a résisté à ces changements et à leurs conséquences (processus de déqualification, apparition de nouveaux métiers, nouvelle organisation des structures de production).

L'imprimé, même en devenant un produit de consommation de masse, doit rester le résultat d'un savoir-faire, lui-même ciment de l'identité corporative¹. Mais, cette identité, entretenue avec force, n'empêcha pas l'apprentissage de se dégrader.

II - Un apprentissage en crise ?

Sur quelles réalités reposaient les lamentations sur la dégradation de l'apprentissage dans les industries du Livre ? On peut légitimement se poser la question car le thème des « gâcheurs » de métier est aussi ancien que l'imprimerie elle-même. Il faut saisir les différents aspects de l'apprentissage dans ces industries pour bien comprendre pourquoi dans les années 1880 cette question prit de l'ampleur. Certes, la mécanisation est considérée comme le facteur premier de la dégradation de la transmission des savoir-faire. Mais il y a également une question d'échelle : il y avait en France en 1865 plus de 18500 ouvriers du Livre; en 1896 l'imprimerie employait 56000 personnes (patrons et ouvriers)². Enfin, l'apprentissage et plus généralement le travail des enfants était devenu un thème politique et social, mobilisant hommes politiques, militants ouvriers, patrons, notables.

1 - L'héritage de l'Ancien Régime

Comme dans d'autres secteurs d'activité, patrons et ouvriers du Livre firent de cette période un âge d'or de l'imprimerie française. Elle fut le berceau de la culture professionnelle, avec son vocabulaire, ses pratiques, sa sociabilité. Elle leur paraissait être également celle où l'apprentissage n'était pas bâclé.

Dès le XVI^e siècle, l'apprentissage fut un motif de conflit entre les maîtres et les compagnons. Jusqu'à la déclaration royale du 10 septembre 1572, il n'existait pas de règles écrites sur l'organisation de l'apprentissage dans l'imprimerie, notamment sur les conditions de réception, la durée et les rapports entre le maître et l'apprenti. L'apprentissage concernait d'abord et surtout la famille de l'apprenti et le maître, liés par un contrat oral ou écrit relatif aux conditions d'exercice et aux modes de rétribution.

Le caractère privé de l'apprentissage fut d'une certaine manière remis en cause par la grève des compagnons parisiens en 1539, qui réclamaient la diminution du nombre

¹ Frédéric Barbier, « Les ouvriers du Livre et la révolution industrielle en France au XIX^e siècle », *Revue du Nord*, t. LXIII, n°248, janvier-mars 1981, p. 189-205.

² Daniel Renoult, « Les nouvelles possibilités techniques : le triomphe de la mécanique », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. 4 : *Le livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, 1991, p. 28-50.

d'apprentis dans les ateliers. Les apprentis étaient en effet devenus une main d'œuvre à bon marché pour les maîtres, en particulier lorsque la conjoncture économique était défavorable. L'édit du 30 août 1539 rejeta cette demande en soulignant que « les dicts maistres puissent faire et prendre autant d'apprentifs que bon leur sembleroit »¹. Obstinés et procéduriers, les compagnons obtinrent cependant satisfaction avec la déclaration du 10 septembre 1572 qui précisait que les maîtres ne pouvaient employer plus de deux apprentis par presse².

Le pouvoir royal était sans doute sensible à certains abus en la matière, mais la motivation essentielle de cette politique était de contrôler la profession. Limiter le nombre d'apprentis signifiait à terme contrôler le nombre de maîtres et donc d'ateliers. Cette politique fut confirmée dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ainsi l'édit de décembre 1649 exigea que les apprentis connussent le grec et le latin, à la satisfaction des compagnons. En 1644, dans la typographie parisienne, les apprentis représentaient 26 % des effectifs des ateliers; en 1701, ce chiffre tomba à 12 %³. Mais si le nombre de maîtres imprimeurs était limité, la demande d'imprimés augmentait. L'arrêt du conseil du 28 février 1723 interdit l'emploi de nouveaux apprentis (mesure qui prit fin en 1761) mais autorisa l'emploi d'alloués, c'est-à-dire d'ouvriers qui ne pouvaient accéder à la maîtrise contrairement aux compagnons. Le second volet de cette mesure révolta les compagnons qui y voyaient à juste titre un moyen pour les maîtres de recourir à une main d'œuvre à moindre coût.

Cependant, il semblerait que le recours à un acte notarié pour l'apprentissage se soit étendu, en particulier chez les typographes, les taille-douciens et les relieurs⁴, ce qui signifierait que parmi les maîtres on se souciait de définir par cet usage des règles en la matière.

L'organisation corporative, les communautés de métier et les règlements auxquels elles étaient soumises, disparurent sous la Révolution française avec le décret d'Allarde du 2 mars 1790 qui supprimait les privilèges économiques. Même si ces quelques règles sur l'apprentissage ont eu des effets limités, la disparition des structures corporatives entraîna une anarchie dans les pratiques. À nouveau, l'apprentissage ne concernait plus que le chef de famille et le maître à qui il confiait son enfant.

¹ Annie Parent, *Les Métiers du Livre à Paris au XVI^e siècle (1535-1560)*, Genève, Droz, 1974, p. 175; Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France des origines à la révolution de 1789*, Paris, PUF, 1959, p. 475-479.

² Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France des origines à la révolution de 1789*, Paris, PUF, 1959, p. 257.

³ Henri-Jean Martin, *Livre et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969, p. 700.

⁴ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France des origines à la révolution de 1789*, Paris, PUF, 1959, p. 329-330 et 356.

Même si les trois premiers siècles de l'imprimerie furent loin d'être un âge d'or pour les apprentis du Livre, il en reste néanmoins des constantes à l'époque contemporaine : les ouvriers du Livre restaient viscéralement attachés à l'existence d'un contrat écrit et à une limitation du nombre des apprentis.

2 - L'apprentissage au XIX^e siècle

Les ouvriers du Livre dénoncèrent tout au long de ce siècle le nombre pléthorique d'apprentis dans les ateliers. Ce sentiment d'envahissement était-il légitime ?

La chambre de commerce de Paris mena en 1847 et 1848 une enquête sur les employés des industries du Livre. Les imprimeries typographiques parisiennes employaient alors plus de 4500 ouvriers, les apprentis représentant 3 % des effectifs¹. La Chambre de commerce mena une nouvelle enquête en 1860. Les ouvriers du Livre étaient plus de 6100 et les apprentis représentaient toujours 3 % des effectifs totaux². L'Office du travail enquêta de 1899 à 1901 sur l'apprentissage dans les industries du Livre : *d'après les réponses reçues*, il y avait près de 6700 ouvriers du Livre à Paris et les apprentis représentaient près de 10 % des effectifs³. Apparemment le caractère « pléthorique » du nombre d'apprentis apparaît tardivement dans l'industrie typographique et serait dû surtout à la libéralisation des industries du Livre sous la III^e République.

Mais l'Office du travail, contrairement aux deux précédentes enquêtes, s'intéressait à l'ensemble du territoire national. D'après les réponses obtenues, il apparaît que les apprentis représentaient 20 % des effectifs dans les villes grandes et moyennes, à l'exception de Paris, et plus de 30 % dans les villes de moins de 500 habitants. Ceci signifie qu'il est fort probable que c'étaient les imprimeries de taille moyenne et modeste qui recouraient le plus à ce qui n'était qu'une main d'œuvre bon marché.

Les enquêtes de 1847-1848 et de 1860 s'intéressaient également aux autres branches des industries du Livre. L'imprimerie typographique, qui symbolisait le mieux le métier, fut sans doute la branche où il y avait le moins d'apprentis. En 1848, la branche qui en accueillait le plus était l'industrie lithographique, avec 31 % des effectifs des ateliers composés d'apprentis

¹ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, p. 654.

² Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, p. 662.

³ Ministère du Commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes. Direction du travail. Office du travail, *L'Apprentissage industriel. Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. LXXXIX.

écrivains et dessinateurs lithographes. En 1860, elle est dépassée par les graveurs en taille-douce avec 33 %. Il faudrait étudier en détail l'évolution économique de chacune de ces branches pour comprendre l'importance de ces chiffres. Ainsi, l'industrie lithographique a connu pendant ces années une situation économique relativement favorable, alors que celle des taille-douciens fut plus difficile. Il est également possible que la capacité d'organisation des ouvriers lithographes et taille-douciens ait joué un rôle.

De façon générale, on ne peut nier que les conditions d'apprentissage se soient dégradées. En l'absence de réglementation professionnelle interne ou nationale, la diversité la plus grande régnait dans l'apprentissage (durée de l'apprentissage, bagage scolaire initial, âge, entretien et salaire, existence d'un contrat). En 1848 à Paris, sur les 125 apprentis compositeurs recensés, 18 étaient munis d'un contrat écrit¹.

La part de responsabilité de la mécanisation des ateliers dans la « crise » de l'apprentissage doit être nuancée. Les « usines à livres » n'étaient peut-être pas les entreprises qui en employaient le plus. En revanche, elles ont donné naissance à des emplois ne donnant lieu qu'à une formation rapide. Il est possible qu'elles employaient des enfants pour ces tâches répétitives : peut-on les considérer comme des apprentis ?² Ce phénomène fut vécu comme une menace par les ouvriers du Livre, car il menaçait un savoir-faire et les solidarités professionnelles qui en découlaient.

Les ouvriers du Livre adoptèrent deux stratégies vis-à-vis de la dégradation de l'apprentissage. En 1848, dans un contexte de crise économique, les ouvriers avec la Société typographique parisienne tentèrent d'obtenir un règlement de l'apprentissage avec les maîtres imprimeurs, sans résultat. Cette démarche fut renouvelée en 1868 et 1878, là encore sans aboutir. La principale exigence était la limitation du nombre d'apprentis et l'existence d'un contrat écrit³. La seconde stratégie est parfaitement résumée par Paul Chauvet : « Il est certain qu'il ne devait guère être possible à un apprenti de se maintenir dans un atelier, si l'ensemble du personnel avait décidé de ne pas le tolérer. »⁴ Il y a une véritable ambiguïté du discours

¹ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, p. 580-582.

² Frédéric Barbier, « Les ouvriers du Livre et la révolution industrielle en France au XIX^e siècle », *Revue du Nord*, t. LXIII, n°248, janvier-mars 1981, p. 189-205. Serge Bouffange a dressé un tableau des employés de Castermann très éclairant sur le processus de déqualification : *Pro deo et patria. Castermann : librairie, imprimerie, édition (1776-1919)*, Genève, Droz, 1996, p. 129-132.

³ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, p. 582-583.

⁴ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, p. 583; Louis Radiguer, *Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1903, p. 421-430.

ouvrier qui dénonce la « misère de l'apprenti » et un apprentissage vide de sens où l'enfant sert surtout à faire les courses et balayer l'atelier mais qui place la limitation du nombre au dessus de toutes autres exigences. Au nom de la sauvegarde du métier, il faut que celui-ci soit ouvert à un petit nombre qui en sera digne. Il faut défendre les salaires des ouvriers qui seront altérés par l'arrivée massive d'ouvriers *forcement* incompetents et sans conscience corporative et syndicale. Les apprentis étaient des sarrasins¹ en puissance.

La « crise de l'apprentissage » n'était donc pas un mythe, mais sa vigueur variait probablement selon la taille de l'entreprise, sa branche et sa situation géographique. Elle est de nature différente si l'on considère un atelier familial où l'apprenti fait office d'homme à tout faire ou une « usine à livres » où il est attaché à une tâche précise et répétitive. Le sort divers de l'apprenti, qui reste peu enviable, rend de fait complexe la recherche d'une solution globale.

3 - Les écoles d'ateliers

L'évolution technique et économique de l'imprimerie poussa le patronat à recourir à deux types de main d'œuvre : des ouvriers spécialisés qui n'exigent qu'une formation rudimentaire et sont peu payés et des ouvriers qualifiés capables de suivre les évolutions techniques et d'encadrer les premiers. Les ouvriers spécialisés sont faciles à trouver et à remplacer², pas les ouvriers qualifiés. Le problème de la qualification de la main d'œuvre s'est trouvé renforcé par la mobilité traditionnelle des ouvriers du Livre, elle-même accrue par la différence de salaire entre Paris et la province. Cette différence attirait vers la capitale des ouvriers accusés d'être moins qualifiés mais qui réclamaient des salaires équivalents à ceux de leurs confrères parisiens. Ce phénomène qui touchait également les autres secteurs se généralisa sous le Second Empire³.

Dans ces conditions, le patronat ne pouvait qu'être préoccupé lui aussi par la crise de l'apprentissage. En témoigne une résolution de la Chambre patronale des imprimeurs de Paris en 1839 où ses membres décidèrent de ne plus employer que des ouvriers ayant accompli leurs quatre années d'apprentissage. Ils accusaient les maîtres imprimeurs de province de

¹ « Sarrasin » signifie « jaune » dans le jargon des ouvriers du Livre.

² Serge Bouffange, *Pro deo et patria. Castermann : librairie, imprimerie, édition (1776-1919)*, Genève, Droz, 1996, p. 130-132.

³ Jeanne Gaillard, *Paris, la ville. 1852-1870*, Lille, Service de reproduction des thèses - Lille-III, 1976, 401-411.

bâcler l'apprentissage de leurs ouvriers qui se précipitaient ensuite vers Paris¹. Outre un discours sur la difficulté de trouver de bons ouvriers, les patrons prirent parfois des initiatives en réponse à ce problème, se plaçant dans un courant paternaliste courant à l'époque.

Ce mouvement était issu d'un courant philanthropique de la fin du XVIII^e siècle animé par des notables. Le patronat de la révolution industrielle commença à agir en tant que tel dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en réponse aux premières lois sur le travail des enfants qui étaient en réalité peu contraignantes mais qui symbolisaient une préoccupation nouvelle sur le sort des enfants ouvriers. C'est ainsi qu'apparurent les premières écoles de fabriques ou de manufactures. Elles étaient censées dispenser une instruction élémentaire aux enfants travaillant dans l'entreprise, permettant de surcroît d'attacher des familles à l'entreprise. Les écoles d'entreprises textiles étaient les plus nombreuses, soutenues par un patronat alsacien et mulhousien particulièrement actif. À leur sujet, on dispose de trois enquêtes menées entre 1841 et 1878. En ce qui concerne les industries du Livre, les papetiers semblent avoir été les premiers à avoir mis en place de telles structures. Les imprimeurs apparaissent dans les années 1860². D'après ces enquêtes administratives, ont organisé des écoles les imprimeries suivantes : imprimerie Firmin-Didot (Mesnil-sur-Estrée, Eure); imprimerie Mame (Tours); imprimerie Dupré (Poitiers); imprimerie Oberthur et fils (Rennes); imprimerie Gras (Montpellier); imprimerie Chaix (Paris); imprimerie Paul-Dupont (Paris); imprimerie Godchaux et C^{ie} (Paris); imprimerie Claye (Paris); imprimerie Lahure³ (Paris).

L'école Chaix, ainsi qu'on l'appelle couramment dans la profession, est la mieux connue. Elle fut créée en 1863 par Alban Chaix; il compléta l'enseignement professionnel par des cours d'enseignement général en 1866. Les apprentis devaient suivre ces cours *pendant* la journée de travail, ce qui était peu courant. Ils étaient répartis en deux groupes : le premier groupe regroupait les apprentis compositeurs, graveurs et lithographes; le second regroupait les futurs conducteurs de machine, margeurs et receveurs. Le premier était plus élitiste que le second : la durée de l'apprentissage était plus longue (quatre années contre trois); la part de l'enseignement général était plus importante (deux heures par jour contre une); son recrutement social était légèrement supérieur au second⁴. Ce traitement inégal de ces deux

¹ Chambre des imprimeurs de Paris, *Rapport sur les travaux de l'année 1880*, Paris, s.d., p. 6.

² François Jacquet-Francillon, *Naissances de l'école du peuple, 1815-1870*, Paris, éditions de l'Atelier, 1995, p. 205-244 et p. 275-298.

³ Elle est une des seules à notre connaissance à être mixte.

⁴ Sylvie Belnard, « L'imprimerie Chaix (1815-1881). Étude économique, politique, sociale », maîtrise d'histoire sous la direction de Jean-Yves Mollier, Paris-X-Nanterre, 1989, p. 97-99.

groupes d'apprentis correspondait à la hiérarchie socioprofessionnelle interne aux métiers du Livre, en terme de niveau de qualification, de salaire et donc de prestige social. Cette école formait 20 apprentis en 1871-1872¹. En 1903, elle en accueillait 130². L'école Chaix fut une indéniable réussite, reconnue tant par les maîtres imprimeurs que par les ouvriers du Livre et ce pendant toute notre période.

Mais cette réussite ne transforma pas ces écoles en modèle. Pourtant elles permettaient une organisation relativement rationnelle de l'apprentissage tout en donnant à l'apprenti la possibilité de travailler au sein d'un atelier au contact avec les ouvriers et les protes. La faiblesse, de taille, de ces structures était d'être patronale. Pour les ouvriers, qui leur reconnaissaient parfois une réelle utilité professionnelle, ce caractère était particulièrement intolérable. De plus, ces écoles ne profitaient en théorie qu'aux seuls patrons qui les organisaient, puisqu'elles leur permettaient d'obtenir et de s'attacher une main d'œuvre qualifiée.

Or, après la guerre de 1870, c'était toute la nation qui souffrait de l'absence de cette main d'œuvre et donc c'était à l'État d'agir.

III - La genèse de l'enseignement technique

Les initiatives paternalistes des maîtres imprimeurs font partie intégrante de l'histoire de l'enseignement technique dans le sens où jusqu'en 1880, l'État était absent de l'organisation de la formation professionnelle des ouvriers qualifiés : la politique sociale des pouvoirs publics reposait sur les initiatives privées et locales. Plus grave fut sa volonté de ne pas intervenir dans l'organisation du travail des enfants. Le début de la III^e République s'ouvrit sur une crise morale : comment redonner au pays son prestige international s'il ne forme pas correctement ses citoyens ? Par ailleurs, la III^e République, répondant aux préoccupations de la population, mena une véritable politique sociale, ce qui remettait en cause à terme le rôle des notables en la matière.

¹ Octave Gréard, *L'instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine (1871-1872). Notes, mémoires et rapports*, Paris, Imprimerie de la préfecture de la Seine, 1872, p. 140. L'imprimerie Claye accueillait à la même date 8 élèves.

² Pierre Pierrard, *Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Éditions ouvrières, 1987, p. 78.

1 - Former les « officiers de l'armée industrielle »

Cette métaphore militaire désignait ce qu'on appellerait aujourd'hui les cadres et apparut dans les années 1840. Elle était le symbole de deux politiques : offrir aux classes moyennes un enseignement intermédiaire entre le primaire et le secondaire, sans risque de déclassement et sans créer de lien entre elles et les couches plus populaires; offrir aux industriels un personnel d'encadrement de qualité.

Des écoles à vocation professionnelle existaient depuis longtemps : l'École des ponts et chaussées (1747); l'École des mines (1783); l'École polytechnique (1794); l'École centrale des arts et manufactures (1829). Mais, par glissement et en raison du petit nombre de personnes formées par eux, ces établissements étaient devenus *de facto* au XIX^e siècle des centres de formation supérieure. Or les entreprises manquaient de plus en plus de cadres moyens. Les écoles d'arts et métiers (la première fut créée en 1788) devaient y pourvoir, mais leur nombre s'avéra insuffisant.

La loi Guizot du 28 juin 1833 est surtout connue pour avoir posé les bases de l'enseignement primaire : chaque commune devait entretenir une école de garçons et chaque département devait avoir une école normale d'instituteurs. Mais cette loi fondait également les écoles primaires supérieures (E.P.S.), établissements intermédiaires entre l'enseignement primaire et secondaire, dont devaient se charger les communes de plus de 6000 habitants. C'est dans ce cadre que furent créées les E.P.S. Turgot (1839) et Chaptal (1844).

Des cours spéciaux avaient été créés en 1829. Ces cours étaient axés sur les sciences appliquées à l'industrie, ce qui les distinguaient fortement des études classiques des collèges. Cette initiative fut reprise et transformée par le ministre Salvandy en 1847. En 1863, Victor Duruy réforma ces cours : baptisés « enseignement secondaire spécial », ils comportaient un enseignement à part entière et parallèle à l'enseignement secondaire classique¹. Le succès des E.P.S. et de l'enseignement secondaire spécial correspondait, comme c'était le vœu de leurs fondateurs, à une demande croissante des classes moyennes, désirant une ascension sociale pour leurs fils sans les engager dans des études classiques longues et sans contenu professionnel exploitable immédiatement².

Néanmoins, ces établissements ne réglait pas le fond du problème. Si les E.P.S. et les autres écoles à finalité professionnelle fournissaient ces « officiers », ces cadres que réclamait

¹ Jean-Michel Chapoulie, « L'enseignement primaire supérieur, de la loi Guizot aux écoles de la III^e République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVI, octobre-décembre 1989, p. 413-437.

² Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, coll. « Point histoire », 1991, p. 129.

l'industrie, le développement de l'industrialisation avait déplacé la demande du patronat, qui avait de plus de plus besoin d'une main d'œuvre qualifiée. Le cas de l'imprimerie que nous avons développé précédemment est parfaitement représentatif de ce phénomène. C'est dans ce contexte que la « crise de l'apprentissage » mobilisa quelques notables et industriels. Mais la situation générale des enfants ouvriers souffrait en particulier de l'absence de cadre législatif efficace. Le désir de non-intervention des pouvoirs publics dans le marché du travail commençait à avoir des conséquences importantes sur la formation des ouvriers, et donc sur l'économie française.

2 - 1841-1892 : Le travail des enfants

La création d'un troisième degré dans l'enseignement professionnel destiné aux ouvriers qualifiés fut particulièrement difficile et longue. Les débats mêlaient deux préoccupations : organiser un enseignement populaire sans fragiliser l'ordre social; déterminer qui devait se charger de cet enseignement et donc en quel lieu (l'école ou l'entreprise ?). La première question était déjà présente dans les débats qui aboutirent à la création des E.P.S. et de l'enseignement secondaire spécial : le thème du déclassé, des « diplômés aigris et sans avenir, recrues potentielles des mouvements révolutionnaires »¹, est omniprésent dans les débats sur la formation des ouvriers.

Il faut noter que les militants syndicalistes et socialistes avaient eux aussi une position ambiguë. Ils mettaient en avant la nécessaire formation politique des ouvriers. Elle devait à la fois passer par l'expérience réfléchie de la vie en usine ou en atelier et par une instruction élémentaire nourrie ou complétée par des lectures proposées par les bibliothèques ouvrières². Les ouvriers du Livre auraient partagé en partie ce point de vue. En tant qu'ouvriers de métier, la détention et la transmission du savoir professionnel étaient un des fondements de la solidarité professionnelle. De fait, devenir ouvrier ne peut se faire qu'à l'atelier où on acquiert une maîtrise technique et adhère aux codes, représentations et pratiques professionnelles³. Mais, pour les ouvriers du Livre, cela ne suffit pas : l'ouvrier doit aussi s'instruire tout au long de sa vie professionnelle d'où l'importance de la lecture de livres, de brochures et de la presse

¹ Jean-Michel Chapoulie, « L'enseignement primaire supérieur, de la loi Guizot aux écoles de la III^e République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVI, octobre-décembre 1989, p. 413-437.

² Noë Richter, *Introduction à l'histoire de la lecture publique*, Bernay, À l'enseigne de la queue du chat, 1995, p. 34-38 et p. 46-47; Maurice Dommanget, *Les Grands Socialistes et l'éducation*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1970, 470 p.

³ Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française, XIX^e - XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, coll. « Point histoire », 1986, p. 56-59.

professionnelle. Cependant, le seul lieu *légitime* pour former des ouvriers reste l'atelier. Or, la crise de l'apprentissage n'en finit pas de s'étendre, touchant tous les secteurs, quel que soit leur niveau de mécanisation.

La déficience de la formation en atelier ou en usine ne fut pas abordée de front par les pouvoirs publics. On choisit d'abord, et sans réelle conviction, de s'attaquer à une réglementation du travail des enfants. La loi du 22 mars 1841 tranchait momentanément le débat sur ce sujet : les uns (notamment dans les milieux catholiques) dénonçaient le rôle corrupteur physique et moral de l'usine sur l'enfant; les autres le rôle positif et moralisateur du travail précoce. La loi de 1841, d'inspiration philanthropique, interdisait l'embauche d'enfants de moins de 8 ans et exigeait que l'enfant fréquentât une école de 8 à 12 ans¹. Cette loi avait deux faiblesses. D'une part, il n'existait aucun réel pouvoir de contrôle et de sanction². D'autre part, il était physiquement impossible à l'enfant ou à l'apprenti de suivre des cours après au moins huit heures de travail. Il faut attendre la loi du 19 mai 1874 pour que l'on s'attache à réguler au mieux le temps de travail et le temps scolaire. Il était interdit d'employer un enfant de moins de douze ans sans certificat de l'instituteur garantissant qu'il avait suivi une instruction élémentaire; en l'absence de ce certificat, l'employeur devait faire en sorte que l'enfant fréquente une école jusqu'à l'âge de 15 ans. La durée journalière du travail, fixée par la loi, devait en théorie le permettre. Mais la loi de 1874 ne put s'appliquer de manière satisfaisante qu'à partir du vote des lois Ferry du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882. Une troisième loi sur le travail des enfants fut votée le 2 novembre 1892 : on ne pouvait embaucher un enfant de moins de 13 ans, ou 12 ans s'il n'avait pas son certificat d'études primaires³.

L'apprentissage fait pleinement partie des débats sur le travail des enfants, mais il ne se confond pas avec celui-ci. Dès 1841, le législateur liait le travail des enfants à l'existence d'une instruction élémentaire préalable. Jusqu'au vote des lois Ferry on peut considérer que ce fut un vœu pieux. Mais aucune de ses lois ne se préoccupait véritablement de la formation professionnelle sur le lieu de travail. Jusqu'en 1880, elle resta de l'ordre du privé : le sort de l'enfant dépendait du bon vouloir du patron et du chef de famille.

¹ François Jacquet-Francillon, *Naissances de l'école du peuple, 1815-1870*, Paris, éditions de l'Atelier, 1995, p. 164-167.

² Le cas de l'industrie lithographique à Paris est très représentatif de l'inefficacité de cette loi. Corinne Bouquin-Chupeau, « Recherches sur l'imprimerie lithographique à Paris au XIX^e siècle : l'imprimerie Lemercier (1803-1901) », Thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction d'Henri-Jean Martin, Paris-I, 1993, p. 68.

³ Pierre Pierrard, *Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Éditions ouvrières, 1987, p. 55-71.

3 - 1851-1880 : De la réglementation de l'apprentissage à l'enseignement technique

Il ne restait rien des règlements sur l'apprentissage élaborés sous l'Ancien Régime. La loi du 22 Germinal an XI (12 avril 1803) ne consacra que quelques articles à l'apprentissage : l'employeur devait se comporter en bon père de famille et le contrat n'était pas obligatoire.

L'apparition de la « crise de l'apprentissage » en tant que sujet politique apparut dans les années 1840 parallèlement aux débats sur le travail des enfants. La première loi consacrée uniquement à l'apprentissage date du 22 février 1851. Elle fut loin de répondre aux problèmes du temps. Pierre Pierrard la présente comme « archaïque, paternaliste, non adaptée aux besoins et aux contraintes de l'industrie moderne »¹. Le contrat peut être oral ou écrit; le patron doit se comporter en bon père de famille; aucun contrôle n'est prévu.

Cette loi fut un échec patent. Les acteurs politiques et sociaux dénoncent alors l'irresponsabilité du patronat, tant d'un point de vue moral qu'au nom de l'efficacité économique. Mais ils placent également les parents sur le banc des accusés, qui ne se soucient que du salaire de l'enfant et sont les principaux responsables des apprentissages bâclés et interrompus.

La loi de 1851 est néanmoins révélatrice des idées des contemporains pour qui il n'y a d'apprentissage que « sur le tas ». Même en ce qui concerne les E.P.S. et l'enseignement secondaire spécial, la finalité professionnelle n'était appréhendée que de manière générale : la formation professionnelle pratique de l'individu ne pouvait se faire qu'au sein de l'entreprise.

L'organisation empirique de l'apprentissage s'avérant inefficace, des structures apparurent, nées d'initiatives diverses. Les premières étaient d'inspiration « charitable » et en particulier religieuse. Certaines d'entre elles formaient aux métiers du Livre. L'école des sourds et muets fut fondée en 1760 par l'abbé de l'Épée. Prise en charge par la Convention en 1791, l'école forma des imprimeurs typographes à partir de 1792 et des ouvriers lithographes à partir de 1896². Il y eut également l'Institut Saint-Nicolas, fondé en 1827 par les frères des écoles chrétiennes, particulièrement actifs en matière de formation professionnelle, et l'école des orphelins-apprentis de Notre-Dame d'Auteuil, fondée en 1868. Ces institutions étaient peu appréciées par les patrons et ouvriers du Livre, car elles étaient accusées de faire travailler

¹ Pierre Pierrard, *Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Éditions ouvrières, 1987, p. 73.

² Nous remercions l'Institut national des jeunes sourds pour ces renseignements.

leurs apprentis pour une clientèle extérieure, donc de concurrencer l'industrie¹. La première école financée et organisée par les pouvoirs publics formant à ces métiers fut l'école d'Alembert à Montévrain. Elle était à l'origine une colonie pénitentiaire et agricole née en 1856. L'institution fut rachetée par le département de la Seine en 1882 et dépendit de l'Assistance publique de la Seine qui y envoyait les pupilles du département².

Les cours et écoles professionnelles sont apparus dans les années 1830, mais ils s'adressaient souvent indifféremment aux adultes et aux enfants³. Bon nombre de ces cours étaient des cours de dessin, savoir dessiner étant la base de nombreux métiers au XIX^e siècle⁴. Le principal reproche adressé à ces cours étaient d'être trop généraux et théoriques. Certains cours et écoles professionnelles avaient été créés et/ou financés tout ou partie par les communes. L'école qui marqua en particulier les contemporains fut l'école professionnelle du Havre fondée en 1867 par la ville. Elle fit forte impression sur Octave Gréard, inspecteur chargé de l'Instruction primaire à Paris de 1866 à 1870, puis directeur de l'enseignement primaire dans la Seine de 1870 à 1872 et de 1873 à 1879⁵.

L'échec de la loi de 1851 encouragea sans doute ces nombreuses initiatives particulières qui naissaient de l'effondrement de l'apprentissage traditionnel et démontraient par leur succès l'existence d'une demande sociale en matière d'enseignement professionnel initial ou complémentaire. Une commission de l'enseignement professionnel fut créée par l'État en 1863, chargée d'étudier la situation de cet enseignement en France. Ses conclusions, que l'on retrouve dans un projet de loi de 1867, ne sont pas novatrices. L'État reconnaît et légitime la diversité de l'organisation de cet enseignement. Il doit encourager toutes les initiatives privées et locales, notamment par une politique de subventions. Cette approche « conservatrice » s'explique par deux présupposés largement admis à l'époque : seuls les élus locaux et les professionnels savent ce qu'il convient de créer comme structures de formation; les deniers

¹ Ministère du Commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes. Direction du travail. Office du travail, *L'Apprentissage industriel. Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. XCI-XCIII.

² 1882-1982, *centenaire de l'école d'Alembert*, Montévrain, École d'Alembert, 1982, 28 p.

³ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 23.

⁴ Gérard Monnier, *L'Art et ses institutions en France, de la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1995, p. 79-87.

⁵ Claude Lelièvre et Christian Nique, *Bâtisseurs d'écoles. Histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, Nathan, coll. « Repères pédagogique », 1994, p. 317-319.

publics doivent être dépensés raisonnablement¹. Cependant, l'attribution de subventions obligeait l'État à contrôler l'usage qui en serait fait, donc à avoir un droit de regard sur ces cours et écoles.

La III^e République continua les réflexions engagées par le régime précédent et hérita de ces réticences à engager une action directe de l'État. Pourtant, la politique de la fin du XIX^e siècle fut une intervention accrue des pouvoirs publics. La politique des subventions fut confirmée, mais ce fut surtout par le vote de la loi du 11 décembre 1880 sur les écoles manuelles d'apprentissage que l'engagement direct de l'Etat devint sensible. Désormais, les écoles à vocation professionnelles étaient soumises à une loi. La loi de 1880 est considérée aujourd'hui comme l'acte de naissance de l'enseignement technique en France. Mais elle était imparfaite car elle ne tranchait pas entre deux approches de ce sujet : la première défendue par le ministère du Commerce et de l'industrie voulait qu'on laissât au privé la plus grande marge de manœuvre possible; la seconde défendue par le ministère de l'Instruction publique consistait à rappeler qu'on ne devait pas se contenter de former des ouvriers mais aussi des citoyens d'où l'importance de l'enseignement général dans la formation.

Cette longue gestation de l'enseignement technique en tant que champ reconnu de l'enseignement s'explique d'abord par la volonté de l'État de ne pas intervenir sur le marché du travail, qui appartient à la seule sphère industrielle. L'apprentissage en crise pâtit de cette attitude. Cependant, cette absence de l'Etat en tant qu'acteur n'a pas empêché, et a peut-être encouragé, le foisonnement des initiatives privées et locales. Cette diversité structurelle handicapa pendant longtemps une mise en forme d'une politique *nationale* de l'enseignement professionnel.

Cet engagement contraint de l'Etat fut diversement accueilli. Notables, religieux, élus locaux, groupements professionnels furent autant de groupes de pression pour obtenir et les subventions et la liberté d'action.

L'étude de l'attitude des professionnels du Livre vis-à-vis de la « crise de l'apprentissage » permet de montrer concrètement la source des particularismes professionnels des institutions de formation qui se créèrent par la suite. Elle permet également de comprendre les réticences des pouvoirs publics à intervenir dans un domaine où ils étaient presque sûrs d'être mal accueillis. Pour les industries du Livre, comme pour d'autres branches et secteurs, la formation professionnelle était une question interne au métier.

¹ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 30.

Les années 1880 furent une période de changements pour les industries du Livre. La loi du 29 juillet 1881 entérinait la libéralisation du marché de l'imprimé qui existait *de facto* depuis 1870, et ce dans un contexte économique un peu difficile. La loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 reconnaissant la liberté d'association professionnelle fit (ré)apparaître au grand jour les luttes sociales et une culture de solidarité professionnelle relativement vigoureuse. La loi du 11 décembre 1880 légitimait une action de l'État dans l'organisation de la formation professionnelle. Or, l'apprentissage était pratiquement depuis le début de l'imprimerie une pomme de discorde au sein de la profession. Si l'on tient compte de la méfiance viscérale des ouvriers et patrons du Livre vis-à-vis de l'État et de ses agents, le règlement de la crise de l'apprentissage gagnait en complexité.

B - L'APPRENTISSAGE DANS LES METIERS DU LIVRE APRES 1880

Ces années 1880-1890 sont d'abord l'aboutissement de presque un siècle de changements techniques et économiques. Les innovations furent vécues différemment suivant les branches. L'industrie typographique se porte relativement bien jusqu'à l'arrivée des procédés de composition mécanique; l'industrie lithographique entame un déclin durable avec le développement des procédés photomécaniques; la gravure sur bois et sur métal voyant leur marché se rétrécir se limitent à l'édition bibliophilique; la reliure-brochure se scinde de plus en plus entre une production industrielle de masse et un artisanat de luxe et demi-luxe. Ces années furent donc une période de crise structurelle, économique et sociale.

L'apprentissage, sujet essentiel de luttes et de débats corporatifs, devenait dans ce contexte une question à régler rapidement. Patronat et ouvriers se trouvant organisés en syndicats et groupements professionnels, elle devenait officiellement matière à négociations.

I - Les maîtres imprimeurs

L'ambivalence des positions patronales sur les causes de la crise de l'apprentissage et donc sur les remèdes à y apporter tenait à l'attachement à une culture corporative forte et aussi à un libéralisme économique sans entrave. Entre la morale et les intérêts économiques immédiats, l'organisation de l'apprentissage était loin d'être simple, d'autant que le patronat des industries du Livre était loin d'être homogène.

1 - L'organisation syndicale du patronat

La loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdisait toute association professionnelle de salariés ou d'employeurs. La disparition de la communauté des libraires imprimeurs de Paris ne fut pas compensée par le régime de la librairie institué en 1811. Certes, l'accès au métier était limité mais le patronat pouvait difficilement défendre ses intérêts corporatifs auprès des autorités. Ainsi, il n'avait pu obtenir du législateur que l'obtention du brevet soit conditionnée à une capacité technique, en dépit de ses pressions.

En 1839, l'agitation ouvrière poussa les maîtres imprimeurs parisiens à fonder leur propre organisation professionnelle, en dépit de la loi. Le risque n'était évidemment pas bien grand, mais l'enjeu était de taille. Ne comptant pas, à juste titre, sur le pouvoir pour résoudre cette crise, les maîtres imprimeurs préféraient négocier plutôt que de voir leurs affaires souffrir de cette crise. En 1843, la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs de Paris signa ainsi le premier tarif de l'histoire de l'imprimerie. Sa représentativité était limitée : elle accueillait 50 membres sur les 80 imprimeurs brevetés de Paris. Organisme illégal en droit, elle fut cependant reconnue officieusement par le gouvernement et habilitée à délivrer des certificats de capacité pour le brevet. Les imprimeurs lithographes fondèrent leur propre chambre syndicale en 1844¹. En 1847, fut fondé le Cercle de la Librairie, groupement amical des libraires et imprimeurs de livres².

Ces associations et groupements amicaux se transformèrent en véritables syndicats professionnels à la suite de la loi Waldeck-Rousseau en 1884. La Chambre des imprimeurs typographes de Paris s'ouvrit alors à tous les maîtres imprimeurs³. D'autres syndicats patronaux apparurent comme le Syndicat patronal de la reliure-brochure en 1889. Mais la solidarité patronale était pourtant loin de devenir effective : « L'union patronale est difficile à mettre en œuvre, en ce qu'il y a autant de méthodes de production que de processus techniques, et autant d'industries que des catégories de produits, chacun ayant des intérêts différents. »⁴ Le principal fossé que devait combler le patronat était celui qui séparait Paris et la province. Ce fut à l'initiative des provinciaux que fut organisé le premiers congrès national

¹ Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, p. 33.

² « Le Cercle de la Librairie », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, tome 3 : *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard -Cercle de la Librairie, 1990, p. 49-50.

³ Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 405-421.

⁴ Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 419.

des imprimeurs de France en 1894 à Lyon. L'objectif premier était d'adopter une stratégie nationale face aux revendications ouvrières¹. En 1895, naquit l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France, mais son importance et sa représentativité furent limitées par la faiblesse numérique de ses membres et par l'individualisme des maîtres imprimeurs dans l'approche des conflits sociaux².

La faiblesse de la solidarité professionnelle due à ses divisions internes (Paris / province; ateliers / « usines à livres ») rendit le règlement de la question de l'apprentissage particulièrement difficile à traiter. Si tous les maîtres imprimeurs s'accordent dans leur discours sur quelques déclarations de principe, les effets pratiques furent limités.

2 - Le discours patronal sur l'apprentissage

La presse patronale aborda largement ce sujet, mais il faut préciser que cette presse était largement dominée par le point de vue parisien d'une part et par les grands patrons d'imprimerie typographique et lithographique d'autre part.

Les rédacteurs combattirent d'abord les tentatives de réglementation de l'État sur le travail des enfants. Or, paradoxalement, la loi de 1874 qui interdisait l'embauche d'enfants de moins de 12 ans, leur était intolérable, alors qu'ils admettaient qu'on ne pouvait embaucher des enfants non munis de leur certificat d'études primaires. Ainsi, ils applaudirent le vote des lois Ferry de 1881-1882 sur l'instruction élémentaire.

La préparation de la loi de 1880 sur les écoles manuelles professionnelles puis son vote furent suivis avec un grand intérêt³. Cela s'explique par le caractère libéral de la loi. En effet, les maîtres imprimeurs considèrent que cette loi leur offre un cadre réglementaire mais surtout des possibilités de d'obtenir des subventions. Elle fut approuvée car elle était *incitative*.

Pour quelques maîtres imprimeurs, en général propriétaires d'entreprise importante, il n'est plus question de défendre l'apprentissage traditionnel, dont on estime qu'il n'est plus capable de former des ouvriers qualifiés. Cette entorse à la culture corporative s'explique par l'influence de modèles de formation étrangers. Les patrons des industries du Livre, comme

¹ Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 421-422.

² Cette faiblesse fut manifeste lors des grèves de 1906; Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 424; Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, p. 33-34.

³ G. B., « L'enseignement professionnel et le dessin », *Bulletin de l'imprimerie*, n°49, septembre 1880, p. 1146-1147; « La loi sur les écoles d'apprentissage », *Bulletin de l'imprimerie*, n°53, janvier 1881, p. 1241-1242.

d'autres industriels sans doute, ont été frappés par l'essor économique et technique de certaines nations européennes. Les expositions universelles depuis 1851 furent autant d'occasions pour mesurer cette évolution. Comme pour le reste de la nation et de ses élites, la guerre de 1870 a confirmé la supériorité de la Prusse. Les débuts de la III^e République s'illustrèrent par des références de plus en plus nombreuses à la supériorité de la formation des ouvriers à l'étranger et donc à l'organisation de l'apprentissage. Les maîtres imprimeurs s'intéressèrent d'abord et surtout à l'organisation allemande de la formation professionnelle. : « Tandis que les Allemands se préparent à Berlin et à Vienne de bons ouvriers dans des écoles spéciales soutenues et patronnées, l'éducation de nos apprentis est livrée comme par le passé au hasard. »¹; « [...] l'Autriche et l'Allemagne ont fondé des écoles professionnelles qui ne donnent peut-être pas encore tous les résultats désirables, mais qui ont apportés d'heureuses modifications dans la situation générale. »² Ce qui fascinait les maîtres imprimeurs dans ces « écoles » c'était leur caractère corporatif pur, pourrait-on dire : ces écoles étaient en fait des cours du soir ou cours en alternance avec le travail en atelier organisés uniquement par les groupements professionnels. Ces références aux expériences étrangères furent constantes jusqu'en 1914 et s'étendirent à d'autres pays : la Belgique avec l'école typographique de Bruxelles; l'Angleterre avec la Saint Bride Foundation à Londres; l'Italie avec les écoles de Turin et de Milan. Dans la presse professionnelle, s'installe un discours qui fait de l'« école » le symbole de la modernité. Or, toutes ces « écoles » émanaient d'organisations syndicales patronales qui étaient suffisamment fortes pour créer et surtout financer leur propre structure de formation. Ce regard insistant voir envieux sur ces pays voisins explique en grande partie le bon accueil fait à la loi de 1880, dont les effets ne pourraient être que positifs pour l'industrie française à condition « de voir [...] les imprimeurs savoir s'unir pour profiter des avantages que leur présente cette excellente loi. »³.

Cet intérêt ne porta cependant pas ombrage aux expériences françaises, notamment à l'existence des écoles d'ateliers. En premier lieu, la presse patronale relatait largement les distributions des prix organisées par l'école Chaix. Sur la supériorité de sa maison en la matière, Alban Chaix déclara lors de cette cérémonie en 1883 que son école « est, dans l'industrie, ce qu'est l'école de Saint-Cyr, au point de vue militaire. »⁴ L'école Chaix est

¹ « Fin d'année », *Bulletin de l'imprimerie*, n°64, décembre 1881, p. 1499.

² « L'école professionnelle typographique », *Bulletin de l'imprimerie*, juillet 1882, p. 97-98.

³ « La loi sur les écoles d'apprentissage », *Bulletin de l'imprimerie*, n°53, janvier 1881, p. 1241-1242.

⁴ « Nouvelles », *Bulletin de l'imprimerie*, octobre 1883, p. 291.

devenue aux yeux de la presse « une école modèle d'apprentis »¹. Les années 1880-1890 vit la multiplication de ces écoles. Ainsi, la maison Berger-Levrault créa sa propre école d'apprentis à Nancy². Mais aux yeux de certains maîtres imprimeurs, ces écoles d'ateliers ne pouvaient régler à elles seules la crise de l'apprentissage : « [...] sous couvert de philanthropie, elles permettent à ceux qui les organisent d'exploiter légalement, mais grossièrement, des enfants qui n'apprennent qu'à exécuter des travaux ordinaires réalisés dans l'entreprise, et, de ce fait, ne connaissent rien des principes et des règles de la technique industrielle. »³ Néanmoins la réussite de l'école Chaix fait que ces écoles ne sont pas totalement condamnées, comme le montre de discours de Gabriel Jousset, président de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs de Paris : elles permettent parfois de former des ouvriers complets qui peuvent « comprendre la tâche du patron, s'y associer, y apporter leur concours, et recueillir ainsi les fruits proportionnels à l'effort. » Il poursuit : « Nous espérons que cette nécessité d'un enseignement professionnel normal sera comprise par tous les patrons et que de leur entente naîtra prochainement la création d'écoles pareilles à celles qu'il nous est donné d'admirer aujourd'hui. »⁴

L'affabilité du discours de G. Jousset est cependant un peu trompeuse, puisqu'il fut le principal défenseur d'un projet d'école patronale syndicale, plus ou moins calqué sur le modèle allemand : l'école Gutenberg.

3 - L'association Gutenberg

En 1881, Charles Noblet, président de la Chambre des maître imprimeurs de Paris, dans un rapport sur l'activité de la Chambre en 1880, estimait que le modèle de l'école Chaix était en fait imparfait : « [...] ces écoles, fondées du reste en vue du recrutement de leurs seuls ateliers, sont impuissantes à guérir le mal. C'est à des institutions d'un caractère plus général qu'il faut demander le remède. »⁵

¹ « Une école modèle d'apprentis », *Gutenberg-journal*, n°27, 2 juillet 1884, p. 1-2.

² E. L., « L'enseignement technique en province », *L'Imprimerie, journal de la typographie et de la lithographie*, n°495, 31 janvier 1895, p. 21-22.

³ Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 316.

⁴ « Nouvelles », *Bulletin de l'imprimerie*, novembre 1883, p. 325.

⁵ Chambre des imprimeurs de Paris, *Rapport sur les travaux de l'année 1880*, Paris, s.d., p. 6.

G. Jousset, successeur de Charles Noblet en 1881, présenta à la Chambre un projet d'« école typographique » d'un type nouveau en 1881¹. La Chambre patronale n'ayant pas les moyens financiers de fonder cette école, G. Jousset proposa de créer une association rassemblant des donateurs qui, en échange de leur contribution financière, obtiendraient le droit exclusif d'embaucher les élèves formés par cette école². Si la nécessité de créer une telle école est partagée par beaucoup, l'organisation proposée est fortement critiquée. En 1883, G. Jousset lança avec l'assentiment de la Chambre syndicale une souscription³ et en 1884 obtint du ministère du Commerce et de l'industrie la promesse d'une subvention de 3000 francs⁴. Finalement l'association est fondée le 23 octobre 1885 sous le nom d'« association des écoles Gutenberg », car on espérait créer un réseau d'écoles en France calquées sur le modèle parisien. L'école Gutenberg installée au 41, rue Denfert-Rochereau à Paris ouvrit ses portes en 1886. Elle devait accueillir *tous* les apprentis envoyés par les maîtres imprimeurs.

Dans les autres branches de l'industrie du Livre, si les difficultés sont similaires, les solutions diffèrent de celle adoptée par les maîtres imprimeurs.

II - Relieurs et lithographes

L'hétérogénéité de l'industrie du Livre se retrouve également dans les autres approches pour organiser au mieux l'apprentissage. Nous avons choisi de mettre en avant les initiatives prises par les patrons relieurs et brocheurs et les maîtres imprimeurs lithographes, car ils furent les seuls à propos desquels nous avons trouvé des éléments sur cette question. Ils adoptèrent des solutions différentes l'une de l'autre et également distinctes de celle des maîtres imprimeurs typographes.

1 - Les relieurs

L'industrie de la reliure-brochure s'est profondément transformée depuis le milieu du XIX^e siècle. : l'avènement de la reliure industrielle a transformé les qualifications bien que

¹ Chambre des imprimeurs de Paris, *Rapport sur les travaux de l'année 1881*, Paris, s.d., p. 11.

² « Nouvelles. Chambre des imprimeurs. Assemblée générale du 22 février 1882 », *Bulletin de l'imprimerie*, mai 1882, p. 38-39.

³ « Actes et documents des associations », *Bulletin de l'imprimerie*, n°97, 19 juillet 1884, p. 209.

⁴ « Les travaux de la Chambre des imprimeurs en 1884 », *Gutenberg-journal*, n°30, 23 juillet 1884, p. 1-2.

certaines phases de la production n'aient pu être mécanisées¹. Cette industrie se caractérise également par l'importance des femmes dans la main d'œuvre. En outre, les apprentis constituaient 10 % des employés dans la reliure-brochure en 1860; chez les doreurs ils étaient 30 %².

A partir des années 1880, la profession estimait que la qualité de la formation professionnelle des ouvriers était en baisse. Du côté du patronat, l'argumentation n'était guère originale : l'apprentissage était menacé par la division du travail et le machinisme, mais la reliure artisanale (encore importante économiquement) avait toujours besoin d'une main d'œuvre qualifiée. Le besoin d'un apprentissage de qualité et accompli avec sérieux fut inscrit dans les statuts définitifs du syndicat patronal de la reliure-brochure en 1891³. Mais l'originalité de cette branche est d'avoir su organiser l'apprentissage avant même la constitution définitive du syndicat. À la demande de certains patrons, l'Association philotechnique organisa des cours pour apprentis à partir de 1887⁴. L'Association philotechnique était née en 1848 d'une scission avec l'Association polytechnique, créée en 1830. Elle dispensait essentiellement des cours du soir à finalité professionnelle pour les adultes⁵. C'est Jean Engel, considéré comme le « père de la reliure industrielle »⁶, alors à la retraite, qui se chargea de ces cours. À sa mort en 1892, Jules Lemale prit sa succession. En fait, ces cours étaient devenus les cours du syndicat patronal, et se tenaient au 17, rue Coëtlogon, siège du syndicat.

Les relieurs ont donc fait un choix relativement précoce. Le caractère exceptionnel de ces cours vient du fait que le syndicat patronal les a maintenus pendant toute la période que nous avons étudiée. De même, il semble n'y avoir eu aucun débat interne sur les modes d'apprentissage : dès ces années, les relieurs ont clairement opté pour un apprentissage en alternance alliant cours et travail en atelier, et s'y sont tenus.

¹ Sophie Malavieille, *Reliures et cartonnages d'éditeurs en France au XIX^e siècle (1815-1865)*, Paris, Promodis, 1985, 253 p.

² Paul Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964, p. 662.

³ Article 1, paragraphe 7 des statuts : « Rapport lu par M. L. Gruel, président, au nom du Conseil syndical, à l'assemblée générale du 25 janvier 1892 », *La Reliure*, n°6, février 1892, p. 7-10.

⁴ Jules Lemale, « Apprentissage », *Revue de la reliure française*, n°2, 5 juin 1890, p. 2.

⁵ *Enquête sur l'enseignement professionnel ou recueil des dépositions faites en 1863 et 1864 devant la commission de l'enseignement professionnel, sous la présidence de son excellence M. Béhic ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics*, t. 2, Paris, Imprimerie impériale, 1864, p. 611.

⁶ Sophie Malavieille, *Reliures et cartonnages d'éditeurs en France au XIX^e siècle (1815-1865)*, Paris, Promodis, 1985, p. 50-51.

2 - Les lithographes

L'attitude des maîtres imprimeurs lithographes contraste avec celle des relieurs-brocheurs. Elle fut peu active et peu novatrice alors que l'industrie lithographique commençait à décliner. Ils s'intéressèrent tardivement à la formation professionnelle. Or, l'industrie lithographique était une des branches où il y avait le plus d'apprentis.

Le projet de constitution de l'association Gutenberg n'a ainsi pas provoqué d'enthousiasme particulier de leur part, comme le montre le compte rendu de la séance du 13 juin 1883 de la Chambre patronale des lithographes de Paris : « M. Champenois¹ rend compte d'une entrevue qu'il a eue avec M. Lahure, secrétaire de la Chambre des imprimeurs typographes, au sujet de la création d'une école professionnelle d'apprentis. M. Champenois dit que jusqu'à ce moment rien n'a été conclu; il continuera à suivre ce que feront les imprimeurs typographes. »² Deux ans plus tard, les négociations entre les deux chambres n'avaient toujours pas abouti³.

La seule structure de formation existante pour les métiers de la lithographie était l'école professionnelle de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforme, appelée couramment école de la rue de Lancry⁴. Fondée en 1868, elle se contentait pour la lithographie d'organiser des concours annuels d'apprentis en écriture et en dessin lithographique depuis 1876, concours fort prisés dans l'industrie⁵.

Tandis que la chambre patronale choisissait l'attentisme, un ouvrier chromolithographe, Gustave Sanier, tentait de créer une école pour apprentis dessinateurs lithographes depuis 1881. Dans une brochure qu'il fit publier en 1888, G. Sanier expliquait que son ambition première était de redonner à la lithographie le lustre que lui avait fait perdre la concurrence étrangère et en particulier allemande. Il multiplia les démarches auprès d'hommes politiques et finit par obtenir le soutien d'un député, Antonin Proust. Grâce à celui-ci, le conseil municipal de Paris lui accorda une subvention de 6500 francs et lui prêta un local, place

¹ F. Champenois était le président de la Chambre patronale depuis 1886.

² « Chambre des lithographes », *Gutenberg-journal*, n°26, 26 juin 1883, p. 1.

³ « Chambre des lithographes », *Gutenberg-journal*, n°12, 25 mars 1885, p. 1-2.

⁴ *L'Enseignement technique en France. Étude publiée à l'occasion de l'exposition de 1900*, Paris, Imprimerie nationale, 1900, t. 4, p. 375-389.

⁵ « Nouvelles », *Bulletin de l'imprimerie*, mars 1884, p. 69. Les papetiers ont organisé relativement tôt la formation dans leur industrie. L'école rue de Lancry, dite parfois École professionnelle du Papier, fut reconnue d'utilité publique en 1894. Au début du XX^e siècle, elle accueillait environ 200 élèves. En 1907, fut fondée l'École française du Papier à Grenoble, qui n'admettait que des bacheliers.

Gerson. L'école des dessinateurs lithographes ouvrit ses portes en 1886¹ et accueillit une quinzaine d'élèves. L'idée de former des dessinateurs plutôt que des écrivains ou imprimeurs lithographes était révélatrice de la crise de la profession, qui essayait de retrouver en prestige ce qu'elle avait perdu en chiffre d'affaire, comme l'explique Corinne Bouquin-Chupeau : « [...] le principal reproche fait à la lithographie à cette époque est d'être une activité industrielle plus qu'artistique. »² G. Sanier avait bien sûr recherché un appui auprès de la chambre patronale, mais en 1884 cet appui fut uniquement moral : « Le Conseil, tout en s'intéressant vivement à la communication du projet, n'a pu s'engager à prêter un concours effectif à l'établissement d'une école qui ne pourrait s'étendre à toute les branches de la lithographie. Cette proposition n'a donc pu être agréée par le conseil de notre chambre. »³

Après l'échec des négociations avec l'association Gutenberg, la Chambre tenta de créer une école professionnelle mais dans un état d'esprit qui rendait la réalisation bien improbable. Une initiative de Ferdinand Champenois nous paraît très révélatrice du peu de sérieux avec lequel le projet fut mené : en 1884, il demanda à l'Assistance publique s'il était possible de recruter des élèves parmi les enfants assistés « et cela en raison de la difficulté que nous avons à attirer des enfants voulant apprendre le métier, sans qu'on soit obligé de les payer pendant leur apprentissage. » L'Assistance publique refusa⁴. En 1888, on en revint au modèle plus raisonnable mais plus coûteux de l'école Gutenberg mais sans véritable enthousiasme⁵.

Pour la lithographie, le seul projet qui fut réalisé fut celui d'un particulier, G. Sanier. La crise qui frappait cette industrie explique en partie les hésitations de la chambre patronale à s'engager dans des projets coûteux. Mais, ce qui est intéressant, c'est l'absence totale de réflexion sur l'organisation de l'apprentissage. Il s'agit d'un discours à courte vue, où selon les années on a besoin de tel ou tel type d'ouvrier qualifié. De fait, aucune réflexion sur

¹ Gustave Sanier, *École professionnelle d'apprentissage de dessinateurs-lithographes appliquée aux arts et à l'industrie*, 4, rue Restaut (place Gerson, Sorbonne). Rapport adressé à M. Pierre Legrand, ministre du Commerce et de l'industrie, en réponse au questionnaire pour l'admission des écoles professionnelles à l'exposition de 1889, 10 juin 1888, Paris, E. de Soye et fils imprimeurs, 1888, p. 2-6.

² Corinne Bouquin-Chupeau, « Recherches sur l'imprimerie lithographique à Paris au XIX^e siècle : l'imprimerie Lemercier (1803-1901) », Thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction d'Henri-Jean Martin, Paris-I, 1993, p. 70.

³ « Deux questions importantes concernant la lithographie », *L'Imprimerie*, n°237, 30 avril 1884, p. 131-132.

⁴ « Deux questions importantes concernant la lithographie », *L'Imprimerie*, n°237, 30 avril 1884, p. 131-132.

⁵ Chambre des imprimeurs lithographes, *Rapport sur les travaux de l'année 1888. Procès verbal de la séance générale du 20 février 1889*, Paris, s.d., p. 16-17.

l'apprentissage en alternance ou dans le cadre de cours ne fut menée, contrairement aux relieurs-brocheurs et aux maîtres imprimeurs typographes.

Cependant, l'idée d'un apprentissage effectué dans un cadre scolaire n'allait pas de soi. Pour l'immense majorité des professionnels du Livre, patrons comme ouvriers, l'apprentissage en atelier restait la norme. La crise de l'apprentissage n'était due qu'à des patrons qui déshonoraient le métier par leur comportement irresponsable et à des parents indignes.

III - La Fédération française des travailleurs du Livre

L'attitude des ouvriers syndiqués vis-à-vis de l'apprentissage eut d'importantes conséquences dans son organisation. On peut légitimement parler de conservatisme à propos des positions ouvrières, qui s'explique d'ailleurs aisément. La Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.), fondée en 1881, reprit à son compte des revendications anciennes. Mais elle fut aussi un lieu de débat.

1 . La création de la Fédération française des travailleurs du Livre

L'histoire du syndicalisme ouvrier dans le Livre est marquée par la conviction que les métiers du Livre ne sont pas des métiers « comme les autres ». Le savoir-faire technique, fait de dextérité manuelle, du sens du « bon goût » et d'une bonne connaissance de la langue, singularise l'homme de métier, qu'il soit ouvrier ou patron.

La solidarité professionnelle n'allait cependant pas de soi. Les particularismes au sein de la communauté ouvrière du Livre étaient relativement nombreux. La division du travail s'est développée au XIX^e siècle au rythme des innovations technologiques, faisant disparaître des métiers et en apparaître de nouveaux, comme les pressiers remplacés par les conducteurs typographes. La concentration des industries du Livre à Paris aggrava également ces divisions, creusant d'avantage l'écart de salaire entre Paris et la province. Enfin, l'essor des journaux et revues sous le Second Empire créa deux mondes ouvriers relativement différents, ceux du Labeur et ceux de la Presse. Les conditions de travail, les niveaux de salaires, l'importance de la mécanisation, la taille des ateliers ont entraîné et/ou confirmé les différences entre branches (typographie, lithographie, gravure, reliure-brochure et bientôt industrie photomécanique), et même au sein de ces mêmes branches.

Les typographes furent le fer de lance du mouvement syndical et de son organisation. Les compositeurs typographes étaient un des groupes professionnels les plus importants par

leur nombre, leur qualification et leur salaire. Guy de Maupassant décrit les « typos » en notant « la blouse de toile tachée d'encre laissant voir un col de chemise bien blanc et un pantalon de drap pareil à celui des gens du monde »¹.

Ce fut sous la monarchie de Juillet qu'émergèrent les premières sociétés ouvrières, bien que sous l'Ancien Régime les compagnons démontraient déjà de grandes capacités d'organisation. Les années 1830 furent marquées par la crise économique, la naissance du « mouvement ouvrier » et l'introduction de la modernité technique avec le développement des presses mécaniques. Les ouvriers du Livre s'organisèrent d'abord au sein de sociétés d'entraide matérielle, de sociétés de secours mutuel, mais la loi leur interdisait de se regrouper par profession. Cependant, certaines de ces sociétés eurent un recrutement spécifiquement corporatif. Cette période de crise économique amena les ouvriers du Livre et en premier lieu les typographes à réclamer la fixation d'un tarif. La répression gouvernementale fit disparaître les premières organisations syndicales mais cette revendication se maintint. Afin d'éviter une aggravation du conflit, les maîtres imprimeurs engagèrent des négociations avec la Société ouvrière constituée dans la clandestinité, ce qui se solda par la ratification du premier tarif de la typographie en 1843. Ce succès illustre la préférence de la profession pour des négociations paritaires. Après les désillusions de 1848, le mouvement syndical reprit dans les années 1860 en se basant à la fois sur la vieille expérience mutualiste et sur la Société typographique. En 1868 fut créée la Chambre syndicale typographique parisienne.

La défense d'une organisation syndicale forte s'explique chez les « typos » par leur souci de défendre le tarif, menacé par des patrons qui emploient des individus accusés de « sarrasinage » : les femmes, les « mauvais ouvriers », les apprentis. La défense du métier passe donc par l'extension du tarif à tout le territoire et donc à l'extension de l'organisation syndicale. Dans les années 1860-1870, les chambres syndicales se créèrent, bien qu'elles fussent illégales jusqu'en 1884. En 1881, les chambres syndicales typographiques se regroupèrent en une Fédération nationale, qui se transforma en 1885 en une fédération syndicale étendue à tous les ouvriers du Livre : la Fédération française des travailleurs du Livre. Mais le regroupement des différents métiers au sein de la F.F.T.L. fut long. Elle resta longtemps dominée par les typographes, et notamment par sa 21^e section, la Chambre syndicale typographique parisienne. Par ailleurs, les divisions internes, politiques et syndicales, liées ou non à des particularismes professionnels ou géographiques, continuaient d'être le quotidien de la Fédération.

¹ Guy de Maupassant, *Bel Ami*, Paris, Le Livre de Poche, 1983, p. 23.

La F.F.T.L., tout en adhérant au syndicalisme ouvrier dans son ensemble, est d'abord un syndicat corporatif défendant des ouvriers de métier. De fait, la qualification faisant l'ouvrier du Livre et donc le militant syndical, la question de l'apprentissage fut centrale dans la politique de la Fédération¹.

2 - L'apprentissage au cœur de l'action syndicale

Avec la question de l'emploi des femmes dans l'imprimerie, l'apprentissage fut une des grandes batailles de la Fédération. Comme pour une partie du patronat, la décennie 1880 a amené à des réflexions sur les nouveaux modes de formation (cours ou école). Cependant, la priorité syndicale était autre. L'article 1 des statuts de la Fédération typographique en 1881 donnait pour objectif « le relèvement du niveau de l'art typographique par une limitation du nombre des apprentis, c'est-à-dire un apprenti au maximum pour dix ouvriers, par le relèvement de la limite d'âge à 12 ans et par la surveillance de l'éducation professionnelle. »²

L'âge d'admission de l'apprenti et son niveau scolaire (le certificat d'études primaires) furent les conditions sur lesquelles patrons (à l'exception peut-être des lithographes) et ouvriers s'accordèrent le plus facilement, du moins dans les discours. Mais il n'y avait point d'accord sur le reste, d'autant qu'une partie des patrons avaient fini par considérer que la crise de l'apprentissage pouvait être réglée par l'adoption d'un système de formation par cours.

Du côté de la Fédération, il n'y avait pas véritablement de ligne officielle mais des débats sur les priorités : Fallait-il d'abord limiter le nombre des apprentis ou améliorer leur formation ? Dans le second cas, qui se devait s'en charger ? les ouvriers mais avec quels moyens ? On comprendra que l'annonce de la création prochaine de la future école Gutenberg agita les esprits. Si des militants comme Jacques Alary ou E. J. Jacob essayèrent de défendre une position moyenne, Auguste Keufer, membre du comité central de la Fédération, formula une position largement partagée par les ouvriers : « [...] les écoles professionnelles de Paris [...] ne sont destinées qu'à jeter, au bout de quelques années, un nombre considérable d'ouvriers sur la place de Paris et à assurer aux patrons un personnel moins exigeant, d'autant que les ouvriers seront plus nombreux. Il ne faut pas croire que les apprentis des écoles professionnelles actuelles sont bien meilleurs que les autres. Quelques uns réussissent, et on

¹ Madeleine Rebérioux, « Les ouvriers du Livre », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. 3 : *Le temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, 1990, p. 92-104; Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du Livre et leur fédération. Un centenaire, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, 239 p.

² Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, p. 82.

les cite; mais la masse de ces élèves n'a pas une si grande valeur professionnelle et encore moins de sentiment social. »¹ Cependant cette hostilité clairement argumentée n'empêcha pas le débat de se poursuivre lors du deuxième congrès de la Fédération en août 1883. Si tous les délégués partageaient les idées de A. Keufer, une partie d'entre eux réclamait toutefois que parallèlement à la limitation du nombre d'apprentis, les syndicats ouvriers s'attachent à mieux organiser la formation de ces enfants, et même de rendre possible pour les ouvriers adultes de développer leur qualification. Ainsi, le congrès appela à la création de « cours professionnels de perfectionnement pour tous les syndiqués ».² Cependant aucune mise à l'index ne fut prise à l'encontre des futurs ouvriers sortis de l'école Gutenberg. La Fédération suivit avec intérêt la mise en place de cette école et envoya un délégué la représenter officiellement à la distribution des prix en 1888³.

Les ouvriers lithographes eurent une position particulière. Ils étaient parmi les plus grands défenseurs d'une limitation radicale du nombre d'apprentis. Or, G. Sanier trouva chez eux un soutien solide. L'école des dessinateurs lithographes présentait selon eux des garanties syndicales : « La corporation lithographique [...] n'aura qu'à se féliciter des élèves qui sortiront de cette école, non seulement comme des artistes, mais encore comme collègues soucieux de la défense de leurs droits, de la pratique de leur devoir de travailleur et prêts à seconder les efforts de ceux qui luttent déjà pour leur émancipation. »⁴

Si la Fédération avait déterminé clairement ses objectifs sur la limitation du nombre d'apprentis, le principe des cours professionnels posait problème. Le congrès national de 1895 est très révélateur à cet égard. La création d'un cours professionnel à Toulouse en 1895 par des ouvriers sans l'assentiment de la section syndicale fut dénoncée par un délégué qui y voyait un encouragement à la multiplication des apprentis. Par ailleurs une partie des ouvriers de Paris, Lyon et Toulouse poussaient à ce que ces cours fussent institués rapidement. Une polémique eut lieu et on aboutit enfin à la définition d'un cadre général : des cours professionnels ne pouvaient être institués « qu'avec l'approbation et sous l'égide des sections » et seraient « exclusivement destinés à parachever l'éducation technique des

¹ A. Keufer, « Il n'y a plus de bons ouvriers », *La Typographie française*, n°28, 1^{er} décembre 1882, p. 5-7.

² « Deuxième congrès typographique. III. Les écoles professionnelles d'apprentis », *La Typographie française*, n°46, 1^{er} septembre 1883, p. 6.

³ « Communication du Comité central. Séance extraordinaire du 14 janvier », *La Typographie française*, n°152, 1^{er} février 1888, p. 2.

⁴ « Fédération lithographique », *La Typographie française*, n°133, 16 avril 1887, p. 3-4.

apprentis et des fédérés. »¹ La question des cours étant désormais réglée dans leurs principes, la F.F.T.L. pouvait désormais se consacrer aux négociations paritaires sur la limitation du nombre d'apprentis qui commencèrent en 1895².

Comme pour les syndicats patronaux, l'apprentissage était un sujet central mais également difficile à traiter. L'hétérogénéité de l'industrie du Livre se retrouvant dans les organisations syndicales, les approches sur le sujet ne pouvaient être que diverses. Le discours syndical ouvrier sur l'apprentissage fut d'abord celui des typographes, qui n'étaient pas encore menacés par la mécanisation de la production. Tout autre fut l'approche des ouvriers lithographes qui voyaient dans l'école fondée par G. Sanier une possibilité de redonner à l'apprentissage de la lithographie un véritable sens alors que la profession était frappée par la crise et la concurrence des procédés photomécaniques. La limitation du nombre des apprentis fut une revendication très largement partagée par les ouvriers syndiqués. Cependant, une partie d'entre eux amenèrent un débat plus constructif à terme : quel que fût leur nombre, il fallait bien que l'apprentissage se fasse, et l'atelier n'était plus suffisant pour cela. La création de cours professionnels était aussi sans doute un symbole. Les ouvriers du Livre voulaient préserver l'essentiel : contrôler leur formation initiale et à venir dans une industrie où les techniques de production avaient sensiblement évolué en un siècle.

La crise de l'apprentissage dans le Livre serait réglée par des accords paritaires entre syndicats patronaux et ouvriers. L'atelier resterait le lieu où se fait le véritable ouvrier, mais l'institution de cours ne serait pas à exclure, pour peu que les organisations syndicales en aient les moyens ou que l'Etat les aide en ce sens. Telle était la conviction de chacune des parties dans les années 1880. Le patronat avait besoin d'ouvriers qualifiés, les ouvriers défendaient ardemment la reconnaissance de leur qualification. Un accord n'était donc pas irréalisable.

Pourtant, cette logique corporative fut remise en cause en 1887, presque accidentellement. En annonçant la création d'une *école* formant au métier du Livre, le conseil municipal de Paris provoqua une réaction violente dans la profession : comment une école pourrait-elle remplacer l'atelier ? Les pouvoirs publics ne devaient-ils pas seulement se borner à soutenir les initiatives des organisations professionnelles ? En 1887, les pouvoirs publics osa se substituer à la corporation dans la formation de ses ouvriers.

¹ Fédération française des travailleurs du Livre, *Septième congrès national tenu à Marseille du 9 au 15 septembre 1895*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1895, p. 27-40 et p. 57.

² Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, p. 256.

DEUXIEME PARTIE

1883-1891 NAISSANCE DE L'ÉCOLE DU LIVRE

Si l'on s'en tient à une histoire administrative et institutionnelle de l'enseignement technique, la création de l'école Estienne en 1887 n'avait rien de surprenante. Elle était révélatrice de l'intervention graduelle des pouvoirs publics, locaux ou nationaux, dans l'organisation de la formation professionnelle. L'État et les municipalités cherchaient ainsi à compenser l'absence de structures de formation et à répondre à une véritable demande sociale.

En ce qui concerne la Ville de Paris, la politique municipale s'insérait dans cette perspective qui se mêlait à d'autres préoccupations : affirmer l'autonomie du conseil municipal contre le pouvoir central et mettre en valeur ce municipalisme dans une politique à la fois de prestige et marquée par un certain paternalisme.

Or, les groupements professionnels étaient peu préparés à l'idée qu'on puisse former des ouvriers qualifiés uniquement dans un cadre scolaire. Comme l'école Diderot ou l'école Boulle, l'école Estienne ne pouvait que provoquer des réserves. Or, les réactions dans les industries du Livre furent d'une grande violence. Le conseil municipal de Paris, par naïveté ou aveuglement, a heurté de plein fouet un monde professionnel avare de son autonomie corporative, cachant mal son mépris pour la classe politique et violemment hostile à toute intervention de l'État dans ce qu'il considèrait comme étant de son seul ressort. D'une certaine manière, l'école Estienne fut d'abord une bonne idée apparue au mauvais moment, présentée avec maladresse.

A - UNE CREATION MUNICIPALE

L'idée de créer une école professionnelle municipale consacrée aux arts et industries du Livre est d'abord de nature politique. Nous n'avons pas réussi à trouver l'origine du projet. Toutefois, elle est l'aboutissement logique d'un discours professionnel largement relayé par

les hommes politiques, au moment où l'instruction devenait un champ d'interventions des pouvoirs publics.

I - 1883-1887 : le conseil municipal de Paris

Bien que la Ville de Paris soit soumise à un régime particulier qui réduisait le pouvoir de ses élus par rapport aux autres conseils et conseillers municipaux de France, la capitale était devenue un exemple important de la politique publique d'enseignement professionnel au début de la III^e République. Or Paris était, depuis longtemps, la capitale de l'imprimerie. De fait, la « crise de l'apprentissage » dans le Livre ne pouvait laisser le Conseil municipal indifférent.

1 - Le statut parisien

Paris était soumise depuis la Révolution française à un régime distinct des autres communes, traduisant la méfiance de tous les régimes vis-à-vis d'une ville prompte à la sédition. Dès 1793, le pouvoir municipal était limité à des tâches purement administratives. La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) fit de Paris à la fois une ville et un département, la Seine, placés sous la tutelle du préfet de la Seine et du préfet de Police. À leurs côtés, un conseil général du département avait été institué avec vingt-quatre membres nommés par le 1^{er} consul. Les douze arrondissements avaient chacun un maire et deux adjoints dont les compétences étaient strictement administratives.

Le Conseil municipal ne réapparut qu'avec la loi du 28 avril 1834. Il était composé de trente-six conseillers municipaux élus dans les arrondissements au suffrage censitaire. Le principe électif des conseillers municipaux était appliqué à Paris trois ans après la loi du 21 mars 1831 sur les conseils municipaux. Mais le pouvoir du Conseil municipal était limité : ses président et vice-président étaient nommés; le Conseil devait être convoqué par le préfet de la Seine pour se réunir et délibérait selon un ordre du jour établi par ce dernier. La loi du 18 juillet 1837 sur les conseils municipaux ne concernait pas Paris, toujours placée par le pouvoir central sous un régime particulier.

La révolution de 1848 confirma à nouveau les craintes des défenseurs de l'ordre public. Dès 1849, on en revint au principe des conseillers nommés et non élus. Le décret du 8 septembre 1849 fut maintenu par Napoléon III alors que la ville s'étendait en annexant des communes autour de Paris. Le Conseil municipal se contenta d'enregistrer les décisions du préfet Haussmann.

La Commune fit échouer les projets des républicains sur une nouvelle organisation municipale similaire aux autres communes. Le gouvernement fit voter une nouvelle loi sur les communes de France, le 14 avril 1871, qui comportait deux titres : le régime municipal; le régime municipal de Paris. La Ville de Paris n'avait pas de maire et les maires d'arrondissement et leurs adjoints étaient nommés. Le Conseil municipal était composé de conseillers élus au suffrage universel. Mais la tutelle du préfet de la Seine et du préfet de Police demeuraient. Il était surtout interdit aux conseillers d'aborder des sujets politiques¹.

En réalité, et quelle que fut la couleur politique des élus, les conseillers municipaux n'eurent de cesse de réclamer une révision du statut parisien et de cultiver un esprit frondeur à l'égard des gouvernements successifs. De fait, la politique fut bien au cœur des délibérations du Conseil municipal².

L'organisation de l'enseignement, général et professionnel, à Paris fut un champ politique particulière exploité par les édiles parisiens. Le caractère politique de cette action n'est pas franc, pourtant elle fut tout à fait exemplaire de l'affirmation d'un pouvoir municipal auquel l'État refusait de reconnaître le désir d'autonomie politique.

2 - La politique municipale d'enseignement

L'héritage du baron Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, fut assez ambivalent. Le préfet de la Seine avait eu une conception très conservatrice de l'instruction (à chaque milieu social, son école) laissant aux personnes privées (notables, groupements religieux, patronages) l'initiative en ce domaine. Les écoles de fabriques, les écoles religieuses, les cours du soir n'étaient cependant plus suffisants pour répondre aux besoins : leurs méthodes pédagogiques et leur conception moralisatrice correspondaient de moins en moins aux aspirations des milieux ouvriers. De surcroît, les transformations urbaines avaient rejeté à la périphérie de la ville les couches populaires, éloignant d'autant les apprentis et jeunes ouvriers des écoles et cours qui auraient pu leur être utiles. On constata ainsi une corrélation entre les arrondissements où il y avait le plus d'apprentis et ceux où le taux d'illétrisme était le plus élevé dans la capitale³.

¹ Nous nous sommes *très largement* inspirée d'un chapitre de la thèse de Philippe Nivet : « Les institutions municipales de Paris depuis la Révolution française jusqu'en 1940 », *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles », volume 34, 1994, p. 15-28.

² Jeanne Gaillard, « Le Conseil municipal et le municipalisme parisien (1871-1890) », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, XVI^e série, n°13, 1982, p. 7-16.

³ Jeanne Gaillard, *Paris, la ville. 1852-1870*, Service de reproduction des thèses - Lille-III, 1976, p. 263-303 et p. 415-429.

Parallèlement et paradoxalement, au sein de l'administration préfectorale, la direction de l'enseignement primaire de la Seine prépara la politique du Conseil municipal du début de la III^e République. Octave Gréard incarna cette continuité. Inspecteur de l'académie de Paris en 1865 puis inspecteur chargé de l'instruction primaire en 1866, il fut nommé directeur de l'enseignement primaire du département en 1870. Républicain, il s'était préoccupé de l'instruction populaire et avait la conviction que l'apprentissage en atelier était inefficace et moralement dégradant¹. À la demande du préfet Léon Say, il rédigea plusieurs mémoires sur l'instruction primaire à Paris, dont un sur les écoles d'apprentis remis en 1872². La visite qu'il fit à l'école professionnelle municipale du Havre, fondée en 1867, lui fit forte impression et lui inspira l'idée selon laquelle Paris devait prendre modèle sur Le Havre. Il fut ainsi à l'origine de la première école professionnelle municipale de Paris, l'école Diderot, qui fut créée en 1873, consacrée aux métiers du fer et du bois³.

Le Conseil municipal fit sienne cette politique. L'école Diderot fut suivie par l'École de physique et de chimie industrielle (1882), l'école Germain-Pilon (1883), l'école Bernard-Palissy (1883) et l'école Boule (1886). Pendant cette même période, le conseil municipal de Paris créa également cinq écoles professionnelles de filles, formant au dessin, à la couture et aux techniques commerciales. Cette politique était inspirée par des motivations diverses : l'importance économique de la Ville nécessitait une politique d'enseignement professionnel à sa mesure; les élus municipaux, à l'instar des agents de l'État, devaient tenir leur rôle dans la vie sociale jusqu'à se substituer aux acteurs sociaux traditionnels. Le Conseil municipal devenait ainsi un acteur important de l'économie et un « bienfaiteur » presque paternaliste pour les Parisiens.

Cependant, le statut particulier de Paris se retrouvait dans le cadre administratif de ces écoles, qui étaient placées sous une double tutelle : la direction de l'enseignement primaire de la Seine, dont le directeur était nommé par le ministre de l'Instruction publique⁴, et le Conseil municipal. Au Conseil municipal, les travaux, rapports et projets émanaient principalement de

¹ Claude Lelièvre et Christian Nique, *Bâtisseurs d'écoles. Histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, Nathan, coll. « Repères pédagogique », 1994, p. 317-319.

² Octave Gréard, *L'Instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine (1871-1872). Notes, mémoires et rapports*, Paris, Imprimeurs de la préfecture de la Seine, 1872, p. 113-212.

³ Yves Legoux, *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications, 1871-1971*, Lille, Service de reproduction des thèse - Lille III, 1973, 743 p.

⁴ Bruno Delmas, « L'administration centrale du département de la Seine et de la Ville de Paris dans le nouvel Hôtel de Ville », *Centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1882-1982*, Paris, Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, 1982, p. 103-114.

la 4^e commission chargée de l'instruction et des beaux-arts. La répartition des travaux du Conseil en commissions était pourtant illégale, et ce jusqu'en 1939, mais les édiles s'attribuèrent le droit d'en constituer dès 1871¹.

Le statut de ces écoles était particulier. La loi du 11 décembre 1880 reconnaissait et distinguait deux types d'écoles professionnelles : les écoles manuelles d'apprentissage placées sous la tutelle du ministère du Commerce et de l'industrie; les E.P.S. et les écoles nationales professionnelles placées sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique. Les écoles municipales parisiennes étaient assimilées en théorie à la seconde catégorie; en fait leur statut demeura fort imprécis jusqu'en 1900².

Cette singularité administrative nourrit les ambitions d'indépendance du Conseil municipal vis-à-vis de l'État. Sa politique d'enseignement répondait à la volonté de devenir un modèle pour les autres communes dans la lutte contre la crise de l'apprentissage. Malgré les réticences voire l'hostilité des groupements professionnels, les conseillers, portés par un optimisme sans faille, étaient convaincus de la légitimité de cette action.

3 - Abel Hovelacque et l'école du Livre

Dans ce mouvement de création d'écoles professionnelles municipales, celle d'une école du Livre paraît logique. Mais nous n'avons pas pu reconstituer la genèse de cette idée, qui est présentée en général dans les brochures de l'époque comme suit : « L'idée de la fondation d'une école où seraient enseignées la théorie et la pratique des industries du Livre paraît appartenir à M. Hovelacque qui, dès 1883, s'en serait ouvert à M. Magnuski. »³ Abel Hovelacque était conseiller municipal de Paris depuis 1878. Professeur d'anthropologie, il était franc-maçon, républicain et ami de Léon Gambetta⁴. Lorsque Marcel Magnuski rencontra A. Hovelacque, il était professeur de mathématiques à l'E.P.S. Chaptal à Paris⁵. A. Hovelacque lui aurait parlé de son idée de fonder une école du Livre au tout début des années

¹ Philippe Nivet, *Le Conseil municipal de Paris de 1844 à 1977*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles », volume 34, 1994, p. 15-28.

² Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 42; Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *L'Enseignement primaire et ses extensions, 19^e - 20^e siècles*. Annuaire statistique. Écoles maternelles, primaires, primaires supérieures et professionnelles, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 207.

³ « Notice historique sur l'école Estienne », manuscrit, 1891, 4 p., dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

⁴ Notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, sous la direction de Jean Maitron, t. 13, Paris, Éditions ouvrières, 19 , p. 62.

⁵ Dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

1880, en 1883 semble-t-il, et M. Magnuski se serait alors proposé pour mener une enquête auprès des patrons des industries du Livre sur leur besoin en matière de formation professionnelle. En mars 1884, un premier projet est mis au point. M. Magnuski demanda alors à un ouvrier typographe, Broin, travaillant à l'imprimerie coopérative l'Imprimerie nouvelle, de présenter ce projet devant la « Commission des 44 »¹. Cette « Commission des 44 » était la commission parlementaire, présidée par Eugène Spuller, ami de Léon Gambetta, chargée d'enquêter sur la crise industrielle à Paris. Comme M. Magnuski le lui avait demandé, Broin qui déposait devant la commission le 7 avril 1884, en profita pour présenter un projet d'école du Livre qu'il fit passer pour son idée, école qui « pourrait être fondée par l'État ou la Ville de Paris, ou l'État et la Ville. »²

Parallèlement ou peu avant, A. Hovelacque déposa ce même projet à la direction de l'enseignement primaire de la Seine de manière officieuse, c'est-à-dire en ne le présentant qu'en son nom propre et non comme un projet municipal. Or, la direction devait se prononcer sur l'aide financière que le Conseil municipal sollicitait pour l'École des dessinateurs lithographes de G. Sanier. A la fin de l'année 1884, la direction de l'enseignement primaire donna son aval pour l'aide accordée à G. Sanier mais rejeta le projet de A. Hovelacque pour la raison suivante : « La création d'une école professionnelle telle que l'avait comprise M. Hovelacque rendrait évidemment de grands services à l'une des branches les plus élevées de l'industrie parisienne; mais, en présence des frais considérables qu'entraîneraient sa création et son entretien [...], en présence surtout de projets antérieurs dont la réalisation s'impose d'une manière plus pressante, je vous prierai, messieurs, de retenir le projet de M. Sanier, relatif à une école spéciale de dessinateurs lithographes. »³.

Nous n'avons plus trouvé de traces de ce projet jusqu'au 3 juin 1887, où au cours d'une séance du Conseil municipal, A. Hovelacque, alors président du Conseil municipal, et seize autres conseillers déposèrent une pétition demandant à ce qu'un terrain communal, situé à l'angle du boulevard d'Italie⁴ et de la rue de Gentilly¹ dans le XIII^e arrondissement, fût utilisé

¹ « Rapport de M. Magnuski, professeur de mathématiques, au nom de la sous-commission du Livre, sur l'installation de l'outillage, des ateliers, l'éclairage et les modifications à apporter à l'aménagement de l'école du Livre », 26 janvier 1888, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 399.

² Eugène Spuller, *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1885, p. 389.

³ « Mémoire de M. le préfet de la Seine relatif à la création d'une école professionnelle de dessinateurs lithographes », 30 décembre 1884, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 1 : 1871-1886, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1299-1302.

⁴ Le boulevard d'Italie fut rebaptisé boulevard Auguste-Blanqui en 1905.

pour construire un « école professionnelle du Livre »². Cette pétition fut renvoyée pour étude à la 4^e commission, dont A. Hovelacque était membre. La 4^e commission rendit ses conclusions, rapportées par Hector Depasse le 22 juillet 1887.

H. Depasse, utilisa d'abord des arguments éloignés du traditionnel thème de la crise de l'apprentissage. La création de la future école Estienne semblait d'abord être un moyen d'utiliser au mieux des terrains communaux, qui avaient été destinés pendant un temps à la construction d'un groupe scolaire. Ensuite, la 4^e commission par la bouche de H. Depasse aborda la question de l'utilité intrinsèque du projet, en falsifiant sans vergogne certains faits. H. Depasse démontra avec force que les industries du Livre désiraient la fondation de cette école, apportant pour preuve la déposition de Broin devant la « commission des 44 » trois ans plus tôt... Ensuite, il utilisa un extrait d'un article du *Gutenberg-journal*³ dont il déforma le propos en le tronquant et en le sortant de son contexte⁴. Le projet fut adopté sans aucune réserve par les conseillers.

Suite à l'adoption du rapport de H. Depasse, le Conseil municipal, sur proposition de A. Hovelacque, nomma une commission, dite commission du Livre, composée de conseillers chargés d'organiser l'école dans tous ses détails, de l'architecte Charles Lucas et de M. Magnuski⁵.

Nous ignorons la raison pour laquelle A. Hovelacque tenait tant à cette école. Néanmoins, le contenu du projet ne manquait pas de cohérence.

II - L'école du Livre selon ses créateurs

Pour comprendre les premières années d'existence de l'école Estienne, il faut analyser la déposition de Broin et le rapport de H. Depasse. Cette analyse permet évidemment de saisir les grands principes de l'organisation de l'école et son enseignement. Mais ces textes sont

¹ La rue de Gentilly fut rebaptisée rue Abel-Hovelacque en 1899.

² « Proposition de M. Hovelacque tendant à l'installation d'une école professionnelle du Livre », procès-verbal de la séance du 3 juin 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 134.

³ « L'école municipale du Livre », *Gutenberg-journal*, n°1, 6 juillet 1887, p. 2.

⁴ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

⁵ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

aussi très révélateurs sur la manière dont A. Hovelacque et M. Magnuski appréhendaient les industries du Livre.

1 - L'organisation de l'école du Livre

L'école Estienne devait dispenser un enseignement théorique et pratique pour *tous* les métiers du Livre. D'après la déposition de Broin, on prévoyait neuf ateliers : typographie; lithographie; fonderie de caractères; clicherie et galvanoplastie; gravure sur bois; gravure sur pierre; brochage, reliure et dorure¹. H. Depasse ajouta au projet un atelier de fabrication du papier, bien qu'il admît que cela poserait d'importants problèmes pratiques : une alimentation en eau conséquente et la nécessité de disposer d'un vaste local. Il proposa alors que ceci fût « un simple atelier d'expérimentation théorique produisant du papier tel quel. »²

Le nombre d'élèves que l'école pourrait accueillir serait de 300, sans que soit précisé le pourquoi de ce nombre. Mais H. Depasse précisa dans son rapport qu'il s'agissait là d'un maximum : « [...] il conviendra de tenir la main énergiquement à ce que le nombre de ces élèves d'élite soit plutôt au-dessous qu'au-dessus des besoins de l'industrie correspondante. Il ne faut pas déprécier le prix de la main d'œuvre des bons ouvriers en augmentant d'une manière inconsidérée le nombre des ouvriers de chaque spécialité. »³ H. Depasse estimait alors le nombre d'ouvriers du Livre à Paris à 25500, femmes et enfants inclus. Nous n'avons pas de chiffre précis sur le nombre d'apprentis à cette époque, mais il devait être probablement de l'ordre de 10 à 20 % de la main d'œuvre parisienne⁴. Ces éléments signifiaient que l'école du Livre devait former entre 5 et 10 % du nombre d'apprentis du Livre à Paris.

La durée de l'apprentissage n'avait pas été précisée dans la déposition de Broin. H. Depasse proposait qu'elle fût de trois années, sans justifier là encore ce choix. Dans l'industrie, la durée de l'apprentissage était extrêmement variable d'une entreprise à l'autre,

¹ Eugène Spuller, *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1885, p. 389.

² « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

³ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

⁴ Ministère du Commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes. Direction du travail. Office du Travail, *L'Apprentissage industriel. Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. LXVIII.

pouvant aller de deux à cinq années. À l'école Gutenberg, elle était fixée à trois années. Par ailleurs, c'était également la durée proposée et adoptée en 1885 lors du troisième congrès national de la F.F.T.L. En outre, cette durée de formation était celle communément adoptée dans les autres écoles municipales professionnelles.

L'âge d'admission proposé était de 12 ans au moins et de 16 ans au plus, les candidats devant être titulaires du certificat d'études primaires. Ceci correspondait à peu près aux desiderata des syndicats ouvriers.

Les fondateurs de l'école Estienne désiraient également créer des « cours de perfectionnement », qui s'adresseraient aux « autres apprentis » et aux « ouvriers insuffisamment instruits dans leur métier », cours qui auraient lieu le soir de 8 à 10 heures¹. Cette initiative n'avait rien de surprenante : les cours du soir étaient toujours considérés comme la structure de base de la formation professionnelle et la F.F.T.L. avait décidé d'en promouvoir le développement.

L'organisation des différents ateliers n'était cependant pas encore définie et en particulier la manière dont se seraient répartis les élèves : « Tout en spécialisant les élèves, on fera en sorte de les faire passer, suivant leur aptitude, par plusieurs ateliers. »² La question était en effet délicate. Dans les discours, le mot « spécialisation » était devenu péjoratif, car symbole de l'industrialisation et lié à la crise de l'apprentissage. Pourtant, il fallait bien former ces enfants à un métier. Ceci explique également la description vague qui fut faite de l'organisation de l'enseignement général, sensé compenser une spécialisation fatalement nuisible. Ainsi, dans la déposition de Broin, on parle d'un « enseignement théorique sagement pondéré » et d' « idées générales sur l'ensemble des matières »³.

Les auteurs du projet connaissaient sans doute les débats et revendications de la profession à propos de l'apprentissage, mais superficiellement. Le conseil municipal a voté la création d'une école dont seuls de grands principes ont été fixés.

¹ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

² « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

³ Eugène Spuller, *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1885, p. 389.

2 - Former des ouvriers

Comme les autres écoles professionnelles de la Ville de Paris, l'école Estienne devait être à la fois populaire et élitiste.

Son caractère populaire, comme l'indiqua le rapport de H. Depasse, apparaît avec la politique d'aides financières que la Ville pourrait octroyer aux familles. Ces aides avaient un but à la fois pratique et moralisateur. Elles avaient pour fonction de « combattre la tendance naturelle qu'ont les parents à vouloir que leurs enfants gagnent de suite. »¹ L'abandon en cours d'apprentissage était extrêmement fréquent, en atelier comme au sein des écoles professionnelles. Ce fut d'ailleurs un des principaux problèmes des écoles professionnelles de la Ville pendant toute la période que nous avons étudiée. Les parents en étaient traditionnellement tenus pour responsables. Par ces aides charitables, le Conseil municipal s'attendait visiblement à un recrutement dans les milieux modestes.

L'école Estienne devait être également élitiste, l'instauration d'un concours pour y entrer en étant le symbole. Ce concours était le lot des écoles parisiennes depuis longtemps. Mais cet élitisme scolaire est intéressant en ce qu'il rencontre l'élitisme des ouvriers du Livre et notamment celui des « typos ». Dans la déposition de Broin, on parle de « véritables artistes dans leur partie »² et, dans le rapport de H. Depasse, on espère « former des ouvriers artistes »³. Si l'école Estienne doit former à tous les métiers du Livre, l'argumentation tourne toujours autour de « l'art typographique ».

Cependant, l'élitisme prôné par le conseil municipal de Paris n'est pas celui des ouvriers et patrons du Livre. Le rapport de H. Depasse est clair sur ce point : « [...] le but de l'école est de former avant tout des ouvriers d'élite dans chaque spécialité, capables de diriger un atelier, de propager par leur exemple, leur esprit d'initiative et de recherche, les bonnes méthodes de travail. » Au sujet des cours du soir, cet élitisme, que nous qualifierons de radical, apparaît crûment : on parle des « autres apprentis » par rapport aux élèves de l'école qui seraient des

¹ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

² Eugène Spuller, *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1885, p. 389.

³ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

« apprentis privilégiés », et des ouvriers « insuffisamment instruits »¹. Si les patrons et ouvriers du Livre parlaient volontiers de la décadence du métier, le discours municipal pouvait s'avérer blessant. D'une part ces propos venaient de gens qui n'étaient pas du métier, ce qui dans le Livre les rend nuls et non avenus. D'autre part, la profession pouvait difficilement accepter que des hommes politiques se présentent comme les sauveurs de l'apprentissage, qui restait son domaine réservé. Enfin, les fondateurs de l'école Estienne justifiaient son existence par sa mission de former des cadres. Or, le sujet de la formation des cadres ne sera pas abordé par la profession avant les années vingt.

L'ambition de l'école Estienne n'était pas seulement de former des ouvriers, mais aussi l'élite de cette corporation : comment pouvait-on former l'élite d'une élite... ? De plus, les conseillers municipaux déclaraient vouloir réussir là où les patrons et les ouvriers du Livre avaient, selon eux, échoué. L'école Estienne était destinée en toute logique à sauver l'art du Livre français à elle seule ...

3 - Sauver l'art du Livre français

Le rapport de H. Depasse reprit l'image légendaire de l'imprimerie depuis ses origines. Il est vrai que dans la profession, la propension à narrer la geste des imprimeurs sous l'Ancien Régime était forte. Ce texte en reprit les poncifs en flattant l'orgueil des édiles parisiens : « L'industrie du Livre a été une des gloires artistiques de Paris. »² Ne l'était-elle plus ? Or, en 1887, Paris restait plus que jamais la capitale de l'imprimerie française. Le rapport de H. Depasse dresse un tableau particulièrement sombre de l'état de l'imprimerie parisienne. Deux causes à cette décadence : la concurrence étrangère et la baisse de qualité des productions. La deuxième cause est considérée comme la plus importante puisqu'elle est mise en relation directe avec le niveau de formation des ouvriers : « Dans ces conditions l'ouvrier, ne connaissant qu'une partie de son métier, ne peut avoir cette souplesse, cette ingéniosité qui, jointe à l'élégance native de l'ouvrier parisien, permet de le considérer comme le premier ouvrier du monde. »³ La déposition de Broin était moins lyrique mais identique dans le

¹ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

² « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170. Souligné par nous.

³ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

propos: « La création de cette école du Livre [...] sera le plus sûr remède pour conjurer la crise économique, et pour lutter, par la perfection des produits, contre la concurrence étrangère. »¹

La désignation de la concurrence étrangère, et d'abord allemande, comme étant la principale cause de la crise dans la profession n'est pas une invention des créateurs de l'école Estienne. Les professionnels du Livre ont largement défendu cette thèse dans leurs revues et auprès des hommes politiques. Les élus en ont été informés en particulier à deux reprises : lors de la commission d'enquête chargée par le conseil municipal de Paris d'étudier les conséquences de la crise à Paris en 1883² et lors des audiences de la « commission des 44 » en 1884.

L'intérêt économique de l'école Estienne est affirmé mais non développé : ce « nationalisme industriel » défend la thèse selon laquelle la production française ne triompherait sur les marchés que par sa qualité. La fonction de l'école est de devenir une école des arts du Livre. Ceci est évoqué dans la déposition de Broin mais souligné dans le rapport de H. Depasse. De fait la formation *industrielle* dispensée par l'école est peu évoquée, comme si les techniques de production de masse étaient contradictoires avec la qualité d'exécution et n'avaient pas leur place dans une école. Il n'est pas question de la presse, de travaux de ville, d'affiches, d'emballage. Il est surtout question du Livre, objet imprimé par excellence. Les grandes imprimeries, les grandes maisons de reliure-brochure, de la lithographie, de la gravure contemporaines ne sont pas citées. L'art du Livre est un art du passé que la Ville de Paris se doit de faire renaître.

Si de 1884 à 1887 le projet gagna en précision, l'organisation de l'école était encore vague, ce qui ouvrait à de multiples interprétations. Il y a peu de différences entre ces propos et les discours que l'on trouve dans la presse professionnelle. Il est possible que les auteurs de ces deux textes en aient eu connaissance. Mais l'interprétation qui en est faite est primaire, sans doute pour les besoins de la cause : il fallait convaincre un auditoire qui n'appartenait pas à la corporation. Or ce fut par ces textes que la profession apprit l'existence d'un projet d'école du Livre.

¹ Eugène Spuller, *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1885, p. 389.

² Conseil municipal de Paris, *Rapport présenté par MM. Desmoulins et Dreyfus, au nom de la commission chargée, par le Conseil, d'ouvrir une enquête sur la crise industrielle. Annexe au procès-verbal de la séance du 2 novembre 1883*, s.l., s.d., imprimé n°94, 94^{bis}, 94^{ter}, 25, 126 et 50 p.

B - LES REACTIONS DE LA PROFESSION

L'annonce de la création d'une école municipale du Livre provoqua une vive émotion, allant de la perplexité à l'hostilité la plus farouche. La diversité des réactions ne coïncide pas avec l'opposition syndicat patronal / syndicat ouvrier. Nous avons choisi néanmoins de les analyser en reprenant cette opposition : en effet, les motifs de ces réactions s'expliquent par la politique d'apprentissage adoptée par ces groupes, dont le point commun est de n'avoir jamais envisagé une formation professionnelle accomplie uniquement dans un cadre scolaire. Signe de l'importance de l'événement, les articles sur l'apprentissage finirent par se confondre avec ceux traitant de l'école Estienne, et ce presque jusqu'en 1914. À partir de 1884 et surtout de 1887, la profession suivit pas à pas l'évolution du projet et tenta de se faire entendre du Conseil municipal, en ordre dispersé.

I - Le patronat

L'annonce de la création de l'école Estienne intervint un an et demi après l'ouverture de l'école Gutenberg. De fait, les réactions des différentes chambres patronales recourent plus ou moins celles qui avaient suivi l'initiative de G. Jousset de la Chambre des maîtres imprimeurs de Paris. Le patronat, dont les besoins en main d'œuvre étaient réels, se trouva divisé entre ceux qui avaient suivi G. Jousset, ceux qui avaient trouvé une autre solution comme les écoles d'ateliers et ceux qui manquaient de moyens financiers pour créer leurs propres cours.

1 - École professionnelle ou école municipale ?

Un point doit tout d'abord être précisé : il existait un contentieux entre le patronat parisien du Livre et le Conseil municipal, antérieur à l'annonce de la création de l'école Estienne. Il avait pour objet l'existence de l'Imprimerie municipale, qui ôtait des parts de marché aux maîtres imprimeurs parisiens. Se posant comme défenseurs de la libre concurrence, les attaques contre le Conseil furent vives.

Ce conflit illustre parfaitement le discours patronal sur le rôle de l'État dans l'économie¹. Dans le domaine de l'apprentissage, son rôle devait être celui de dispensateur de subventions. Ainsi, le patronat parisien remercia le ministère du Commerce et de l'industrie pour son aide à l'égard de l'école Gutenberg et le conseil municipal de Paris pour celle accordée à l'École des dessinateurs lithographes de G. Sanier.

¹ Évelyne Pelloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 405/

Ceci explique les premières réactions apparues lorsque le projet d'école du Livre fut connu en 1884. Se référant à ce qui existait déjà, les rédacteurs du *Gutenberg-journal* applaudirent cette initiative, croyant qu'il s'agissait d'une école *de typographie*, cousine de l'école de G. Sanier. D'où ces objections surprenantes : « Pourquoi le Conseil municipal songe-t-il à créer deux établissements d'apprentissage distincts ? La *lithographie* et la *typographie* se touchent d'assez près pour qu'on les réunisse. »; « En outre, la fusion des deux écoles permettrait de réaliser, sur le local, sur l'administration, etc., une petite économie que l'on pourrait consacrer à une augmentation des deux crédits, fondus en un seul ! »¹ En effet, l'expression « école professionnelle » était utilisée couramment pour parler de cours professionnels de jour ou du soir, créés et dirigés par des particuliers ou des groupements professionnels.

Le vote de la création de l'école Estienne fut d'abord *relativement* bien accueilli. Dans le rapport de H. Depasse, on avait cherché à ménager certaines susceptibilités : « Des efforts généreux ont été tentés, depuis longtemps, pour donner aux jeunes typographes une sérieuse éducation technique. Certaines situations acquises devront être respectées et ménagées. »² Cette déclaration, qui se voulait rassurante, ne s'adressait pas aux syndicats ouvriers dont la création de cours du soir était balbutiante³, mais aux patrons. Dans la presse patronale, on l'entendait bien ainsi. On y suivit pas à pas l'évolution de l'organisation de l'école Estienne. Le *Gutenberg-journal* et le *Journal de l'imprimerie* continuèrent cette attitude bienveillante. Pourtant, de 1887 à 1889, date de l'ouverture de l'école, certains signes d'agacement apparurent. Trois faits ébranlèrent peu à peu cette confiance relative accordée aux conseillers municipaux.

La réalisation matérielle de l'école connut d'importantes difficultés. Pour A. Hovelacque, ce projet qu'il défendait depuis longtemps devait se réaliser rapidement. On crut pouvoir inaugurer l'école en 1889 boulevard d'Italie pour l'exposition universelle. En fait, la lenteur des travaux obligea le Conseil municipal à décider en 1888 d'installer l'école Estienne dans un local provisoire, l'ancien collège Rollin, 14, rue Vauquelin, dans le V^e arrondissement, qu'il fallut réaménager pour la rentrée de 1889. Le coût des travaux fut de 10

¹ « Les écoles professionnelles. Lithographie-typographie », *Gutenberg-journal*, n°4, 28 janvier 1885, p. 1-2.

² « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

³ Il semblerait que les seuls cours ouvriers existants étaient ceux du syndicat des fondeurs en caractères, qui avaient une très bonne réputation.

000 francs¹. Cette dépense supplémentaire parut bien exagérée, car la même année, aucune subvention ne fut accordée à l'école Gutenberg² : « Les 10 000 francs qu'il [le conseil municipal de Paris] jette dans une école du Livre provisoire [...], il les eût plus sagement employés sous forme de subventions pour un an [...]. Au lieu d'ouvrir l'école temporaire de la rue Vauquelin, n'aurait-on pas pu accorder quelques allocations à ces écoles privées, en y plaçant jusqu'à l'achèvement des bâtiments [...] les élèves qui sont déjà inscrits peut-être ? »³.

En 1888, le Conseil municipal décida d'organiser un concours de poinçons, afin de doter l'école Estienne de poinçons originaux, pour des motifs de prestige⁴. Ce fut du plus mauvais effet : « Encore quelques milliers de francs jetés dans la Seine. Il eût beaucoup mieux valu commander aux fonderies parisiennes, propriétaires d'un type de poinçons bien déterminé. Les élèves auraient appris à connaître d'avance les caractères qu'ils sont appelés à manipuler plus tard dans les imprimeries particulières. »⁵

Enfin, toujours en 1888, une rumeur courrait sur la nomination de M. Magnuski au poste de directeur. La fierté corporative en fut blessée : « Sans mettre en doute les connaissances et le talent de M. Magnuski, n'eût-il pas été plus rationnel de voir à la tête de l'école du Livre un typographe parisien ? Les praticiens et les théoriciens recommandables ne manquent pas dans notre profession. »⁶

Ces susceptibilités blessées se succédèrent confirmant le scepticisme poli d'une profession à l'égard de la prétention de ces hommes politiques à vouloir créer et diriger une école professionnelle du Livre. Mais au sein du patronat, les réactions ne furent pas uniformes. Cette diversité répondait à la multiplicité des approches des maîtres imprimeurs sur l'organisation de l'apprentissage.

¹ 200 000 francs en francs constants.

² « Subventions municipales aux écoles et sociétés typographiques », *Gutenberg-journal*, n°40, 4 avril 1888, p. 2.

³ « Ouverture d'un crédit pour l'installation provisoire de l'école du Livre dans les bâtiments situés 14, rue Vauquelin », extrait du procès-verbal de la séance du 15 mars 1888, *L'Enseignement professionnel à Paris[...]*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 702-704; « Notes de la semaine », *Gutenberg-journal*, n°92, 3 avril 1889, p. 1-3.

⁴ « Concours pour la création de poinçons pour l'école du Livre », extrait du procès-verbal de la séance du 11 mars 1888, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 695-700.

⁵ « Faits divers », *L'Imprimerie*, n°356, 15 avril 1889, p. 417-418.

⁶ « Faits divers », *L'Imprimerie*, n°356, 15 avril 1889, p. 417-418.

2 - Maîtres imprimeurs typographes et lithographes

Parmi toutes les revues patronales, une fit silence sur cet événement : le *Bulletin de l'imprimerie*. La raison en était simple : elle avait choisi le parti de l'école Gutenberg.

La Chambre des maîtres imprimeurs parisiens n'apprécia pas du tout l'initiative municipale. Elle ne put cependant pas critiquer trop fortement les conseillers parisiens : la subvention qui pouvait être accordée à l'école Gutenberg était en jeu. Cependant, cette inquiétude apparût clairement par des détails significatifs. Le rapport de H. Depasse remis le 22 juillet 1887 proposa que l'on baptisât l'école du Livre du nom d'un imprimeur prestigieux, Estienne ou Gutenberg... G. Jousset, visiblement piqué au vif, envoya une lettre datée du 26 juillet à A. Hovelacque, qui était alors président du Conseil municipal :

Monsieur le président,

J'apprends par l'insertion du rapport de M. Depasse au *Bulletin municipal officiel*, que le Conseil est dans l'intention de fonder une *École d'apprentissage*, comme répondant à un besoin universel.

Je crois devoir informer le Conseil que, grâce à l'initiative de la Chambre syndicale des Imprimeurs, dont j'ai l'honneur d'être le président, ce besoin a déjà reçu satisfaction, et que depuis l'année dernière, nous avons déjà installé rue Denfert-Rochereau n°41, dans des proportions modestes, une école qui sous le nom d'école Gutenberg, donne gratuitement aux enfants :

1° Un supplément d'instruction primaire complétant l'ensemble de l'enseignement.

2° L'instruction technique spéciale qu'exige la profession de compositeur typographe et d'imprimeur.

Un matériel très complet est mis pour cet objet à la disposition des élèves.

Je vois également dans le rapport de M. Depasse que la commission se demandant quel nom il conviendrait de donner à l'école projetée, hésitait entre celui de Gutenberg et celui d'Henri Estienne.

J'ai l'honneur de vous informer, monsieur le président, que c'est sous le patronage du premier de ces grands hommes que nous avons placé notre école qui, je le répète, porte le nom d'*école Gutenberg*, sous lequel elle est déjà connue.

J'ai donc l'honneur de réclamer de la courtoisie du Conseil, de vouloir bien nous laisser un nom que nous avons adopté les premiers. Notre profession en comporte heureusement assez d'autres, non moins illustres, tels que ceux de Plantin, Estienne, Elzevier, pour que le Conseil municipal n'ait que l'embarras du choix de celui que devra porter son école. »¹

La réponse de A. Hovelacque fut maladroite : son choix se portait de toute façon sur celui d'Estienne, dont l'avantage sur celui de Gutenberg était d'être français, et de surcroît parisien². En ces temps troublés par l'esprit de revanche, la réponse pouvait être blessante.

Le *Bulletin de l'imprimerie* considéra la réalisation de l'école Estienne avec dédain, préférant informer ses lecteurs sur les autres structures de formation et surtout sur l'école Gutenberg.

¹ « L'école du Livre et le Conseil municipal », *Bulletin de l'imprimerie*, n°21, 15 août 1887, p. 161.

² « L'école du Livre et le Conseil municipal », *Bulletin de l'imprimerie*, n°21, 15 août 1887, p. 161.

Mais nul doute que le vote du budget municipal pour l'année 1888 eut un effet déplorable. En 1887, l'école Gutenberg avait bénéficié de 2 500 francs de subventions de la part du ministère du Commerce et l'industrie, son budget global étant de 7 000 francs¹. Le conseil municipal de Paris vota en septembre 1887 un crédit de 900 000 francs pour la construction des bâtiments de l'école Estienne boulevard d'Italie². En mars 1888, les seuls cours professionnels qui avaient bénéficié de l'aide municipale furent ceux de la Chambre syndicale du papier (2 000 francs) et l'École des dessinateurs lithographes (6 500 francs). Et les rédacteurs du *Gutenberg-journal* de s'indigner : « L'école Gutenberg est l'œuvre de la Chambre des imprimeurs parisiens : elle ne doit rien à personne et peut vivre d'elle-même. Cela n'empêche pas que spontanément, par la voix de son rapporteur, le Conseil municipal aurait pu témoigner à l'école de la typographie une part de cette sollicitude dorée qu'il prodigue à l'école du Livre. »³

Bien différente fut l'attitude des maîtres imprimeurs lithographes, que l'on peut qualifier, sans jugement de valeur, d'opportuniste. Après l'échec des négociations entre leur chambre et l'association Gutenberg, puis avec G. Sanier, ils envisagèrent à nouveau de créer une école afin de former des tireurs d'épreuves et des reporters « dont la pénurie se fait de plus en plus sentir »⁴. Le coût envisagé (12 500 francs) les fit-il reculer ? En tout cas le projet fit long feu, du fait de la rencontre entre M. Magnuski et F. Champenois, président de la Chambre. M. Magnuski, visiblement désireux d'obtenir des appuis autres que municipaux, obtint de la Chambre des maîtres imprimeurs lithographes un soutien. F. Champenois fit de ce dernier un portrait élogieux, un homme « qui accuse en toute occasion le meilleur désir de suivre nos indications pour la direction de cette partie de cette école. »⁵ Il est probable que cette alliance informelle avait d'autant plus de chance de se conclure qu'elle ne coûtait financièrement rien aux maîtres imprimeurs.

¹ « Les travaux de la Chambre des imprimeurs », *Gutenberg-journal*, n°11, 14 septembre 1887, p. 1-4.

² « Affectation d'une somme de 900 000 francs à prélever sur les fonds d'emprunt pour l'école professionnelle du Livre », extrait du procès-verbal du 24 décembre 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 252-260. Ceci correspond à 18 millions de francs en francs constants.

³ « Subventions municipales aux écoles et sociétés graphiques », *Gutenberg-journal*, n°40, 4 avril 1888, p. 2.

⁴ Chambre des imprimeurs lithographes, *Procès-verbal de la séance générale du 20 février 1889. Rapport sur les travaux de l'année 1889*, s.l., s.d., p. 16-17.

⁵ Chambre des imprimeurs lithographes, *Procès-verbal de la séance générale du 19 février 1890. Rapport sur les travaux de l'année 1890*, s.l., s.d., p. 12-13.

Leur attitude comme celle des maîtres imprimeurs typographes parisiens ne peut cependant être étendue à l'ensemble du patronat des industries du Livre. L'attitude la plus commune fut sans doute médiane. Il semble que l'on soit passé d'un intérêt quoique sceptique à l'inquiétude : et si l'école Estienne portait ombrage aux autres cours professionnels existants ? En ce qui concerne les syndicats ouvriers on a moins tergiversé.

II - Les ouvriers

Comme les syndicats patronaux, la Fédération française des travailleurs du Livre n'eut pas une position univoque, mais les positions furent plus radicales et surtout plus *politiques*. La question de l'intervention de l'État comme aide au paternalisme patronal ne s'est évidemment pas posée. Pour les ouvriers du Livre, le débat s'appuyait sur une problématique beaucoup plus fondamentale : les pouvoirs publics pouvaient-ils *légitimement* se substituer à la profession dans son ensemble pour former ses ouvriers ? Le caractère municipal de l'école Estienne n'empêcha pas sa création de donner lieu à un débat presque national, compte tenu du poids de Paris dans les industries du Livre et donc dans la F.F.T.L.¹

1 - Les typographes

Les compositeurs typographes étaient en première ligne de l'action syndicale et dans la lutte contre les abus dans l'apprentissage. Il furent logiquement les plus prompts à réagir lors de l'annonce de la création de l'école Estienne.

A. Keufer participa lui aussi aux dépositions faites devant la « Commission de 44 ». Après que Broin eut déposé devant la commission, il intervint immédiatement auprès d'elle pour donner son avis sur ce projet : « On a proposé la création d'écoles professionnelles avec l'aide de l'État, des patrons et des ouvriers : sans doute il en pourrait résulter quelques avantages; mais à cet égard je crois que l'État ne devrait pas prendre d'initiatives : les chambres syndicales sont meilleur juge en la matière. »² A. Keufer, tout au long de sa vie syndicale fut un des plus ardents défenseurs de l'apprentissage traditionnel. L'idée d'instituer des cours du soir ne l'enthousiasmait guère; celle de former des apprentis uniquement dans un cadre scolaire encore moins tant cela lui semblait professionnellement et syndicalement totalement inadaptée et incongrue. La position de A. Keufer, qui fut secrétaire général de la

¹ À la veille de la Première Guerre mondiale, un tiers des fédérés étaient parisiens.

² Eugène Spuller, *Procès verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris. Rapport*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1885, p. 394.

F.F.T.L. de 1884 à 1920¹, a peut-être influé sur celle de la Fédération, mais nous sommes persuadée que son opinion était largement partagée, au moins à propos des écoles professionnelles.

L'annonce de la création de l'école Estienne en 1887 fut particulièrement mal accueillie, car la F.F.T.L., contrairement au patronat, prit l'exacte mesure de ce que ceci signifiait : le Conseil municipal voulait créer une école qui ne serait contrôlée ni par les patrons ni par les ouvriers. Elle se situait hors champ de la profession, et surtout hors de tout contrôle syndical alors que la principale revendication de la F.F.T.L. était que l'apprentissage fût l'objet de négociations exclusivement paritaires. La *Typographie française*, organe de la Fédération, proféra une menace à l'encontre des conseillers municipaux : « [...] nous ne négligerons rien pour que le directeur de cette école – si elle se crée – soit un praticien excellent et en même temps animé de sentiment favorable au syndicat, à l'organisation ouvrière. » Sinon, « nous n'hésiterions pas à repousser la fondation de cette école, car elle ne serait destinée qu'à former des sujets pleins de prétentions, prêts à faire toutes les concessions aux patrons, au détriment de leurs camarades de travail, afin de s'assurer une position avantageuse. »²

La Fédération n'en resta pas aux seuls discours. En novembre 1887, Jean Allemane, membre du Comité central³, et A. Keufer rencontrèrent A. Hovelacque et obtinrent de celui-ci trois promesses : « 1° Adjonction de fédérés à la commission communale de l'école du Livre; 2° Consultation des intéressés ouvriers pour l'organisation de l'école du Livre; 3° Choix des professeurs sur une liste présentée par les divers syndicats. »⁴ A. Hovelacque tint en partie cette promesse, puisqu'il demanda au Conseil municipal le 7 décembre 1887 d'adjoindre à la commission du Livre, créée le 22 juillet, des représentants du « syndicat des travailleurs du Livre (rue de Savoie) » c'est-à-dire de la Chambre syndicale typographique parisienne⁵. Or le Conseil ne le suivit pas.

1 Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p.106.

² « Une école municipale du Livre », *La Typographie française*, n°138, 1^{er} juillet 1887, p. 3.

³ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p.101.

⁴ « Communication du Comité central », séance ordinaire du 3 décembre 1887, *La Typographie française*, n°150, 1^{er} janvier 1888, p. 1.

⁵ « Proposition de M. Hovelacque relative à la commission de patronage de l'école du Livre », extrait du procès-verbal de la séance du 7 décembre 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris, t. 2 : 1887-1891*, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 216.

Mais la stratégie de la Fédération rencontrait un obstacle : sa revendication première en matière d'apprentissage était de limiter le nombre des apprentis. Comment pouvait-on faire avec une école dont les fondateurs disaient qu'elle formerait une centaine d'apprentis par promotion ? Si elle réussissait à s'insérer dans la direction de l'école, il était improbable qu'elle convainquît le Conseil municipal de financer une école qui n'en formerait qu'une poignée. Parmi les syndiqués, cette contradiction était telle qu'il semblait plus logique de réclamer purement et simplement la suppression de cette école, comme le déclara E. Bories. Non seulement il n'était pas sûr que ces élèves eussent une vraie « éducation sociale » mais il était aussi certain qu'elle augmenterait sensiblement les nombres d'apprentis : « Ah ! si, par impossible, la limitation des apprentis était imposée aux patrons peu scrupuleux, je verrais, j'encouragerais même les écoles professionnelles; mais en attendant, c'est avec une certaine appréhension que je les vois se créer. »¹ Par ailleurs, le recrutement par concours et les déclarations sur le caractère élitiste du futur établissement fut sévèrement apprécié. Pour les uns, cette école « ne pourr[a] se défaire de ce reproche très justifié, qu'[elle] ser[a] un moyen de recrutement des cadres industriels, sans grand profit pour les travailleurs. »² Pour les autres, les plus nombreux, cette école d'élite ne formera que des « ratés », comme l'exposa ce syndiqué : « Certes, je crois que cette école donnera quelques bons produits, mais la majorité de ceux qui en sortiront seront des fruits secs [...] et il est probable que ce ne sera pas encore avec ceux-là que nous pourrons lutter victorieusement avec la concurrence étrangère, les femmes et les nouvelles machines à composer. »³ Quant aux ambitions du Conseil municipal d'enrayer la crise de l'apprentissage, on en doute fort : « Les écoles professionnelles ne suffiront pas à enrayer ce mal, car, toujours les imprimeurs, pour se faire concurrence, nuisible à tous, emploieront quand même des enfants. »⁴

Un véritable dilemme se posait à la Fédération. La majorité était convaincue, et A. Keufer le premier⁵, que la future école Estienne serait nuisible et inefficace. Or, fallait-il pour autant laisser le champ libre aux patrons en leur laissant la possibilité d'avoir un rôle dans la direction de l'école. Les négociations informelles entre M. Magnuski et F. Champenois

¹ E. Bories, « L'école Estienne et les apprentis », *La Typographie française*, n°192, 1^{er} octobre 1889, p. 3.

² Un frondeur, « Correspondance parisienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°31, 15 août 1889, p. 2.

³ M. Lek, « Tribune libre. L'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°134, 10 septembre 1889, p. 3.

⁴ Un frondeur, « Chronique parisienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°6, 15 juillet 1887, p. 2.

⁵ A. Keufer, « L'envahissement des apprentis », *La Typographie française*, n°165, 16 août 1888, p. 3-4.

montrent que cette inquiétude n'était pas complètement infondée. D'une certaine manière, la F.F.T.L. était obligée de devenir partie prenante dans la mise en place de cette école.

Ce procès d'intention sur le favoritisme dont pouvait bénéficier le patronat du Livre mit le Conseil municipal dans l'embarras. A. Hovelacque, pourtant proche des socialistes, ne s'attendait apparemment pas à ce que cette école qu'il avait pour ainsi dire créée puisse cristalliser autant d'enjeux. Ceci prouve à quel point les auteurs du projet avaient fait une lecture superficielle des déclarations professionnelles sur l'apprentissage dans le Livre et avaient ignoré son importance syndicale. Cette polémique autour de la neutralité de l'établissement était pourtant prévisible comme le souligna la revue lyonnaise *L'Intermédiaire des imprimeurs* : « Le vent est donc aux écoles professionnelles, celle que songe à fonder le Conseil municipal de Paris va être l'objet des convoitises de toutes sortes. Les uns, les patrons, voudraient lui voir donner une impulsion en dehors de tout esprit de groupement; les membres du Syndicat typographique, au contraire, demandent que la direction de cette école soit confiée à un des leurs, et leurs professeurs pris en son sein. On le voit il y a deux courants opposés. »¹ Et de noter quelques mois plus tard avec ironie : « La création de l'école du Livre passionne au plus haut point la typographie parisienne. C'est à qui dira son mot et à qui tirera la couverture. »² Cette attitude pouvait devenir parfois caricaturale comme celle de ce syndiqué : « N'allez pas croire que je sois ennemi de cette institution, au contraire, et la preuve, c'est qu'une fois que cette école sera bien organisée, j'espère bien que nous trouverons là *en s'y prenant adroitement*, un local tout agencé pour les cours théoriques et pratiques des adultes puisque décidément, il n'y a pas moyen de les obtenir au Syndicat. »³

Pourtant il y eut des ouvriers du Livre qui défendirent la future école du Livre. Minoritaires, ils participèrent activement au débat.

2 - Le groupe du *Réveil typographique*

Cette revue professionnelle émanait du Cercle d'étude sociale créé en 1884 par J. Allemane⁴, d'inspiration socialiste. De fait, elle mêlait étroitement préoccupations syndicales et débats politiques. La revue accueillait des syndiqués qui, sur l'apprentissage, ont adopté des

¹ Un frondeur, « Chronique parisienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°6, 15 juillet 1887, p. 2.

² « Faits divers », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°10, 15 novembre 1887, p. 6.

³ M. Lek, « Tribune libre . L'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°134, 10 septembre 1889, p. 3.

⁴ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p.101.

positions très originales par rapport à celles défendues dans la *Typographie française*. Les rédacteurs de la revue défendaient l'idée que l'enseignement professionnel était l'exacte continuité de l'instruction primaire : « [...] nous estimons que l'apprenti ne devant pas, pour apprendre son métier, gagner de l'argent, il est juste que les parents ne supportent pas cette charge à eux seuls. C'est la société toute entière qui doit en faire les frais. »¹ Deux hommes se distinguaient : Victor Breton et Edmond Morin, qui appartenaient tous les deux à la Chambre syndicale typographique parisienne.

Victor Breton était un publiciste particulièrement prolixe, écrivant dans bon nombre de revues professionnelles. Passionné par son métier, il avait fait vocation de professeur pour ses confrères par ses articles techniques. Désolé, lui aussi, par la décadence du métier, il écrivit de nombreux articles sur la formation professionnelle, gage de la transmission de l'art typographique et de la solidarité syndicale. Mais, à l'opposé de A. Keufer dont il semblerait qu'il fût l'ami, il estimait que l'apprentissage traditionnel était bien mort de son inefficacité dans l'ère industrielle.

Lors de l'annonce de création de l'école Gutenberg, il fut un des rares à approuver la démarche de G. Jousset, avec quelques réserves qu'il exposa de vive voix au président de la Chambre des maître imprimeurs parisiens². Il justifia sa position de la façon suivante : « L'intérêt général commande que MM. les patrons, une fois assurés par les écoles, d'avoir une pépinière d'ouvriers, s'abstinsent d'admettre individuellement des apprentis dans leurs ateliers, ou au moins n'en aient que peu, de façon à maintenir, sans surcroît intempestif, le roulement d'une génération à l'autre. »³ Il était impératif à ses yeux que les écoles remplacent l'atelier : « L'enfant qui reçoit l'instruction ne fait que toucher une créance due par la société toute entière; c'est là le motif qui me f[ait] dire qu'il serait désirable que les écoles typographiques ne fussent ni patronales, ni ouvrières, mais sociales. »⁴ Sur la limitation des

¹ « Le Cercle typographique au 8^e Congrès de l'Union Fédérative du Centre. De l'enseignement professionnel », *Le Réveil typographique*, n°86, 10 septembre 1887, p. 3-4.

² V. Breton, « Causerie typographique. Un entretien avec le président de la Chambre des maîtres imprimeurs », *La Typographie française*, n°48, 1^{er} octobre 1883, p. 4.

³ V. Breton, « Causerie typographique. À propos des écoles professionnelles », *La Typographie française*, n°42, 1^{er} juillet 1883, p. 2-3.

⁴ V. Breton, « Causerie typographique. Le *Moniteur de la librairie* et ses deux articles », *La Typographie française*, n°47, 15 septembre 1883, p. 5.

apprentis, il était donc de ceux qui l'estimaient nécessaire mais non suffisante¹, le principal problème n'étant pas le trop grand nombre d'apprentis mais la rareté des bons ouvriers².

Edmond Morin partageait avec V. Breton le même amour du métier mais étendait ses intérêts professionnels à toutes les branches des industries du Livre. Il défendait une position aussi politique que corporative, estimant que c'était à la société tout entière de supporter la charge de la formation professionnelle des enfants³.

Le bon accueil réservé à l'initiative municipale n'empêchait pas que les rédacteurs de la revue émirent de fortes réserves sur son organisation pratique. V. Breton craignait que l'école Estienne devint « une de ces officines à théorie », et pour l'éviter il fallait que les enseignants fussent « des hommes du métiers » et le directeur eut « une connaissance parfaite de l'imprimerie »⁴. Quant à la neutralité de l'établissement, elle ne devait pas empêcher qu'on fût à même qu'inculquer aux élèves leur « devoir social » : les rédacteurs approuvèrent ainsi totalement la démarche de J. Allemane et A. Keufer auprès de A. Hovelacque sur l'admission de la Chambre syndicale typographique parisienne dans la direction de la future école⁵.

Ces réactions positives n'entraînaient donc pas un oubli des préoccupations syndicales les plus courantes. Elles eurent peu d'influence sur la majorité des syndiqués, mais elles paraissent cependant révélatrice d'une préoccupation accrue sur la formation professionnelle en elle-même : les cours du soir que les syndiqués réclamaient tardaient à être mis en place. Il était de plus en plus admis, notamment pour les « typos », que la formation pouvait se passer en partie de l'ambiance de l'atelier. Peu d'entre eux poussèrent cette logique jusqu'à juger qu'elle pouvait se faire uniquement dans un cadre scolaire. Pourtant, parmi les ouvriers du Livre, ce n'était pas les typographes les plus hostiles et les plus déterminés.

3 - Les lithographes

La position des ouvriers lithographes se situait exactement aux antipodes de celle des maîtres imprimeurs. Déjà, en mars 1887, le syndicat ouvrier des lithographes, la Fédération

¹ V. Breton, « Causerie typographique. À propos des écoles professionnelles », *La Typographie française*, n°42, 1^{er} juillet 1883, p. 2-3.

² V. Breton, « Tribune libre. L'apprenti et la femme dans l'imprimerie », *Le Réveil typographique*, n°36, 10 août 1885, p. 4.

³ E. Morin, « L'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°10 novembre 1889, p. 1-2.

⁴ V. Breton, « Quelques mots sur l'enseignement typographique », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°24, 15 janvier 1889, p. 2-3.

⁵ E. V., « L'école du Livre », *Le Réveil typographique*, n°96, 10 février 1888, p. 1-2.

lithographique, avait accordé à l'école de G. Sanier un soutien certes moral mais entier, alors que la chambre patronale ne lui avait accordé qu'un intérêt très limité.

Les ouvriers lithographes étaient parmi les plus ardents défenseur d'une limitation drastique du nombre d'apprentis. Ce radicalisme s'expliquait d'autant plus que l'abus des maîtres imprimeurs dans l'emploi des apprentis était ancien et important¹ et qu'il n'était pas destiné à disparaître. L'industrie lithographique traversant une crise économique et structurelle, les maîtres semblaient bien décidés à se défendre de la concurrence étrangère en abaissant le coût de la main-d'œuvre. De plus, la chambre patronale semblait vouloir s'en remettre aux pouvoirs publics, et ici au Conseil municipal de Paris, pour former les ouvriers qualifiés, d'autant qu'elle avait obtenu de M. Magnuski un droit de regard sur la formation dispensée par l'école Estienne.

Aux yeux des ouvriers lithographes, l'intérêt syndical de l'École des dessinateurs lithographes était dû à son indépendance. L'école fonctionnait avec des subventions municipales et ministérielles et la chambre patronale ne lui avait délivré aucune aide matérielle. De plus, G. Sanier était un ouvrier.

Or, la création de l'école Estienne remettait en cause son existence. Alors qu'au début des années 1880, le soutien de la préfecture de la Seine et du Conseil municipal allait à G. Sanier plutôt qu'au projet de A. Hovelacque, sitôt votée la création de l'école Estienne, des conseillers municipaux s'interrogèrent sur l'emploi des finances municipales : aider l'école de G. Sanier était désormais inutile puisque l'école du Livre allait être fondée². Cette question trouva une « solution » quand la préfecture et le Conseil municipal durent aider G. Sanier à trouver un autre local, celui que l'école occupait jusqu'alors devant être détruit. Le 27 juillet 1888, on décida d'installer l'École des dessinateurs lithographes dans l'ancien Collège Rollin, rue Vauquelin, avec l'intention de l'agréger à l'école Estienne³. L'installation provisoire de l'école Estienne dans ce même bâtiment en attendant l'achèvement des travaux boulevard

¹ Corinne Bouquin-Chupeau, « Recherches sur l'imprimerie lithographique à Paris au XIX^e s. : l'imprimerie Lemercier (1803-1901) », thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction d'Henri-Jean Martin, 2 volumes, Paris-I, 1993, p. 68.

² « Mémoire de M. le préfet de la Seine relatif à la translation de l'École des dessinateurs lithographes de M. Sanier dans les bâtiments de l'ancien collège Rollin, 31 mars 1888 », extrait du procès-verbal de la séance du 27 juillet 1888, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 534-535.

³ « Transfert de l'École des dessinateurs lithographes à l'ancien collège Rollin », extrait du procès-verbal de la séance du 6 juillet 1888, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p.512-514.

d'Italie allait dans ce sens¹. Le décès de G. Sanier le 7 janvier 1890 précipita les événements. Huit jours plus tard son école était définitivement absorbée par l'école Estienne qui avait ouvert ses portes deux mois plus tôt².

Le syndicat des ouvriers lithographes avait eu vent de cette rumeur d'annexion et déplorait alors que G. Sanier « n'avait plus à compter sur l'appui du Conseil municipal. »³ Ses revendications durent alors inclure l'existence de l'école Estienne, et les contestations de sa légitimité ne manquèrent pas. Ainsi, à propos du recrutement par concours, on peut lire : « Il ne peut entrer dans l'esprit de personne que le droit à l'apprentissage soit le privilège d'un certain nombre; ce droit appartient à tous. »⁴. Les propos des ouvriers lithographes se sont nourris d'arguments plus courants : « Quant au résultat, nous aurons dans notre industrie, tous les trois ou quatre ans - en plus des apprentis élevés dans les ateliers - un nombre assez respectable d'élèves qui obligés de travailler pour vivre, trop jeunes pour défendre leurs droits de travailleurs, seront les victimes du patronat comme nous l'avons été. »⁵

La décision du Conseil municipal sur l'avenir de l'École des dessinateurs lithographes, quoique logique, eut un effet déplorable.

Partisans et détracteurs ne réussirent cependant pas à faire fléchir la position du Comité central de la F.F.T.L. qui est d'ailleurs difficile à définir. Lors de son cinquième congrès national, aucune position ne fut prise à l'encontre des écoles professionnelles existantes et à venir, alors que l'école Estienne allait ouvrir ses portes quelques semaines plus tard et que bon nombre de syndiqués avait fait pression pour qu'il en fût autrement⁶. La Fédération, tout en accordant une extrême importance à l'école municipale, adopta *au niveau national* une stratégie qui ne l'incluait pas directement : la limitation des apprentis et la promotion des cours du soir.

Lors de sa première rentrée en novembre 1889, aucun des groupements professionnels les plus importants ne savaient si l'école Estienne était vraiment nuisible ou bénéfique pour

¹ « Ouverture d'un crédit pour l'installation provisoire de l'école du Livre dans les bâtiments situés rue Vauquelin », extrait du procès-verbal de la séance du 15 mars 1888, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 702-704.

² « Allocation supplémentaire de 6 500 francs à l'école Estienne pour l'annexion de l'École des dessinateurs lithographes », extrait du procès-verbal de la séance du 5 mars 1890, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1126.

³ *La Fédération lithographique*, n°2, février 1890, p. 4.

⁴ Lithos, « Écoles professionnelles », *La Fédération lithographique*, n°4, avril 1890, p. 3-4.

⁵ G. B., « Écoles professionnelles », *La Fédération lithographique*, n°3, mars 1890, p. 2-3.

⁶ Un frondeur, « Correspondance parisienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°31, 15 août 1889, p. 2.

ses intérêts particuliers. Si le Conseil municipal était convaincu d'agir dans le sens du Progrès, il avait involontairement et naïvement placé sa nouvelle école au cœur d'un objet de lutte corporative plus que centenaire. Pendant un temps, les patrons et ouvriers du Livre firent de l'école Estienne le catalyseur du conflit syndical sur l'apprentissage. C'était lui donner une importance flatteuse mais aussi lui rendre le plus mauvais des services.

C - 1889-1891 : DE LA DEFIANCE AU SCANDALE

À qui appartenait donc l'école Estienne ? Si le Conseil municipal connaissait la réponse, la profession mit deux ans à la trouver. Établissement atypique dans ce monde professionnel, elle fut victime de l'incompréhension mutuelle et définitive qui existait entre ces élus et les hommes du métier. La première rentrée scolaire se passa pourtant sans heurts, mais les responsables de l'école Estienne accumulèrent les impairs qui entraînèrent un scandale que ni le Conseil municipal ni la direction de l'école n'avait vu venir.

I - La rentrée scolaire de 1889

De 1887 à 1889, dans la presse professionnelle on avait posé de nombreuses questions sur l'organisation de cette école : Qui la dirigerait ? Quelle serait la part des professionnels dans sa direction ? Comment seraient recrutés les professeurs d'atelier et sur quels critères ? Combien y aurait-il d'élèves ? À quoi les formerait-on ? Les conseillers municipaux, qui prirent peu à peu conscience des conséquences de cette création dans un monde professionnel qu'il connaissait mal, tentèrent de contenter chaque partie.

1 - Le comité de surveillance¹

Dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris, la direction était composée du directeur qui gérait les affaires courantes et d'un comité de surveillance. Le comité était chargé de contrôler l'action du directeur, qui en faisait partie mais qui en son sein n'avait qu'un rôle consultatif. Le comité de surveillance n'avait en lui même aucun pouvoir de décision. Ses avis et requêtes étaient adressés au Conseil municipal, en particulier à la 4^e

¹ Ce comité fut aussi appelé de différents noms suivant les époques : comité ou commission de patronage ou de perfectionnement ou de surveillance. Par commodité, nous avons adopté l'expression comité de surveillance tout au long de ce travail.

commission. Dans les faits, les avis des comités de surveillance étaient fortement pris en compte par le Conseil, la principale contrainte étant d'ordre budgétaire.

Les comités de surveillance étaient composés de conseillers municipaux et éventuellement de « personnes notables » désignés par le Conseil municipal. Dès le vote de la création de l'école Estienne le 22 juillet 1887, une commission dite du Livre fut constituée¹. Elle fut en fait un comité de surveillance provisoire. Il était composé de A. Hovelacque, H. Depasse, Navarre, Rousselle et Simon Soëns, conseillers municipaux, et Sauton et Cernesson, architectes du XIII^e arrondissement². Le 25 juillet, A. Hovelacque obtint qu'y soient adjoints deux conseillers Bassinet et Joseph Cusset « en raison de leur compétence spéciale ». Nous ignorons la profession de Bassinet; J. Cusset était quant à lui typographe devenu maître imprimeur en 1873 et conseiller municipal de Paris en 1877. De plus, les architectes d'arrondissement furent remplacés par Charles Lucas, architecte de la Ville de Paris³. Le 27 juillet, A. Hovelacque fut nommé président de la commission du Livre, et H. Depasse, journaliste de profession, secrétaire⁴.

La F.F.T.L. avait obtenu de A. Hovelacque la promesse que la Chambre syndicale typographique parisienne serait représentée au sein de la Commission. A. Hovelacque le proposa au Conseil municipal le 7 décembre 1887, qui renvoya le dossier pour étude à la 4^e commission⁵. Les personnes notables, les industriels qu'elle désigna furent : F. Champenois, président de la Chambre des maîtres imprimeurs lithographes et Lortic, membre du conseil syndical de la Chambre patronale de la reliure-brochure⁶. Quant au représentant des ouvriers typographes, elle se heurta à la complexité de la vie syndicale. Ce fut J. Cusset qui avait préparé cette nomination en proposant à la 4^e commission de choisir entre les deux syndicats parisiens : la Chambre syndicale typographique parisienne et le syndicat dit « de la rue de

¹ Fichier biographique d'Edmond Morin, Bibliothèque des Arts graphiques.

² « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

³ *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX^e et XX^e siècles. 1876-1899*, sous la direction de Michel Fleury, t. 3, Paris, Service des Travaux historiques, 1993, p. 75.

⁴ « Modification de la délibération », extrait du procès-verbal de la séance du 25 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 183-185.

⁵ « Proposition de M. Hovelacque relative à la commission de patronage de l'école du Livre », extrait du procès-verbal de la séance du 7 décembre 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 216.

⁶ *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, p. 8.

Bailleul ». Ce syndicat avait été créé en 1886 par des dissidents de la Chambre syndicale typographique parisienne¹. Or, J. Cusset était favorable à la désignation d'un représentant du syndicat dissident, c'est-à-dire Broin, sans doute en raison de services rendus à la cause de l'école du Livre et probablement de sa volonté de ne pas laisser participer la F.F.T.L. à sa gestion. Cette attitude provoqua un véritable tollé du côté ouvrier². Ce conflit syndical empêcha toute nomination de représentant ouvrier, les conseillers municipaux refusant de choisir entre les deux camps. À la satisfaction de J. Cusset et des syndicats patronaux ? Sans doute... Le fait que F. Champenois fut nommé au sein du comité de surveillance n'était pas le fait du hasard : on le remerciait ainsi de son soutien. À l'inverse, aucun représentant de la Chambre des maître imprimeurs de Paris ne fut désigné : l'existence de l'école Gutenberg en était la cause.

Le comité de surveillance fut remanié à plusieurs reprises, les changements concernant principalement les conseillers municipaux. Le 23 avril 1890, on y adjoint de nouveaux représentants de la profession : Davanne membre de la Société française de photographie; Tilly, graveur sur bois; Claude Motteroz, maître imprimeur³. De toute évidence, les « personnes notables » du comité étaient des chefs d'entreprise. Les élections municipales de 1890 modifièrent la composition de ce comité. Les débats au sein du Conseil municipal furent âpres⁴. Un certain nombre de conseillers appartenant aux professions du Livre revendiquait une place dans le comité de surveillance de l'école Estienne. Le 23 juillet, le nouveau comité fut constitué, avec A. Hovelacque, H. Depasse, Collin, Navarre, L. Delhomme et Prudent-Dervillers. A. Hovelacque n'était pourtant plus conseiller mais député, et H. Depasse avait été battu aux élections, mais il fut maintenu dans le comité en raison de son métier de typographe. Les conseillers municipaux désignés en raison de leur profession étaient les suivants :

¹ Il réintégra la Chambre syndicale en 1894 : Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 106.

² E. V., « L'école du Livre », *Le Réveil typographique*, n°96, 10 février 1888, p. 1-2.

³ « Rapport présenté par M. L. Delhomme, au nom de la 4^e commission, sur la nomination des membres du Conseil appelés à faire partie des commissions de surveillance des écoles professionnelles », extrait du procès-verbal de la séance du 23 juillet 1890, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1277-1278 et 1286-1301.

⁴ « Rapport présenté par M. L. Delhomme, au nom de la 4^e commission des membres du Conseil appelés à faire partie des commissions de surveillance des écoles professionnelles », extrait du procès-verbal de la séance du 9 juillet 1890, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1246-1265.

Morane, constructeur de machines à imprimer; Lampué, photgraveur; Chauvière, correcteur; Patenne, graveur¹.

La nomination officielle du directeur eut lieu le 30 décembre 1889, c'est-à-dire deux mois après la rentrée. M. Magnuski était en fait directeur officieux avant d'être nommé directeur provisoire². Outre M. Magnuski, il y avait deux autres candidats à ce poste et non des moindres : Monet, directeur de l'Imprimerie des publications périodiques (qui appartenait à la maison Dalloz) et Louis Guernier, directeur technique de l'école Chaix. La nomination de M. Magnuski était tout à fait prévisible³.

Marcel Magnuski, soutenu par A. Hovelacque qui l'avait chargé de préparer avec lui le projet de l'école du Livre en 1883, était devenu aux yeux du Conseil municipal et notamment du comité de surveillance, l'homme indispensable dans la mise en place de l'école Estienne. D'origine polonaise, il était né le 13 juillet 1841 à Noyen, dans la Sarthe. Bachelier ès sciences en 1859, puis licencié en 1864, il suivit des cours à l'école des Mines dont il sortit en 1866. Après avoir travaillé dans des laboratoires, il commença à enseigner les mathématiques en 1874 à l'E.P.S. Lavoisier puis à l'E.P.S. Jean-Baptiste-Say. Au début des années 1880, il souhaitait obtenir une place de directeur dans une E.P.S. ou une école professionnelle⁴. Or, à cette époque, « on » lui aurait demandé de s'occuper de « l'organisation d'une école d'Art et Métier à Paris »⁵. Le 17 décembre 1888, il fut mis en congé de ses fonctions de professeur pour s'occuper uniquement de l'organisation de l'école Estienne à la demande du comité de surveillance. En mars 1889, il fut nommé directeur provisoire⁶. Entre temps, il avait accompli pendant l'hiver 1888-1889 un voyage d'étude en Europe et aux États-Unis pour étudier les « différentes écoles d'apprentissage se rapportant aux industries du Livre »⁷.

¹ « Rapport présenté par M. L. Delhomme, au nom de la 4^e commission, sur la nomination des membres du Conseil appelés à faire partie des commissions de surveillance des écoles professionnelles », extrait du procès-verbal de la séance du 23 juillet 1890, *L'Enseignement professionnel à Paris[...]*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1277-1278 et 1286-1301.

² *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, p. 9.

³ « Présentation de trois candidats au poste de directeur de l'école municipale Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 30 décembre 1889, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1070-1071.

⁴ Lettre de M. Magnuski au directeur de l'enseignement primaire, ministère de l'Instruction publique, du 16 novembre 1883, dossier personnel de Marcel Magnuski, F¹⁷ 23415, Archives nationales.

⁵ Lettre de M. Magnuski au chef du personnel du ministère de l'Instruction publique, du 7 janvier 1884, dossier personnel de Marcel Magnuski, F¹⁷ 23415, Archives nationales.

⁶: Dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

⁷ Mission de Marcel Magnuski à l'étranger, F¹⁷ 2986 B, Archives nationales.

La confiance du comité de surveillance à son endroit était totale, comme le montre cet extrait d'un procès-verbal du 8 juin 1889 : « Ce fonctionnaire a montré un dévouement absolu, une habilité et une énergie des plus grandes dans l'organisation de l'école. »¹

2 - Enseignements et enseignants

Nous ignorons quelles furent les conclusions que M. Magnuski tira de son voyage à l'étranger. La première trace que nous avons retrouvée sur l'organisation des enseignements de l'école du Livre est une brochure imprimée en 1891² et le rapport d'activité remis à l'administration de 21 janvier de cette même année³. L'école Estienne était portée par une grande ambition : former à *tous* les métiers du Livre en quatre ans. L'école comportait ainsi huit sections avec leurs spécialités et options :

- Typographie : composition, impression, fonderie;
- Lithographie : dessin et chromolithographie; écriture; impression; gravure sur pierre.

Options : crayon lithographique; autographie;

- Gravure : gravure sur bois; gravure en relief; gravure en taille-douce; écriture en taille-douce; impression en taille-douce;

- Reliure : reliure; dorure. Options : marbrure; dorure sur tranche;

- Clicherie-galvanoplastie;

- Photographie : photographie et procédés photomécaniques;

- Papeterie;

- Options : travail du bois et du fer.

Les cours d'enseignement général avaient lieu le matin, comportant principalement du français, des mathématiques et du dessin. L'école Estienne devait former des ouvriers parfaits, citoyens et hommes de l'art. L'existence des options visaient clairement à rendre les élèves de l'école aptes à tous les travaux dans une même profession. Celle du travail du bois et du fer est symptomatique du malaise que provoquait à l'époque toute réflexion sur la spécialisation de l'ouvrier, qui était immédiatement assimilée à une spécialisation à outrance : on justifiait ce type de formation en déclarant que le futur ouvrier pouvait ainsi mieux connaître ses

¹ Commission de surveillance de l'école Estienne, extrait du procès-verbal de la séance du 8 juin 1889, dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

² *Programme de l'enseignement de l'école Estienne adopté par le Conseil de surveillance*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, 47 p.

³ Écoles municipales professionnelles de la Ville de Paris (1890-1900), F17 14364, Archives nationales.

instruments de travail et réparer les machines si besoin était. Les ateliers de bois et de fer étaient les plus répandus dans les cours d'enseignement professionnels destinés aux enfants.

En réalité ces ateliers ne fonctionnèrent pas tous en novembre 1889, date de l'entrée des premiers élèves. Les concours pour les postes de professeur furent ouverts à partir du 5 mai 1888¹, mais la plupart de ces postes ne fut définitivement attribuée qu'entre l'été 1889 et janvier 1890.

Pour les postes de professeurs d'atelier, l'enjeu syndical était de taille, en particulier pour les syndicats ouvriers qui n'avaient pas réussi à obtenir une représentation au sein du comité de surveillance. Le Conseil municipal dut se résoudre à accepter des conditions très particulières dans la mise en œuvre de ces concours, comme le montre le mode de composition des jurys : « Les candidats aux fonctions de professeurs avaient été convoqués pour désigner le jury chargé de classer leurs épreuves de concours et choisir leur professeur. » Nulle contestation n'était donc possible, ou plutôt recevable. Ainsi, le jury pour l'admission du professeur de composition typographique, dont l'importance syndicale était primordiale, fut composé de quatre personnalités dont A. Keufer, Alexis Mangeot et Lanier. Pour le poste de professeur d'impression typographique, le jury était composé de C. Motteroz, Masson et Declercq². Pour certains ateliers, les candidats avaient subi une sélection syndicale préalable. Le cas de la composition typographie est le plus spectaculaire : à l'annonce de l'ouverture du concours, le Comité central de la F.F.T.L. invita « tous les confrères qui voudraient se porter comme professeur à en faire la déclaration au siège social [du syndicat], 15, rue de Savoie, jusqu'au dimanche 7 avril [1889] avant midi. »³ Victor Breton devint ainsi le candidat officiel de la F.F.T.L. avant même que le concours proprement dit commençât. Il obtint le poste et fut un des professeurs les plus marquants de l'histoire de l'école Estienne. Un second professeur bénéficia de cette logique syndicale : Louis Bouché, qui était devenu professeur de fonderie à l'école Estienne, était également président de la Chambre syndicale ouvrière des fondeurs. Le bureau de cette Chambre l'avait préalablement désigné comme son candidat officiel et présenté ainsi dans son dossier de candidature à la préfecture de la Seine⁴. Cette procédure

¹ *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, p. 8.; « Petit bulletin », *Gutenberg-journal*, n°47, 23 mai 1888, p. 4.

² Un frondeur, « Correspondance parisienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, n°34, 15 novembre 1889, p. 4.

³ « Notes de la semaine », *Gutenberg-journal*, n°92, 3 avril 1889, p. 1-3.

⁴ Dossier personnel de Louis Félix Bouché, D1T1 93, Archives de Paris.

syndicale ne provoqua pas de contestation patronale, même si les patrons ne l'approuvaient sans doute pas.

Mais elle n'était pas systématique. La désignation du professeur de dessin lithographique et de chromolithographie scandalisa les ouvriers lithographes, prompts par ailleurs à voir dans cet établissement la main du patronat un peu partout¹. Or, le jury était composé de trois ouvriers, d'un patron et de J. Cusset². Le candidat reçu était Eugène Mauler, un ancien ouvrier chromolithographe qui s'était mis à son compte³. Si les ouvriers lithographes avaient une attitude légèrement paranoïaque concernant l'école Estienne, elle était parfois justifiée. Ainsi, la nomination du professeur d'impression lithographique, Alexandre Plurdau, fut des plus curieuse : A. Plurdau, ouvrier, était professeur à l'Association philotechnique⁴. La Chambre patronale fut ravie cette nomination, comme en témoigne F. Champenois : « Nous avons présenté [à M. Magnuski] le maître ouvrier lithographe auquel nous pensions nous-mêmes confier l'apprentissage de nos jeunes gens. Après examen de six candidats dont on m'avait prié de faire de partie, il a été reconnu présenter les meilleures garanties et a été agréé comme professeur d'impression lithographie à l'école du Livre. »⁵ Il y a en effet des hasards assez troublants.

L'appartenance syndicale des professeurs d'atelier n'était pas systématique. Elle dépendait de l'importance de certaines professions dans l'industrie et de leur degré de syndicalisation. Apparemment, l'appartenance du professeur de composition typographique à la Chambre syndicale était admise par le comité de surveillance mais pas officiellement. En 1899, A. Keufer demanda au comité « de n'accepter au concours pour les emplois de professeurs que des candidats appartenant à un syndicat » ce qu'on lui refusa⁶. Une telle appartenance n'avait rien de symbolique : un professeur d'atelier pouvait ainsi se charger de « l'éducation sociale » des élèves et jouer sur les effectifs de l'atelier, donc participer à la limitation du nombre d'apprentis.

¹ Raclette, « Un comble », *La Fédération lithographique*, n°2, février 1890, p. 4.

² Rouleau, « Lettre ouverte », *La Fédération lithographique*, n°4, avril 1890, p. 1.

³ Registre du personnel, Archives de l'école Estienne; fichier biographique d'Edmond Morin, Bibliothèque des Arts graphiques.

⁴ « Les professeurs de l'école Estienne. Alexandre Plurdau », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 juillet 1899, p. 125-127.

⁵ Chambre des imprimeurs lithographes, *Procès verbal de la séance du 19 février 1890. Rapport des travaux de l'année 1889*, s.l., s.d., p. 12-13.

⁶ « Faits divers », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 août 1899, p. 157.

Parmi les 23 professeurs d'ateliers ainsi choisis, 13 ont une fiche biographique plus ou moins détaillée dans le registre du personnel¹. La plupart de ces 13 enseignants était des ouvriers qui avaient une trentaine d'années d'expérience professionnelle derrière eux, si on estime qu'ils avaient commencé à travailler vers 12 ans. L'âge moyen était de 42 ans. Il est difficile de dire ce qui les a conduit à se présenter à ce concours. Néanmoins nous nous permettons de formuler l'hypothèse suivante : pour les ouvriers qui travaillaient dans les branches plus fragiles économiquement, ces postes étaient un moyen de gagner leur vie. Pour d'autres les motivations pouvaient être syndicales, comme V. Breton ou L. Bouché. Selon nous, il est certain que passer de l'état d'ouvrier à celui de professeur dans un établissement public n'était pas chose facile et admise, comme le montre un poème publié en 1890 « célébrant » la nomination de V. Breton. Devenir professeur c'était prendre le risque de devenir un bourgeois, renier sa classe d'origine, comme le montre cette strophe :

Enfin pour finir, adieu les amis,
Je suis professeur à l'école Estienne,
Et je n'vous parl'rai plus, je s'rai trop bien mis
Et de vous fréquenter y faut que je m'abstienne²

Il y avait parmi les professeurs ceux chargés particulièrement des cours du soir. Nous avons peu d'éléments sur eux. Le principal témoignage vient de Gaston Da Costa, un correcteur, ancien communard et syndicaliste. Il était proche du groupe du *Réveil typographique* et, parallèlement à son métier de correcteur chez Motteroz, fut nommé responsable du cours de grammaire dans le cadre des cours du soir³. Ces cours commencèrent le 15 novembre 1889. L'ambition était de dispenser des cours équivalents à ceux des cours du jour, y compris pour l'enseignement général⁴ : grammaire; histoire du Livre; dessin d'ornement; composition typographique; impression typographique; fonderie; clicherie-galvanoplastie; impression lithographique; gravure sur bois; photographie et procédés photomécaniques; reliure-dorure. La direction de l'école espérait accueillir une centaine d'auditeurs, enfants et adultes.

¹ Archives de l'école Estienne.

² Un vieux typo, « Je suis professeur à l'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°143, 25 janvier 1890, p. 2. L'auteur est probablement Edmond Morin.

³ Fichier biographique d'Edmond Morin, Bibliothèque des Arts graphiques.

⁴ Gaston Da Costa, *Cours d'adultes pour les apprentis et ouvriers du Livre. Conférence d'inauguration*, Paris, Imprimerie Motteroz - Imprimeries réunies, 1889, p. 15.

La constitution du corps des professeurs d'atelier se passa relativement bien, compte tenu des ambitions de chaque groupement professionnel. L'inconnu concernait plutôt les élèves et l'organisation de leur apprentissage proprement dit.

3 - Les élèves

Le concours d'entrée eut lieu le 7 octobre 1889. Il y eu 150 candidats dont 106 admissibles, le nombre d'admis ayant été fixé à 70¹. Pouvaient s'y présenter tous les enfants habitant Paris ou le département de la Seine, âgés de 12 à 15 ans et titulaires du certificat d'études primaires². En réalité on admit 96 élèves auxquels il faut ajouter les dix élèves qui appartenaient à l'École des dessinateurs lithographes, agrégée à l'école Estienne le 15 janvier 1890. Nous ignorons la raison pour laquelle on augmenta les effectifs. Il est vrai que les ambitions de départ étaient d'avoir des promotions d'une centaine d'individus.

Parmi ces 116 élèves, 11 % avait un père ou une mère qui travaillait dans le Livre. En ce qui concerne les autres, le recrutement socioprofessionnel peut-être qualifié de populaire, avec un fort encrage dans la petite classe moyenne : 23,5 % des chefs de familles étaient des ouvriers qualifiés, 28,4 % des petits commerçants et artisans, 28,4 % étaient des employés de bureau ou de commerce, 12,7 % étaient des ouvriers peu ou non qualifiés. Ce constat confirme en gros celui qu'avait fait Évelyne Peloille sur l'origine sociale des apprentis dans l'imprimerie parisienne à cette période : « Le recrutement est plébéien et ouvrier; pourtant, l'imprimerie est considérée comme la plus distinguée des entreprises manuelles, les bourgeois instruits mais peu aisés vont y introduire leur progéniture de plus en plus largement. »³

L'origine géographique des élèves confirme ce caractère populaire mais non exclusivement ouvrier du recrutement de l'école : 53 % des élèves habitaient les VI^e, V^e et XIII^e arrondissements. 17,7 % des élèves provenaient du XIII^e arrondissement, qui était de loin le plus important. Ce recrutement concernait tous les arrondissements d'où un éparpillement, sauf dans ce triangle formé par ces trois arrondissements les plus importants. Ces origines géographiques s'expliquent par la conjonction de deux éléments. Le quartier latin était traditionnellement le quartier de prédilection des imprimeries, bien qu'à l'époque les maisons les plus importantes commençaient à s'installer en banlieue. De ce fait, les familles qui y habitaient connaissaient de près ou de loin les métiers du Livre. L'importance

¹ V. Breton, « À l'école Estienne », *La Typographie française*, n°194, 1er novembre 1889, p. 2-4.

² « L'école municipale Estienne », *L'Imprimerie*, n°72, 1er octobre, 1889, p. 246-247.

³ Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 307.

du XIII^e arrondissement est plus surprenante dans la mesure où l'école n'y sera définitivement installée qu'à partir de 1895. En fait, la rue Vauquelin se situe presque à la frontière des V^e et XIII^e arrondissements et donc n'est pas trop éloignée de la résidence d'une partie des élèves.

On admit des élèves plus vieux et plus jeunes que ne le prévoyait le règlement : 3 avaient 11 ans et 5 plus de 16 ans. L'âge moyen des élèves en entrant à l'école Estienne était de 13 ans; 38 % avaient cet âge. Sauf quelques exceptions, tous sortaient de l'école communale. Donc la plupart d'entre eux n'avaient eu aucune expérience de la profession qui allait leur être enseignée. La première année fut une découverte pour tous, élèves, professeurs d'atelier, direction.

La durée de la formation avait été fixée à quatre ans, alors qu'initialement on envisageait trois années. En fait, on n'avait pas fondamentalement modifié ce choix : il était question de spécialiser les élèves mais sans excès; donc, on préféra consacrer cette première année à la découverte de tous les ateliers par un système de roulement. Ceci donna naissance aux premiers mots du jargon stéphanois, le « circulus », qui désigne de passage par tous les ateliers, et « culus », surnom attribué aux élèves de première année. L'affectation définitive de l'élève à un atelier devait se faire en fonction de ses résultats, les aptitudes au dessin étant un des principaux critères d'orientation, du désir de l'élève (c'est-à-dire en réalité celui des parents) et de l'avis des professeurs d'atelier.

Cette première année fut une véritable épreuve pour les professeurs d'atelier qui n'avaient jamais été confrontés à une classe d'apprentis. Afin de leur faciliter la tâche on scinda la centaine d'élèves en deux groupes, A et B. Malgré la difficulté du nombre, ce fut au terme de cette première année scolaire que l'école Estienne publia son premier ouvrage. Dans l'avant-propos, V. Breton écrit : « Comme toutes les institutions qui n'ont pas de précédents à consulter pour leur organisation, les débuts de l'école Estienne ont été semés de difficultés. »¹ Cet ouvrage, qui est un résumé des cours de V. Breton faits pendant cette année, a été élaboré par des élèves qui avaient suivi huit heures de cours de composition typographique par mois, à raison de quatre heures tous les quinze jours, « par fournée de cinquante élèves à la fois »².

Pour V. Breton, cette première année fut un succès : les élèves de l'école Estienne « deviendront des ouvriers d'élites, ils seront des citoyens utiles, sachant remplir leurs devoirs

¹ Victor Breton, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, p. VIII. Cet ouvrage qui comporte plus de cent pages est sorti des presses de l'école le 15 juillet 1890.

² Victor Breton, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, p. X.

envers la Famille, la Patrie, l'Humanité. »¹ J. Cusset ne se montra pas moins optimiste dans son discours de fin d'année en juillet 1890. Mais il ne fit pas silence sur l'existence d'une certaine hostilité de membres de la profession à l'égard du directeur, et souhaitait que ce dernier continuât à y « répondre par un silence dédaigneux ». Le dédain n'étant pas toujours la meilleure méthode de gérer les conflits, J. Cusset tenta de ménager les susceptibilités : le Conseil municipal, qui « a voulu donner satisfaction à tous les intérêts en créant une école du Livre », restera « soucieux des intérêts des travailleurs »². Mais l'année suivante, plaire à tous devint une gageure.

II - Genèse d'un « scandale »

Les critiques apparues dans la presse professionnelle sur l'école de 1887 à 1890 allaient rarement jusqu'à réclamer la disparition pure et simple de l'établissement. Le « scandale » fut donc aussi brutal qu'inattendu. Il fut le fruit d'une réaction en chaîne qui transforma rancœurs en cabales, divergences en conflits ouverts et intérêts particuliers en cause collective. Il fut surtout le résultat de la conjonction de groupements totalement opposés qui se sont rejoints sur un point, leur hostilité à l'encontre de l'école Estienne, école unique au monde comme le Conseil municipal se plaisait à la présenter.

1 - Mémoires architecturales

La principale difficulté à laquelle les membres du comité de surveillance durent trouver remède fut l'avancement des travaux de la construction de l'école boulevard d'Italie. Ce sujet fit paraître les autres bien anodines.

Le projet initial de A. Hovelacque reposait sur la possibilité de construire cette école sur un terrain rue Oudinot, dans le VII^e arrondissement. Or l'immeuble qu'il convoitait était occupé par les frères de la Doctrine chrétienne, et il n'eut de cesse de réclamer leur expulsion, en vain³. L'affaire traînant en longueur, A. Hovelacque jeta alors son dévolu sur un terrain récemment acquis, à l'angle du boulevard d'Italie et de la rue de Gentilly, par la municipalité

¹ Victor Breton, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, p. 104.

² *Discours prononcés aux distributions de prix de 1890 à 1907 à l'école municipale Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1908, p. 3-11.

³ « Proposition de M. Hovelacque relative à l'installation d'une école d'apprentis dans les immeubles de la rue Oudinot », extrait du procès-verbal de la séance du 9 mai 1883, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 1 : 1871-1886, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 898.

dans le XIII^e arrondissement. Acheté en 1882, ce terrain était au départ destiné à accueillir un groupe scolaire important : trois écoles primaires et deux écoles professionnelles¹. Charles Lucas, inspecteur des services d'architecture de la Ville de Paris², avait été chargé en 1883 d'élaborer un projet architectural pour ce groupe scolaire que l'on envisageait de construire sur ce terrain³. Le 25 juillet 1887, A. Hovelacque obtint qu'il devint l'architecte de la future école du Livre⁴.

Le Conseil municipal désirant que l'école Estienne fût achevée pour l'exposition universelle de 1889, C. Lucas dut aller vite. Les services d'architecture de la préfecture de la Seine émirent des réserves sur son travail, dont les lacunes étaient, reconnaissent-ils, dues essentiellement à la précipitation avec laquelle le Conseil mena cette affaire⁵. D'une surface de 5600 mètres carrés environ, le bâtiment était constitué en quatre ailes avec une cour centrale, en briques et pierres. Le bâtiment central était réservé à l'administration et au logement de fonction du directeur. C. Lucas décida de laisser vide les 2300 mètres carrés entre la façade et le boulevard d'Italie, car on envisageait encore de réserver cette partie de terrain à la construction d'une école professionnelle de filles. De fait, la mixité n'étant pas à l'ordre du jour, les élèves de l'école Estienne devaient accéder à l'école par une voie longeant l'école au nord partant de la rue de Gentilly⁶.

L'adjudication des travaux fut ralentie et compliquée par des conflits sociaux. Il fut dès lors impossible d'inaugurer les bâtiments pour l'exposition universelle de 1889. Mais le retard dans l'avancement des travaux s'aggrava. Le site présentait d'importants problèmes : il était en pente vers l'ancien lit de la Bièvre et était placé sur d'anciennes carrières comme le reste du quartier. Ces contraintes et la précipitation avec laquelle C. Lucas dut travailler entraîna de

¹ « Discussion du rapport de M. Depasse sur la création d'une école du Livre », procès-verbal de la séance du 22 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 165-170.

² *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX^e et XX^e siècles. 1876-1899*, sous la direction de Michel Fleury, t. 3, Paris, Service des Travaux historiques, 1993, p. 75.

³ Construction d'un groupe scolaire et de l'école Estienne (1881-1888), VM⁷², Archives de Paris.

⁴ « Modification de la délibération », extrait du procès-verbal de la séance du 25 juillet 1887, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 183-185.

⁵ Construction d'un groupe scolaire et de l'école Estienne (1881-1888), VM⁷², Archives de Paris.

⁶ *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, p. 12-15.

nombreuses malfaçons dans les fondations¹. En 1889, C. Lucas fut considéré comme responsable, congédié² et remplacé par Samuel Menjot de Dammartin³. S. Menjot de Dammartin a modifié les plans de C. Lucas mais a repris les grandes lignes. Le Conseil municipal fut obligé de voter un crédit supplémentaire de 68 000 francs⁴.

Les élèves s'installèrent dans l'école à la fin de l'année 1895. L'inauguration eut lieu le 1^{er} juillet 1896 en présence du président de la République Félix Faure. La surface bâtie était de 3200 mètres carrés. Les ateliers qui nécessitaient d'importants équipements en machines étaient situés dans le hall des machines à l'ouest, au fond de l'école, sur deux niveaux dont un en sous-sol, la partie supérieure étant recouverte d'une verrière. Les ailes nord et sud, avec deux étages, étaient réservées aux autres ateliers, aux cours de dessin et à l'enseignement général. De l'extérieur, l'école Estienne ne se distingue pas des autres bâtiments scolaires parisiens construits à la même époque⁵. Sa singularité vient du hall des machines mais surtout surtout de ce terrain vacant entre la façade et le boulevard. Sans doute pour ne pas reprendre à zéro le plan de l'école, le Conseil municipal décida de conserver cette partie du terrain tel quel en le transformant en jardin dit « cour d'honneur ». De fait, on conserva aussi l'entrée réservée aux élèves au nord. Pendant toute la période que nous avons étudiée, il leur était interdit d'entrer par le portail principal⁶.

Estimé au départ à 18 millions de francs (en francs constants), la construction de l'école coûta en définitive 20 millions. Ce dépassement et surtout le retard de six ans par rapport au projet initial émoissa sensiblement l'enthousiasme des conseillers municipaux, et certains de se demander si l'effort financier de la Ville valait vraiment un tel résultat. Du côté des professionnels du Livre, il y avait longtemps que ces dépenses étaient synonymes de gaspillage.

¹ « Rapport présenté par M. Navarre, au nom de la Commission du Livre, sur les malfaçons constatés dans les travaux en cours d'exécution », extrait du procès-verbal de la séance du 15 mars 1889, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 705-725.

² « Rapport présenté par M. Navarre sur les fraudes et les malfaçons constatés dans les travaux de terrasse et de maçonnerie », extrait du procès-verbal de la séance du 28 juin 1889, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 845-885.

³ *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX^e et XX^e siècles. 1876-1899*, sous la direction de Michel Fleury, t. 3, Paris, Service des Travaux historiques, 1993, p. 75.

⁴ « Travaux complémentaire à l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 8 juillet 1891, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1651-1658.

⁵ *L'École primaire à Paris, 1970 - 1914*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1985, 104 p.

⁶ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°1 à 4.

2 - Les maîtres imprimeurs

Le 21 juillet 1890 fut ouvert le second concours d'entrée de l'école : 471 candidats s'y pressèrent¹. Le succès du concours ne convainquit pourtant pas les hommes de métier pour qui les critiques exprimées jusqu'alors restaient toujours d'actualité.

Le *Gutenberg-journal* qui fut le seul organe patronal à défendre la légitimité de l'école Estienne s'effraya peu à peu des dépenses dont elle faisait l'objet². Signe de cette désaffection, la revue se réjouit de la défaite de J. Cusset aux élections municipales de 1890, « qui n'avait pas fait un grand effort pour la défense de nos intérêts corporatifs à l'Hôtel de Ville »³. La principale raison de ce revirement est la confirmation que les subventions municipales à l'égard des cours professionnels privés ne seraient pas à la hauteur des espérances. La Chambre des maîtres imprimeurs de Paris pouvait dès lors élargir le clan des détracteurs.

Le 5 mai 1890, la Chambre patronale tint son assemblée annuelle au Cercle de la librairie. G. Jousset, président de l'association Gutenberg gérante de l'école du même nom, dressa un bilan financier inquiétant de l'établissement patronal. Il conclut : « L'œuvre périclité entre nos mains. » Le déficit se montait alors à 2 000 francs; il manquait à l'école Gutenberg 800 francs pour fonctionner normalement... G. Jousset constata donc que la gestion de l'école par une association avait échoué et qu'il fallait pour la sauvegarder que la Chambre en devint propriétaire. Cette proposition fut adoptée. Mais les rancœurs à l'égard des conseillers municipaux arrivèrent à leur paroxysme : « Autrement, que resterait-il à faire ? lit-on dans le *Gutenberg-journal*. À baisser pavillon devant l'école du Livre, fondée par la Ville, c'est-à-dire à liquider; Or, si l'on en croit les gens du métiers, son enseignement laisse beaucoup à désirer et ne produira pas, croyons-nous, les fruits que l'on semblerait en attendre. »⁴ Cette revue défendit alors, plus qu'elle ne l'avait jamais fait, l'école Gutenberg : « sans méconnaître les services qu'elle pourra rendre plus tard l'école Estienne, elle ne saurait remplacer son aînée, dont le programme, moins chargé, est plus pratique et plus propre à donner satisfaction à tous les desiderata. »⁵ La position de la revue se raidit davantage en

¹ *Discours prononcés aux distributions de prix de 1890 à 1907 à l'école municipale Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1908, p. 3-11.

² « Les écoles professionnelles », *Gutenberg-journal*, n°132, 7 janvier 1890, p. 2-3.

³ « Notes de la semaine », *Gutenberg-journal*, n°149, 7 mai 1890, p. 1-2.

⁴ « Assemblée annuelle de la Chambre syndicale des imprimeurs typographes », *Gutenberg-journal*, n°150, 14 mai 1890, p. 1-4.

⁵ « L'école Gutenberg », *Gutenberg-journal*, n°162, 6 août 1890, p. 1-2.

apprenant que le Conseil municipal envisageait de faire réaliser un certain nombre de travaux par l'école Estienne, sujet sensible si l'en est pour les maîtres imprimeurs qui fit écrire dans la revue : « L'imprimerie privée est définitivement condamnée. »¹

3 - Les ouvriers

Du côté des « typos », on mêla l'expectative à une hostilité de principe. La principale inquiétude des ouvriers était de voir sortir de l'école une nuée de jeunes ouvriers, idée que combattit énergiquement V. Breton : « [...] quel parallèle pourra-t-on établir entre ces apprentis sortant de l'école, sachant travailler, instruits, syndiqués de cœur, avec ces envois journaliers des boîtes de province qui nous lâchent journallement à Paris le trop plein de leurs apprentis. »² L'élitisme affiché de l'école Estienne finit par agacer des ouvriers pour qui l'apprentissage était la chasse gardée de la corporation. Le Conseil municipal était accusé d'avoir fondé une école pour privilégiés : « Un tel, soit parce qu'il aura quelque fortune ou bien parce qu'il voudra en faire un bon ouvrier ne regarda pas si son fils lui rapportera pendant trois ou quatre ans d'apprentissage; mais combien sont plus nombreux ceux qui sont dans une situation différente. »³

La présence de V. Breton dans le corps des professeurs d'atelier a sans doute empêché que la F.F.T.L. attaque de front l'établissement. V. Breton se considéra d'ailleurs comme un médiateur. Il était en outre épaulé dans cette défense par E. Morin et G. Da Costa par le biais du *Réveil typographique*.

En 1890, Antoine Laporte, libraire, rédigea et fit publier un pamphlet d'une grande violence contre l'école, dont nous reproduisons le titre *in extenso* : *Les Estienne magnuskisés ou l'école municipale Estienne des arts et industries du Livre slavée [sic] par Magnuski et C^{ie}. 243,650 francs des contribuables parisiens, affectés, sous prétexte d'enseignement du livre, à l'enseignement du bois, du fer, de la gymnastique, d'études scientifiques, littéraires, grammaticales, historiques, etc., aux appointements d'un directeur et d'un personnel, en grande partie, étrangers, même aux connaissances essentielles du métier du livre. Observations adressées au conseil municipal de Paris*⁴. Ce pamphlet est remarquable en ce

¹ « Notes de la semaine », *Gutenberg-journal*, n°180, 10 décembre 1890, p. 1-2.

² V. Breton, « Distribution des prix de l'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°156, 10 août 1890, p. 2-3.

³ E. Bories, « L'école Estienne. À mon confrère et ami Breton », *La Typographie française*, n°195, 16 novembre 1889, p. 2.

⁴ Paris, Imprimerie Henri Noiret, 1890, 31 p.

qu'il synthétise tous les reproches, même contradictoires, à l'encontre de l'école : dépenses considérables; trop de spécialisation; faible spécialisation; enseignement trop technique; enseignement trop général. A. Laporte porta des accusations contre M. Magnuski et réclama une enquête sur sa gestion. Cette brochure eut un faible écho dans la profession¹. Le seul groupement à y porter foi fut celui des ouvriers lithographes².

Ulcérés par la disparition de l'École des dessinateurs lithographes, les syndicalistes de cette profession menèrent une campagne de presse acharnée contre l'école Estienne. La *Fédération lithographique* reprit à son compte l'essentiel de l'argumentation de la presse syndicale ouvrière : l'école Estienne formera trop d'apprentis et n'est pas ouvrière³. M. Magnuski devint leur cible privilégiée : « ambitieux et d'une incompétence notoire », il est accusé d'avoir tout fait pour faire disparaître l'École des dessinateurs lithographes qui lui aurait fait ombrage et d'avoir abrégé la vie de G. Sanier en le persécutant. Son attitude aurait été dénoncée par G. Sanier peu de temps avant sa mort auprès du préfet de la Seine, qui aurait diligenté une enquête le 7 janvier 1890⁴.

Cette véhémence à l'égard de cette école présentée comme un repaire de misérables incompetents ne les empêcha pas de réclamer en novembre 1890 au Conseil municipal la nomination d'un membre de la Fédération lithographique au comité de surveillance de l'école. Cette demande fut repoussée au motif que le comité était constitué et qu'il fallait attendre la prochaine vacance⁵. Leur frustration était à son comble. Le rapport annuel de l'activité de la Fédération lithographique réclama alors « le droit des travailleurs au contrôle des écoles publiques »⁶.

Cette attitude illustra parfaitement les contradictions des détracteurs de l'école Estienne. Mais si les opinions divergèrent sur la légitimité de l'établissement en fonction d'intérêts particuliers, la frustration gagna du terrain dans l'ensemble de la profession. En effet, la nomination de « personnes notables » dans le comité de surveillance n'était pas motivée par la

¹ G. Da Costa, « Une brochure à sensation », *Le Réveil typographique*, n°154, 10 juillet 1890, p. 2-3.

² « De quoi s'instruire », *La Fédération lithographique*, n°9, septembre 1890, p. 3-4.

³ Lithos, « Écoles professionnelles », *La Fédération lithographique*, n°4, avril 1890, p. 3-4.

⁴ « Un mot sur l'école Estienne et son administrateur délégué », *La Fédération lithographique*, n°5, mai 1890, p. 1-2.

⁵ « Pétition de la Fédération lithographique française tendant à faire nommer l'un de ses membres à la commission de surveillance de l'école du Livre », extrait du procès-verbal de la séance du 28 novembre 1890, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1375.

⁶ « Rapport », *La Fédération lithographique*, n°13, janvier 1891, p. 2-3.

volonté de représenter *la* profession : ces membres ne représentaient qu'eux-mêmes et la présence de F. Champenois au sein du comité n'était rien d'autre qu'une alliance entre la Chambre des maîtres imprimeurs lithographes et le directeur. De fait, les groupements professionnels n'avaient aucun moyen de se faire entendre.

III - Le « scandale »

Cette représentation plus qu'informelle de la profession auprès de la direction de l'école Estienne a probablement entretenu un certain aveuglement du Conseil municipal à son égard. Il a très probablement été dans l'incapacité de prendre la mesure de la capacité d'action de ces patrons et ouvriers du Livre qui savaient unir leur force malgré leurs divisions. Ceci aboutit à l'année 1891, celle du « scandale de l'école du Livre ».

1 - L'enquête administrative

Pour comprendre comment ces conflits ont dégénéré, il nous faut reprendre cette histoire chronologiquement. M. Magnuski ne fut nommé officiellement directeur par le Conseil municipal que le 30 décembre 1889 et confirmé dans cette fonction par arrêté du 26 avril 1890 du ministère de l'Instruction publique. De même, jusqu'en juillet 1890, le comité de surveillance, établi en juillet 1887, avait toujours un statut provisoire. Le premier comité officiel ne fut constitué qu'en juillet 1890. Il se réunit pour la première fois le 25 juillet 1890 mais ne « commença réellement ses travaux qu'à partir du mois d'octobre »¹. Par ailleurs, A. Hovelacque avait eu un rôle décisif dans le projet de l'école et le vote de sa création et c'est lui qui avait soutenu M. Magnuski jusqu'à sa nomination. Or, A. Hovelacque, qui n'était plus conseiller municipal mais restait membre du comité de surveillance, semble avoir été de moins en moins présent dans les affaires de l'école. En juillet 1890, ce sont des hommes nouveaux qui siégeaient au comité.

Déjà particulièrement échaudés par les dépenses occasionnées par la construction de l'école boulevard d'Italie, les conseillers municipaux regardèrent son budget d'un œil neuf. Il est vrai que la majorité radicale du Conseil fut ébranlée par l'offensive boulangiste aux élections partielles de 1889 et qu'une meilleure gestion des deniers publics est toujours un bon moyen de conserver son électorat. Lors de son vote en décembre 1890, le budget de l'école Estienne en fit les frais : « Le conseil de surveillance décide de supprimer un adjudant², les

¹ « Notice historique », dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

² Un surveillant.

professeurs d'allemand, d'histoire de l'art, de l'histoire du Livre, les professeurs d'autographie, de cartonnage, de marbrure, de photogravure en creux, en relief, de phototypie, le professeur du travail du fer, quatre gagistes, l'indemnité du préparateur de physique, les encouragements au personnel technique. Le conseil de surveillance décide en outre de diminuer les traitements des concierges. » Pour ce qui était des cours du soir, on décida de supprimer « les trois cours de dessin, d'histoire et de grammaire typographique »¹. En novembre 1891, Lampué, membre du comité de surveillance, déclara lors de son entrée en fonction qu'il « fut épouvanté par le nombre des professeurs et par l'exagération des dépenses »².

Plusieurs membres du comité eurent la même réaction. Les relations avec M. Magnuski furent de plus en plus tendues, les conseillers n'arrivaient pas à obtenir de sa part des éclaircissements sur sa gestion qui leur paraissait bien opaque. Le 23 mars 1891, le comité décida « de demander au Conseil municipal de reporter au budget de l'école Estienne, pour l'exercice de 1891, le reliquat des crédits de cette école non employés sur le budget de 1890, pour pouvoir acheter l'outillage indispensable à cette école et régler les dépenses engagées par l'ancien conseil de surveillance. »³ Cette procédure confirmait les irrégularités comptables du directeur et attira l'attention du délégué du ministre de l'Instruction publique qui siégeait obligatoirement, avec son collègue du ministère du Commerce, au comité de surveillance de l'école depuis juillet 1890. Une enquête administrative fut diligentée peu après. Le 19 mai 1891, H. Carriot, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, communiqua au ministre de l'Instruction publique les conclusions provisoires de l'enquête : on ne pouvait nier que M. Magnuski avait commis de graves erreurs dans sa gestion du budget de l'école, mais on ne pouvait mettre en doute sa probité : il n'y avait pas de détournement de fonds mais « seulement » incompétence⁴.

L'enquête cependant continuait auditionnant les personnes, fort nombreuses, accusant M. Magnuski de malhonnêteté, de corruption, etc⁵. La lecture du dossier de l'enquête

¹ « Budget de 1891. Rapport présenté par M. Delhomme », extrait du procès-verbal de la séance du 26 décembre 1890, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1512-1513 et p. 1526-1529.

² « Questions de M. Prache sur certains faits de mauvaise gestion à l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1891, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1824.

³ « Notice historique », dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

⁴ Lettre de H. Carriot au ministère de l'Instruction publique du 19 mai 1891, dossier personnel de Marcel Magnuski, F¹⁷ 23415, Archives nationales.

⁵ Dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

confirmait cependant les premières conclusions de H. Carriot : les fautes étaient graves mais non criminelles ou déshonorantes pour son auteur. Le reste ressemblait fort à des ragots.

Tout se passait dans la discrétion jusqu'au moment où la presse s'en empara.

2 - La campagne de presse

Cela faisait longtemps que la Fédération lithographique menait une campagne de presse contre le directeur de l'école, mais sans succès. Le vote du budget de 1891 provoqua involontairement une campagne autrement plus puissante.

En supprimant de nombreux cours, le Conseil municipal avait décidé de supprimer celui de Gaston Da Costa un des partisans de l'établissement, partisans qui n'étaient pas légion dans les syndicats ouvriers. Furieux, G. Da Costa décida de ne pas attendre le non renouvellement de son poste et donna sa démission en avril 1891. Le 27 mars 1891, le journal *La Justice* publia un article dénonçant l'absence impardonnable de professionnels dans le comité de surveillance de l'école. Repris dans le *Réveil typographique*, cet article fut commenté par E. Morin qui défendait à son tour cette thèse avec une violence inaccoutumée. Mais surtout il annonça à ses lecteurs qu'une enquête était en cours portant sur les « nombreuses erreurs de comptabilité », et que, sans vouloir « empiéter sur l'enquête », il dénonçait la politique d'équipement hasardeuse menée par la direction de l'école et des nominations de professeurs faites dans des circonstances douteuses¹. G. Da Costa et E. Morin avaient désormais changé de camp. V. Breton, isolé, donna sa démission au comité de rédaction du *Réveil typographique* le 17 avril : il déclara qu'il refusait « la situation fautive dans laquelle [il se] placer[ait] en semblant [se] rendre solidaire de critiques formulées contre une institution qu'[il a], dans la mesure de [ses] moyens, mission de faire prospérer. »² Le 10 mai, la revue publiait l'annonce suivante :

Nous prions toutes les personnes qui auraient à se plaindre des agissements de la direction – et, d'après ce que nous savons déjà, elles sont nombreuses – de nous faire connaître leurs motifs, par lettre adressée au *Réveil*, ou en nous assignant un rendez-vous, le jour qu'il leur plaira, avant cinq heures du soir.³

Pour le *Gutenberg-journal*, l'occasion était trop belle. Le 6 mai, il publia un article sur ces « racontars » qui l'intéressaient « médiocrement ». La gestion et l'utilité sociale de l'école Gutenberg étaient d'autant plus faciles à citer à exemple. La Chambre des maîtres imprimeurs

¹ E. Morin, « L'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°172, 10 avril 1891, p. 2.

² Lettre de V. Breton à J. Maynier-Michelland, du 17 avril 1891, *Le Réveil typographique*, n°173, 25 avril 1891, p. 1.

³ E. Morin, « L'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°174, 10 mai 1891, p. 1.

profita naturellement pour délivrer un blâme au Conseil municipal : « En présence de ces faits, ne serait-on en droit d'exprimer le vœu de voir le Conseil municipal intervenir par lui-même dans la création des écoles professionnelles, pour en laisser l'initiative aux chambres syndicales, en bornant son rôle à seconder l'initiative de ces chambres par l'attribution de subventions largement et intelligemment accordées ? » De son côté, la rédaction du *Gutenberg-journal* souhaitait voir le budget de l'école Estienne sensiblement allégé, « dans le seul intérêt de la Typographie »¹.

Dans le reste de la presse professionnelle, on ne suivit pourtant pas ces confrères : on attendait apparemment que le résultat de l'enquête fut remis officiellement, ce qui arriva le 11 août 1891. Les conclusions étaient les mêmes que celles établies au mois de mai. H. Carriot jugeait le programme de l'école « intelligent » mais les querelles du directeur avec certains membres du personnel avaient altéré l'autorité de sa fonction. Il proposa donc qu'un blâme lui fût adressé et qu'il fût muté². L'enquête et le rapport qui en a suivi fut donc connu et la presse nationale s'empara du « scandale de l'école du Livre », sujet dont l'intérêt principal était de mettre au pilori la gestion de la majorité municipale. Cette campagne de presse dura jusqu'en novembre 1891.

La mise en congé de M. Magnuski en août puis sa mutation le 24 septembre 1891 au collège Chaptal comme professeur de mathématiques ne calma pas les esprits.

3 - Épilogue

La sanction dont M. Magnuski fut la victime n'avait rien que de très légitime. H. Carriot fit preuve d'une réelle pertinence dans ses analyses : « M. Magnuski avait eu la première conception de l'école du Livre. Il voyait dans cette conception un légitime sujet orgueil. Il a écarté tout ce qui lui paraissait faire obstacle à ce que le développement de l'école fût aussi rapide qu'il le désirait. L'observation des règles administratives lui a semblé à un moment donné pouvoir entraver les progrès de son œuvre; il les a résolument écartées. »³

Or cette sanction administrative ne pouvait calmer les esprits. À l'annonce de cette décision, ce fut l'ensemble de la presse professionnelle qui accusa le Conseil municipal de tous les maux. Au sein du Conseil, la crise était aiguë : l'opposition trouva là une magnifique

¹ « Notes de la semaine », *Gutenberg-journal*, n°201, 6 mai 1891, p. 1-2.

² Rapport du 11 août 1891 du directeur de l'enseignement primaire de la Seine au ministre de l'Instruction publique, dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

³ Rapport du directeur de l'enseignement primaire de la Seine au ministre de l'Instruction publique, 11 août 1891, dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

occasion pour mettre en cause la majorité. Au sein de la majorité, on tenta de rejeter la responsabilité de cette affaire au comité de surveillance. Le comité de surveillance accusa le précédent comité d'avoir fait une confiance aveugle et coupable à M. Magnuski. Dans ces circonstances, M. Magnuski faisait bel et bien unanimité contre lui. La direction de l'enseignement primaire de la Seine et le préfet qui assistaient aux séances du Conseil ne purent cacher une certaine satisfaction : les conseillers municipaux si prompts à réclamer l'indépendance du Conseil s'étaient lourdement fourvoyés¹.

Pour sortir de cette crise, la majorité municipale dut trouver au plus vite le coupable idéal contre qui tous s'entendraient : ce fut évidemment M. Magnuski. L'occasion se présenta lorsqu'un conseiller, Georges Villain, l'accusa à la séance du Conseil le 16 novembre d'avoir menti sur ses titres universitaires : il n'avait jamais été licencié et de fait ne pouvait devenir directeur d'établissement scolaire². La direction de l'enseignement mena à nouveau une enquête qui confirma les dires de G. Villain. M. Magnuski fut révoqué le 22 novembre 1891³. Mis en quarantaine par ses collègues du Collège Chaptal, connaissant l'existence de cette deuxième enquête, M. Magnuski donna sa démission le 21 novembre⁴. Sa chute fut rude, il ne s'en remit jamais, malgré sa réintégration discrète à l'Instruction publique en 1894⁵.

Restait l'avenir de l'école Estienne. Sur 24 professeurs d'ateliers, dix n'étaient plus présents à la rentrée de 1891 : 2 étaient décédés, 2 avaient été renvoyés; 6 autres avaient donné leur démission. Si l'avenir de l'école était compromis, il était en revanche impossible de la supprimer. Elle avait été reconnue officiellement par le ministère de l'Instruction publique par arrêté du 15 mars 1890, ce qui obligeait le Conseil municipal à la maintenir en fonction pendant cinq ans⁶. La Chambre des maîtres imprimeurs parisiens pouvait seulement se consoler avec le discrédit qui la frappait. Mais les revendications ouvrières, celles des lithographes en tête, étaient autres. Le 29 septembre, à l'initiative de ces derniers, fut

¹ « Questions de M. Prache sur certains faits de mauvaise gestion à l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1891, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1797-1845.

² « Questions de M. Prache sur certains faits de mauvaise gestion à l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1891, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 2 : 1887-1891, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1898, p. 1843.

³ Rapport du préfet de la Seine au ministre de l'Instruction publique, 22 novembre 1891, dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

⁴ Dossier personnel de Marcel Magnuski, D1T1 98, Archives de Paris.

⁵ Dossier personnel de Marcel Magnuski, F¹⁷ 23415, Archives nationales.

⁶ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 771.

organisée une réunion à la Bourse du travail dont le thème était : « Direction et enseignement de l'école Estienne - l'élément ouvrier est-il indispensable dans la commission de surveillance ? » La réponse était sans surprise : « La corporation du Livre [...] émet le vœu de voir une commission de surveillance composée exclusivement de délégués des chambres syndicales ouvrières. »¹ Les chambres syndicales étaient invitées à nommer trois délégués afin « d'élaborer un programme technique et social » pour l'école Estienne. Ce programme fut discuté le 17 novembre. Huit syndicats ouvriers étaient représentés. L'enthousiasme des lithographes retomba rapidement. Le délégué de la Fédération lithographique s'étonna « de voir deux professeurs de l'école Estienne mandatés comme délégués »; surtout, il apparut qu'il était impossible de dicter une réforme au Conseil municipal compte tenu du statut de l'école. On se résigna à réclamer seulement une audience auprès de la 4^e commission².

Si la crise que venait de subir l'école est explicable, son ampleur l'est moins. De surcroît, comme le montre cette réunion des syndicats ouvriers, fondamentalement personne n'avait une position claire vis-à-vis de l'école. La chambre des maîtres imprimeurs voulait surtout obtenir des subventions municipales; les ouvriers lithographes voulaient à la fois la tête du directeur et faire de l'école un établissement sous contrôle ouvrier exclusif; les autres groupes professionnels auraient toléré cette école s'ils avaient obtenu du Conseil municipal une place dans le comité de surveillance. Le scandale vint d'une conjonction presque accidentelle de frustrations. Au terme de l'année 1891, la profession était obligée de vivre avec une école qu'elle n'avait pas réclamée et sur laquelle elle n'avait légalement aucun contrôle.

En fait, l'école Estienne venait de payer le prix d'une absence de véritable réglementation de l'apprentissage dans le Livre. Certes, syndicats patronaux et ouvriers avaient des positions tranchées. Les premiers contacts sur la question n'interviendraient qu'à partir de 1895. Mais, dans chaque camp, on élaborait une nouvelle organisation de l'apprentissage qui devait se substituer à l'apprentissage traditionnel, dont la base commune était l'existence de cours du soir. Le Conseil municipal leur avait involontairement imposé un modèle totalement inédit, une formation professionnelle effectuée dans le cadre scolaire : l'école Estienne arrivait trop tôt.

¹ « Assemblée générale des industries du Livre », *La Fédération lithographique*, n°23, novembre 1891, p. 3-4.

² « Réunions des délégués des chambres syndicales des industries du Livre », *La Fédération lithographique*, n°24, décembre 1891, p. 1-2.

TROISIEME PARTIE

1892-1913 DE LA RECONSTRUCTION À LA STRATÉGIE DE L'ÉCOLE-TYPE

Bien qu'il eût été difficile au Conseil municipal de faire disparaître l'école Estienne, il n'en fallait pas moins « reconstruire » l'établissement dont l'image dans la presse nationale avait été particulièrement ternie. Deux directeurs ont œuvré en ce sens, chacun à leur manière, en fonction de leur personnalité et du contexte dans lequel ils durent travailler. Pour le premier, Pierre Frayssinet, l'impératif était de redorer le blason singulièrement terni par le scandale de 1891 sans heurter de front les susceptibilités professionnelles et syndicales. Pour le second, Hippolyte Fontaine, l'école Estienne devait non seulement devenir irréprochable mais aussi un modèle pour la formation dans les industries du Livre.

Si P. Frayssinet a en partie atteint son objectif en adoptant un profil bas de circonstance, les ambitions de H. Fontaine ravivèrent les conflits. Mais ce relatif ostracisme professionnel pesait d'un poids égal avec une politique municipale d'enseignement de plus en plus incertaine.

A - 1892-1897 : LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ESTIENNE

Lorsque Pierre Frayssinet fut nommé directeur, il ne fut pas accueilli comme l'homme providentiel mais par l'indifférence d'un conseil municipal éreinté par plusieurs mois de campagne de presse. Il le fut pourtant, malgré des ambitions fort limitées.

Sa situation était en effet difficile. Le Conseil municipal considérait l'école Estienne comme un échec complet. Elle était devenue le mouton noir de sa politique d'enseignement professionnel et avait un budget difficile à défendre. P. Frayssinet put néanmoins s'appuyer sur une poignée de conseillers municipaux, prêts à assumer l'héritage de leurs prédécesseurs. Il trouva également un soutien inestimable en la personne de V. Breton qui sut jouer les intermédiaires entre l'école et la profession.

Après la crise de 1891, les syndicats patronaux et ouvriers se firent relativement plus discrets. En matière d'apprentissage, tout restait à faire ce qui mobilisa leur attention, laissant l'école Estienne dans l'angle mort de leurs préoccupations immédiates.

I - La remise en ordre

Après le pugilat dont l'école fit l'objet, une réforme était indispensable, au moins politiquement. Or, si cela était symboliquement important, dans les faits cela n'avait pas grand sens. La campagne de presse n'avait proposé que la disparition de l'établissement ou des coupes sévères de son budget, ce qui revenait pratiquement au même. Par ailleurs, l'enthousiasme des débuts n'était plus de mise et les conseillers municipaux peu enclins à réfléchir sur les enseignements d'une école dont la vocation première était de former à tous les métiers des arts et industries du Livre.

1 - Le Conseil municipal

Jusqu'en 1891, peu de voix s'étaient élevées dans cette assemblée pour contester la direction de l'école. L'inquiétude avait grandi avec les problèmes rencontrés dans la construction des bâtiments. Mais c'est à partir de la crise de l'été et de l'automne de 1891 que les attaques devinrent systématiques. L'école Estienne était devenue un cas exemplaire pour l'opposition de la dilapidation des deniers publics.

Cependant, le vote du budget de l'école de 1891, qui avait eu lieu en décembre 1890, avait déjà été placé sous le signe des économies. Mais une politique de restriction n'avait pas grand sens. L'école ne devait atteindre sa « vitesse de croisière » qu'en 1892, lorsqu'elle accueillerait un effectif complet d'élèves pour les quatre années d'enseignement. Par ailleurs, la construction des bâtiments n'était toujours pas achevée. Le comité de surveillance dut en outre dévoiler les dettes laissées par M. Magnuski : 800 000 francs (en francs constants) de matériels commandés de son propre chef et non payés¹ que le Conseil municipal fut obligée de payer.

Dès lors tout ce qui touchait à cette école entraînait de vifs débats. Le choix du nouveau directeur fut une occasion pour l'opposition de montrer sa force, à défaut de défendre des idées constructives. En septembre 1891, l'administration préfectorale nomma directeur intérimaire Hersent, surveillant général de l'E.P.S. Colbert. Il s'acquitta de sa charge avec

¹ « Mémoire de M. le préfet de la Seine relatif aux dépenses faites en 1889 et 1890 », délibération du 21 mars 1892, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 375-379.

soin. Le choix du titulaire fut difficile pour les conseillers qui étaient bien décidés à ne pas renouveler l'erreur précédente. Lors de la séance du 11 mars 1892, l'ensemble des élus exprimèrent le désir de nommer un directeur apte *techniquement* à diriger une école comme l'école Estienne. Les aptitudes exigées étaient précisées dans le décret du 17 mars 1888, mais il s'agissait essentiellement de la possession d'un certain nombre de titres universitaires. Il était donc impossible de trouver un homme connaissant les industries du Livre et répondant à ces critères. Lampué, membre du comité de surveillance, essaya de consoler ses confrères : il était de tout façon vain de chercher un directeur connaissant les dix-sept professions enseignées dans l'école. P. Frayssinet fut donc choisi, sans enthousiasme¹.

Né en 1849 à Toulouse, P. Frayssinet était un professeur de lettres cherchant à faire carrière. Après avoir enseigné dans deux collèges de Haute-Garonne, il devint directeur de l'école professionnelle de Limoges qui venait d'être créée par la ville en 1880. Dix ans plus tard, il ambitionnait de « monter à Paris » en présentant sa candidature à la direction d'une E.P.S. Après avoir échoué au concours de directeur pour l'E.P.S. Colbert, il dut rabattre ses ambitions en se présentant à celui de l'école Estienne. Jusqu'à sa nomination à la tête de l'E.P.S. Arago en 1897, il demanda tous les deux ans sa mutation dans des établissements de ce type, plus prestigieux. À ses yeux, l'école Estienne ne devait être qu'une étape dans son ascension professionnelle et la première pour son implantation dans la capitale². Sa tâche fut rude : il réussit néanmoins à rétablir le crédit de l'école Estienne, et avec lui celui de la politique municipale. Mais il ne fut pas seul dans cette tâche.

En juillet 1893, le comité de surveillance fut à nouveau remanié mais les changements furent limités³. Parmi ses membres, Lampué, photographe de profession, se distingua. Nommé à ce poste en juillet 1890, il succéda à Collin comme président du comité et ce jusqu'en 1902. Il s'impliqua dans la vie de l'établissement et surtout fut le principal conseiller à le défendre auprès de l'assemblée municipale⁴. Quant aux « personnes notables », la représentation non pas de professionnels mais de groupements syndicaux n'était toujours pas possible. Le 10

¹ « Rapport présenté par M. Hattat au nom de la 4^e commission relative à la présentation d'une liste de trois candidats à M. le ministre de l'Instruction publique en vue de la nomination du directeur de l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 11 mars 1892, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 8-34.

² Dossier personnel de Frédéric Frayssinet, D1T1 389, Archives de Paris.

³ Abel Hovelacque quitta le comité de l'école Estienne à cette époque. Il se retira de la vie politique en raison de problèmes de santé. Il décède en 1896.

⁴ « Rapport sur le renouvellement des conseils de surveillance des écoles primaires supérieures et professionnelles », délibération du 7 juillet 1893, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 766 et p. 772-778.

juillet 1893, la Chambre syndicale typographique parisienne proposa la nomination de E. Morin¹. Lampué leur répondit : « Il y a dix-sept professions différentes enseignées à l'école Estienne; le nombre de membres du conseil de surveillance étant limité, nous ne pourrions contenter tout le monde. »² Les seuls membres appartenant à des organisations syndicales restaient F. Champenois et Lortic. Ce dernier, qui représentait la Chambre patronale de la reliure-brochure, décéda en 1893 : le syndicat le remplaça par Henri Marius-Michel, qui siégea au comité jusqu'à sa mort jusqu'en 1925.

Il faut attendre le renouvellement du comité en 1896 pour que les syndicats ouvriers y entrent : ce fut E. Morin, représentant la Chambre syndicale typographique parisienne, mais il y resta peu de temps. En conflit avec la Chambre sur la question importante de l'admission des femmes dans l'imprimerie et dans le syndicat, il dut démissionner de l'instance syndical. Il fut remplacé dans le comité de surveillance par Jean-Baptiste Angelé³ en 1897. Pourquoi ce revirement alors que la déclaration de Lampué en 1893 laissait peu d'espoir ? Il semble que des deux côtés on fit des efforts : la F.F.T.L. accepta le jeu municipal, comme elle l'avait annoncé lors de la réunion à la Bourse du travail en 1891, sans cesser de réclamer sa représentation dans le comité. Prenant note de cette persévérance, la direction de l'école admit progressivement que des organisations syndicales ouvrières puissent jouer un rôle officiel dans la vie de l'école. Le nombre des membres du comité de surveillance n'étant pas extensible, on détourna la difficulté en proposant aux syndicats patronaux et ouvriers de participer aux jurys d'examen : à partir de juillet 1897, la profession était représentée par un patron et un ouvrier dans chaque jury⁴.

Lampué et P. Frayssinet n'eurent de cesse de défendre le statut de l'école qui restait municipal. Ils *invitèrent* les syndicats à participer à la vie de l'école. Après la crise de 1891, la tentation était grande de céder aux pressions de la corporation. La direction de l'école choisit de prendre son temps en faisant comprendre que l'école Estienne ne devait pas être le jouet

¹ « Renvoi à la 4^e commission d'une proposition tendant à la nomination d'un membre de la Chambre syndicale typographique parisienne », extrait du procès-verbal de la séance du 10 juillet 1893, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 799-800.

² « Ordre du jour sur les propositions de M. Louis Lucipia et Faillet relatives à l'école du Livre », extrait du procès-verbal de la séance du 16 mars 1894, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 1212.

³ Gros-Serpent, « Petit portrait à la plume », *Le Livre*, n°4, septembre 1900, p. 8-11. Gros-Serpent était le pseudonyme de V. Breton.

⁴ « L'école Estienne. Distribution des prix », *L'Imprimerie*, n°532, 15 août 1896, p. 228-229.

des syndicats, sans rompre totalement les relations avec la profession. En 1897, on peut dire que ces relations étaient en partie normalisées.

2. - La continuité

Ne fut-ce qu'à titre symbolique, le comité de surveillance se devait de réformer l'école. Or il choisit le *statu quo* en dépit des pressions des conseillers municipaux.

D'une manière abrupte, le comité de surveillance, mis en place en juillet 1890, avait déjà commencé à réformer les enseignements. En décembre 1890, il avait décidé de supprimer dix cours du jour et cinq cours du soir. Lors du vote du budget de 1892, un an plus tard, on dut s'arrêter là : on ne pouvait supprimer d'autres cours sans modifier sensiblement la mission de cette école dite du Livre...

Pourtant les pressions au sein du Conseil municipal étaient fortes. Les déclarations de Alphonse Humbert¹, un ancien communal, radical, appartenant à la majorité, sont tout à fait représentatives. Membre du comité de surveillance de l'école Estienne, il estima qu'il ne pouvait y faire entendre ses positions et choisit d'en démissionner. Il présenta son propre projet de réforme de l'établissement au Conseil municipal le 11 mars 1892. Pour lui, il était inutile d'enseigner certaines professions alors que dans l'industrie l'apprentissage traditionnel était largement suffisant; les branches menacées de décadence devaient seules bénéficier d'un enseignement dans cette école : il s'agissait de la composition et l'impression typographique et de la clicherie. Il accusa ainsi les membres du comité d'engager « la Ville de Paris dans une voie onéreuse » à la grande joie de l'opposition².

Les membres du comité de surveillance devaient à chaque mois de décembre, lors du vote du budget municipal, développer tout leur talent rhétorique pour défendre le budget de l'école qui de toute façon était condamné à augmenter. Lampué notamment le défendit âprement en flattant l'orgueil municipal : l'école Estienne était une école unique au monde que tous les voisins européens leur enviaient; il énumérait les prix remportés dans différents concours, salons et expositions par l'école ou ses élèves et anciens élèves. On ne pouvait

¹ Anne-Laure Marie, « La politique culturelle du conseil municipal de Paris au début de la Troisième République, 1874-1884 », maîtrise d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-X-Nanterre, 1991, p. 105.

² « Rapport présenté par M. Hattat relative à la présentation d'une liste de trois candidats à M. le ministre de l'Instruction publique en vue de la nomination du directeur de l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 11 mars 1892, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 22-27.

décemment supprimer des cours sans remettre en cause l'excellence de l'enseignement¹. Quand il s'agissait de demander des crédits supplémentaires pour des acquisitions de matériels, Lampué savait utiliser des arguments imparables : « Vous ne nous les refuserez pas, parce que vous voudrez achever l'œuvre commencée. »²

Il y eut cependant quelques changements dans l'organisation des enseignements. À la fin de l'année 1891 ou au début de 1892, Blondel, membre du comité, avait été chargé de proposer une réforme de l'établissement³, mais nous n'en avons retrouvé aucune trace imprimée ou manuscrite. La principale modification intervint sur la durée du « circulus », période pendant laquelle l'élève devait passer dans tous les ateliers avant d'intégrer celui de son choix. Elle passa de un an à six mois puis à cinq, puis à quatre en 1896⁴. L'organisation de l'emploi du temps ne fut pas modifiée. À l'origine on avait réparti les élèves en deux groupes afin de faciliter le travail des enseignants. Ensuite, cette division prit un sens plus pédagogique. En première et deuxième année, les élèves étaient toujours repartis en deux groupes sans distinction de spécialité. En troisième et quatrième année, il y eut trois sections (A, B et C) qui distinguaient les élèves selon les spécialisations dans l'enseignement général : le dessin pour les graveurs, dessinateurs lithographes et doreurs (A); le français pour les compositeurs, clicheurs, photgraveurs et relieurs (B); les sciences pour les imprimeurs et les fondeurs (C)⁵. L'importance de l'enseignement général était la principale originalité de l'école aux yeux des contemporains. Ses détracteurs l'accusaient de vouloir faire des élèves des puits de sciences. Ce fut en partie justifié du temps de la direction de M. Magnuski. Par la suite, cela eut moins d'échos. La direction justifia cet enseignement de la façon suivante :

¹ « Rapport présenté par M. Lampué sur le budget de l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 23 décembre 1895, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 2124- 2149.

² « Rapport de M. Lampué sur les dépenses de l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance 24 décembre 1896, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 4 : 1896-1898, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1900, p. 406-416.

³ « Rapport présenté par M. Hattat relative à la présentation d'une liste de trois candidats à M. le ministre de l'Instruction publique en vue de la nomination du directeur de l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance du 11 mars 1892, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 3 : 1892-1895, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1899, p. 15-34

⁴ Durassier, Léon, *L'enseignement professionnel à l'école municipale Estienne, Extrait du Bulletin de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures*, Paris, Au siège de la Société, 1894, p. 7 ; *Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, mai 1894, p. 5; *Discours prononcés aux distributions de prix de 1890 à 1907 à l'école municipale Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1908, p. 45-48.

⁵ *Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, mai 1894, p. 12-13.

« L'enseignement, tel qu'il est donné, est des plus démocratiques, car il permet aux enfants d'ouvriers de continuer leur instruction primaire jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans, tout en apprenant *complètement* un métier. »¹

Les ambitions pédagogiques étaient grandes : l'élève devait dans sa spécialité au terme de ces quatre années maîtriser tous les procédés et tous les types de travaux demandés dans l'industrie. Les compositeurs devaient ainsi savoir composer du grec en deuxième année; les clicheurs maîtriser la galvanoplastie et la stéréotypie; les imprimeurs typographes savoir travailler sur des machines à bras, mécaniques, rotatives, en blanc et à retiration. Le plus spectaculaire est l'enseignement de la photographie et procédés photomécaniques puisque la direction avait décidé dans la même logique que l'élève devait maîtriser tous les procédés existants, qui étaient fort nombreux à l'époque puisque l'on était encore dans une période de tâtonnement : photographie, photogravure sur zinc, sur cuivre, en relief, de trait, en creux, tramée, en couleurs, photolithographie, héliogravure et phototypie. Ce fut l'atelier qui donna les moins bons résultats. La nouvelle direction ne modifia pas les objectifs de l'école : elle devait former des ouvriers. Ce choix avait particulièrement influencé la manière dont on forma les élèves de la section A, dominée par le dessin. Outre la maîtrise des techniques et procédés, les cours n'invitaient pas au développement de ce que l'on appellerait aujourd'hui la créativité de l'élève. Le dessin était un simple exercice de copie. On formait des exécutants. Très vraisemblablement, ceci correspondait aux besoins de l'industrie. Cela se justifiait également par une conception de l'art du Livre très traditionaliste. Ce fut frappant en reliure et en dorure : l'enseignement comportait peu d'éléments sur l'exécution des reliures courantes et sur les décors au balancier; la reliure industrielle en était totalement absente².

Les critiques sur l'encyclopédisme de l'enseignement étaient en partie justifiées, mais à la lecture des programmes dans les brochures imprimées par l'école, l'enseignement des ateliers était bien le miroir de la profession ou de l'image que les professionnels projetaient dans l'opinion. Malgré les pressions, les changements furent peu importants sous la nouvelle direction, ce qui montre que l'organisation des enseignements par M. Magnuski et A. Hovelacque était cohérent et pas si contestable que cela.

¹ *Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1895, p. 8.

² *L'enseignement à l'école municipale Estienne. Programme adopté par le conseil de surveillance*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, p.19-41.

3 - Les premières promotions

Les élèves entrés en 1889 n'étaient pas tous des « enfants d'ouvriers » comme se plaisait à le dire la direction¹. L'analyse que nous avons faite sur la première promotion se confirme pour les années suivantes avec une nuance : le scandale de 1891, largement diffusé dans la presse, eut d'importantes conséquences sur ce recrutement pendant quelques temps.

La majorité des élèves venait de la petite classe moyenne, constituée de fils d'ouvriers qualifiés, artisans, petits commerçants et employés. Ce groupe représentait les deux tiers des effectifs en 1889 et en 1890; il n'en représenta plus que la moitié environ en 1891 et 1892, cette baisse profita aux milieux moins favorisés. À partir de 1893, on en revint à la structure socioprofessionnelle de 1889, qui se modifia ensuite par l'augmentation de la part des fils d'employés qui était du tiers en 1896 au lieu du quart pendant les années précédentes². Le discrédit dont l'école fut temporairement frappée a également modifié la part des fils de professionnels du Livre parmi les élèves, en tombant à 3 % en 1891 au lieu des 11 % de 1889. Le niveau de 1889 fut retrouvé en 1894 pour atteindre 17 % en 1896³.

La crise de 1891 avait également modifié pendant un temps le nombre de candidats au concours d'entrée et le nombre d'admis. En 1889, 150 enfants s'étaient présentés au concours; en 1890, 471; en 1893, 254. Le nombre d'admis suivit la même évolution : 106 en 1889, 109 en 1890, 105 en 1891, 70 en 1892. Le nombre d'admis remonta progressivement ensuite pour atteindre le nombre de 83 en 1896⁴. M. Magnuski avait semblé considérer qu'une centaine d'élèves par promotion devait être la règle, sans doute pour affirmer l'importance de son établissement. P. Frayssinet ne le suivit pas dans cette logique. Il dut probablement s'adapter à la désaffection des parents pour cette école sans pour autant voir le niveau scolaire baisser. De tout évidence, on décida de maintenir un certain niveau scolaire : sur 83 admis en 1896, 65 avaient suivi le cours supérieur d'une école primaire⁵.

Les élèves venant des villes du département de la Seine, autres que Paris, représentaient 3 % des effectifs en 1889; ils passèrent à 25 l'année suivante⁶. On en revint au niveau de 1889

¹ *Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1895, p. 8.

² Voir le volume des Annexes, graphique 4.

³ Voir le volume des Annexes, graphique 5.

⁴ Voir le volume des Annexes, graphique 1.

⁵ Écoles municipales professionnelles de la Ville de Paris (1890-1900), F¹⁷ 14364, Archives nationales.

⁶ Voir le volume des Annexes, graphique 3.

qu'en 1894. Cette hausse spectaculaire s'explique en partie par la crise du recrutement, car l'école admettait en priorité les élèves parisiens, ce qui signifie que la direction dut admettre des élèves de banlieue faute de mieux. Les élèves parisiens venaient pour la moitié d'entre eux de la rive gauche, et pour 25 à 50 % du triangle formé par les V^e, XIII^e et XIV^e arrondissements.

La répartition des élèves par atelier n'est pas facile à analyser : nous ignorons ce qui a amené un élève à choisir tel ou tel atelier; par ailleurs une analyse quantitative systématique n'est pas très parlante puisque un atelier peut comporter de deux à une quinzaine d'élèves. Cependant certains ateliers se distinguent : le dessin lithographique (entre 10 et 15 % d'une promotion), la composition typographique (de 10 à 11 %) et l'impression lithographique (environ de 10 %). Même si les effectifs de ces ateliers ne comportaient qu'une dizaine d'élèves, l'importance des deux ateliers de lithographie peut surprendre en raison de la crise que traversait cette industrie. Celle de l'atelier de composition typographique l'est moins : l'image du « typo » dans la société est celle d'un ouvrier bien payé et auréolé d'un certain prestige social, et ce en dépit de la crise et de l'avènement de la composition mécanique.

Le placement des élèves est toujours décrit comme très satisfaisant dans les documents fournis par la direction et le comité de surveillance. Au terme de leur quatre années d'études, les anciens élèves âgés entre 16 et 20 ans auraient trouvé du travail dans les deux mois qui ont suivi leur sortie de l'école. En 1893, sur 57 élèves diplômés, 52 auraient trouvé du travail immédiatement avec un salaire moyen de 4 francs par jour : les compositeurs étaient les mieux rétribués avec un salaire 6 à 7 francs, suivis par les imprimeurs lithographes et typographes (4,50 francs à 5 francs); les salaires les plus bas obtenus étaient de 3 francs¹. Cette autosatisfaction exprimée dans les documents et brochures élude cependant l'accueil fait à ces ouvriers d'un type nouveau dans les ateliers... E. Morin enquêta en 1894 sur l'école Gutenberg et recueillit le témoignage d'un maître imprimeur sur un ancien élève : « Le personnel de l'imprimerie où nous travaillons ensemble lui avait fait subir milles petites vexations qui attendent presque partout les jeunes gens venant des écoles. » Les ouvriers les surnommaient alors les « produits »². Un ancien élève de l'école Estienne parle de « l'antipathie absolument générale, tant de la part des ouvriers que des patrons. »³

¹ Durassier, Léon, *L'enseignement professionnel à l'école municipale Estienne, Extrait du Bulletin de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures*, Paris, Au siège de la Société, 1894, p.15.

² E. Morin, « Les écoles professionnelles. II. L'école Gutenberg », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 septembre 1894, p. 3.

³ Larivière, « Pour le progrès », *Le Livre*, n°4, septembre 1900, p. 3-4.

Ces documents cachaient également un problème important : les abandons en cours de scolarité. Ils représentaient environ 50 % des promotions¹. Les motifs de ces départs ne sont pas faciles à analyser car ils ne sont pas indiqués systématiquement dans les registres. Cette tendance était suffisamment inquiétant pour que P. Frayssinet fit paraître chaque été dans la presse professionnelle des annonces indiquant que ne pouvaient se présenter comme anciens élèves de l'école que ceux qui avaient accompli leur quatre années complètes de formation. Sur ce point au moins, l'apprentissage dans un cadre scolaire n'était pas très différent de l'apprentissage traditionnel.

Le rétablissement du crédit de l'école auprès de la population fut indéniable, et c'est sans doute à P. Frayssinet et à Lampué que l'établissement le devait. Mais ce crédit restait fragile. L'enthousiasme des conseillers municipaux avait été fortement émoussé : le prestige de la Ville valait-il vraiment tous ces sacrifices financiers ? Du côté de la profession, la stabilisation de l'école avait été perçue, comme d'habitude, de manière inégale.

II - Relations avec la profession : le *modus vivendi*

Le statut de l'école Estienne et sa mission la plaçaient dans une situation inconfortable : elle devait servir le prestige de la capitale et servir la profession. Le désir de la voir disparaître ou d'en prendre le contrôle avait échoué. L'épisode de 1891 avait démontré qu'il était vain d'attaquer l'établissement de front. La profession continua d'agir en ordre dispersé, naviguant entre le détachement, l'hostilité et la défense d'intérêts immédiats. Elle fut également influencée ou bridée par la personnalité de Victor Breton qui, professeur de composition typographique, avait fait de la défense de l'école une affaire personnelle.

1 - La presse professionnelle

L'image de l'école Estienne demeure ambiguë. La presse professionnelle suivait son évolution pas à pas, annonçait les concours d'entrée, dressait la liste des élèves ayant achevé leur formation, narrait les distributions des prix de fin d'année auxquelles étaient conviés les délégués syndicaux de tous bords. Mais elle restait municipale.

Les ennemis d'hier étaient toujours présents. La Chambre syndicale des maîtres imprimeurs essaya de prolonger le plus longtemps les effets du scandale de 1891. De fait, dès qu'il s'agissait de défendre l'école Gutenberg, on illustrait sa réussite en agitant les oripeaux de cette affaire et en faisant de l'école Estienne une institution dénuée d'intérêt, comme le

¹ Voir le volume des Annexes, graphique 2.

montre cette déclaration de 1892 : « L'école Gutenberg et l'école Estienne sont examinées dans le rapport au point de vue de leur fonctionnement et de l'avenir réservé à l'enseignement professionnel donné par chacune d'elles. Le rapport constate la situation excellente de l'école Gutenberg et souhaite qu'elle continue à rencontrer parmi les membres de la Chambre le même concours efficace. »¹ Cette appel déguisé était le signe d'une inquiétude : les patrons allaient-ils préférer embaucher des anciens élèves d'Estienne ? Les maîtres imprimeurs lithographes continuèrent d'accorder leur confiance à l'école Estienne : en 1894, la chambre patronale invita les confrères à employer de préférence ces anciens élèves².

Le *Gutenberg-journal*, qui fut un des soutiens de l'école Gutenberg, évolua à nouveau dans ses positions. En 1892, elle servit de tribune à G. Jousset qui annonçait l'apparition « parmi les ouvriers du Livre des ratés d'une espèce particulière qui seront les élèves de l'école Estienne. »³ Quatre ans plus tard, la revue adopta un tout autre point de vue : « Nous avons depuis longtemps renoncé à toute hostilité contre cette école, parce qu'il nous semble qu'elle est bien dirigée et que les professeurs y donnent, en gens instruits et dévoués, un bon enseignement. Nous souhaitons qu'elle continue de prospérer et d'être un établissement modèle, faisant honneur à la ville de Paris. »⁴ Ce revirement, quoique toujours critique, est sans doute à mettre au profit de la direction de P. Frayssinet. Mais surtout, on peut penser que le patronat a vu finalement tout l'intérêt d'une école qui ne lui coûtait rien et qui lui fournissait une main d'œuvre qualifiée.

Du côté ouvrier, comme par le passé, l'école Estienne continue d'être un problème parce que l'apprentissage dans son ensemble n'est toujours pas organisé. Dans la presse syndicale ouvrière, qualifier les anciens élèves de « déclassés », de « ratés » à l'instar de G. Jousset, ou de « sarrasins » est d'une grande banalité⁵. Ce discours est à la fois très courant et légèrement différent des discours syndicaux officiels.

La réunion de novembre 1891 à la Bourse du travail avait montré que les typographes étaient prêts à respecter le jeu municipal tandis que les lithographes étaient favorables à une attaque frontale. De 1892 à 1896, les ouvriers lithographes se trouvèrent de plus en plus

¹ « Assemblée générale du 27 avril 1892 », *Bulletin de la Chambre syndicale des Imprimeurs typographes*, n°15, avril 1892, p. 243-244.

² Chambre des imprimeurs lithographes, *Procès verbal de la séance générale du 21 février 1894*, s.l., s.d., 1894, p. 10.

³ « Notes de la semaine », *Gutenberg-journal*, n°246, 16 mars 1892, p. 1.

⁴ « Petites nouvelles », *Gutenberg-journal*, n°210, 18 avril 1896, p. 7.

⁵ Eugène Granger, « L'école Estienne », *Le Siècle typographique*, n°5, mars-avril 1892, p. 5-6.

isolés, de même que les graveurs sur bois¹, en raison du radicalisme de leur position. La Fédération lithographique continuait de considérer que l'enseignement professionnel des écoles était inférieur à celui de l'atelier car « la vie en commun dans nos ateliers initie bien l'enfant aux luttes » et les écoles formaient des prétentieux pleins de « fatuité », sans « un atome de sentiment qui fait vibrer le cœur à la vue d'une infortune »². Peu originale, cette position manquait cependant de logique : la Fédération lithographique n'eut de cesse de réclamer son admission au comité de surveillance de l'école Estienne et s'offusqua des refus systématiques du Conseil municipal. En 1898, elle fut finalement admise à y envoyer un délégué, Jules Duchêne, pour y siéger. Lors du second congrès national des ouvriers lithographes, la question des écoles professionnelles fut réglée ainsi : « Considérant que les écoles professionnelles telles qu'elles existent actuellement n'ont pas donné les résultats qu'on attendait d'elles, émet le vœu : que les conseils municipaux qui subventionnent ces écoles s'en rapportent aux décisions de Congrès et suppriment celles qui existent; mais admet leur réorganisation sous le patronage exclusif des syndicats et conseils de prud'hommes ouvriers. »³ Suppression ? Réformes ? Les ouvriers lithographes étaient incapables d'avoir une position claire sur l'apprentissage scolaire en tant que tel. Cette décision contradictoire était due à une division interne : les ouvriers lithographes lyonnais avaient une position beaucoup plus nuancée que leurs confrères parisiens. Arthur Valette, militant ouvrier à Lyon qui fit beaucoup pour l'organisation de l'apprentissage dans cette ville et fut professeur à l'école Jean-de-Tournes⁴, n'hésita pas à défendre les écoles professionnelles⁵. Il fit d'ailleurs une visite à l'école Estienne en 1896 dont il fit un compte rendu enthousiaste⁶. La Fédération lithographique commença à adopter une attitude moins agressive lorsque l'école Estienne

¹ L'article 1 du règlement syndical des graveurs sur bois était fort clair : « Tous graveurs syndiqués ou directeurs d'écoles ne pourront faire de nouveaux élèves sans l'autorisation du syndicat », sans quoi « leurs élèves ne trouveraient à la fin de leurs études aucun travail chez les graveurs syndiqués ». Cet avertissement s'adressait à l'école Estienne et également aux écoles religieuses comme l'Institut Saint-Nicolas : « Règlement intérieur », *La Gravure sur bois*, n°1, septembre 1894, p. 3.

² Pincefort, « Causerie », *La Fédération lithographique*, n°36, décembre 1892, p. 2.

³ « 2^e Congrès national des ouvriers lithographes, Lyon, septembre 1894 », *La Fédération lithographique*, n°58, octobre 1894, p. 1.

⁴ Fichier biographique d'Edmond Morin, Bibliothèque des Arts graphiques, Paris.

⁵ Lettre de A. Valette, *La Fédération lithographique*, n°35, novembre 1892, p. 2.

⁶ A. Valette, « Rapport sur l'exposition du centenaire de la lithographie », *La Fédération lithographique*, n°82, octobre 1896, p. 3-4.

l'invita en 1897 à envoyer des délégués dans les jurys de fin d'année : « [...] c'est avec un vrai plaisir que nous constatons que nos conseils ont été demandés et écoutés. »¹

Cette ouverture des jurys aux organisations professionnelles eut un impact symbolique très fort comme le nota les rédacteurs de *l'Imprimerie*, « les organisations corporatives [...] verront là, certainement, une marque d'estime qui leur est due. »²

Du côté des typographes, les discours sur la prétention des anciens élèves étaient d'une égale violence. Mais la différence était dans l'attitude du sommet des organisations syndicales, principalement la F.F.T.L. et la Chambre typographique parisienne. Personnellement hostile, le secrétaire général de la Fédération, A. Keufer, avait estimé qu'il était vain de combattre l'école Estienne sur laquelle on n'avait en réalité aucun moyen de pression. Par ailleurs, contrairement aux lithographes, la Chambre typographique avait réussi dès 1889 à faire nommer parmi les professeurs des syndiqués. L'école Estienne, sans être sous contrôle syndical, présentait ainsi certaines garanties. En 1895, lors du congrès national de la Fédération, A. Keufer déclara : « Elle fonctionne dans des conditions satisfaisantes et rassurantes pour les syndiqués, attendu que ses professeurs, dont notre ami Breton, sont ou des militants ou tous dévoués à notre cause. Avec de tels éducateurs, les jeunes gens qui en sortent ne font pas seulement de bons ouvriers, mais de bons confrères qui, à leur sortie, vont se faire inscrire au syndicat parisien. D'ailleurs il est peu probable qu'il se crée ailleurs de semblables écoles, attendu que cela nécessite une mise de fonds considérable. »³ Cette dernière remarque était en effet une bonne nouvelle : contrairement à ce qu'on avait craint en 1887, l'État ne s'immiscerait pas dans l'apprentissage des métiers du Livre. L'école Estienne n'avait qu'une importance locale et ne concernait que les syndicats parisiens. Cette attitude officielle discrète fut payante, puisque la Chambre syndicale typographique parisienne fut la première organisation syndicale ouvrière à être représentée au comité de surveillance.

Les déclarations du comité central de la Fédération n'étaient cependant pas suivies par les ouvriers du Livre, et les typographes en particulier. L'école Estienne restait toujours un foyer de prétentieux et de sarrasins. Il est à noter que A. Keufer, pour qui l'apprentissage traditionnel restait la panacée, ne contredit jamais directement les auteurs de ces propos, laissant cette charge à V. Breton.

¹ Paul Mongin, « Aux écrivains, dessinateurs et graveurs », *La Fédération lithographique*, n°94, octobre 1897, p. 2-3.

² « École Estienne. Distribution des prix », *L'Imprimerie*, n°532, 15 août 1896, p. 228-229.

³ Fédération française des travailleurs du Livre, *Septième congrès national tenu à Marseille du 9 au 15 septembre 1895*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1895, p. 37.

2 - La croisade de Victor Breton

Il fut le seul à répondre à ces ouvriers qui craignaient pour le tarif et la solidarité ouvrière, menacés par ces « ouvriers d'élites ». E. Morin fut plus discret même s'il fit l'éloge de l'école en 1893, puisque « l'homme néfaste n'est plus là »¹, et de la direction de P. Frayssinet².

Pour V. Breton, son appartenance à la 21^e section de la F.F.T.L. et au corps enseignant de l'école Estienne ne semble pas l'avoir gêné si ce n'est en 1891. Qui plus est, il fut également membre du comité central de la F.F.T.L. de 1889 à 1905. Dans un programme de l'école publié en 1896, il précise : « [Le professeur] les initiera également à leurs droits et devoirs dans les ateliers, à la tenue qu'ils devront y avoir; il les mettra en garde contre les dangers et les inconvénients qui peuvent résulter de la paresse, d'un mauvais caractère, du défaut de solidarité, etc. »³ Il fut le seul enseignant à indiquer un tel enseignement dans cette brochure. Pour lui, enseigner était un devoir social totalement lié à son action syndicale. À ses yeux, être professeur à l'école Estienne ne devait pas être considéré « comme seulement une place stable à laquelle peuvent être rattachés certains avantages personnels, n'ayant d'autres obligations que celle d'être tenue ponctuellement et en ne s'écartant pas des données d'un programme accepté. Non, c'est une véritable fonction sociale que d'assurer l'enseignement professionnel en même temps que l'éducation aux jeunes gens, fonction qui impose à celui qui veut la remplir dignement de s'y adonner tout entier. »⁴ Et c'est ce qu'il fit de 1889 à 1908, année de son départ à la retraite, et même au-delà.

E. Morin lui rendit hommage en écrivant que « cette école lui doit son existence même »⁵. La *Revue des arts graphiques*⁶ déclara à son propos : « Ce dernier est cause, tant par son enseignement que par ses écrits, qu'un courant de sympathie s'est formée vers l'école où il professe. »⁷ Le terme « sympathie » est sans doute exagéré mais le rôle de V. Breton dans le

¹ E. Morin, « Un peu de tout », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 août 1893, p. 9-10.

² E. Morin, « Les écoles professionnelles. I : L'école Estienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 juillet 1894, p. 5; « M. P. Frayssinet, directeur de l'école Estienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 juillet 1894, p. 6-8.

³ *L'enseignement à l'école municipale Estienne. Programme adopté par le conseil de surveillance*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, p. 21.

⁴ V. Breton, « Concours à l'école Estienne », *Le Courrier du Livre*, n°233, 1^{er} décembre 1908, p. 854-855.

⁵ E. Morin, « Bravo ! », *Circulaire des protes*, n°189, novembre 1911, p. 178-180.

⁶ Anciennement le *Gutenberg-journal*.

⁷ « Chronique », *Revue des arts graphiques*, n°222, 11 juillet 1896, p. 1-4.

le rétablissement du crédit de l'école fut appréciable. S'il était persuadé que ses élèves, ses « gosses » comme il les appelait¹, étaient destinés à devenir des ouvriers d'élite, il militait pour l'accès pour tous à une formation professionnelle. Ce n'est pas un hasard si le premier livre publié par l'école fut un manuel de composition, synthèse des cours qu'il dispensait à l'école Estienne². Diffuser son savoir professionnel, en enseignant directement, ou par ses articles dans la presse, ou en publiant des manuels, allait de soit. Le premier ouvrage synthétisant les quatre années de cours de V. Breton parut en 1893³, à la sortie de la première promotion de l'école Estienne. Cet ouvrage ne pouvant être commercialisé⁴, ce manuel fut repris sous le titre *Manuel pratique de composition typographique*⁵ connu pendant l'entre-deux-guerres sous le nom de « Manuel Breton » publié par la Chambre syndicale typographique parisienne.

En sus de cette diffusion de son savoir professionnel, V. Breton combattit vigoureusement et parfois avec mauvaise foi les critiques de ses confrères sur l'école Estienne. Toutes critiques à l'encontre de l'école avait le don de le mettre hors de lui, alors qu'il avait la réputation d'être un homme affable. Selon lui, on ne pouvait reprocher à l'établissement de former de futurs ouvriers sans conscience syndicale, puisque « les ateliers de typo (fonderie, composition, clicherie, impression) sont dirigés par des syndiqués », et demander à ces professeurs de quitter cette école serait prendre le risque de la laisser à de mauvaises mains⁶. Les attaques des ouvriers lithographes furent combattues avec une agressivité égale à celle de ces détracteurs : il affirma ainsi que les seuls mauvais éléments sortis de l'école étaient les anciens élèves de l'école de G. Sanier⁷. Il usa de la même violence lorsque Georges Chamerot, président de la Chambre des maîtres imprimeurs typographes, successeur de G. Jousset, affirma que l'école Gutenberg était supérieure à l'école Estienne. V.

¹ Eugène Sédard, « Une visite à l'école Estienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 avril 1894, p. 76-78.

² Breton, Victor, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, X-104 p. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n° 12.

³ Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales* par M. A. Labouret. *Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, VIII-290 p. et IV-50 p. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n° 18 à 23.

⁴ Eugène Sédard, « Un livre de Victor Breton », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 avril 1894, p. 6-7.

⁵ « Bibliographie », *L'Imprimerie*, n°476, 15 avril 1894, p. 106.

⁶ V. Breton, « À propos de l'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°203, 25 juillet 1892, p. 3.

⁷ V. Breton, « À l'école Estienne », *Le Réveil typographique*, n°213, 25 décembre 1892, p. 2.

Breton ne lui fit aucun quartier, même s'il conclut : « M. Chamerot a raison de vanter l'enseignement de son école, mais, à mon avis, il aurait pu se borner à cela. »¹ Cette vigoureuse défense fit grand bruit, mais blessa surtout le directeur de l'école, Emile Desormes, typographe respecté par l'ensemble de la profession. A. Keufer dut intervenir pour que V. Breton s'excusât, ce qu'il fit avec mauvaise grâce².

Les positions brutales et subjectives de V. Breton ont cependant conduit un certain nombre de ses confrères « typos » à se montrer moins vindicatifs. Mais s'il n'avait pas été membre du syndicat, il est certain que ses articles n'auraient eu aucun effet. V. Breton représenta l'école Estienne, beaucoup plus que le directeur, au yeux de la profession : elle était devenue *son* école. À son départ à la retraite, il parla de « cette école du Livre que j'ai tant aimée et que j'aimerai jusqu'à mon dernier jour. »³ Mais, son attachement pour l'école Estienne n'empêchait pas qu'il portât son attention à tout ce qui se faisait en matière d'apprentissage, qu'il s'agisse de manuels ou de cours du soir.

III - Écoles et cours professionnels

Le scandale de 1891 passé, la profession reprit ses lamentations sur la décadence de l'apprentissage. Pour des raisons diverses, aucun des syndicats professionnels ne crurent à l'exemplarité de l'école Estienne. La profession reprit ses discussions sur l'établissement et le développement de cours du soir, appelés parfois « écoles ». Ces cours se sont multipliés dans les années 1890, généralement à l'initiative des syndicats ouvriers. Ces cours ont-ils été inspirés par l'exemple de l'école Estienne ? Dans la presse professionnelle, on nia toute paternité.

1 - L'école Gutenberg

Lors du décès de G. Jousset, fondateur de cette école, en 1896, G. Chamerot déclara à propos de son œuvre scolaire : « L'exemple a été suivi, avec des ressources autrement vastes. L'école Estienne a été créée. Des cours professionnels ont été ouverts de différents côtés.

¹ *La Typographie française*, n°311, 16 septembre 1894, p. 4.

² *La Typographie française*, n°312, 1^{er} octobre 1894, p. 1.

³ V. Breton, « Concours à l'école Estienne », *Le Courrier du Livre*, n° 233, 1^{er} décembre 1908, p. 854-855.

Mais l'idée première, l'idée féconde, c'est Jousset qui l'a eue, il ne faut pas que nous l'oublions. »¹

Cet hommage au ton désabusé était parfaitement justifié à l'époque. Le conseil d'administration de l'école eut beau être composé de noms prestigieux comme Alban Chaix, Charles Lorilleux ou Eugène Plon, les maîtres imprimeurs ne semblaient pas avoir accordé à l'établissement la même importance que G. Jousset lui donnait. Le principe d'admission était que les élèves de l'école devaient être d'abord placés comme apprentis chez des patrons membres de la Chambre; les apprentis étaient alors envoyés par ces patrons à l'école Gutenberg afin de suivre des cours techniques complémentaires en fin de journée. Or les vingt places disponibles à l'école étaient rarement toutes occupées. Le budget de l'école ne permettait pas cette situation. En 1892, on décida d'admettre des élèves libres, dont certains devaient payer leur scolarité². Les problèmes financiers de l'école Gutenberg étaient d'autant plus mal vécus que le budget de l'école Estienne paraissait spectaculaire : il était de 200 000 francs par an alors que l'école Gutenberg tentait de survivre avec 6 000 francs³. Et que dire des 4 000 francs de crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal pour l'inauguration de l'école boulevard d'Italie en 1896...⁴

La pérennité de l'école Gutenberg dépendait de deux facteurs : les subventions du ministère du Commerce et des effectifs complets. Afin de « rentabiliser » l'école, les administrateurs furent obligés en novembre 1891 de faire une entorse à la vocation non lucrative de l'établissement : l'école fut chargée d'imprimer le bulletin de la Chambre patronale⁵. Cette décision fut d'autant plus grave et difficile à prendre que le principal reproche fait aux écoles patronales et que la Chambre dénonçait était l'exploitation économique des apprentis dont elles avaient la charge.

L'hostilité à l'égard de l'école Estienne grandit avec son rétablissement progressif. À mesure que cette dernière réussissait à s'assurer une certaine réputation, le recrutement devint de plus en plus difficile pour l'école Gutenberg : soit les parents préféraient envoyer leur

¹ « M. G. Jousset », *Revue des arts graphiques*, n°210, 18 avril 1896, p. 2-4.

² « Séance du 9 novembre 1892 », *Bulletin de la chambre syndicale des imprimeurs typographes*, n°23, novembre 1892, p. 467; *Notice sur l'école Gutenberg fondée sous le patronage de la Chambre des imprimeurs le 1^{er} janvier 1886*, Paris, École professionnelle Gutenberg, 77, rue Denfert-Rochereau, 1893, 40 p.

³ G. J. « Le budget de l'école Estienne », *Gutenberg-journal*, n°235, 30 décembre 1891, p. 2-3.

⁴ « Petites nouvelles », *Revue des arts graphiques*, n°210, 18 avril 1896, p. 7.

⁵ « Séance du 4 novembre 1891 », *Bulletin de la chambre syndicale des imprimeurs typographes*, n°11, 5 novembre 1891, p. 96.

enfant dans l'école municipale, soit les patrons préféraient employer des ouvriers dont ils n'avaient pas eu à prendre en charge la formation et surtout le salaire. En 1896, la Chambre décida de faire sa publicité auprès des écoles communales par voie d'affiches, mais la direction de l'enseignement primaire de la Seine le lui interdit¹. Le modèle de l'école Estienne devint envahissant, poussant les administrateurs à revoir l'enseignement de l'école Gutenberg : les cours du soir furent ainsi remplacés par des cours de jour². Le recrutement devint de plus en plus difficile : « L'école Estienne est plus tentante pour bien des familles, déclara G. Chamerot en 1899. C'est l'école officielle de la Ville, presque du gouvernement ! Tout y est plus vaste, plus somptuaire, bâtiments et programmes. »³

Philippe Renouard, successeur de G. Chamerot à la présidence la Chambre des maîtres imprimeurs typographes, décida de liquider l'école Gutenberg en septembre 1901. Cette décision indigna une partie de la presse professionnelle. Elle laissait « la typographie parisienne dépourvue des leçons d'un apprentissage qui, donné sous l'égide des maîtres imprimeurs, pouvait être dirigé par ceux-ci selon la perception qu'ils ont des besoins et des transformations de leur industrie. »⁴ La liquidation fut effective au terme de l'année 1902.

Cet échec s'explique par un manque de ressources financières, mais aussi par un manque de volonté corporative. Ainsi, la Chambre patronale des relieurs continuait activement les cours professionnels qu'elle avait institués alors que son budget était chroniquement déficitaire⁵. On avait fondée l'école Gutenberg comme structure devant remplacer les écoles d'ateliers, comme l'école Chaix. Sa disparition était en fait moins l'échec d'une idée que le symptôme de la faible cohésion syndicale des maîtres imprimeurs. Cette disparition était en outre intervenue au mauvais moment, c'est-à-dire au moment où les cours des syndicats ouvriers se multipliaient.

¹ « Petites nouvelles », *Revue des arts graphiques*, n°221, 4 juillet 1896, p. 7-8.

² *L'Enseignement technique en France. Étude publiée à l'occasion de l'exposition de 1900*, t. 5, Paris, Imprimerie nationale, 1900, p. 419-421.

³ Chambre des imprimeurs typographes, *Rapport et compte rendu financier, 1898-1899*, Paris, 1899, p. 12.

⁴ « Chronique. La fermeture de l'école Gutenberg », *La Revue des industries du Livre*, n°495, 21 septembre 1901, p. 1-2.

⁵ *L'Enseignement technique en France. Étude publiée à l'occasion de l'exposition de 1900*, t. 5, Paris, Imprimerie nationale, 1900, p. 745-746.

2 - Les cours de la Fédération française des travailleurs du Livre

Depuis 1883, la création de cours du soir contrôlés par les sections était inscrite au programme de la F.F.T.L. En 1894, la Fédération lithographique se rallia à cette politique de formation. Mais le chemin des réalisations fut assez chaotique. Contrairement aux maîtres imprimeurs ce n'était pas le manque de moyens financiers qui fut le principal obstacle. Il fallait trouver un local, du matériel et surtout des ouvriers suffisamment dévoués et motivés pour assurer ces cours, qui avaient lieu après la journée de travail et qui n'étaient pas rémunérés.

Dresser la liste de ces cours n'est pas aisé. Bon nombre d'entre eux ont fonctionné peu de temps ou par intermittence en raison de ces difficultés¹. Les villes dont les cours professionnels ont réussi à s'implanter durablement furent Paris, Toulouse et Lyon. L'importance de Paris dans les industries du Livre rend *a priori* logique leur existence dans cette ville. Cela l'est moins à Toulouse. Pourtant, les militants toulousains furent particulièrement actifs dans le domaine de la formation professionnelle, aussi volontaires pour une limitation du nombre des apprentis que décidés à organiser leur propre structure de formation sous contrôle syndical. Ils furent d'ailleurs à l'origine de la clarification du statut syndical de ces cours et de leur finalité : « développer les sentiments de solidarité de l'apprenti, en même temps que ses connaissances techniques. »² La section toulousaine organisa ses premiers cours en 1895³.

Les cours de la Chambre syndicale typographique parisienne, installés rue de Savoie puis rue Séguier, furent inaugurés le 23 février 1896. Ces cours bénéficièrent entre autres du soutien et de l'enseignement de V. Breton, pour qui ils étaient l'heureux complément des cours du soir de l'école Estienne⁴. Et de retrouver côte à côte A. Keufer et P. Frayssinet à la cérémonie d'inauguration dans un appel à la lutte contre la décadence de la profession⁵. Si les

¹ Nous avons consulté en particulier deux documents imprimés : Ministère du Commerce et de l'Industrie, des postes et des télégraphes. Direction de l'Enseignement technique, *Cours professionnels. Subventions pour l'année 1914*, Paris, Imprimerie nationale, s.d., 112 p.; Briat, *Conseil supérieur du Travail, L'enseignement professionnel, rapport de M. Briat au nom de la commission permanente. Procès verbaux des séances de la commission. Enquête récente sur l'enseignement professionnel en France*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, 159 p.

² Fédération française des travailleurs du Livre, *Septième congrès national tenu à Marseille du 9 au 15 septembre 1895*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1895, p. 27-34.

³ « Inauguration du cours professionnel de typographie à Toulouse (le 15 août 1895) », *La Typographie française*, n°335, 16 septembre 1895, p. 2-3.

⁴ V. Breton, « Cours professionnels du soir », *La Typographie française*, n°342, 1^{er} janvier 1896, p. 4.

⁵ V. Breton, « Inauguration du cours professionnel de la rue de Savoie », *La Typographie française*, n°346, 1^{er} mars 1896, p. 3.

cours de la section parisienne n'étaient pas les premiers, ils servirent néanmoins de modèle pour les autres sections. Après des débuts difficiles, les cours parisiens réussirent à se stabiliser. En 1904, ils publièrent un bulletin annuel, contenant des cours qui y avaient été dispensés, afin d'aider les professeurs des autres cours mais surtout les ouvriers et apprentis qui pour une raison ou une autre n'y avaient pas accès¹.

Les typographes nantais ont mis des cours en place en 1892², mais leur organisation définitive datait de 1899³. Au début du XX^e siècle, on trouve des cours au Havre (1898), à Limoges (1902), à Bordeaux (1903), à Tours (1913), à Lille et à Besançon avant 1914. Les ouvriers lithographes se sont également organisés à Grenoble (1899) et à Marseille (vers 1900). Bon nombre de ces cours étaient organisés dans des locaux mis à la disposition des sections par les Bourses du travail.

Le cas lyonnais est relativement singulier. L'atypisme de la création et de l'organisation de ces cours montre que le cadre syndical défini entre 1883 et 1895 n'était pas rigide. En 1894, la principale école professionnelle de Lyon, La Martinière, envisageait d'ouvrir des cours de formation de composition typographique pour les jeunes filles. Pour la section lyonnaise, il fallait réagir au plus vite : « Il n'y avait pas de temps à perdre, et nous fîmes échouer ce projet, grâce à la résistance qui y a été opposée et à la rapidité de la création de notre cours. »⁴ Placés sous l'autorité de la Chambre syndicale des ouvriers typographes de Lyon, les cours commencèrent le 15 octobre 1894⁵ et furent baptisés école Jean-de-Tournes. En fait, la Chambre syndicale lyonnaise avait été aidée par des subventions municipales, cas relativement courant, mais surtout par les maîtres imprimeurs lyonnais et l'Union syndicale du papier⁶. En 1896, probablement suite à différents accords avec les chambres patronales et ouvrières, l'école Jean-de-Tournes dispensa également une formation pour les apprentis

¹ Il s'agit du *Bulletin des cours professionnels de la Chambre syndicale typographique parisienne*, n°1, mai 1904. En 1956, le *Bulletin des cours* fut rebaptisé et devint la revue *Graphê*.

² A. K., « Un exemple à suivre », *La Typographie française*, n°257, 16 juin 1892, p. 2.

³ Ministère du Commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes. Direction du travail. Office du Travail, *L'Apprentissage industriel. Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 270.

⁴ Fédération française des travailleurs du Livre, *Septième congrès national tenu à Marseille du 9 au 15 septembre 1895*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1895, p. 39.

⁵ V. Breton, « Cours professionnel typographique pour les apprentis », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 octobre 1894, p. 10.

⁶ V. F., « Inauguration du cours professionnel de typographie de la section lyonnaise », *La Typographie française*, n°315, 16 novembre 1894, p. 5.

lithographes, relieurs et doreurs¹. En 1900, elle dispensait quinze cours différents². Personne ne critiqua cette coopération entre patrons et ouvriers, qui avait en effet permis le développement rapide de l'école et assuré sa viabilité.

On comprendra que dans ce contexte, l'école Estienne ait de moins en moins nourri de polémiques. De même, on parla peu de l'école d'Alembert, appartenant à l'Assistance publique. Plus étonnant fut le silence sur la création d'une troisième école formant aux métiers du Livre en 1899 : l'école Baggio. Une majorité de patrons et d'ouvriers semblait avoir adopté le point de vue de A. Keufer : l'école Estienne est un cas unique condamné à le rester; elle fait partie des centres de formation professionnelle mais elle ne peut en aucun cas devenir un modèle. En matière d'apprentissage tout restait donc à faire, et c'était à la corporation de s'en préoccuper et non aux pouvoirs publics.

D'une certaine manière, la direction de P. Frayssinet encouragea ces attitudes, en évitant tout conflit inutile et en confortant les professionnels dans l'idée que l'école était un cas particulier. Seul V. Breton réussit de son propre chef à maintenir des relations entre la profession et l'établissement. Le successeur de P. Frayssinet hérita donc d'une maison calme et sans éclats. Ses idées allaient ébranler ce fragile équilibre.

B - 1897-1913 : L'ÉCOLE ESTIENNE, UN MODÈLE ?

La direction d'Hippolyte Fontaine fut aussi agitée que celle de son prédécesseur fut discrète. Il eut à affronter des événements sur lesquels il ne pouvait avoir que peu de prise. Mais, il lui manqua un sens aigu de la diplomatie pour faire triompher ses idées.

L'attitude du Conseil municipal, symbolisée par la majorité nationaliste qui triompha aux élections en 1900, vis-à-vis de l'école Estienne confirma le désintéret constaté antérieurement. La volonté des syndicats ouvriers de définir un cadre général d'application de l'apprentissage porta ses fruits en 1900. Or, l'école Estienne n'avait pas sa place dans ce règlement.

¹ A. Valette, « École Jean-de-Tournes », *La Fédération lithographique*, n°108, décembre 1898, p. 3.

² Ministère du Commerce et de l'industrie, des postes et des télégraphes. Direction du travail. Office du Travail, *L'Apprentissage industriel. Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 269-270.

I - L'école Estienne et le Conseil municipal

La victoire nationaliste de 1900 rendit plus difficile les relations entre l'école et le Conseil municipal. Mais elle ne fut pas une simple parenthèse : elle confirmait l'engagement de plus en plus lointain des conseillers à l'égard de l'héritage de la politique municipale d'enseignement précédente, qui acceptaient de moins en moins son poids budgétaire.

1 - Hippolyte Fontaine, un militant de l'enseignement technique

H. Fontaine est né en 1852 à Avignon. Simple bachelier, il devint enseignant en 1872 au lycée d'Avignon, à Orange puis à Saint-Etienne. En 1875, il commença une carrière parisienne, maître répétiteur au lycée Henri-IV, puis professeur à l'école Lavoisier en 1877. En outre, il fonda une école professionnelle privée en 1879 à Neuilly-Plaisance qu'il dirigea jusqu'en 1886.

Son dossier administratif donne de lui une image moins lisse que P. Frayssinet. En 1891, l'inspecteur général écrivait à son sujet : « En somme professeur honnête et consciencieux, plein de bon vouloir qui fait, je crois, tout ce qu'il peut, mais qui restera toujours, je le crains, un maître ordinaire. » En 1893, sa carrière semble être peu prometteuse. L'inspecteur général note : « Tout pesé, M. Fontaine est un professeur [*illisible*], laborieux, de petite envergure, mais soigneux et écouté. »¹ Cette image terne contraste avec celle d'un homme qui créa une école professionnelle. Sans doute conscient que sa carrière était bloquée, il passa son certificat d'aptitude au professorat des écoles normales en 1891. En dépit des avis de l'inspection générale, il obtint le poste de directeur de l'école professionnelle Dorian où contre toute attente il s'avéra être un directeur remarquable. En 1896, la direction de l'enseignement primaire nota à son sujet : « En 1894, il a été appelé à la direction de l'école municipale Dorian, internat où il a organisé l'enseignement supérieur et professionnel. Il a rétabli et assuré l'ordre et la discipline dans cet établissement dont la précédente direction avait compromis l'administration. »²

Ce succès lui permit de nourrir quelques espoirs pour la suite de sa carrière. Il posa alors sa candidature pour la direction des E.P.S. Lavoisier, Turgot et Arago, ce qui montre que les écoles professionnelles étaient des établissements moins prestigieux. En 1897, il dut rabattre ses prétentions en acceptant la direction de l'école Estienne. Mais, contrairement à P. Frayssinet, on ne trouve nul trace de demande de mutation ultérieure. En fait, l'école Estienne

¹ Dossier personnel d'Hippolyte Fontaine, F¹⁷ 26149, Archives nationales.

² Dossier personnel d'Hippolyte Fontaine, D1T1 389, Archives de Paris.

était le sommet de sa carrière, dont la direction fut son dernier poste avant sa mise à la retraite en 1913, alors que pour P. Frayssinet elle n'était qu'une étape.

H. Fontaine avait par ailleurs des responsabilités associatives autrement plus vastes que son prédécesseur. Outre ses responsabilités à la tête de l'école de Neuilly-Plaisance, il était membre du conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire et appartenait à l'Association des membres de l'enseignement. Il fut surtout le trésorier de l'Association française pour le développement de l'Enseignement technique (A.F.D.E.T.)¹. L'A.F.D.E.T. fut créée en 1902 et défendait une conception de l'enseignement technique proche de celle du ministère du Commerce : la formation des jeunes gens devait d'abord servir l'économie nationale et ses acteurs, et donc l'enseignement technique devait s'adapter à leurs besoins. Cette association gagna rapidement en importance au point d'agir comme groupe de pression auprès des autorités concernées². H. Fontaine pensait que la seule alternative à l'apprentissage traditionnel était la formation scolarisée qui, par une pédagogie adaptée et une spécialisation modérée, permettrait la formation d' « ouvriers habiles et instruits ». Mais il estimait surtout, comme tous les militants de l'enseignement technique, que l'école était le lieu idéal pour la formation professionnelle et que l'État avait un rôle primordial à tenir. Ceci ne devait pas conduire à une rupture totale avec les milieux professionnels, bien au contraire : l'industrie et le commerce devaient être les principaux interlocuteurs des pouvoirs publics afin d'adapter la formation à la réalité économique. Néanmoins, c'était bien l'État et les autorités locales qui devaient avoir la haute main sur l'organisation de la formation³.

La nomination de H. Fontaine à la tête de l'école Estienne ne provoqua pas de débats particuliers au sein du Conseil municipal⁴. La direction précédente avait montré que cette école professionnelle pouvait parfaitement être dirigée par un fonctionnaire, un profane des métiers du Livre. Cette absence de polémiques était aussi peut-être le signe d'une indifférence croissante des conseillers à l'égard de cette école.

¹ Dossier personnel d'Hippolyte Fontaine, F¹⁷ 26149, Archives nationales.

² Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 55.

³ Hippolyte Fontaine, *L'Apprentissage dans l'enseignement technique. Rapport du Congrès de l'Association amicale du personnel des Écoles publiques de l'enseignement technique*, Paris, Imprimerie Estienne, 1910, 34 p.

⁴ Dossier personnel d'Hippolyte Fontaine, D1T1 389, Archives de Paris.

2 - 1900-1904 : Le nouveau Conseil municipal

Depuis 1891, la politique du Conseil municipal se limitait de plus en plus à une approche strictement budgétaire. La vie de l'école n'intervenait dans celle du Conseil que lorsqu'on annonçait les prix qu'elle avait remportés, les promotions sortantes et le vote de son budget.

Sous la majorité nationaliste de 1900 à 1904, il y eut un regain d'intérêt pour les écoles professionnelles. Il y avait deux raisons à cela. Depuis 1898, l'État essayait de donner un statut clair aux écoles professionnelles de la Ville de Paris en les plaçant sous la tutelle du ministère du Commerce et de l'industrie¹. Un des principaux arguments électoraux que défendirent les nationalistes était la gestion déplorable du budget municipal par la majorité sortante².

La loi du 11 décembre 1880 avait placé l'enseignement technique sous la double tutelle du ministère de l'Instruction publique et du ministère du Commerce et de l'industrie. Or le second n'avait pas bénéficié d'un apport budgétaire pour assumer la charge de ces établissements; par ailleurs on y défendait une approche autre de l'enseignement technique, plus concrète. Afin d'obtenir les moyens de sa politique et un partage des établissements plus cohérent, les deux ministères durent négocier, de 1886 à 1892. La loi du 1^{er} juin 1892 attribuait au seul ministère du Commerce les « écoles primaires supérieures et professionnelles dont l'enseignement est principalement industriel et commercial. » L'enseignement technique lui revenait donc entièrement³. Pour le Conseil municipal, c'était inadmissible : la loi de 1880 avait laissé ses écoles professionnelles dans un flou statutaire fort commode, donnant dans les faits à l'assemblée municipale une marge de manœuvre appréciable⁴. Il fallut attendre la loi du 27 décembre 1900 pour que le gouvernement décide le rattachement réel des écoles professionnelles de la Ville de Paris au ministère du Commerce et de l'industrie. Ceci heurta évidemment la susceptibilité des édiles parisiens et raviva, si cela était nécessaire, la lutte traditionnelle entre le Conseil et l'État. Ce fut d'autant plus mal ressenti que cette loi émanait d'un gouvernement radical. L'argument principal utilisé par les

¹ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 31-53.

² Valérie Szylowicz, « Le Conseil municipal de Paris de 1900 à 1904 », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Ronald Hubscher et Jean El Gammal, Paris-X-Nanterre, 1992, p. 127.

³ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 344-345.

⁴ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 52-53.

conseillers fut de déclarer que les écoles professionnelles de la Ville étaient plus artistiques qu'industrielles¹. La loi de 1900 plaçait ces écoles sous l'autorité du préfet de la Seine; les comités de surveillance ne seraient plus majoritairement composés de conseillers municipaux et n'auraient que voix consultatives dans les décisions à prendre. Cependant, la loi exigeait que le Conseil municipal soit dans l'obligation de proposer un programme spécifique à chaque école qui serait remis au préfet et au ministère du Commerce.

La nouvelle majorité municipale se trouvait dans une situation inconfortable. Les conseillers nationalistes défendaient vigoureusement les droits de la ville sur ses écoles, ce qui les obligeait à faire leur la politique d'enseignement accusée d'être dispendieuse un an plus tôt. En outre, les problèmes financiers de la Ville n'étaient pas un simple argument électoraliste. Les dettes laissées par la gestion du baron Haussmann pesaient encore sur le budget parisien, et depuis, les dépenses avaient augmenté plus vite que les recettes. En particulier, les dépenses sociales avaient été multipliées par trois, dont les dépenses d'enseignement qui étaient passées de 9 à 28 millions de francs de 1876 à 1899². Les programmes demandés par la loi de 1900 étaient donc l'occasion pour la majorité de démontrer son savoir-faire en matière budgétaire.

Or, si l'école Diderot était à ses yeux le symbole de la réussite de la politique d'enseignement du Conseil, l'école Estienne faisait office de mouton noir³. Sabrer son budget était politiquement logique. Dans ce contexte, nous pensons que les relations avec H. Fontaine furent assez difficiles. Outre ses responsabilités à l'école Estienne, il approuvait probablement la nouvelle loi, en raison de ses liens avec l'A.F.D.E.T. De plus, il était franc-maçon⁴, radical et anticlérical⁵.

Les premières joutes municipales au sujet de l'école Estienne furent précoces. Le 31 mai 1900, la 4^e commission, chargée de l'enseignement et donc des écoles professionnelles,

¹ Yves Legoux, *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications, 1871-1971*, Lille, Service de reproduction des thèses - Lille-III, 1973, p. 233.

² Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville XIX^e - XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, coll. « Point histoire », 1993, p. 185-186.

³ Yves Legoux, *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications, 1871-1971*, Lille, Service de reproduction des thèses - Lille-III, 1973, p. 235.

⁴ Il appartenait au Grand Orient de France, loge des Amis de la Tolérance : archives du Grand Orient de France.

⁵ Témoignage de madame Colette Kiénast.

passa sous le contrôle des nationalistes, comme quatre autres commissions¹. En juillet, ce fut le tour des comités de surveillance. Louis Dausset, président de la 4^e commission et secrétaire général de la Ligue de la patrie française, présenta la liste de leurs nouveaux membres². La séance fut très agitée. Jules Hénaffe, graveur et fondeur reconnu dans la profession, mena quasiment seul la bataille contre L. Dausset. Argumentant sur la nécessaire représentation professionnelle dans le comité et sur l'ignorance des nouveaux élus, il obtint le retour de J.-B. Angelé et la nomination de Jacques Alary. Le nombre de « personnes notables » étaient ainsi passé de quatre à douze³. Les professionnels constituaient donc la moitié du comité, mais seuls trois étaient des représentants ouvriers. Ce fut ce nouveau comité qui fut chargé de « préparer d'urgence, d'entente avec l'administration, un projet de programme »⁴.

3 - Réformes et modernisations

En ouvrant largement le comité de surveillance aux professionnels, L. Dausset voulait aller au-delà de l'esprit de la loi de 1900 et sans doute s'attacher le soutien de la corporation dans les réformes qu'il voulait mener. L'effet fut inverse. Patrons et ouvriers refusèrent de servir de caution morale à des hommes politiques, quelle que fut leur appartenance politique, dont ils contestaient la compétence dans ce domaine. De surcroît, ils étaient d'autant moins prêts à suivre la majorité municipale que la profession venait de se doter pour la première fois d'un règlement national sur l'apprentissage.

Dès 1900, l'opinion de la nouvelle majorité au sujet de l'école Estienne était faite : « Nous avons constaté que la dépense consentie par la Ville de Paris est relativement considérable en comparaison des résultats obtenus. » Le critère d'évaluation était fort simple : calculer le coût moyen d'un élève ayant accompli ses quatre années d'étude, coût qui était très élevé compte tenu du taux d'abandon⁵. Camille Rousset, président du comité de surveillance, dressa en 1901 un bilan apocalyptique : Les anciens élèves de l'école Estienne étaient

¹ Valérie Szyłowicz, « Le Conseil municipal de Paris de 1900 à 1904 », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Ronald Hubscher et Jean El Gammal, Paris-X-Nanterre, 1992, p. 119-121.

² L. Dausset, « Rapport au nom de la 4^e commission sur le renouvellement des comités de patronage », *Rapports et documents*, n°44, 26 juin 1900, 12 p.

³ « La commission de surveillance de l'école Estienne », *La Fédération lithographique*, n°128, août 1900, p. 2.

⁴ « Écoles professionnelles de la Ville de Paris », *Bulletin de l'enseignement technique*, n°11, 1^{er} juin 1901, 4^e année, p. 196-199.

⁵ Camille Rousset, « Rapport au nom de la 4^e commission sur le chap. XIX, art. 78 et 79 du projet de budget de la Ville de 1901 (école Estienne) », *Rapports et documents*, n°135, 1900, 9 p.

incompétents et prétentieux; ils n'étaient pas assez spécialisés; la formation artistique était inutile et l'équipement insuffisant. Donc, il fallait transformer l'école en centre de formation pour adultes, dont la durée des études serait de un voire deux ans avec un enseignement général réduit au minimum. Le Conseil municipal ferait ainsi d'utiles économies et pourrait octroyer des subventions aux cours des chambres syndicales¹.

C. Rousset comme une partie de ses amis politiques pensait d'une part que l'enseignement professionnel devait revenir au privé et d'autre part espérait par ses promesses de subventions s'attirer le soutien de la profession. Mal lui en prit. Du côté du patronat, ce fut un tollé. L'école, affirme-t-on, coûte bien cher : « Sans doute, mais le Ville gaspille bien autrement notre argent ! Et il ne fallait pas "commencer" après tout ! ». L'école Estienne avait bien des défauts mais elle avait au moins le mérite d'exister. Si peu d'élèves diplômés en sortent, ces derniers sont au moins de bons ouvriers. Le corps des enseignants est remarquable. Par ailleurs, former des adultes n'est pas la priorité de la profession². Les patrons du Livre défendaient là leurs intérêts : les difficultés de l'école Gutenberg prouvaient que l'école Estienne leur faisait économiser de l'argent, du temps et de l'énergie. Et sans doute les promesses de subventions arrivaient trop tard. Par ailleurs, nous supposons qu'ils espéraient voir l'école Estienne échapper au règlement de 1900 sur l'apprentissage notamment en ce qui concernait le nombre des apprentis.

Marius-Michel témoigna des très mauvaises relations entre les conseillers municipaux, qu'il qualifia de « bûcherons aux yeux bandés », et les professionnels au sein du comité de surveillance : « Les uns demandèrent la suppression des ateliers d'art, gravure sur bois, gravure sur cuivre, etc.; les autres, des ateliers de fonderie, de gravure typographique³; cela dans une école fondée pour grouper l'ensemble de l'enseignement du Livre ! »⁴ Après avoir froissé le patronat industriel, les conseillers heurtèrent le monde de la bibliophilie en la personne de Henri Béraldi, un de ses représentants les plus illustres. À l'occasion de l'exposition sur la reliure moderne au musée *municipal* Galliera en 1902, il interpella le Conseil municipal : « La Ville de Paris qui, par son exposition dans cet exquis local de Galliera, vient de rendre un signalé service à la reliure, peut bien en rendre un autre ailleurs,

¹ Camille Rousset, « Rapport au nom de la 4^e sous commission du budget et du contrôle du projet de budget pour l'exercice 1902 relatif à l'école Estienne », *Rapports et documents*, n°168, 1901, 13 p.

² « Chronique. La transformation de l'école Estienne », *Revue des arts graphiques*, n°457, 12 janvier 1901, p. 1-6.

³ Gravure en relief.

⁴ H. Marius-Michel, « L'école Estienne et l'enseignement du Livre », *La Reliure*, n°158, octobre 1904, p. 186-187.

non moins signalé et permanent. Soigner l'enseignement de l'école Estienne, y maintenir, pour le dire incidemment, l'enseignement de la gravure sur bois : le supprimer serait un véritable méfait. »¹

La majorité municipale dut ainsi renoncer à ses projets de réformes radicales. L. Dausset déclara : « Il n'est [...] pas possible de trop s'attaquer au passé quand le personnel est prêt, avec juste raison, d'ailleurs, à défendre ses droits et quand, d'autre part, les élèves et les familles suivent docilement des traditions qu'il n'y a pas de raison majeure de renverser. »² Cette déclaration semble montrer que l'école Estienne au bout de seulement quinze ans d'existence avait fini par avoir sa propre culture et identité, sa propre « tradition ». Elle n'appartenait pas seulement au conseil municipal de Paris et à un ministère; elle appartenait désormais aussi et surtout à ses enseignants, dont une partie de syndiqués, et à ses élèves. Finalement, une commission interne à l'école fut mise en place le 7 novembre 1902, chargée de revoir le programme d'enseignement, composée de l'inspecteur du ministère du Commerce, de Marius-Michel et de H. Fontaine.

Le programme proposé n'avait aucun rapport avec celui de C. Rousset. Les enseignements professionnels seraient resserrés, le reproche le plus courant à l'égard de l'école étant son encyclopédisme. On supprimerait des options (marbrure, autographie), mais on garderait l'enseignement du grec et du latin pour les compositeurs et la dorure sur tranche pour les doreurs. Les heures d'enseignement général devaient être augmentées en 1^e et 2^e année et diminuées en 3^e année. L'âge d'admission serait de 14 ans. On songea, mais de manière assez vague, à fixer la durée de la formation à trois années. Enfin, pour faire des économies, la cantine serait désormais payante et des élèves libres seraient admis sans concours à l'école contre une rétribution annuelle³.

Seule une partie de ces propositions fut appliquée, démontrant peut-être la capacité de l'école à résister aux changements trop brutaux. La durée des études resta de quatre années, et l'âge d'admission ne changea pas⁴. En 1904, l'influence des nationalistes baissa au sein du

¹ Henri Béraldi, *Exposition de la reliure moderne au musée Galliera (mai-juin 1902). Rapport général présenté au nom du jury*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1902, p. 15.

² Louis Dausset, « Rapport au nom de la 4^e commission sur les écoles professionnelles », *Rapports et documents*, n°2, 21 mars 1904, p. 141.

³ Louis Dausset, « Rapport au nom de la 4^e commission sur les écoles professionnelles », *Rapports et documents*, n°2, 21 mars 1904, p. 70-78.

⁴ *École Estienne. Enseignement professionnel des Arts et des Industries graphiques. Notice. Règlement et programme, dix-septième année, 1905-1906*, [Paris], [École Estienne], [1905], 16 p.

Conseil municipal qui fut désormais aux mains de la droite classique¹. Mais ces quatre années laissèrent une trace profonde dans l'histoire de l'école : les nationalistes avaient réussi à réduire son budget. De 1900 à 1904, il baissa pour la première fois, passant de 3,65 millions de francs (en francs constants) à 3,5 soit une baisse de 4 %. Le poste « matériel », qui représentait le tiers du budget de l'école, baissa quant à lui de 13 %. Or, bien que combattue par l'opposition, cette politique de rigueur ne s'interrompit pas en 1904. En 1913, le budget avait baissé de 10 % par rapport à sa valeur en 1900; le poste « matériel » dans le même temps avait diminué de 57 % ...²

Lampué reprit sa place au comité de surveillance en 1904. On y admit pour la première fois un représentant de l'Association des anciens élèves, Alfred Damy. L'année suivante, un représentant de la Chambre des maîtres imprimeurs de Paris devint membre du comité, en la personne de Philippe Renouard. La disparition de l'école Gutenberg avait clos le conflit entre la Chambre et l'école.

Lampué reprit un projet qui lui tenait à cœur depuis 1896 : revoir complètement l'enseignement des procédés photomécaniques³. Ce projet, ralenti par le refus du Conseil municipal de voter de nouveaux crédits, par la victoire des nationalistes et par des problèmes techniques, n'aboutit qu'en 1908⁴. Le coût des travaux et des équipements pour le nouvel atelier fut d'au moins 2 millions de francs (en francs constants). De fait, le projet ne put se réaliser qu'avec une aide de l'État⁵. En 1905, la composition mécanique fit son entrée à l'école Estienne, par l'acquisition de trois machines, une Behrens, une Linotype et une Typograph⁶. Les difficultés budgétaires furent en partie compensées par le fait que la plupart

¹ Valérie Szyłowicz, « Le Conseil municipal de Paris de 1900 à 1904 », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Ronald Hubscher et Jean El Gammal, Paris-X-Nanterre, 1992, p. 225.

² Voir le volume des Annexes, graphiques 5 et 6.

³ « Rapport de M. Lampué sur les dépenses de l'école Estienne », extrait du procès-verbal de la séance 24 décembre 1896, *L'Enseignement professionnel à Paris*, t. 4 : 1896-1898, par Lucien Lambeau, Paris, Imprimerie municipale, 1900, p. 406-416.

⁴ « À l'école Estienne. Pose de la première pierre des ateliers de reproductions photomécaniques (9 décembre 1908) », *Le Procédé*, n°1, janvier 1908, p. 10-11.

⁵ *Discours prononcés aux distributions de prix de 1890 à 1907 à l'école municipale Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1908, p. 91-93.

⁶ E. Sédard, « Chronique », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, octobre 1905, p. 177-179; « À l'école Estienne », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, décembre 1905, p. 215-217.

des nouveaux équipements furent des dons de constructeurs et d'imprimeurs¹. À partir de 1910, on envisagea de faire fonctionner les machines à l'électricité².

La modernisation de l'école pour les branches dont les procédés avaient sensiblement évolué se réalisa, mais par à-coups. Lampué eut sans aucun doute un rôle majeur dans l'attribution de crédits supplémentaires, mais la direction de l'école ne pouvait plus compter sur le soutien du Conseil municipal. Les arguments des nationalistes avaient fortement influencé les discours des conseillers municipaux à l'égard de l'école : tout projet provoquerait désormais des débats sur son budget. Le prestige de la Ville par ses écoles laissa la place à des lieux communs qui justifiaient son désengagement. Néanmoins les conflits avec le Conseil en 1900-1904 permit de faire apparaître une véritable identité stéphanoise qui permettait à l'établissement d'y résister.

II - Elèves et enseignants : une culture d'école

Les nationalistes voyaient en l'école Estienne des dépenses scandaleuses. Ils dénoncèrent le nombre d'abandons sans analyser leur cause : il n'était que le symptôme de l'échec de la formation. Or, les abandons étaient courants dans les autres écoles professionnelles de la Ville, représentant entre 20 à 60 % des effectifs³. Le Conseil municipal n'avait aucune idée précise sur l'école si ce n'est budgétaire. Or, l'échec du projet de C. Rousset montrait que cette école était bien autre chose.

1 - Les élèves

Le portrait type de l'élève de l'école Estienne que nous avons dessiné continua d'évoluer. La petite classe moyenne resta le milieu social privilégié du recrutement de l'école, mais il fut de plus en plus marqué par les fils d'employés. Les cols blancs (entre 30 et 40 % des effectifs) dominaient désormais les cols bleus (entre 20 et 30 %)⁴. Les « enfants de la balle » étaient toujours présents dans l'école mais avec une part irrégulière (entre 5 et 10 %)⁵.

¹ Lampué, « Rapport au nom de la 4^e commission du comité du budget », *Rapports et documents*, n°147, 1907, 8 p.

² Lampué, « Rapport au nom de la 4^e sous commission du budget », *Rapports et documents*, n°124, 1910, 4 p.

³ Henri Galli et Pierre Morel, « Rapport au nom de la 4^e commission sur la situation des écoles municipales professionnelles », *Rapports et documents*, n°121, 1909, 8 p.

⁴ Voir le volume des Annexes, graphique 4.

⁵ Voir le volume des Annexes, graphique 5.

Le recrutement géographique confirma la part des élèves venant de la banlieue parisienne. Elle représentait à la veille de la Première Guerre mondiale environ 30 % des effectifs. Dans la moitié ou les deux tiers des cas, ces élèves venaient du sud de Paris¹.

Les effectifs restèrent relativement faibles, on atteignait à peine 70 admis par an². La raison invoquée par les responsables de l'école paraît assez vraisemblable : les enfants désirant poursuivre leur scolarité passaient de nombreux concours des écoles de la Ville, E.P.S. ou écoles professionnelles, d'où des désistements nombreux lors des rentrées scolaires.

Les ateliers dominants ne furent plus les mêmes. Les ateliers de lithographie semblaient attirer de moins en moins d'élèves et représentaient chacun moins de 10 % des effectifs. Les ateliers les plus importants étaient désormais la composition et l'impression typographique. On pourrait penser à juste titre que la baisse des effectifs en lithographie fut le résultat de la campagne des ouvriers lithographes contre l'école. Or, pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour la typographie où les syndicats étaient autrement plus puissants ? En fait, nous pensons le discours syndical n'a eu qu'une faible influence sur les familles : elles avaient désormais pris conscience de la profondeur de la crise que traversait la lithographie et, malgré l'introduction de la composition mécanique, l'aura des « typos » restait entière. Par ailleurs, nous pensons le maintien relatif d'effectifs en lithographie, notamment en écriture et dessin, était dû à la volonté des parents de voir leur fils faire un métier artistique, afin de ne pas ressembler à l'ouvrier en bleu de travail avec de l'encre sur les mains. Cette séparation entre artistes et manuels se concrétisait avec la séparation entre les A et les B³, entre les élèves qui portaient la blouse grise et ceux qui portaient le bleu.

50 % environ des élèves abandonnaient en cours de scolarité. À partir de 1906, ce taux augmenta jusqu'à 70 %⁴. Les abandons sont en général liés à l'évolution de la conjoncture économique et donc à l'espoir d'obtenir un salaire intéressant. Mais à cette époque, il y eut un motif supplémentaire de départ précoce : la fin de la gratuité de la cantine en 1905. Ces abandons étaient dûs en général aux modestes ressources des familles, même si, nous le verrons, il faut se méfier d'une analyse misérabiliste⁵. Très souvent, les changements brutaux

¹ Voir le volume des Annexes, graphique 3.

² Voir le volume des Annexes, graphique 1.

³ Il faut préciser que cette séparation était très révélatrice de l'image de certains métiers. Ainsi, les compositeurs faisaient partie des A et les relieurs des B.

⁴ Voir le volume des Annexes, graphique 2.

⁵ Pour cette période, les registres de élèves furent relativement bien tenus, grâce à Francisque Decour, professeur de lettres et surtout surveillant général de 1900 à 1934.

dans la vie de la famille, décès ou maladie du chef de famille, entraînaient le départ de l'enfant « pour gagner de suite », selon l'expression consacrée. Mais si la scolarité prolongée est souvent considérée comme un luxe, pour l'élève elle est aussi vécue comme une contrainte. L'atelier paraissait parfois préférable à ses yeux car il hâtait son passage à l'âge adulte et à l'autonomie, alors que l'école prolongeait son état de mineur et de dépendance vis-à-vis de la famille¹.

Nous bénéficions du témoignage de Henri Bouisse, promotion 1896-1900, qui était élève clicheur. Son père était typographe, sa famille était modeste mais point pauvre. Il quitta l'école de son propre chef en 1898 :

Je décidais de démissionner au bout de deux ans.

C'est incompréhensible si l'on sait que, à cette école technique, il y avait une grande majorité d'élèves fils de milieux aisés, de classes moyennes, de commerçants, d'ouvriers qualifiés ou de ménages où la mère travaillait avec un salaire moyen et même de petits industriels ou maîtres imprimeurs.

Naturellement, ma vie à côté de ces jeunes-là me posait des problèmes pour partager leurs loisirs : leurs moyens pécuniaires leur permettaient de temps en temps d'aller au bois de Vincennes faire un peu de canotage et même de goûter au buffet. Ils me racontaient le lendemain leur journée; cela faisait naître en moi le désir légitime de pouvoir y participer sans être à leurs crochets.

Mais comment aurais-je pu faire avec les trois ou quatre sous que ma mère m'accordait le dimanche pour suivre mes camarades ?

Hélas, cette situation me pesait; aussi, lors des grandes vacances, après ma deuxième année, j'ai voulu travailler [...].

La première raison fut ma volonté d'aider ma mère et la seconde pour avoir un peu plus de loisir; j'ai donc pressé mon père pour qu'il me trouve du travail.

[...]

Pris à l'essai pendant une semaine, on m'accorda 3 francs par jour, puis la semaine suivante 4 francs. J'étais fou de joie. Quelle fut ma fierté lorsque j'apportais 24 francs à ma brave mère. Son bonheur n'avait d'égal que le mien : elle me donna 4 francs toutes les semaines.

Pensez ! Des quatre sous que j'avais étant élève, passer à 4 francs pour mes loisirs ! Je n'ai plus voulu retourner aux études.²

Il était ainsi courant de voir les élèves démissionner après les vacances d'été ou de Pâques, périodes mises à profit pour travailler dans l'industrie. L'expérience de H. Bouisse est assez caractéristique. Un élève imprimeur typographe, promotion 1900-1904, abandonna ainsi en 1903 pour les motifs suivants : « A trouvé une place pendant les vacances et a été sollicité d'y rester. » Et le surveillant général Francisque Decour d'ajouter rageusement : « Élève qui aimait peu l'école et n'attendait que d'être assez fait pour entrer dans un atelier. »³ Ce type de

¹ Michelle Perrot, « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine », *Histoire des jeunes en occident*, tome 2 : *L'époque contemporaine*, sous la direction de Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », p. 85-142.

² « L'héritage d'Henri Bouisse », *Chronique de la photogravure et de la clicherie*, 1981, p. 73-77.

³ Registre des élèves, Archives de l'école Estienne.

commentaire était assez fréquent. De plus, beaucoup d'abandons étaient des exclusions déguisées. On notait alors dans les registres que l'élève était « invité à donner sa démission ». La cause était souvent l'indiscipline : la discipline de l'école semblait avoir été un peu martiale, bien qu'elle ne fut sans doute pas plus rigoureuse que dans d'autres établissements scolaires. Mais pour des adolescents qui attendaient avec impatience le moment de gagner leur vie et donc d'être reconnus comme adulte, cette « invitation » était souvent une bonne nouvelle.

Cette importance des abandons avait justifié le projet de réduire la durée des études à trois ans. Le fait que l'on ait gardé l'ancienne durée prouverait qu'il était admis qu'elle permît une réelle formation de l'enfant. Mais, qu'elle fût de deux ou trois années, cette scolarisation au-delà de l'âge légal, qui était de 13 ans, était loin d'être passée dans les mœurs, pour les familles comme pour leurs fils.

2 - Les enseignants

Le profil des professeurs d'atelier se modifie sensiblement pendant cette période. Du fait de la loi du 27 décembre 1900, ne peuvent être habilités à passer le concours que les professeurs âgés de moins de 41 ans, pour des motifs sans doute financiers, c'est-à-dire le paiement des pensions de retraite. La moyenne d'âge des professeurs qui furent admis à enseigner à l'école Estienne de 1893 à 1913 passa de 41 à 35 ans.

Le deuxième changement concerne leur formation. D'une part, l'abaissement de l'âge a réduit d'autant la durée de leur expérience professionnelle antérieure. D'autre part, sur les trente nouveaux enseignants entrés à l'école, huit étaient des anciens élèves. Le premier d'entre eux fut Alfred Damy, promotion 1889-1893, graveur en relief qui effectua un remplacement pendant six mois. Il était alors propriétaire d'un atelier et président de l'Association des anciens élèves. C'est un ancien élève, Georges Valette, promotion 1893-1897, qui succéda à Victor Breton en 1908.

Dans la presse professionnelle, on fut un peu gêné par ces professeurs qui revenaient ainsi dans le lieu de leur formation. Il est vrai que les concours de professeurs étaient particulièrement suivis. Deux d'entre eux firent l'objet de polémiques. En 1902, le concours pour le poste de correcteur donna lieu à un affrontement au sein du jury d'admission entre le délégué de la Chambre syndicale typographique parisienne et celui du syndicat des correcteurs : le délégué typographe exigeait que l'examen comportât une épreuve de correction sur le plomb, ce qui signifiait que le professeur choisi soit obligatoirement un typographe. Ce choix, qui était en fait un sujet de litige ancien entre les deux professions, fut

vivement critiqué par les correcteurs¹. Plus âpre encore fut le concours pour le poste de graveur sur bois, après la mise à la retraite de Stéphane Pannemaker en 1912. La polémique, qui dura plusieurs mois, fit s'affronter le directeur de l'école à la Société artistique de la gravure sur bois. Sur sept candidats, six étaient des anciens élèves de l'école. En effet, depuis une vingtaine d'années les graveurs sur bois avaient choisi de ne plus former d'apprentis. Du fait de la limite d'âge exigée par l'administration, peu de graveurs pouvaient se présenter à ce concours². Par un hasard heureux, le candidat victorieux, Léon Jouenne, fut le seul à n'avoir pas été formé par l'établissement.

Un changement symboliquement important eut lieu en 1908 sur lequel la presse professionnelle fit silence. Une femme, Séraphine Adam, fut recrutée dans le corps des enseignants, en tant qu'adjoint de l'atelier de reliure, au titre de couturière-relieuse, métier traditionnellement dévolu aux femmes. Le motif de ce recrutement est tout à fait parlant : « Ces travaux de couture, qui ne leur sont d'aucune utilité, font perdre aux élèves relieurs beaucoup de temps qu'ils pourraient utiliser plus fructueusement qu'à exécuter ces besognes féminines. »³

Il est difficile encore une fois de connaître la part de syndiqués parmi ces nouveaux enseignants. Grâce à V. Breton, l'*Intermédiaire des imprimeurs* publia une série d'articles sur les professeurs de l'école de 1899 à 1900. Ces textes donnent l'impression que ces enseignants avaient une identité extrêmement forte dans l'école, plus proches des élèves que de l'administration et faisant souvent le lien entre l'école et leur branche d'activité. Ils semblent avoir pris un soin particulier à mettre en avant leur identité d'ouvrier. Leur situation particulière se traduit surtout dans les commentaires qu'ils écrivaient dans le registre des élèves, notes qui étaient en règle générale à l'exact opposé des commentaires de Francisque Decour, professeur de français et surveillant général. Les professeurs d'atelier se sentaient responsables des enfants dont ils avaient la charge, de la même manière que si ces enfants avaient été placés sous leur autorité dans l'industrie privée. Il nous semble également que ces professeurs prenaient un soin particulier à placer leurs élèves à leur départ de l'école. V. Breton nous dépeint ainsi Alexandre Plurdau, professeur d'impression lithographique de 1889 à 1905 : ses collègues savaient que le jour où A. Plurdau se coiffait d'un chapeau claque, au

¹ « Le nouveau correcteur de l'école Estienne », *Livre-Gazette*, n°4, septembre 1902, p. 3.

² Voir la série d'articles publiés par le *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°82 à 93, en 1912.

³ Lampué, « Rapport au nom de la 4^e sous commission sur le budget de l'école Estienne pour 1908 », *Rapports et documents*, n°107, p. 6.

lieu de sa casquette, et se mettait à fumer des cigarettes, au lieu de sa pipe, c'est qu'il allait trouver un patron pour placer un élève¹.

3 - Les stéphanois dans l'industrie

Une part des élèves qui abandonnaient en cours de scolarité le faisait lorsqu'ils avaient trouvé une place dans l'industrie du Livre. Ceci nuance fortement les propos des conseillers municipaux qui faisaient de ces abandons une perte sèche pour l'industrie. Ceci prouve également que ces élèves, malgré une formation écourtée, avaient quelques valeurs professionnelles. Ainsi, Henri Bouisse fut embauché non pas dans un petit atelier mais chez Victor-Michel, maison fort réputée². D'après un ancien élève, ceux qui n'avaient pas achevé leur scolarité pouvaient malgré tout obtenir un salaire de 4 à 5 francs par jour, ce qui était respectable à l'époque³. Les anciens élèves semblent tous, à leur sortie ou plus tard, avoir obtenu un salaire d'ouvrier qualifié, équivalent ou supérieur au tarif. Marius-Michel, membre du comité de surveillance, recrutait des ouvriers à l'école même, les payant au début 3,50 francs par jour⁴. En 1905, la direction déclarait que les anciens élèves étaient payés entre 3,50 francs et 6,50 francs; les compositeurs, les imprimeurs typographes et les clicheurs auraient obtenu un salaire de 7,50 francs⁵. En 1913, le salaire aurait été de 3,50 francs à 8 francs⁶.

Il est probable que l'accueil dans l'industrie par les confrères fut toujours un peu réticent voire hostile. Un texte écrit par un élève à sa sortie de l'école en 1899 donne des conseils sur l'attitude à adopter lors de son entrée dans l'atelier. Il montre que cet accueil n'allait pas de soi :

Vis à vis de ses nombreux camarades, il devra certainement s'attendre à quelques plaisanteries, mais il se montrera bon caractère jusqu'au bout et surtout il ne devra pas s'en froisser.

Il ne faudrait pas non plus qu'il se crût capable d'en montrer aux autres; car, peut-être, au point de vue intellectuel, il pourrait être assez avancé, s'il a su profiter de l'instruction qu'il a reçue.

¹ Gesai-Gévu, « Les professeurs de l'école Estienne : Alexandre Plurdau, professeur d'impression lithographique », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 juillet 1889, p. 125-127.

² « L'héritage d'Henri Bouisse », *Chronique de la photogravure et de la clicherie*, 1981, p. 73-77.

³ « La défense de l'école Estienne », *Revue des arts graphiques*, n°460, 2 février 1901, p. 2-3.

⁴ H. Marius-Michel, « L'école Estienne et l'enseignement professionnel », *La Reliure*, n°158, octobre 1904, p. 186-187.

⁵ *École Estienne. Enseignement professionnel des Arts et des Industries graphiques. Notice. Règlement et programme, dix-septième année, 1905-1906*, [Paris], [École Estienne], [1905], p. 13.

⁶ *École Estienne, Arts et Industries du Livre. Programme*, Paris, École Estienne, 1913, p. 28.

[...].

S'il peut aider un ouvrier dans son travail, il le fera avec plaisir. Il devra se familiariser le plus qu'il pourra avec ses nouveaux collègues d'atelier, en restant toujours poli et aimable avec eux.

[...].

Une chose qui arrive trop souvent à l'ouvrier, surtout en sortant d'apprentissage, c'est d'aller au cabaret. Il doit l'éviter, afin de ne pas arriver en retard à son atelier, de ne pas être quelques fois en état d'ébriété plus ou moins accentué; il pourrait alors, et ce serait très fâcheux, être malade, fournir un mauvais travail, peut-être provoquer son remplacement.

En résumé, il faut, dans un atelier, afin d'éviter tous les ennuis et les discussions qui pourraient y surgir, garder entre tous un bon esprit de camaraderie et de solidarité, s'aider les uns les autres et partager les mêmes idées.

Enfin, l'ouvrier doit éviter surtout de faire du zèle excessif, ce qui pourrait le conduire à la médisance envers ses camarades, qui eux-mêmes, de leur côté, pourraient lui porter un grand préjudice.¹

Ce texte montre que les anciens élèves à leur sortie hésitaient entre un sentiment de supériorité vis-à-vis des ouvriers formés par un apprentissage traditionnel et une appréhension certaine sur leur capacité à intégrer la culture d'atelier. L'accusation de prétention n'était donc peut-être pas totalement dénuée de fondement, mais surtout ce qui semblait avoir gêné les ouvriers était cette instruction générale supplémentaire.

Le soupçon d'être des « sarrasins » en puissance n'avait pas disparu. Il est impossible de dire si les anciens élèves ont massivement adhéré à un syndicat. Nous ne pouvons donner que quelques noms, comme Pierre Larivière, dessinateur lithographe, Fortuné Champflour, correcteur² ou Henri Bouisse³. V. Breton semble avoir beaucoup œuvré pour la cause syndicale comme en témoigne ses anciens élèves : « Pendant tout son professorat à l'école Estienne (18 années) Breton a, tous les ans, amené ses apprentis devenus ouvriers au syndicat », quitte à payer lui même la première cotisation⁴.

L'appartenance syndicale des anciens élèves dépendait surtout, selon nous, de la profession et des entreprises dans lesquelles ils travaillaient. Au risque d'être caricaturale, nous dirons qu'un ancien élève avait plus de chance de se syndicaliser en travaillant dans la presse comme clicheur qu'en faisant de la reliure d'art. Néanmoins, les entreprises embauchaient des jeunes gens qui avaient « fait Estienne » : ce fut probablement autant un fardeau qu'une carte de visite.

¹ René Vilnet, « Ce que doit à être à l'atelier un élève sortant de l'école Estienne », *Le Jeune typo d'Estienne* (numéro unique), 1899, p. 1.

² Yves Blondeau, *Le Syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne (1881-1973)*, préfacé par Fernand Bernier et Jean Maitron, Paris, Bourse du Travail, 1973, p. 344.

³ « L'héritage d'Henri Bouisse », *Chronique de la photogravure et de la clicherie*, 1981, p. 73-77.

⁴ G. Sergent, « Le cas Breton », *Bulletin de la Chambre syndicale typographique parisienne*, n°64, 15 janvier 1912, p. 2-3; Lalande, « Qui veut trop prouver », *Bulletin de la Chambre syndicale typographique parisienne*, n°64, 15 janvier 1912, p. 3.

4 - Les éditions de l'école Estienne

La production imprimée est pratiquement le seul moyen de se faire une idée un peu précise de la formation dispensée par l'école. Cette production se partage en ouvrages commandés par la Ville, en travaux purement administratifs et en « créations » éditoriales. Elle était constituée essentiellement de brochures sur l'école et de publications de cours. Le premier livre à vocation bibliophilique fut *Le Livre, appréciations qu'en font les écrivains et les philosophes*, au format in-16¹. Il se distingue par la nature du texte et par le soin apporté au décor et à l'impression en couleurs.

La volonté de former des exécutants et non des créateurs se confirme en étudiant ces ouvrages. De 1889 à 1900, ils sont marqués par un style historiciste. En typographie, on joue sur les polices, les graisses et les corps. La mise en page est invariablement symétrique. Les bandeaux, cul-de-lampe et vignettes sont des imitations du passé. Les impressions en couleurs étaient fréquentes mais se résumaient souvent à un texte imprimé en noir encadré de filets rouges. Le plus souvent les décors étaient typographiques, ce qui mettait en valeur le travail des élèves compositeurs dans l'art des filets. Le symbole en fut la *Façade principale de l'école Estienne*, exécuté en filets par deux élèves Lucien Mangeot et Henri Werklé en 1895².

Les livres illustrés étaient moins courants, et l'illustration se résumait souvent à un frontispice en chromolithographie. Il vaut mieux parler jusque vers 1900 de livres décorés plutôt qu'illustrés. Une édition de fables de Jean de La Fontaine en 1900 est tout à fait révélatrice de ce souci du décor³.

À partir de la fin des années 1890, le style des ouvrages évolua lentement vers l'art nouveau. Il se traduisit par une évolution des quelques illustrations placées en frontispice, notamment avec la *Cérémonie d'inauguration* en 1898⁴. Ce style se développa sagement, sans excès, si ce n'est avec *La Mer* de Jules Michelet, imprimée en 1914 pour l'exposition internationale des arts graphiques de Leipzig, qui fit sensation⁵. Pendant cette période on

¹ *Le Livre, appréciations qu'en font les écrivains et les philosophes*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, 35 p.

² « La Façade de principale de l'école Estienne (composition typographique) », *Le Siècle typographique*, n°44, juillet 1895, p. 1-3 et 5. Voir la couverture de la thèse.

³ Jean de La Fontaine, *Fables*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, grand in-folio, 25 planches. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°28.

⁴ *Cérémonie d'inauguration le 1er juillet 1896 par la municipalité de Paris des nouveaux bâtiments de l'école Estienne, 18, boulevard d'Italie*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in folio, 44 p. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°27.

⁵ Jules Michelet, *Pages choisis de « La Mer » (extraits)*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1914, in folio, 31 p. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n° 33.

imprima plus d'ouvrages illustrés, mais les illustrations demeuraient en hors-texte. Il semble que l'on considérait qu'un « beau livre » devait encore être illustré de lithographies et non de photogravures. La gravure sur bois est peu présente si ce n'est pour les bandeaux et les vignettes. En reliure, l'évolution esthétique fut identique, mais il est probable que l'arrivée de Marius-Michel au sein de comité de surveillance accéléra l'évolution des styles¹.

L'introduction de l'art nouveau en typographie fut plus tardive. Il apparaît vers 1905. Pourquoi ce retard ? D'une part, il y avait depuis les années 1890 des débats au sein de la profession sur ce qu'on appelait « le style moderne en typographie » auquel Victor Breton était peu sensible². D'autre part, il fallait pour adopter ce style nouveau acquérir de nouveaux caractères, ce qui, compte tenu des difficultés budgétaires, ne put se faire qu'en 1905-1906³.

L'école Estienne n'était en aucun cas un foyer de création graphique. Elle était légèrement en retard sur les modes, et les assimilait en les assagissant. En revanche, son retard était plus grave en ce qui concernait la publicité et notamment l'affiche publicitaire. Il est vrai qu'une affiche est difficilement publiable sous forme d'ouvrage. L'art publicitaire se résumait en fait à des annonces élaborées par les seuls typographes.

L'école Estienne avait donc pour vocation de former de simples exécutants, maîtrisant une technique et donc une tradition. Mais cette tradition, ce souci de transmettre un savoir-faire ne faisait pas pour autant de l'école Estienne un établissement appartenant à la famille du Livre. Les accords de 1900 avaient renforcé sa marginalité corporative, et la politique de H. Fontaine plus encore.

III - Relations avec la profession

L'année 1900 a vu l'entrée d'un grand nombre de professionnels dans le comité de surveillance. Elle a vu aussi la réalisation du premier accord paritaire sur l'apprentissage, accord qui n'existait dans aucun autre secteur de l'économie française. Il fut ratifié par la Fédération française des travailleurs du Livre et l'Union des maîtres imprimeurs de France. Le règlement national exigeait que l'apprentissage fût de trois années, suivies de deux années probatoires où l'adolescent serait considéré et rétribué comme « petit ouvrier »; le contrat d'apprentissage était obligatoire; le nombre d'apprentis ne devait pas être supérieur à un sur

¹ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n° 24 à 26, 29 et 34.

² Victor Breton, *Essais progressifs sur la composition typographique des travaux de ville classiques et modernes*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1901-1906, in folio, p. 178-197.

³ « Bibliographie », *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs de France*, n°7, juillet 1906, p. 209.

cinq ouvriers; la fin de la formation devait être validée par un certificat de fin d'apprentissage¹.

Dans ce contexte, l'atypisme de l'école Estienne posait une nouvelle fois problème. Or l'attachement de H. Fontaine à l'Enseignement technique en tant qu'institution et son désir de collaboration avec la corporation plaçait une nouvelle fois l'école dans une impasse.

1 - Les maîtres imprimeurs

Les patrons du Livre étaient devenus largement majoritaires parmi les « personnes notables » du comité de surveillance. Depuis 1895, les maîtres imprimeurs s'étaient dotés d'une union syndicale nationale, et ce fut l'Union des maîtres imprimeurs de France, malgré sa représentativité limitée, qui ratifia avec la F.F.T.L. le règlement national sur l'apprentissage.

L'attitude des maîtres imprimeurs devant la politique de la municipalité nationaliste fait supposer que les relations avec l'école Estienne furent relativement cordiales. La disparition de l'école Gutenberg a en particulier considérablement amélioré les relations entre la Chambre des maîtres imprimeurs typographes et la direction de l'école. Nous sommes même tentée de parler de relations privilégiées car dès sa nomination à la tête de l'école Estienne, H. Fontaine adhéra à l'Union des maîtres imprimeurs². Cette adhésion peut surprendre si l'on ne tient pas compte des idées du directeur de l'école : l'Enseignement technique doit d'abord servir l'économie nationale donc les employeurs.

Les communications de H. Fontaine dans l'organe de l'Union, le *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs de France*, furent nombreuses. Afin de contrecarrer le projet de réforme de C. Rousset et de confirmer ses bonnes relations avec l'Union, H. Fontaine soutint le projet de Edmond Barthelet, membre de l'Union, qui proposa en 1900 la création d'une « école supérieure de l'Industrie du livre », réservée aux futurs patrons et cadres, et en particulier aux fils des patrons du Livre³.

Ce projet n'aboutit pas mais la possibilité d'admettre des élèves libres à l'école Estienne appartenait à cette logique. H. Fontaine voulait ainsi que les maîtres imprimeurs envoient leur

¹ Dans l'industrie de la reliure-brochure, un règlement similaire fut adopté en 1905 : *Mémoire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1891-1991*, Paris, Association du Centenaire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1991, p. 100-102.

² *Congrès des maîtres imprimeurs de France*, Évreux, Charles Herissey et fils, 1907, p. 169.

³ *Septième congrès des maîtres imprimeurs, 18 - 22 juin 1900, Paris*, Paris, Imprimerie Chamérot et Renouard, 1900, p. 168-176; *Huitième congrès des maîtres imprimeurs, 17 - 20 juin 1901, Dijon*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1901, p. 268-269.

filis à l'école Estienne, ce qui lui aurait donné un prestige certain. En 1905, H. Fontaine participa au congrès des maîtres imprimeurs et présenta un « rapport sur l'école Estienne ». Dans ce rapport, il se félicita des bonnes relations avec les maîtres imprimeurs d'autant, soulignait-t-il, que la « corporation n'a plus son école spéciale »¹. En 1911, H. Fontaine reprit à son compte le projet de E. Barthelet en annonçant son intention de créer des sections supérieures pour les élèves plus doués, qui « prépareraient réellement un état-major des chefs de l'industrie ou de véritables artistes industriels ». Cette section supérieure serait payante, donc en fait réservée aux fils des patrons².

Mais aux yeux de l'Union, l'école Estienne n'était pas l'école des maîtres imprimeurs. Les écoles patronales étrangères, comme la Saint Bride Foundation à Londres, continuaient de fasciner les maîtres imprimeurs français, d'où un certain sentiment de frustration à l'égard de la situation française et en particulier de l'école Estienne. Leur place privilégiée, en regard des délégués ouvriers, ne leur suffisait pas comme en témoigne ce vœu du congrès patronal de 1902 où l'on désirait que « le Comité central de l'Union s'entende avec les pouvoirs publics à l'effet de réserver à l'Union une participation à l'élection des professeurs de l'école Estienne »³. Par ailleurs, ces bonnes relations mises en avant par le directeur de l'école étaient superficielles. En effet, pour les maîtres imprimeurs de province, l'existence de l'école Estienne ne résolvait en rien leur problème de main d'œuvre qualifiée. Les anciens élèves, en raison des différences de salaire entre Paris et la province, restaient dans la capitale. C'est sans doute la raison pour laquelle ils furent les plus hostiles à une formation professionnelle scolarisée et attachés à l'apprentissage traditionnel.

À partir de 1905, les travaux de l'Union concernèrent exclusivement l'instauration de cours professionnels sur tout le territoire. Trois ans après la disparition de l'école Gutenberg, cet intérêt était logique. Le patronat du Livre avait laissé ce champ d'action à la F.F.T.L. et le ministère du Commerce était en train de préparer un projet de loi sur les statuts des cours professionnels afin de favoriser l'initiative privée⁴. Un maître imprimeur joua un rôle

¹ *Onzième congrès des maîtres imprimeurs, 20 - 22 juillet 1905, Rouen, Réunion plénière extraordinaire du 3 février 1906 et Assemblée générale, 15 - 17 octobre 1906*, Évreux, Imprimerie Ch. Hérissey et fils, 1907, p. 116-117.

² Hippolyte Fontaine, *L'Apprentissage dans l'enseignement technique. Rapport du Congrès de l'Association amicale du personnel des Écoles publiques de l'enseignement technique*, Paris, Imprimerie Estienne, 1910, 34 p.

³ « Neuvième congrès des maîtres imprimeurs de France », *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs de France*, n°8, août 1902, p. 1-6.

⁴ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 57-63.

considérable dans ces travaux, et on peut même considérer qu'il fut un des acteurs majeurs dans l'histoire de la formation professionnelle dans le Livre jusqu'aux années trente. Gabriel Delmas, maître imprimeur bordelais, devint président de l'Union des maîtres imprimeurs de France en 1907 : il était très attaché à une organisation forte du patronat et en même temps au dialogue avec les organisations ouvrières¹. S'il ne put résoudre la faiblesse structurelle de l'organisation patronale, la formation professionnelle resta un de ses champs d'action privilégiés. Il fut sans doute à l'origine d'une décision du congrès de 1907, voulant « que tous ses membres provoquent, dans les groupements régionaux d'imprimeurs, l'étude de la création d'écoles ou de cours techniques se rapportant à toutes les branches de notre profession »². Ce regain d'intérêt pour une organisation rationnelle de l'apprentissage remit au goût du jour le vieux débat sur le temps de travail des apprentis : les cours devaient-ils avoir lieu pendant la journée de travail ou après ? Les membres de l'Union s'efforçaient d'avoir une position claire afin de se faire mieux entendre de la commission parlementaire en charge de la préparation de la loi sur l'apprentissage voulue par le ministère du Commerce³.

Dans ce contexte, l'intérêt de l'Union pour l'école Estienne fut décroissant. Les tentatives de H. Fontaine d'entretenir des relations privilégiées avec les employeurs obtinrent des effets très limités. Certes, l'Union reconnaissait à son établissement une réelle valeur, mais il formait trop peu d'ouvriers et n'avait donc qu'une importance locale, alors que H. Fontaine voulait en faire un modèle national. Les maîtres imprimeurs rejoignaient ainsi la position de A. Keufer : l'école Estienne ne réglait en rien la crise de l'apprentissage.

2 - Les ouvriers

L'accueil réservé aux anciens élèves dans les ateliers montre que les préventions ouvrières à l'égard de l'école avaient la vie dure.

Malgré l'admission d'un délégué de la Fédération lithographique dans le comité de surveillance en 1898, les ouvriers lithographes restaient les principaux ennemis de l'établissement. J. Duchêne, membre du comité, contestait la direction et la mission de l'école à tout moment, lors des jurys de fin d'année, d'admission des élèves et des concours de

¹ Évelyne Peloille, « L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production », thèse de doctorat d'histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Paris-I, 1994, p. 425.

² « 12^e congrès de l'Union des maîtres imprimeurs de France à Bordeaux (juin 1907) », *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs de France*, n°6, juin 1907, p. 254-256.

³ Gabriel Delmas, « L'apprentissage et l'organisation rationnelle d'une profession », *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs de France*, n°10, octobre 1909, p. 378-379.

professeurs. À toute occasion, la Fédération lithographique réaffirmait le droit de contrôle *exclusif* de l'école par les ouvriers et surtout une limitation drastique du nombre d'élèves : « Il n'est pas admissible que les ouvriers lithographes contribuables au même titre que tous les autres citoyens continuent à payer des impôts pour faire vivre une institution qui jette tous les ans une quinzaine de jeunes gens, plus ou moins ouvriers, sur le pavé parisien, à la merci de tout industriel lithographe désireux d'échapper au minimum de salaire syndical. »¹ D'où des actions totalement paradoxales, où le syndicat exigeait sa représentation dans le comité et les différents jurys et contestait en même temps leur légitimité. Ainsi, en 1907, la Fédération lithographique envoya un délégué au concours d'admission du professeur de dessin et chromolithographie, comme le lui demandait la direction de l'école. La Fédération lithographique avait décidé de se faire représenter par un délégué qui devait siéger mais sans participer à son travail... Ce délégué fit ensuite son rapport au syndicat avec un embarras visible : « Mais il faut bien le reconnaître [...], nous plaçant du point de vue justice [*sic*], aucun reproche ne peut être fait contre les jurés. »²

Cette lutte fut sans effet, mais continua jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pendant l'entre-deux-guerres, ce foyer contestataire disparut complètement : la marginalisation de l'industrie lithographique avait fait disparaître l'activisme du syndicat ouvrier.

Dans la presse syndicale typographique, l'école Estienne fit de moins en moins l'objet d'articles d'où la difficulté de préciser la position des ouvriers typographes, notamment après la ratification du règlement sur l'apprentissage. Or, il y eut des conflits entre la F.F.T.L. et la direction de l'école, bien que nous en ignorions précisément les objets. En 1905, J.-B. Angelé parla de « relations un peu tendues qui existent entre le directeur de l'école et la Chambre syndicale » et de son souhait de « voir en ce directeur un plus chaud partisan de principes syndicaux »³. Le contentieux entre la Chambre syndicale typographique parisienne et l'école a probablement porté sur deux points : d'une part, les organisations syndicales n'avaient aucun moyen légal d'obtenir que la direction limitât le nombre des élèves; d'autre part, la formation des élèves durait quatre ans et non trois et la direction estimait probablement qu'à leur sortie les anciens élèves pouvaient revendiquer l'état d'ouvrier, avec le salaire correspondant, alors que d'après le règlement de 1900 on ne pouvait le faire qu'après deux années en tant que « petit ouvrier ». L'entrée de la composition mécanique dans l'enseignement de l'école

¹ « Repiquage. Les élèves de l'école Estienne », *La Fédération lithographique*, n°186, 20 juin 1904, p. 4.

² Pierret, « Rapport sur le concours ouvert à l'école Estienne pour l'emploi de professeur de chromolithographie », *La Fédération lithographie*, n°264, 20 septembre 1907, p. 3.

³ « Renseignement et nouvelle », *Revue des arts graphiques*, n°711, 2 décembre 1905, p. 474.

provoqua peut être des motifs de conflit supplémentaires. Il est en effet assez curieux que les premières linotypes aient été installées dans l'atelier de fonderie, et non de composition¹. Par ailleurs, Victor Breton démissionna en 1905 du comité central de la F.F.T.L., « ayant cru voir, à certain moment, une incompatibilité entre son mandat électif et ses fonctions de professeur à Estienne »².

La venue de A. Keufer à la distribution des prix de l'école en 1901 aurait pu être le signe d'une bonne entente entre l'établissement et la Fédération du Livre. En fait, A. Keufer fit un discours à la promotion sortante qui n'était pas un panégyrique de l'école comme c'était l'usage. Il parla aux élèves de la lutte du syndicat contre le travail des femmes dans l'imprimerie. Ceci lui permit de ne pas soutenir l'école, sans pourtant rompre totalement, et de faire une instruction syndicale à des jeunes gens qui, à ses yeux, en étaient forcément dépourvus³.

L'attitude de H. Fontaine vis-à-vis des organisations professionnelles ne pouvait qu'heurter la F.F.T.L. Il avait beau affirmer la neutralité syndicale de l'école⁴, ses relations privilégiées avec l'Union des maîtres imprimeurs étaient visibles. En témoigne Eugène Sédard, directeur de *L'Intermédiaire des imprimeurs*, qui s'en offusqua plusieurs fois : « Mais est-ce bien à l'Union des maîtres imprimeurs que M. Fontaine doit communiquer ses projets réformateurs ? »⁵

De même que le patronat déplaça la question de la formation professionnelle sur les cours, la F.F.T.L. s'impliqua également dans les débats provoqués par le projet de loi du ministère du Commerce. Il est ainsi très révélateur de constater que l'école Estienne fit l'objet d'une question dans un congrès *pour la dernière fois* en 1900. Elle fut posée par E. Dreyfus, délégué de la Fédération lithographique, qui voulait que le congrès prit une position claire à l'égard des écoles professionnelles. En vain⁶. Non pas qu'il n'y eut aucune position officielle

¹ E. Sédard, « Chronique », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, octobre 1905, p. 177-179.

² Amicus, « Les collaborateurs de la Typologie », *La Typologie, journal des arts graphiques*, 1906, p. 283-285.

³ A. Keufer, « Distribution des prix aux élèves de l'école Estienne », *La Typographie française*, n°477, août 1901, p. 5-6.

⁴ *Onzième congrès des maîtres imprimeurs, 20 - 22 juillet 1905, Rouen, Réunion plénière extraordinaire du 3 février 1906 et Assemblée générale, 15 - 17 octobre 1906*, Évreux, Imprimerie Ch. Hérissey et fils, 1907, p. 116-117.

⁵ E. Sédard, « Le réveil du lion », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, novembre 1905, p. 197-198.

⁶ Fédération française des travailleurs du Livre, *Huitième congrès national tenu à Paris du 27 août au 1^{er} septembre 1900*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1900, p. 144-158.

hostile de la F.F.T.L. à l'égard de l'école Estienne : il n'y eut aucune position du tout. L'action de A. Keufer fut particulièrement significative au sein du Conseil supérieur du Travail dont il était membre. En 1902, le Conseil supérieur du Travail consacra ses travaux au projet de loi, qui devait remplacer la loi du 22 juin 1851¹. Les écoles professionnelles n'étaient pas considérées comme des modèles à suivre, à l'inverse des cours. De surcroît, la création du certificat d'aptitude professionnelle en 1911 permit à la F.F.T.L. d'élargir ses ambitions : la délivrance de ce diplôme par un jury était la possibilité de contrôler de l'apprentissage.

Ceci montre que le règlement sur l'apprentissage fut moins un aboutissement qu'un point de départ pour la corporation dans l'organisation de l'apprentissage. Il rendit possible une réflexion sur l'instauration de cours et sur les sanctions des formations. De fait, patrons et ouvriers s'investirent très rapidement dans le débat provoqué par le ministère du Commerce où chacun voyait une possibilité de contrôler la formation professionnelle avec la bénédiction de l'État. L'école Estienne qui était née de l'idée que les pouvoirs publics devaient contrôler la formation était de fait marginalisée. H. Fontaine avait cru pouvoir faire de l'école Estienne un lieu de collaboration corporative et un modèle. Le congrès de Roubaix sur l'apprentissage en 1911 fut le symbole de son échec.

3 - Le congrès de Roubaix

Ce congrès, organisé par l'A.F.D.E.T., participa à ces débats sur une nouvelle loi sur l'apprentissage. Il se tint à Roubaix du 2 au 5 octobre 1911. Les travaux du congrès furent répartis en sections. Les industries du Livre appartenaient à la 6^e section qui était présidée par A. Keufer, assisté de Burgard (F.F.T.L.), Carel (président de l'école professionnelle de la Chambre syndicale du Papier), E. Dreyfus (Fédération lithographique), A. Damy (ancien président de l'Association des anciens élèves de l'école Estienne), Masson (Chambre syndicale typographique de Lyon), Georges Lecomte (Société des gens de lettres), Bigo-Danel, de Malherbe, Plateau (maîtres imprimeurs) et H. Fontaine.

E. Dreyfus tenta de discréditer l'école Estienne, accusée de ne se soucier « en aucune façon des besoins des corporations pour lesquelles elles ont mission de former des ouvriers ». Il proposa donc de grever le budget de l'école de façon à dispenser plus largement des

¹ Briat, *Conseil supérieur du Travail, L'enseignement professionnel, rapport de M. Briat au nom de la commission permanente. Procès verbaux des séances de la commission. Enquête récente sur l'enseignement professionnel en France*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, 159 p.

subventions aux cours professionnels contrôlés par la corporation¹. A. Damy prit bien évidemment une position opposée, considérant que l'école avait accompli sa mission. Elle devait dorénavant devenir un modèle : « Nous voudrions qu'elle soit le modèle de l'enseignement professionnel au dehors et comme le phare qui projette au loin sa lumière. »²

Lampué devait initialement présenter un rapport sur les écoles professionnelles de la Ville de Paris. En fait, son intervention fut consacrée à une défense vigoureuse l'école Estienne. Il interpella ses détracteurs : « Est-ce un crime de s'élever ? » Certes, l'établissement était coûteux mais il permettait de « former des ouvriers capables de maintenir les traditions du goût, d'élégance et de solidité qui ont placé si haut l'industrie de France. » Quant aux initiatives des groupements professionnels, la Ville de Paris ne les empêchait pas, au contraire elle les encourageait³.

Si l'école Estienne était omniprésente dans les travaux de cette 6^e section, il en resta peu de choses dans les vœux. Burgard en donna l'explication : l'école Estienne ne concerne qu'un nombre infime d'apprentis et ne peut conduire à une multiplication d'établissements de ce genre, en raison de son coût; le législateur ne doit donc pas s'en préoccuper mais faciliter la création de cours de formation, dit de perfectionnement, placés sous l'autorité des groupements professionnels concernés⁴. Lors des débats, H. Fontaine tenta de défendre ses idées en flattant quelque peu la profession et en proposant le vœu selon lequel toutes les parties concernées (État, enseignants, patrons et ouvriers) s'entendraient pour créer des cours professionnels, en précisant qu'ils pourraient avoir lieu « soit dans les écoles professionnelles ou pratiques, soit dans les écoles primaires ou primaires supérieures, soit même dans les usines et manufactures. »⁵. Cette idée était une tentative pour réintégrer l'école Estienne dans le dispositif des cours professionnels du Livre que la profession réclamait : la greffe ne prit pas. Pour A. Keufer, les écoles professionnelles n'avaient dans la réalité aucune légitimité dans l'organisation d'un apprentissage de masse, le plus important à ses yeux : « Il reste la

¹ E. Dreyfus, « Rapport sur l'apprentissage dans la lithographie », *Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911, Section VI : Industrie du Livre*, Paris, s. d., p. 42-56.

² A. Damy, « Rapport sur l'apprentissage dans la gravure », *Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911, Section VI : Industrie du Livre*, Paris, s. d., p. 35-41.

³ Lampué, « Les écoles professionnelles de la Ville de Paris », *Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911, compte rendu des travaux*, Paris, s. d., p. 409-411.

⁴ Burgard, « Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie », *Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911, Section VI : Industrie du Livre*, Paris, s. d., p. 1-26.

⁵ *Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911, compte rendu des travaux*, Paris, s. d., p. 409-411, p. 208. Souligné par nous.

question de création d'écoles professionnelles. C'est là un gros problème que je ne veux pas aborder. Je persiste à penser qu'il est impossible de créer des écoles partout et pour toutes les professions. C'est une œuvre trop onéreuse au point de vue matériel, téméraire au point de vue moral, insuffisante au point de vue technique. »¹

Le départ de H. Fontaine ne semble pas s'être déroulé dans de bonnes conditions comme tendrait à le prouver le témoignage de son successeur, Georges Lecomte. G. Lecomte avait participé au congrès de Roubaix. C'est à cette occasion qu'il rencontra trois membres de la 4^e commission du Conseil municipal, dont Lampué. Ils lui demandèrent s'il serait intéressé par le poste de directeur de l'école Estienne « qui, depuis quelques années, ne donne plus tout à fait les résultats que nous étions habitués à en obtenir... »² Nous sommes alors en octobre 1911 et H. Fontaine ne devait partir à la retraite que deux ans plus tard.

Ce départ n'avait évidemment rien de semblable à celui de M. Magnuski, mais il symbolisa l'échec de H. Fontaine. Il n'avait pas réussi à maintenir le budget de l'école ni à faire accepter l'idée que l'école Estienne pouvait être un modèle à suivre.

L'école Estienne à la veille de la Grande Guerre était donc condamnée à la modestie : modestie relative des moyens en raison de la politique municipale; modestie face au patronat qui certes y trouvait une main d'œuvre qualifiée mais peu enclin à la considérer comme une élite; modestie face à des ouvriers qui affirmaient la supériorité de l'atelier dans la formation des hommes. Toutes les tentatives de H. Fontaine de transformer l'image de l'école échouèrent.

En 1880 comme en 1914, la formation professionnelle dans les industries du Livre restait une question corporative donc syndicale où l'État ne pouvait être qu'un arbitre lointain et un distributeur de subventions. Après les frayeurs provoquées par l'ingérence de l'État ou des autorités locales dans les années 1880, la corporation fut rassurée de voir que le ministère en charge de l'Enseignement technique revenait à de meilleures dispositions : l'État serait un soutien non un acteur direct.

La profession privilégiait désormais un apprentissage alternant le travail en atelier et une instruction technique complémentaire dans des cours professionnels. Cette idée, apparut vers 1880, était désormais largement défendue. Néanmoins, l'exclusion d'une formation accomplie uniquement dans un cadre scolaire n'empêchait pas que ce type de formation,

¹ A. Keufer, « Le Congrès de l'apprentissage », *La Typographie française*, n°729, 1^{er} février 1912, p. 5-6.

² Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15.

symbolisé par l'école Estienne, existait bel et bien. Fallait-il faire comme si elle n'existait pas, comme le préconisait A. Keufer ? Fallait-il la considérer comme un moyen comme un autre pour former des ouvriers, comme le pensait en fait le patronat ? Or l'école Estienne avait prouvé qu'il était effectivement possible de former une main d'œuvre de qualité hors du cadre technique et culturel de l'atelier.

Son statut, son élitisme, sa neutralité syndicale faisait d'elle une réussite à l'influence inexistante.

QUATRIEME PARTIE

1914-1934 L'ÉCOLE ESTIENNE, L'INDUSTRIE ET L'ÉTAT

Pour les anciens élèves, cette période fut terne et sans dynamisme. Par ailleurs, la presse professionnelle qui était notre source principale ne traite qu'épisodiquement de l'école Estienne : était-ce le signe de l'indifférence de la profession à son égard ? Cette période fut en effet particulièrement riche en événements en ce qui concerne l'apprentissage des métiers du Livre, laissant l'école Estienne dans sa « marginalité » corporative. Le nouveau directeur, Georges Lecomte, n'était pas *a priori* l'homme de la situation, pourtant son œuvre est plus intéressante qu'il n'y paraît.

Ce silence relatif sur l'école Estienne est peut-être le signe de son intégration définitive dans la vie de la corporation. Pendant l'entre-deux-guerres, les conflits spectaculaires ne sont plus de mise. Ces bonnes relations avec la profession contrastent de plus en plus avec celles qu'elle entretient avec le Conseil municipal : la Ville de Paris laisse l'école à elle-même avec de lourdes conséquences sur sa politique d'équipement. G. Lecomte fut donc d'abord chargé de gérer la misère.

A - 1913-1923 : GEORGES LECOMTE, LA CORPORATION ET LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE

Jamais un directeur de l'école Estienne ne fut aussi éloigné de la corporation du Livre. Ces années de guerre et d'après-guerre, particulièrement difficiles à tous points de vue, pour l'école comme pour la profession, inaugurèrent les relations que nous qualifierons de surréalistes entre cet intellectuel mondain et la corporation. G. Lecomte réussit, malgré son ignorance des usages corporatifs, et peut-être grâce à elle, à établir des relations franches et fructueuses avec la profession. Mais cette réussite était le pendant des relations désormais inexistantes avec le Conseil municipal.

I - Les projets de 1913 et la guerre

Objectivement, la nomination de G. Lecomte à la tête de l'école en 1913 paraît être le fruit d'une absence totale d'intérêt pour l'école. Pourquoi les conseillers municipaux ont-ils jeté leur dévolu sur un homme de lettres étranger à la fois à la fonction publique, à l'enseignement et aux industries du Livre ? Or, G. Lecomte montra pendant la guerre et l'immédiate après-guerre une capacité peu commune à défendre l'établissement dont il avait la charge.

1 - La nomination d'un profane

Sur cette nomination plutôt étrange nous n'avons que le seul témoignage de G. Lecomte. Pourtant, la préparation de la succession de H. Fontaine avait mobilisé des professionnels et les membres du comité de surveillance qui avaient sur le sujet des idées bien arrêtées.

Georges Degaast, membre de l'Association des anciens élèves et du comité de surveillance, et V. Breton menèrent campagne pour que le futur directeur fut un homme de métier. Ils souhaitaient que soit nommé Edmond Rocher, graveur illustrateur et chef des travaux de l'école depuis 1906¹.

Le comité de surveillance voulait en effet à tout prix que soit nommé un professionnel du Livre, tout candidat étranger à la profession étant soupçonné de chercher une sinécure dans ce poste². H. Fontaine qui assistait à ces séances quitte donc l'école Estienne dans une indifférence un peu blessante, comme le montre son discours d'adieu : « J'aime à croire que cette collaboration n'aura pas été inutile au développement, à la prospérité et au bon renom de l'école Estienne, bien que, en ma qualité d'ancien universitaire, je me sois le plus souvent renfermé dans un rôle de directeur administratif et éducatif, conception qui tend, il est vrai, aujourd'hui à faire place à celle de directeur technique. »³

Nous ignorons quels furent les motifs qui portèrent le Conseil municipal à choisir un journaliste, critique d'art et écrivain. Le dossier de Georges Lecomte provenant des archives de la direction de l'enseignement de la Seine nous éclaire assez peu : « M. Lecomte par sa

¹ G. Degaast, « La direction de l'école Estienne », *Journal de l'imprimerie*, n°104, 23 mars 1913, p. 4.

² Madame Paule-Cretté Lobstein a eu l'extrême gentillesse de nous communiquer deux procès verbaux du comité de surveillance de l'école. Il s'agit des séances du 13 et 27 juin 1913.

³ Procès verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 1913 du comité de surveillance de l'école Estienne, p. 3, archives personnelles de Paule Cretté-Lobstein. Souligné par nous.

valeur personnelle et sa notoriété dans le monde des lettres et des arts, pourra rendre de réels services à l'école »¹.

G. Lecomte était alors journaliste au *Matin*, écrivain et critique d'art. Il était connu à plusieurs titres. Né en 1867 à Mâcon, il monta à Paris et fut employé au ministère des Postes. Sa carrière littéraire commença vers 1890. Il prit la défense des impressionnistes, à qui il consacra la première étude d'ensemble en 1892, et des romanciers naturalistes. À partir de 1891, il écrivit de nombreuses pièces de théâtre, encouragé par Antoine. Il devint alors un homme de salons littéraires particulièrement assidu, où il déployait tout son talent dans l'art d'exploiter les relations. En 1908, il devint président de la Société des gens de lettres².

Mais cet intellectuel mondain était aussi très intéressé par les arts appliqués et était à l'époque ce qu'on appellerait un homme de gauche, particulièrement sensible aux questions sociales dont l'apprentissage³. C'est à ce titre qu'il se déplaça en 1911 à Roubaix pour assister au congrès sur l'apprentissage organisé par l'A.F.D.E.T. À cette occasion, il rencontra trois conseillers municipaux qui lui proposèrent le poste de directeur de l'école Estienne. Craignant de devoir sacrifier sa carrière littéraire à cette tâche, il demanda un temps de réflexion. Finalement, il accepta⁴. Devenu directeur, il tint salon dans son appartement de fonction, tous les dimanches...

2 - Le plan de bataille de 1913

Il est difficile de dire quelle fut la politique de G. Lecomte à l'égard de l'école. Néophyte, il était sans doute convaincu de la supériorité de la formation professionnelle en milieu scolaire mais sans esprit militant. L'Enseignement technique était probablement pour lui d'un intérêt lointain; ce qui lui importait c'était l'école Estienne seule.

Dès 1913, on a quelques éléments sur sa méthode de travail. Tout d'abord, il n'avait absolument aucun goût pour le travail administratif⁵, et se reposa largement sur le surveillant général Francisque Decour. Il privilégiait les relations directes avec tous les acteurs de l'école, en particulier avec les représentants de l'Association des anciens élèves, l'Union des maîtres

¹ « Notes signalétiques. 1913 », dossier personnel de Georges Lecomte, D1T1 700, Archives de Paris.

² Dossier biographique, Bibliothèque administrative de la Ville de Paris.

³ Témoignage d'Odile Lecomte.

⁴ Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15.

⁵ Témoignage d'Odile Lecomte.

imprimeurs de France et la F.F.T.L. Nous avons l'impression que le monde du Conseil municipal l'attirait très peu, le jeu politique semblant lui être totalement étranger, d'où des discussions apparemment beaucoup plus fructueuses avec personnes notables » du comité de surveillance. Il n'eut de cesse d'affirmer à la Fédération du Livre et à l'Union des maîtres imprimeurs « que l'école Estienne était neutre, où ils seraient toujours les bienvenus, où les critiques et leurs conseils seraient toujours accueillis avec attention. » Il ajoute : « Je m'efforçais de faire comprendre aux uns et aux autres qu'il y avait avantage pour eux à ne point s'en désintéresser. »¹ Comme H. Fontaine, il adhéra à l'Union des maîtres imprimeurs de France en octobre ou novembre 1913². Il n'y avait dans son esprit aucune arrière pensée, puisque il était apparemment totalement dénué d'idées préconçues sur l'apprentissage dans l'industrie du Livre³.

À son arrivée à l'école, il demanda à l'Association des anciens élèves quinze rapports (un par atelier) afin de « participer à une progressive modernisation de son enseignement »⁴. Nous n'en avons pas retrouvé trace. Le seul rapport que nous avons retrouvé est celui commandé à Eugène Grasset, illustrateur et graphiste de renom, sur l'enseignement de la lettre, qui n'existait pas dans le programme de l'établissement. E. Grasset avait été nommé au comité de surveillance peu avant l'arrivée de G. Lecomte. Dans son rapport, il y présenta les principes et le contenu de cet enseignement qu'il estimait nécessaire. Au niveau pédagogique, l'innovation était limitée car il s'agissait essentiellement de cours magistraux sur l'histoire de la lettre et non de réflexion sur la création typographique, même si E. Grasset voulait aborder le sujet des équilibres typographiques et de la relation entre l'espace (les blancs) et le caractère typographique⁵. Il créa néanmoins ce cours en 1917⁶.

¹ Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15.

² « Comité central. Admissions », *Bulletin officiel de l'Union des maîtres imprimeurs de France*, n°11, novembre 1913, p. 490.

³ Ceci pouvait conduire à des déclarations à l'emporte-pièce comme lors de la grève des commis libraires en 1919 qui laissa la profession médusée, hésitant entre la colère et le rire; J. Laugerotte, « Les homélies de M. Georges Lecomte. À propos de la crise du Livre », *La Typographie française*, n°874, 1^{er} juin 1920, p. 6-7.

⁴ Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15.

⁵ Eugène Grasset, *Rapport présenté par M. Grasset sur l'enseignement de l'histoire et du dessin de la lettre à l'école du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1916, 14 p.

⁶ *Les Arts français. Arts, métiers, industries*, n°1, 1917, p. 64.

Le principal changement dans l'enseignement fut une nouvelle réduction du circulus, qui passa de deux mois en 1913 à trois semaines environ en 1920¹.

À la veille de la Première Guerre mondiale, G. Lecomte se préoccupa surtout de la modernisation des équipements de l'école. Dans ses souvenirs, il énumère un certain nombre d'acquisitions : deux presses à platines pour l'atelier d'impression typographique; une presse lithographique Voirin; une Linotype et une Monotype. Seules les presses à platines furent achetées, les autres équipements ayant été donnés par les constructeurs pour qui c'était un moyen de familiariser les élèves à leurs machines et donc de faire une publicité indirecte mais efficaces dans les entreprises. Néanmoins, l'importance des dons est également révélatrice de l'état du budget de l'école. D'ailleurs, ces acquisitions ne suffisaient pas. G. Lecomte écrit : « Puis, en prenant conseil de mes collaborateurs et de la société des anciens élèves, j'établis tout un plan d'achats nécessaires pour compléter notre matériel, plan que nous aurions progressivement réalisé, année par année, selon nos ressources. Malheureusement, la guerre de 1914 contraria mes projets. »²

3 - La guerre

La guerre surprit l'école alors que la direction était venue visiter l'exposition internationale des arts graphiques à Leipzig. La grande famille européenne du Livre était divisée pour un temps; la corporation française devint nationaliste attaquant ses confrères allemands avec qui elle avait auparavant des relations nourries.

L'école Estienne, comme le reste de la société française, participa au conflit. Plusieurs professeurs furent mobilisés; les élèves avaient un père ou un frère au front; la direction s'enquêrait de l'état de santé physique et moral des stéphanois mobilisés. G. Lecomte a peut-être joué un rôle particulier dans la participation « livresque » de l'école au conflit. Toujours président de la Société des gens de lettres, il fut représentatif des intellectuels français, fort nombreux, qui participèrent à ce qu'on appela péjorativement le « bourrage de crâne », c'est-à-dire à la propagande nationaliste³. Précisons de cet engagement n'avait rien de superficiel

¹ *École Estienne. Arts et Industries du Livre. Programme, 1920*, [Paris], [école Estienne], [1920], 19 p.

² Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15.

³ On a un bon exemple de son action avec l'ouvrage suivant : Georges Lecomte, *Les Lettres au service de la Patrie*, Paris, E. Fasquelle, 1917, 334 p.

pour G. Lecomte : il perdit son fils aîné, Marcel, mort au front en 1915, décès dont il ne se remit jamais tout à fait¹.

La première forme de la participation de l'école à l'effort de guerre fut un geste en direction de la corporation. G. Lecomte, avec le soutien du Conseil municipal, proposa aux apprentis du Livre de Paris de venir suivre des cours à l'école Estienne. En effet, la guerre en mobilisant les hommes et en contingentant le papier avait provoqué la fermeture de nombreux ateliers².

La seconde forme de cette participation fut la publication de plaquettes patriotiques, la publication de livres étant rendue plus difficile par le manque de papier. Ces textes peuvent paraître bien excessifs aujourd'hui mais ils étaient alors l'expression de la culture nationaliste de l'époque. Par exemple, Marius-Michel participa à sa manière au conflit, par un poème *L'Épée de la France*, dédié à Pierre Boudreaux, en 1915 qui se termine ainsi :

Histrion couronné, casque-toi Lohengrin
 Hier c'était la Marne et demain c'est le Rhin
 Telle est la Destinée
 Fous d'orgueil assoiffés de haine
 Malheur à ceux qui dans sa gaine
 L'ont réveillée³

La publication la plus spectaculaire fut un grand in-folio de quatre pages *Lettre du soldat Georges Belaud, cuisinier, à sa femme*, texte imprimé à la demande de la Société des gens de lettres en 1915. Outre la taille de cette « plaquette », son intérêt est surtout graphique. Imprimé en quatre couleurs, le décor est particulièrement original et techniquement réussi car il consiste en une simple écharpe tricolore qui court sur les trois premières pages sans discontinuer.

Les distributions des prix furent également l'occasion de manifester cette solidarité patriotique. Les discours des conseillers municipaux traitaient auparavant du Livre et du progrès humain; désormais ils dissertaient sur les liens entre l'art du Livre français, la Pensée française dans le monde, le sacrifice des soldats et la barbarie de l'agresseur⁴. Lors de l'annonce du décès d'un ancien élève mobilisé, l'école imprimait une plaquette lui rendant

¹ Témoignage d'Odile Lecomte.

² Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15; « Comité permanent. L'école Estienne », *Bulletin officiel de l'Union des maîtres imprimeurs de France*, n°8-12, août-décembre 1914, p. 293.

³ Henri Marius-Michel, *L'Épée de la France*, [Paris], [école Estienne], 1915, 4 p.

⁴ Georges Lalou, *Allocution prononcée le 1^{er} août 1915 à la distribution des prix de l'école Estienne par M. Georges Lalou, conseiller municipal, membre du comité de patronage de l'école*, Paris, École Estienne, [1915], 12 p.

hommage, qui était ensuite affichée dans la cour de récréation et envoyée aux organisations professionnelles¹. Cette pratique n'avait rien que de très banale. Les revues professionnelles qui avaient réussi à continuer de paraître pendant la guerre publiaient également la liste des ouvriers et patrons du Livre tombés au front. Dans ces listes, on précisait quand il avait lieu que le défunt était un ancien élève de l'école Estienne. Les anciens élèves mobilisés gardaient des relations entre eux grâce au *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'école Estienne* : « Quelques nouvelles des uns et des autres, recueillies, furent publiées, puis arrêtées par la censure. »² La centaine de morts, parmi les anciens élèves et professeurs, fut honorée en 1921 par l'apposition d'une plaque dans le vestibule de l'école. Tous les 11 novembre l'école célébra ses morts³.

Mais la guerre ne fut pas une simple parenthèse pour l'école. La mobilisation et l'effort de guerre n'avaient pas fait disparaître les sujets de friction entre la corporation et l'établissement.

II - 1917-1920 : le congrès national du Livre

Il y eut deux congrès. Le premier eut lieu du 11 au 17 mars 1917 à Paris. Il aborda tous les aspects de l'économie du Livre, de sa production à sa diffusion et avait vocation d'affirmer les ambitions internationales des industries françaises dans l'économie mondiale et les ambitions culturelles du pays. L'apprentissage des métiers du Livre fut une des questions inscrites au programme. Comme à Roubaix, l'école Estienne fut « accidentellement » placée au centre du débat.

1 - Un assaut manqué contre l'école Estienne

L'apprentissage ne devait officiellement faire objet que d'un seul rapport, celui de A. Keufer. Or, il fut également traité par d'autres intervenants dont les rapports n'auraient dû l'aborder qu'indirectement et succinctement : la Chambre des maîtres imprimeurs typographes, la Société fraternelle des protes et l'Amicale des protes et correcteurs. G.

¹ « À l'école Estienne. Hommage aux anciens élèves morts pour la France », *Bulletin officiel de l'Union des maîtres imprimeurs de France*, n°9, septembre 1921, p. 354-360.

² Georges Frichot, « Nos présidents », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 19-24.

³ Cette cérémonie disparut pendant les années soixante, apparemment en raison de la non reconnaissance du statut d'anciens combattants aux anciens élèves qui participèrent à la guerre d'Algérie.

Lecomte avait été convié au congrès, mais au seul titre de président de la Société des gens de lettres.

La presse professionnelle du Livre rendit compte à ses lecteurs des travaux du congrès mais, pour ce qui est de l'apprentissage, édulcora ce qui s'y est dit. Les débats qui furent publiés sous forme de procès verbaux constituent un document passionnant.

A. Keufer, six ans après le congrès de Roubaix, n'a pas varié dans sa position. Il considérait que ce dernier congrès n'avait pas donné lieu à de solides réalisations, et d'abord à une nouvelle loi sur l'apprentissage, destinée à remplacer celle de 1851. La cause était la suivante : « L'accord n'existe même pas sur la meilleure méthode de formation des apprentis. Parmi tous ceux qui ont fait de cette grave question l'objet de leurs études il en est qui préconisent l'apprentissage dans les écoles professionnelles; ce sont surtout des théoriciens. D'autres sont partisans de l'apprentissage à l'atelier, et nous sommes franchement de ceux-là. » Pour lui ce débat est d'autant plus stérile que les écoles ne sont en aucun une solution pour la formation du plus grand nombre. Elles ne touchent pas l'immense majorité des apprentis, ne concernent que les jeunes gens destinés à devenir des cadres, c'est-à-dire les « enfants des familles aisées, qui auront la faculté de fréquenter les cours jusqu'à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans. »¹ A. Keufer n'apporta rien de neuf au débat : il s'en tenait au règlement de 1900 et à l'instauration de cours professionnels. Mais cette déclaration négative à l'égard des écoles professionnelles apportait néanmoins un changement dans la perception par la corporation des écoles professionnelles : non seulement elles étaient « bourgeoises » mais elles dispensaient une formation *supérieure*, elles formaient non des ouvriers mais des *cadres*... L'école Estienne était donc doublement particulière.

Ce changement dans la mission de l'école fut également perçu et souligné par les maîtres imprimeurs mais surtout par les organisations de cadres de l'imprimerie et fut cause d'une attaque virulente contre l'école Estienne. Les anciens élèves de l'école en accédant visiblement rapidement aux postes d'encadrement bouleversaient la hiérarchie interne des entreprises, qui fonctionnaient jusqu'alors avec un système de promotion interne. C'était inadmissible d'admettre que des jeunes gens de moins de trente ans puissent obtenir de tels postes. Dans l'intervention des maîtres imprimeurs et des protes, on retrouve les traditionnelles attaques sur la prétention et l'incompétence des élèves. Mais les arguments paraissent d'autant plus contradictoires : réfuter la capacité de l'école à former des cadres c'était admettre que c'était déjà le cas, puisque elle avait pour mission initiale de former des

¹ A. Keufer, « L'apprentissage dans l'industrie du Livre », *Congrès national du Livre, Paris, 11-17 mars 1917*, tome 1 : *Rapports et vœux*, Paris, Cercle de la Librairie, 1917, p. 171-189.

ouvriers qualifiés. Ces organisations réclamaient donc un contrôle corporatif fort sur la direction et les enseignements de l'école¹. La violence de ces attaques a amené à un débat dont justement A. Keufer ne voulait à aucun prix. Le *modus vivendi* professionnel de l'avant-guerre avait placé l'école Estienne hors de l'apprentissage tel que le considérait alors l'ensemble de la profession. Les organisations patronales et de protes venaient accidentellement de rompre ce principe en replaçant une nouvelle fois l'école Estienne au centre du débat sur l'apprentissage.

Ce débat ne pouvait avoir lieu sans opposant : ce fut G. Lecomte dont l'indignement fit des merveilles, à la surprise des détracteurs de l'école qui ne s'attendaient apparemment pas à que cet homme de lettres puisse être capable de leur tenir tête. Ils s'attendaient sans doute plus à un discours couramment pratiqué par ses prédécesseurs : un *mea culpa* et des promesses de collaboration toujours plus étroites et fructueuses. Rien de tout cela n'arriva.

G. Lecomte exigea qu'on lui laisse la parole afin de répondre à des propos « qui peuvent avoir pour résultat, demain, d'empêcher deux cent cinquante élèves dont [il a] la garde de gagner leur vie. » L'accusation selon laquelle la direction de l'école restait volontairement indifférente à la vie de la profession était fautive : aucun membre des organisations professionnelles n'était venu le voir depuis quatre ans. D'autre part, il leur dénia le droit de juger la formation des élèves puisque les anciens élèves des dernières promotions étaient partis au front. Sur ce sujet, il ajouta sans diplomatie : « Du haut de quoi jugez-vous la formation des élèves de l'école Estienne, puisque c'est la seule chose qui existe, puisque vous n'avez rien à l'heure actuelle ? Si un ou deux d'entre vous ont dans leurs ateliers une école d'apprentis, une école qui donne de bons résultats, c'est tout ! Et les autres ? » Il balaya les reproches traditionnels sur les taux élevés d'abandon dans son établissement : « étant donné le peu que vous avez aujourd'hui de votre côté, c'est-à-dire rien du tout, j'estime que, s'il ne sortait de l'école Estienne que deux élèves complets, ayant fait leur quatrième année, ce serait mieux que rien. Et ce vous que avez à offrir pour l'instant, c'est rien ! » Et de remercier A. Keufer, qui n'en demandait pas tant, de la modération de ses propos.

¹ « Rapport présenté [...] par le syndicat patronal des imprimeurs typographes » ; « Rapport présenté [...] par la Société fraternelle des protes des imprimeries de Paris » ; « Rapport présenté [...] au nom de la section parisienne de l'Amicale des protes et correcteurs d'imprimerie de France par M. L. Rivet », *Congrès national du Livre, Paris, 11-17 mars 1917*, tome 1 : *Rapports et vœux*, Paris, Cercle de la Librairie, 1917, p. 74, p. 86-90 et p. 108.

Philippe Renouard, surpris et gêné, demanda à ce que « cet incident » ne figurât pas au procès-verbal, ce qu'on lui refusa...¹

La discussion du rapport de A. Keufer eut lieu quelques jours plus tard après l'incident. Premiers à prendre la parole, les maîtres imprimeurs, en la personne de de Malherbe, affirmèrent que jamais ils n'avaient eu l'intention de nuire à l'école. Mais de Malherbe ne put s'empêcher de louer la qualité de l'école patronale anglaise, la Saint Bride Foundation. Ce ne fut pas d'un effet très heureux puisqu'un participant demanda alors pourquoi l'école Gutenberg avait disparu. Pour A. Keufer, visiblement exaspéré, cette discussion avait assez duré : « En ce moment, nous étudions la situation des enfants qui iront à l'atelier. Nous ne nous occupons pas des enfants qui iront dans une école professionnelle spéciale, ni dans une école supérieure; nous nous occupons de la masse des enfants qui sont obligés d'apprendre un métier dans un atelier, parce que c'est le lieu où l'ensemble des enfants pourra seulement avoir une formation professionnelle. »

Les vœux du congrès furent en très grande partie inspirés par le rapport de A. Keufer, vœux qui eux-mêmes reprenaient certaines propositions du congrès de Roubaix : préapprentissage et orientation professionnelle; âge d'admission de l'apprenti fixé à 14 ans; organisation des cours professionnels par des commissions mixtes aidées par les pouvoirs publics. G. Lecomte participa à l'élaboration de ces vœux et arracha à A. Keufer une concession qui lui coûta sans doute beaucoup. A. Keufer voulait que l'apprentissage devienne obligatoire à l'atelier; G. Lecomte a obtenu que l'expression « à l'atelier » soit supprimée, considérant qu'elle laissait entendre que l'apprentissage ne pouvait pas se faire à l'école².

Mais le congrès ne s'arrêtait pas à ces simples vœux. Il fut décidé qu'une commission interprofessionnelle serait constituée pour élaborer un programme d'enseignement professionnel propre aux industries du Livre.

2 - 1917-1919 : La commission interprofessionnelle

Les objectifs de cette commission correspondaient en grande partie à ceux des organisations syndicales. Il était hors de question de ne pas y participer même si le scepticisme était de règle : le congrès de Roubaix n'avait pas été suivi de réalisations concrètes. Par ailleurs le respect du règlement de 1900 posait encore de gros problèmes.

¹ « Discussion du rapport *L'impression* par le syndicat patronal des imprimeurs typographes », *Congrès national du Livre, Paris, 11-17 mars 1917*, tome 2 : *Compte rendu des travaux du Congrès*, Paris, Cercle de la Librairie, 1917, p. 67-83.

² « L'apprentissage dans l'industrie du livre », *Congrès national du Livre, Paris, 11-17 mars 1917*, tome 2 : *Compte rendu des travaux du Congrès*, Paris, Cercle de la Librairie, 1917, p. 304-362.

Le congrès national du Livre se termina le 17 mars; son comité exécutif commença ses travaux le 28 mars 1917 en mettant en place la commission interprofessionnelle. Les organisations syndicales des industries du Livre appréciaient peu d'être noyées dans des structures de ce genre. Le 8 mai 1917 sur l'initiative de P. Renouard, le comité exécutif du congrès accepta que ces organisations des industries du Livre se rencontrent dans une « commission mixte qui comprendrait deux patrons et deux ouvriers pour chacune des branches de l'imprimerie. ». Elle était présidée par Chaix, A. Keufer en étant le vice-président, les branches étant représentées par des sous-commissions. Mais le lien avec le comité exécutif du congrès n'était pas rompu : « Le comité du congrès y serait représenté par M. Georges Lecomte et serait mis au courant des résolutions auxquelles elles aboutiraient. »¹

Mais la guerre puis la crise sociale des années 1918-1919 retarda la remise des conclusions de la commission. Le 18 février 1919, P. Renouard annonce que « les patrons et ouvriers sont arrivés à des accords complets dans toutes les sous-commissions »². En fait cette réussite fut très relative.

La crise sociale de l'immédiate après-guerre a été vécue de manière particulière par la F.F.T.L. Si l'inflation et le chômage touchaient les ouvriers du livre, la Fédération défendit une position modérée et ne participa pas aux mouvements de grève de 1918 à 1919. En juin 1919, une convention nationale fut signée avec l'Union des maîtres imprimeurs de France sur la durée du travail et sur les salaires. Ces accords furent remis en cause en 1920 par le patronat. L'Union était en effet un syndicat patronal trop peu représentatif et l'accord qu'elle avait ratifié allaient à l'encontre de l'intérêt de la majorité des maîtres imprimeurs. Cette dénonciation unilatérale des accords provoqua une vive réaction chez les ouvriers du Livre et donc des mouvements de grève en 1920³.

Les travaux de la commission des industries du Livre du comité exécutif furent donc considérablement ralentis par cette crise. En 1919, les sous-commissions avaient élaboré chacune un programme d'enseignement et un règlement par branche. Mais aucun règlement général n'avait vu le jour, et les règlements par branches imposaient une ratification par les deux organisations syndicales. Lorsque commença le second congrès national du Livre en 1921, aucun accord *officiel* n'était sorti des travaux de la commission mixte.

¹ *Congrès national du Livre. Comte rendu des travaux du comité exécutif du congrès, 1917 - 1919*, Paris, Cercle de la Librairie, 1919, p. 2.

² *Congrès national du Livre. Comte rendu des travaux du comité exécutif du congrès, 1917 - 1919*, Paris, Cercle de la Librairie, 1919.

³ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 129-139.

Le second congrès eut lieu du 13 au 18 juin 1921¹. Le rapporteur sur l'apprentissage dans les industries du Livre fut E. J. Jacob, délégué de la F.F.T.L. Son rapport n'apporta rien de neuf. À ses yeux, jamais la crise de l'apprentissage n'avait été aussi aiguë. Les vœux qu'il proposa furent identiques à ceux de A. Keufer quatre ans plus tôt et à ceux du congrès de Roubaix : « Ce ne sont malheureusement que des vœux renouvelés pour la troisième fois et nous osons espéré que [les patrons et les ouvriers] s'entendront facilement pour arriver à élever le niveau professionnel de ces jeunes gens et en faire des ouvriers capables de gagner leur vie et susceptibles de devenir des artistes donnant un nouvel éclat à notre belle industrie du Livre. »²

Cette période de la guerre et de l'immédiate après-guerre n'ouvrit sur aucune perspective et évolution. Au début des années vingt, le seul accord légitime en matière d'apprentissage restait le règlement de 1900. L'optimisme des années 1900-1910 n'était plus de mise. Or les organisations patronale et ouvrière étaient conscientes que le règlement de 1900 était totalement insuffisant : il était peu respecté, notamment dans les petites et moyennes entreprises et les cours professionnels connaissaient une existence chaotique, principalement en raison d'un manque de moyens. À ceci, il faut ajouter que les maîtres imprimeurs se heurtaient à une raréfaction de la main d'œuvre qualifiée, phénomène qui toucha toutes les branches de l'économie française après la Première Guerre mondiale. Les seules structures de formation qui avaient fait leur preuve dans la continuité étaient les écoles publiques, l'école d'Alembert, l'école Baggio et l'école Estienne. Le fait que l'école Estienne continuait à déchaîner les passions était tout à fait révélatrice des frustrations d'une profession qui avait toujours autant de difficultés à construire une organisation de l'apprentissage solide. Pour une corporation avare de son indépendance vis-à-vis de l'État, ce constat était redoutable. Pour éviter de s'en remettre aux pouvoirs publics, les organisations syndicales étaient condamnées à reprendre le chemin des négociations.

B. - LA LOI ASTIER ET SES EFFETS DANS L'INDUSTRIE DU LIVRE

Ce constat d'échec était largement partagé. Le manque de main d'œuvre qualifiée touchait alors largement l'économie française après 1918. Par ailleurs, le projet de loi que

¹ Contrairement au premier congrès, seuls les rapports furent publiés.

² E. J. Jacob, « L'apprentissage dans les industries du Livre », *Deuxième Congrès national du Livre, Paris, 13-18 juin 1921*, Paris, Imprimerie J. Dumoulin - Cercle de la Librairie, 1922, p. 87-90.

désirait élaborer le ministère du Commerce avant la guerre n'avait pas été oublié. L'État se devait d'intervenir. L'alternative restait cependant identique à celle qui existait avant 1914 : fallait-il se substituer aux acteurs privés ou les laisser agir dans un cadre réglementaire incitatif ? C'est la seconde voie qui fut choisie, mais l'État prenait une place de plus en plus importante dans l'Enseignement technique. Les années vingt virent une nouvelle fois la rencontre entre les pouvoirs publics et la corporation du Livre.

I - La loi Astier

Le projet de loi sur l'apprentissage voulu par le ministère du Commerce avant la Première Guerre mondiale aboutit finalement par le vote d'une loi le 25 juillet 1919, dit loi Astier, relative à l'organisation de l'enseignement technique industriel et commercial. Comme toute loi en la matière, elle provoqua espoirs et craintes parmi les acteurs économiques et sociaux pour qui l'État devait se contenter du rôle d'arbitre mais qui avaient parfaitement conscience de l'échec de l'apprentissage régi par les seuls professionnels.

1 - Les principes de la loi Astier

Cette loi fut un compromis entre les partisans d'un apprentissage scolarisé et l'apprentissage traditionnel en atelier. Le Conseil supérieur du travail, dont A. Keufer était membre, avait soutenu une position médiane, justifiée par le principe suivant : tout adolescent de moins de 18 ans a droit à une solide formation professionnelle. Faisant le deuil de l'apprentissage traditionnel qu'avait fait disparaître l'industrialisation de la production, les cours professionnels étaient devenus indispensables mais devaient rester un complément à l'apprentissage en atelier. La difficulté majeure de cette conclusion était que ces cours, pour être efficaces, devaient avoir lieu pendant la journée de travail¹, et non après, ce qui pour le patronat était inacceptable puisque cela constituait un manque à gagner.

Un projet de loi avait été déposé à la Chambre des députés le 13 juillet 1905. Ce texte innovait par l'affirmation du caractère obligatoire de la fréquentation de ces cours. Il n'aboutit pas. Le ministère du Commerce continua d'élaborer malgré tout le cadre réglementaire de l'Enseignement technique. Le décret du 24 octobre 1911 institua des comités départementaux de l'Enseignement technique, composé de représentants de l'administration, d'élus et de professionnels. Un second décret édicté le même jour créa un diplôme spécifique à

¹ Briat, *Conseil supérieur du Travail, L'enseignement professionnel, rapport de M. Briat au nom de la commission permanente. Procès verbaux des séances de la commission. Enquête récente sur l'enseignement professionnel en France*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, 159 p.

l'Enseignement technique, le certificat de capacité professionnelle, ancêtre du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), que tout apprenti de moins de 18 ans pouvait obtenir après trois années de formation.

Placide Astier, député puis sénateur radical-socialiste, avait ardemment soutenu le projet de loi de 1905¹, et le reprit en 1913. La loi fut finalement votée le 4 juillet 1919 et promulguée le 25. Elle était l'aboutissement de vingt années de débats. Elle affirmait pour la première fois le caractère obligatoire de l'enseignement professionnel, dans une école ou dans des cours, publics ou privés. Le cadre de fonctionnement de ces cours fut précisé par loi. Leur fréquentation était désormais obligatoire pour tous jeunes gens de moins de 18 ans, à raison d'au moins quatre heures par semaine, et devait se faire pendant la journée de travail. L'apprentissage professionnel devait durer trois ans, au terme desquels la formation était sanctionnée par un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) obtenu après un examen.

L'Enseignement technique en tant qu'institution connut également des changements importants. Le 20 janvier 1920 fut créé un sous-secrétariat d'état de l'Enseignement technique qui était placé sous l'autorité du ministère de l'Instruction publique. De fait, l'école Estienne, comme les autres écoles professionnelles, était sous la tutelle de ce ministère. La direction de l'Enseignement technique, appelée désormais direction générale de l'Enseignement technique (D.G.E.T.), créée sous le Second Empire, eut néanmoins un statut administratif particulier. Placée sous l'autorité du ministère de l'Instruction publique, elle gardait des liens avec le ministère du Commerce. En réalité son autonomie était large : alors que la durée de vie des gouvernements étaient courtes, la D.G.E.T. n'eut que deux directeurs de 1920 à 1944 : Edmond Labbé de 1920 à 1934 auquel succéda son adjoint Hippolyte Luc de 1934 à 1944. De fait, cette stabilité fit que la D.G.E.T. était la principale autorité en la matière et surtout le principal interlocuteur pour les acteurs concernés par l'apprentissage.

Au niveau local, les comités départementaux de l'Enseignement technique furent maintenus. La loi Astier leur donna un pouvoir de contrôle sur les écoles et cours professionnels privés (article 40 de la loi). Ils étaient placés sous l'autorité du conseil supérieur de l'Enseignement technique (C.S.E.T.). Le C.S.E.T., composé des différentes parties concernées (patrons, ouvriers, enseignants, agents de l'État), pouvait être saisi pour avis sur différentes décisions à prendre sur l'Enseignement technique. Cet organisme

¹ Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 62.

consultatif était important car il était habilité à reconnaître à un établissement de formation privé le droit d'obtenir des subventions¹.

La loi Astier et l'action de la D.G.E.T. pendant toute l'entre-deux-guerres tentèrent donc une synthèse entre les approches interventionnistes et incitatives. Cette politique ne fut donc pas une réelle rupture par rapport à l'avant guerre. Cette évolution par paliers imposa aux organisations syndicales du Livre de définir une nouvelle fois leurs propres impératifs en matière d'apprentissage et surtout le rôle de l'État dans leurs actions.

2 - Les réactions dans les métiers du Livre

Les problèmes posés par le projet de loi étaient connus et débattus dans la profession depuis 1900. Le patronat qui admettait la nécessaire fréquentation des cours professionnels était divisé sur leur déroulement pendant la journée de travail. Pour A. Keufer, l'essentielle vertu de la loi à venir était de remplacer la loi de 1851 et en particulier de rendre obligatoire le contrat écrit d'apprentissage. Imposée par le règlement de 1900, l'application de l'obligation du contrat était très inégale.

Préparé et débattu de longue date, le vote de la loi Astier ne provoqua de réactions immédiates dans la presse professionnelle. Chacune des parties pouvait pourtant y trouver des sujets de plainte. Pour le patronat, la fréquentation de cours pendant la journée était une véritable contrainte. Pour les ouvriers, le contrat d'apprentissage n'était toujours pas rendu obligatoire. La loi Astier a été votée lors de la tenue des travaux de la commission mixte dont le but principal était d'élaborer un nouveau règlement général sur l'apprentissage avec des règlements spécifiques à chaque branche. La loi correspondait donc en partie à leurs ambitions. Les cours et une sanction de fin d'apprentissage nécessitaient donc un programme de formation et un examen devant un jury composé de patrons et d'ouvriers. La loi confirmait donc leurs intentions mais elle ne se substituait pas véritablement à un règlement corporatif.

Les résolutions provisoires de la commission mixte allaient bien plus loin que la loi Astier. Ainsi, les cours professionnels devaient certes se dérouler pendant la journée de travail, mais la profession voulait instituer une année de préapprentissage et les syndicats ouvriers restaient vigoureusement attachés à une limitation du nombre d'apprentis². L'échec

¹ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 63-69.

² Fédération française des travailleurs du Livre, *Onzième congrès national tenu à Nancy du 8 au 13 septembre 1919*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1919, p. 40-43.

de la commission mit fin à l'indifférence relative à l'égard de cette loi qui constituait une référence solide.

Claude Liochon succéda à A. Keufer en 1920 au poste de secrétaire générale de la F.F.T.L. En 1920, il invita toutes les sections qui organisaient des cours professionnels à solliciter « la subvention prévue par la loi du 25 juillet 1919 »¹. Faute d'accord avec le patronat, la Fédération montrait ainsi qu'elle avait plus que jamais les moyens, par ces cours, de contrôler en partie l'apprentissage. Du côté patronal, on semblait peu disposé à accepter un contrôle de l'apprentissage de la part des ouvriers comme de l'État dans un contexte où on avait de plus en plus de difficulté à trouver des ouvriers. La loi Astier était un carcan de plus à la liberté d'embauche.

Un événement est tout à fait révélateur de cet état d'esprit. La Chambre des maîtres imprimeurs de Paris tenta de reprendre une offensive contre l'école Estienne avec des arrières pensées précises. Elle était un établissement qui échappait officiellement au règlement de 1900 sur la limitation du nombre des apprentis, mais c'était insuffisant aux yeux des maîtres imprimeurs : quatre ans de formation c'était bien trop long pour des employeurs qui manquaient d'ouvriers. Le syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la région parisienne demanda alors à un confrère, René Fiquet, maître imprimeur et conseiller municipal de Paris², d'attaquer l'école au Conseil municipal en novembre 1920³. René Fiquet attaqua l'établissement sans précaution aucune et avec des arguments modernisés mais peu originaux. À ses yeux, la loi Astier était condamnée à être inefficace, l'école Estienne en était la preuve. Seule l'industrie privée pouvait résoudre la crise de l'apprentissage, car elle connaissait les besoins et les méthodes. R. Fiquet proposa donc au Conseil municipal de réformer l'école en confiant son administration aux patrons du Livre, en réduisant la formation à deux ans au lieu de quatre et en dispensant ces formations aux seuls apprentis de l'industrie⁴. L'école Estienne deviendrait ainsi un centre de formation pour apprentis, où le patronat aurait pu aisément trouver des ouvriers avec une qualification minimum. C'était la

¹ C. L. « Pour nos cours professionnels », *L'Imprimerie française*, n°6, 1^{er} octobre 1920, p. 3.

² Philippe Nivet, *Les Assemblées parisiennes de la déclaration de la guerre à la libération de Paris (1939-1944)*, Paris, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, coll. « Études et Documents », vol. 3, 1996, p. 166-168.

³ « La fête du groupe de l'Amical », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°142, novembre 1920, p. 18-22.

⁴ René Fiquet, « Observations relatives aux cours d'enseignement technique à l'école Estienne et propositions de modifications à apporter au fonctionnement de ladite école », *Rapports et documents*, n°119, 1920, 17 p.

revanche posthume de l'école Gutenberg. Bien qu'une partie des conseillers ne demandât pas mieux que de laisser ainsi ce fardeau financier, le Conseil municipal apprécia très modérément ce projet dont les inspirations étaient trop visibles. Des conseillers, membres du comité de surveillance, contre-attaquèrent avec G. Lecomte et l'Association des anciens élèves. Les arguments des défenseurs de l'école Estienne n'étaient pas plus originaux que ceux de R. Fiquet. On en resta donc là¹.

Les revues professionnelles patronales choisirent de ne pas envenimer les choses, ce qui laissa R. Fiquet un peu marri². En effet, n'était-ce pas ses confrères qui l'avait encouragé à produire ce rapport ? Une fois de plus, le patronat constatait que les attaques frontales envers l'école Estienne restaient des coups de glaives dans l'eau.

Revenir à la table des négociations était la seule solution à leurs problèmes de main d'œuvre. Mais la F.F.T.L. était alors en position de force puisque désormais elle avait la loi pour elle, même si ni la limitation du nombre des apprentis ni l'obligation du contrat n'y figuraient, et que l'état du marché du travail bénéficiait aux employés.

II - 1920-1923 : Le second règlement sur l'apprentissage

D'après Paul Chauvet, c'est le patronat qui sollicita la Fédération du Livre pour la reprise des négociations sur l'apprentissage³. Ce fut loin d'être aussi simple. Si on compare le règlement de 1900 et celui obtenu en 1923, les changements principaux concernent d'abord et avant tout l'inclusion des cours professionnels dans cette formation. Bien que peu précis, cet accord est le résultat d'une vingtaine d'années de réflexions.

1 - Les enjeux

La crise sociale qui fit échouer les travaux de la commission mixte issue du premier congrès national du Livre correspondait à une grave crise syndicale dans le patronat. L'Union des maîtres imprimeurs de France regroupant d'abord et surtout des dirigeants des entreprises les plus importantes, les négociations sur le tarif, le temps de travail et l'apprentissage ne pouvaient qu'avoir des effets limités. Les petits maîtres imprimeurs ne se sentaient ni

¹ Florent-Matter, « Rapport au nom de la 4^e commission sur le fonctionnement de l'école Estienne », *Rapports et documents*, n°132, 1920, 14 p.

² René Fiquet, « L'apprentissage à travers l'enseignement technique », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°147, avril 1921, p. 14.

³ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, p. 259.

concernés ni tenus d'appliquer les décisions qui en résultaient. La crise de 1920 avait montré que la légitimité de l'Union était infondée. En 1921, elle se saborda.

Le 5 juillet 1920 naquit la Fédération des syndicats des maîtres imprimeurs de France. Comme son titre l'indique, il s'agissait d'un regroupement de syndicats locaux et nationaux par branche d'activité. Si, comme l'Union en son temps, la Fédération de maîtres imprimeurs souffrait d'un manque d'adhérents, sa vocation de représenter la profession au niveau national correspondait désormais à une certaine réalité¹.

Au sortir de cette crise syndicale, la Fédération patronale parle désormais moins de crise de l'apprentissage que de pénurie de main d'œuvre. Ce phénomène concernait autant les grandes que les petites entreprises. Cette situation entraîna une hausse des salaires et parallèlement l'emploi de nombreux jeunes gens, sans qualification en tant qu'apprentis dont la formation était probablement bâclée, et des femmes. Par ailleurs, il est probable que cette pénurie fut importante pour les branches les plus modernes, à savoir la photogravure et l'offset. Ce manque d'ouvriers qualifiés entraînait donc des effets multiples dont le principal était de rendre de plus en plus caduques les accords de 1900.

Parmi les maîtres imprimeurs, on trouve cependant un noyau « moderniste » qui était apparu pendant la Belle Époque. Ce petit groupe était composé de responsables de grandes imprimeries pour qui la formation professionnelle n'était pas seulement une question de salaires et de limitation du nombre d'apprentis. Dans les années 1900, certains avaient souligné l'importance de la qualité de la formation. Ce sujet prit dans les années vingt une importance croissante. G. Delmas en faisait naturellement partie et militait plus jamais pour l'instauration de cours professionnels, avec des programmes unifiés. Son expérience à Bordeaux avant la guerre l'avait convaincu que la réussite en la matière dépendait d'une collaboration étroite entre patrons, ouvriers et élus locaux, ces derniers ne devant être que des bailleurs de fonds. À ses yeux, la limitation du nombre d'apprentis n'était pas le plus important : patrons et ouvriers devaient surtout s'entendre sur le *contenu* de la formation². Henri-Lambert Motti fut également de ceux-là. Peu progressiste dans ses idées, il accorda une importance croissante à l'apprentissage. Formé à l'école Chaix, il fut remarqué et employé dans les bureaux de l'entreprise. Il devint un des principaux responsables de la Fédération patronale et directeur de l'imprimerie de Vaugirard. Hostile à une formation professionnelle

¹ Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, p. 34 et 69-70.

² G. Delmas, « Éducation professionnelle dans les industries des arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, juillet 1922, p. 303-306.

uniquement scolarisée, et donc à l'école Estienne, il défendit ardemment une formation alternant cours et ateliers. Mais il milita surtout pour le préapprentissage et l'orientation professionnelle : pour lui, entrer dans l'imprimerie se méritait. À la fin de ses études primaires, l'enfant devait être initié aux métiers du Livre afin que l'on teste ses aptitudes¹. Ce noyau « moderniste » a beaucoup fait pour la politique patronale sur l'apprentissage, alors que les résistances culturelles étaient particulièrement fortes. Il lui fallait combattre de vieux réflexes comme ceux de ce maître imprimeur qui réclamait en 1920 une réduction de la durée de l'apprentissage à deux ans afin d'avoir « plus tôt de bons ouvriers »...²

Il faut noter que la Fédération patronale ne se reconnaît nullement dans l'A.F.D.E.T. qui entretient pourtant des relations privilégiées avec les organisations patronales. Elle est membre de l'A.F.D.E.T. mais sans implication réelle dans l'œuvre de l'association³.

Du côté ouvrier, on semble sûr de bénéficier du rapport de force créé par la pénurie de main d'œuvre et on désire renforcer cette position. C'est pourquoi les seules négociations envisageables dans l'immédiat étaient celles que la F.F.T.L. devait mener avec E. Labbé, directeur général de l'Enseignement technique. La Fédération du Livre avait ainsi obtenu un siège au sein du C.S.E.T., occupé d'abord par A. Keufer puis par C. Liochon⁴. L'organisation syndicale avait immédiatement compris tout le bénéfice qu'elle pouvait tirer de la loi Astier. Elle exigea de la D.G.E.T. une subvention *globale* que le comité fédéral voulut ensuite répartir entre les sections qui organisaient des cours professionnels. En 1925, elle a ainsi obtenu une subvention globale de 13 250 francs⁵.

Mais la direction de la F.F.T.L. connaissait les limites de la loi Astier. Ce texte légiférait sur les cours professionnels en général, quel que soit le secteur d'activité. Or, le principal texte touchant à l'apprentissage dans le Livre restait le règlement de 1900 qui, lui, ne traitait pas des cours professionnels. En raison de la crise du début des années vingt, ce règlement devenait lettre morte. Pour le patronat comme pour les ouvriers, un nouvel accord corporatif était indispensable.

¹ H.-L. Motti, « L'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, n°7, juillet 1921, p. 259-263.

² Un imprimeur parisien, « Lettre d'un imprimeur. L'abréviation de l'apprentissage », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°139, août 1920, p. 13-14.

³ Leydier, « L'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juillet 1922, p. 292-293.

⁴ A. Keufer, « La conscience professionnelle et la valeur technique », *L'Imprimerie française*, n°65, 16 mars 1923, p. 5-6; « Communications du comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°120, 1^{er} juillet 1925, p. 1.

⁵ « Communications du comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°107, 16 décembre 1924, p. 1

2 - Le règlement de 1923

L'échec de la commission de 1917-1919 ne fut pas suivi d'une rupture totale entre les organisations patronale et ouvrière¹.

Le second congrès national du Livre en 1921 fut l'occasion pour la F.F.T.L. d'adresser à la Fédération des syndicats des maîtres imprimeurs de France un message tout à fait clair. E. J. Jacob, rapporteur lors du congrès sur l'apprentissage dans le Livre, demanda « à la jeune Fédération patronale d'entrer en relations avec la vieille Fédération ouvrière du Livre afin d'arriver à un résultat, car la pénurie d'apprentis se fait sentir dans toutes les branches de notre industrie. »² Les vœux proposés dans ce rapport, nous l'avons déjà dit, étaient les mêmes que ceux de A. Keufer, mais sur un ton qui montre que la Fédération ouvrière estimait indispensable un retour à la négociation paritaire. E. J. Jacob insistait dans son rapport sur une rétribution correcte de l'apprenti et sur la fréquentation obligatoire des cours professionnels, auxquels les maîtres imprimeurs *devaient*, dans leur propre intérêt, fournir le matériel indispensable pour fonctionner normalement : « L'argent dépensé pour une telle œuvre est bien placé, conclut-il, les ouvriers l'ont compris depuis longtemps; que les maîtres imprimeurs les suivent et les aident, ce sont eux qui en tireront le plus de profits. »

Un an plus tard, le 8 avril 1922, une commission paritaire était réunie³. Apparemment, la profession désirait sortir du cadre technique imposé par le premier congrès national du Livre et revenir à un cadre strictement corporatif. Cependant, l'expérience de la précédente commission ne fut pas totalement dénuée d'intérêt. En effet, la commission de 1922-1923 reprit à son compte une organisation des discussions qui comportait également des négociations par branches. Le but était donc d'élaborer un nouveau règlement général et des règlements spécifiques à des métiers, ce qui était une innovation importante. Lors de la première réunion, on décida donc de la constitution de trois sous-commissions techniques qui devaient « reprendre le travail effectué à Paris pendant la guerre par les syndicats parisiens. »⁴ Elles concernaient les imprimeurs lithographes, les compositeurs et les imprimeurs typographes. Malgré tout, les ambitions de la commission étaient moins vastes que celle de 1917-1919. L'élaboration d'un nouveau règlement général restait la priorité : il fallait mettre

¹ « Conseil national des 5, 6 et 7 novembre 1920 », *L'Imprimerie française*, n°10, 1^{er} décembre 1920, p. 1.

² E. J. Jacob, « L'apprentissage dans les industries du Livre », *Deuxième Congrès national du Livre, Paris, 13-18 juin 1921*, Paris, Imprimerie J. Dumoulin - Cercle de la Librairie, 1922, p. 87-90.

³ Bourdel, « Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mai 1922, p. 205-207.

⁴ « Communications du comité fédéral. Séance du 23 avril 1922 », *L'Imprimerie française*, n°45, 16 mai 1922, p. 1.

au point un contrat-type et un règlement qui précisât dans quelles conditions l'apprenti devait suivre des cours professionnels. Contrairement à 1917, on ne s'attacha pas *dans l'immédiat* à définir le contenu de la formation, bien que cela fût un des aspects du travail des sous-commissions.

Les négociations arrivèrent à leur terme en juin 1923¹. Le nouveau règlement fut ratifié et déclaré valable à compter du 1^{er} octobre 1923, et concernait les compositeurs et imprimeurs typographes et les lithographes. On ne revint pas sur la limitation du nombre d'apprentis qui resta de un pour cinq ouvriers. Le règlement de 1923 innovait principalement dans l'intégration des cours dans la formation : l'apprenti devait suivre des cours professionnels et au terme de sa formation subir un examen devant un jury (art. 9). Ne pouvait être embauché comme apprenti qu'un adolescent âgé d'au moins 13 ans et muni de son certificat d'études primaires (art. 3); l'apprentissage devait durer quatre ans (art. 1). L'apprenti devait avoir un carnet de contrôle sur lequel étaient indiqués son salaire, ses notes obtenues dans les cours et les appréciations de l'employeur sur son travail (art. 7 et 12). Le changement principal concernait la durée de l'apprentissage et la suppression du statut de « petit ouvrier ». Ce règlement, qui faisait office de contrat-type, comportait des articles particuliers, entre autres sur le contenu et la rétribution de l'apprentissage, pour le métier de lithographe et d'imprimeur typographe².

Ce texte avait d'évidentes faiblesses, dont ses auteurs avaient probablement conscience. D'une part, ce n'était qu'un contrat-type et n'avait donc aucun caractère obligatoire³. D'autre part, sa nouveauté était de rendre centrale la fréquentation de cours professionnels. Or, il n'en existait pas partout.

La ratification du règlement de 1900 paraît donc beaucoup plus spectaculaire, car elle émanait de la seule corporation qui se heurtait à un relatif vide législatif, la loi de 1851 étant inadaptée. Le contrat-type de 1923 paraît quant à lui à la fois plus timide et plus moderne. En effet ce texte, qui résumait pourtant les débats professionnels depuis une vingtaine d'années, ne pouvait s'appliquer que grâce à l'existence de la loi Astier. Mais en même temps, il allait plus loin que cette loi en précisant l'exercice de l'apprentissage dans un secteur économique particulier. Enfin, il avait une valeur de symbole : la profession affirmait par ce texte que

¹ C. Liochon, « L'apprentissage », *L'Imprimerie française*, n°71, 16 juin 1923, p. 2-3; « Apprentissage : contrats et règlements », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juin 1923, p. 223-230.

² « Contrat-type réglementant l'apprentissage », *L'Imprimerie française*, n° 72, 1er juillet 1923, p. 3.

³ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, p. 259.

l'apprentissage traditionnel dans le Livre était bel et bien mort. La valeur du règlement de 1923 ne se mesure pas en fait par son contenu mais plutôt par son effet d'entraînement sur l'ensemble de la profession, parmi les patrons comme les ouvriers.

III - 1923-1928 : Un nouveau souffle dans l'apprentissage des métiers du Livre

Le règlement de 1923 avait pour principal défaut d'être général et facultatif. De fait, les cours professionnels n'étaient pas encore soumis à une autorité et à un cadre précis. Or, ce fut justement l'absence de cadre contraignant qui permit à la profession d'adopter une totale liberté d'action. Par ailleurs, l'État joua un rôle croissant dans la vie de la corporation et involontairement fit apparaître une stratégie ambiguë d'alliances et d'oppositions qui légitimait de fait le rôle des pouvoirs publics dans la formation professionnelle des industries du Livre.

1 - Préapprentissage et cours professionnels

La loi Astier permit de confirmer l'Enseignement technique comme institution, par une architecture administrative cohérente. Même si la politique de la D.G.E.T. voulait laisser aux acteurs privés une marge de manœuvre la plus vaste possible, elle n'en devenait pas moins l'interlocuteur le plus important pour les acteurs économiques et sociaux pendant l'entre-deux-guerres. Pour ce qui est des industries du Livre, on peut affirmer que cette loi réussit l'exploit de légitimer la présence de l'État dans l'organisation de leur formation professionnelle.

Dès le début des années vingt, la F.F.T.L. négocia avec la D.G.E.T. pour les subventions et réussit à obtenir un siège au C.S.E.T. Du côté patronal, on semble avoir privilégié les instances de base qu'étaient les comités départementaux. Ainsi, G. Delmas devint inspecteur départemental de l'Enseignement technique en Gironde et H. L. Motti, en 1922, inspecteur départemental pour la Seine¹.

Désormais unis par la conviction que l'avenir de la formation professionnelle dans le Livre passait par la création de cours de formation, patrons et ouvriers s'attelèrent à cette tâche, sachant que les patrons accusaient un retard important en ce domaine.

¹ « Informations et nouvelles. Enseignement technique », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, novembre 1922, p. 511-512.

La première œuvre de H.-L. Motti fut la création de cours de préapprentissage, inaugurés le 24 avril 1922, dans une école primaire du V^e arrondissement, au 5, rue Madame. Ces cours étaient le fruit d'une collaboration entre la Ville de Paris, le sous-secrétariat de l'Enseignement technique et l'Union syndicale des imprimeurs de Paris. Ils s'adressaient à des adolescents d'au moins 12 ans munis de leur certificat d'études primaires, et devaient leur donner des rudiments sur les métiers de compositeur, d'imprimeur typographe et de relieur. Si des élèves présentaient des dispositions pour ces professions, ils étaient alors autorisés à se placer comme apprentis¹.

Mais la profession portait évidemment l'essentiel de ses efforts sur les cours professionnels proprement dit. Mises à part les écoles d'entreprise et l'école Estienne, il y avait en définitive assez peu de cours à Paris pour les métiers du Livre². Nous estimons que seul le syndicat patronal de la reliure avait réussi à organiser des cours de ce type. Cependant, ce syndicat dut faire évoluer ses cours. Après une interruption due à la guerre, ils réapparaissent en 1920. En 1922, le syndicat patronal s'associa avec l'Union syndicale des imprimeurs de Paris pour organiser les cours de préapprentissage de la rue Madame. En 1927, il rompit en partie cette association en regroupant le cours de préapprentissage et le cours professionnel dans un même local, place des Vosges et s'associa avec la Chambre de commerce³. Ce n'est qu'en 1929 qu'un nouveau règlement sur l'apprentissage dans cette branche fut ratifié⁴.

Les cours de la Chambre syndicale typographique parisienne ne reprirent qu'en 1923, lorsque la Chambre réussit à obtenir du sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique une subvention de 10 000 francs. Cependant, ces cours avaient le défaut de s'adresser surtout aux adultes⁵. Les responsables de ces cours durent faire évoluer cet enseignement en réservant des cours aux seuls apprentis.

¹ « Glanes d'un fureteur. Cours de préapprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, mars 1923, p. 119.

² Il semble que des cours existaient pour les techniques de gravure dans les écoles des beaux-arts et arts décoratifs.

³ *Mémoire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1891-1991*, Paris, Association du Centenaire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1991, p. 183-187.

⁴ *Mémoire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1891-1991*, Paris, Association du Centenaire de la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 1991, p. 236-237.

⁵ « Glanes d'un fureteur. Subventions aux cours d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, juin 1923, p. 250.

La Société amicale des protes et correcteurs de France jugeait sévèrement les effets de la loi Astier dans l'imprimerie, mais son analyse ne manquait pas de pertinence : elle « est loin d'avoir été l'animatrice d'un mouvement général en faveur de l'enseignement professionnel. Son beau fleuron aura seulement été de donner une sorte de consécration officielle aux œuvres d'initiatives privées pour la plupart syndicales, qui avaient été créées avant sa promulgation ». Par ailleurs, l'auteur de cet article remarque que les cours qui ont réussi à durer sont le fruit d'une entente entre patrons et ouvriers¹. Le modèle lyonnais avec l'école Jean-de-Tournes, qui fonctionna pendant toute l'entre-deux-guerres, était donc en train de s'étendre.

Toulouse est cependant un contre-exemple particulièrement intéressant. Les cours professionnels organisés par la section ouvrière étaient toujours actifs, et les syndiqués demeuraient fortement attachés au contrôle ouvrier exclusif de ses cours. Edouard Privat en fit l'expérience et s'en plaignit auprès de la Fédération patronale : « À Toulouse, le syndicat ouvrier a fondé une école d'apprentissage qui marche très bien. J'ai demandé aux ouvriers de bien vouloir admettre les patrons au fonctionnement de cette école. Ils avaient mis 10 000 francs. Je leur en ai offert autant pour que les patrons puissent faire partie du conseil d'administration. Ils ont refusé. »² Finalement, en 1933, les ouvriers acceptèrent la participation patronale et les cours furent dirigés par une commission paritaire³.

Bordeaux fut en revanche un modèle du genre. En 1899, patrons et ouvriers ont organisé conjointement des cours professionnels, qui se tenaient à la Bourse du travail. Après la guerre, les cours ont rouvert en 1923 grâce à une aide de la ville et furent organisés par une direction intersyndicale.⁴ Afin d'assurer correctement des cours pour apprentis et pour adultes on décida d'agrandir les locaux mis à disposition par la ville. Le 8 janvier 1928, ce fut l'inauguration de la nouvelle école baptisée école Auguste-Keufer...⁵

¹ E. Grenet, « La loi Astier dans l'industrie du Livre », *La Circulaire des protes*, n°272, avril 1923, p. 57-59.

² « Conseil directeur de la Fédération. Contrats d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, mars 1923, p. 191-192.

³ Renseignements fournis par le Centre de formation d'apprentis Jolimont. Nous remercions Jean Gellibert pour ces renseignements.

⁴ G. Delmas, « L'apprentissage à Bordeaux », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, février 1926, p. 48-50.

⁵ « Inauguration de l'agrandissement des locaux des cours professionnels de l'industrie du Livre à Bordeaux », *La Circulaire des protes*, n°329, janvier 1928, p. 115; Gabriel Delmas, *Comment est organisé à Bordeaux l'apprentissage dans l'Industrie du Livre, année 1930-1931*, Bordeaux, s.d., 77 p.

En 1923, il aurait existé des cours professionnels dans une vingtaine de villes¹. Dix ans plus tard, on dénombrait 26 cours professionnels contrôlés officiellement par des syndicats ouvriers². Si on tient compte des cours organisés par les maîtres imprimeurs, il ne devait y avoir qu'une trentaine de cours pendant d'entre-deux-guerres. En effet, la loi Astier n'a pas provoqué une augmentation significative de leur nombre. Mais les subventions publiques leur ont sans aucun doute permis de les maintenir dans la durée.

Les maîtres imprimeurs ne paraissent pas avoir comblé leur retard. On trouve des cours qui sont placés sous leur seule autorité à Nantes³, mais de toute évidence on ne peut les compter que sur les doigts d'une seule main. Il y eut peu de patrons comme G. Delmas prêts à s'impliquer réellement dans l'organisation de ces cours. Il y avait néanmoins une raison structurelle à cela : pour ces créations, il fallait que les syndicats patronaux locaux soient suffisamment unis et déterminés, ce qui était rarement le cas. Le syndrome de l'école Gutenberg était en quelque sorte toujours d'actualité. Nous pensons qu'ils furent en revanche relativement nombreux à passer des accords avec les syndicats ouvriers; on ne peut donc parler d'indifférence mais d'adaptation.

2 - Taxe et contrat d'apprentissage

Le bilan morose de la loi Astier que fit la Société amicale des protes et correcteurs de France était largement partagé par la D.G.E.T. : le patronat français était désormais accusé d'être le principal responsable de la crise de l'apprentissage. On décida alors de passer de l'incitation à l'incitation-sanction. La loi de finance du 13 juillet 1925 créa la taxe d'apprentissage. Cette taxe correspondait à 0,20 % du montant global des salaires versés par l'entreprise, le produit de la taxe devant être affecté au financement des cours et écoles professionnelles. Les entreprises qui pouvaient prouver qu'elles formaient des apprentis correctement, soit en atelier soit en aidant financièrement des structures de formations pouvaient espérer une exonération⁴.

¹ « La crise de l'apprentissage en France. La loi Astier et l'obligation des cours professionnels », *Revue des industries du Livre*, n°225, octobre 1923, p. 12-13.

² Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, p. 260.

³ « L'apprentissage », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°220, mai 1927, p. 1790.

⁴ Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours*. tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 69-70.

On aurait pu s'attendre à une hostilité forte de la part des maîtres imprimeurs, cette loi étant le symbole de l'ingérence de l'État dans leurs affaires. Ce ne fut pas tout à fait le cas. Ce que la Fédération des syndicats des maîtres imprimeurs de France contestait c'était l'importance de cette taxe et l'utilisation qui en serait faite¹. Dès qu'ils eurent connaissance du projet de loi, les maîtres imprimeurs présentèrent leurs doléances auprès de la D.G.E.T. et du sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique. L'État n'était plus l'ennemi de la profession, il était devenu un interlocuteur légitime. En l'occurrence, la Fédération patronale avait mené une campagne auprès des confrères pour que tous fassent un réel effort pour former correctement des apprentis, au point qu'en 1923 certains patrons avaient réclamé que soit instituée une taxe variable selon la taille de l'entreprise afin d'arriver à financer les cours professionnels².

Outre le niveau de la taxe, son utilisation fit l'objet de revendications précises. Il était inacceptable de laisser à des fonctionnaires le choix de la répartition de son produit. Les maîtres imprimeurs acceptaient donc de la payer à condition d'obtenir des garanties selon lesquelles ce qu'ils verseraient serait attribué en retour aux seules industries du Livre. Ils exigeaient donc que le produit de la taxe soit « exclusivement consacré aux institutions d'apprentissage et que les représentants autorisés du commerce et de l'industries exerceraient un contrôle sur son emploi. »³ Une conférence patronale des industries du Livre, qui eut lieu en décembre 1925, leur permit de préciser leur pensée : la taxe d'apprentissage ne doit financer que la formation des ouvriers qualifiés et non des cadres, dont la profession n'avait pas besoin (contrairement à la loi qui unissait les deux formations)⁴.

Cette relative tolérance vis-à-vis de la taxe d'apprentissage n'était exprimée que dans le discours *officiel* de la Fédération patronale. Dans la pratique ce fut bien différent : bon nombres de patrons ne virent dans la loi de finance que le volet exonération. La direction fut donc placée entre deux feux : ses dirigeants étaient convaincus que si trop peu de patrons se

¹ « Comité permanent de l'Union. Taxe d'apprentissage », », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, décembre 1924, p. 358-360.

² E. Grenet, « La loi Astier dans l'industrie du Livre », *La Circulaire des protes*, n°272, avril 1923, p. 57-59.

³ Leydier, « Taxe d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, juillet 1925, p. 212.

⁴ « Conférence patronale sur l'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, janvier 1926, p. 10-13.

soumettaient à la taxe, son niveau serait augmenté¹; mais elle devait défendre également ses adhérents.

Le principal sujet de conflit entre les maîtres imprimeurs et l'État fut donc la fixation du barème d'exonération, barème qui variait en fonction de la branche d'activité et du degré de qualification des employés. La Fédération exigeait une exonération de 90 % du volume de la taxe pour les ouvriers qualifiés et cadres moyens; la D.G.E.T. ne leur accorda que 80 %.² De toutes les branches répertoriées, l'imprimerie fut une des moins favorisées. Pour obtenir une exonération, les maîtres imprimeurs comme le reste du patronat devait faire la preuve qu'ils participaient à un apprentissage « méthodique et complet », mais aussi « que les dépenses engagées pour ce chef soient trois fois supérieures au montant de la taxe d'apprentissage. » De toutes les branches, l'imprimerie était celle où le volume des dépenses exigées était le plus important³.

Par ailleurs, la question des exonérations était rapidement devenue un sujet de discordance entre la Fédération patronale et la Fédération ouvrière. La taxe d'apprentissage était le moyen rêvé pour les ouvriers syndiqués de contrôler l'apprentissage. C. Liochon l'avait bien entendu ainsi : les accords de 1923 n'étant pas respectés, il demanda aux fédérés, notamment aux membres des comités départementaux de l'Enseignement technique, de contrôler toutes les demandes d'exonérations qui seraient déposées⁴. H.-L. Motti, qui par ses responsabilités assistait à la séance du comité départemental de la Seine, constata les demandes abusives d'exonérations de ses confrères et les véto non moins abusifs des délégués ouvriers. Il essaya d'obtenir un accord avec la F.F.T.L. sur ce point, défendant le principe suivant : que paie celui qui ne forme pas d'apprentis⁵. Cependant la F.F.T.L. n'était pas totalement éloignée des positions patronales sur l'utilisation qui serait faite du produit de la taxe : « Le produit de la taxe n'irait-il pas dans certaines officines qui échappent à tout contrôle ouvrier ?, déclarait-on. Dans certains cas, peut-être; mais, en ce qui nous concerne, nous ne manquerons pas de

¹ « Comité permanent. Taxe d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, mars 1926, p. 68-71.

² « Exonération de la taxe d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mars 1927, p. 71-73; « Barème adopté par la commission permanente du Conseil supérieur de l'Enseignement technique », s.d., p. 3, F¹⁷ 17910, Archives nationales. Le barème définitif était le suivant : pour les ouvriers qualifiés et les cadres moyens, 80 %; pour les cadres supérieurs, 10 %.

³ « Barème adopté par la commission permanente du Conseil supérieur de l'Enseignement technique », s.d., p. 3, F¹⁷ 17910, Archives nationales.

⁴ C. Liochon, « La taxe d'apprentissage », *L'Imprimerie française*, n°135, 16 février 1926, p. 3-5.

⁵ « Fédération des syndicats des maîtres imprimeurs de France. Taxe d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs*, août 1926, p. 249-250.

protester contre le concours de l'État qui serait accordé, par ignorance, à certaines institutions qui s'intitulent cours professionnels, écoles d'apprentissage, et qui sont incapables de former des ouvriers véritables. »¹

Les relations du patronat du Livre avec la D.G.E.T. devinrent de plus en plus tendues. En 1927, E. Labbé provoqua une crise lorsqu'il proposa d'inclure dans les conditions d'exonération le respect du règlement de 1923. H.-L. Motti s'emporta : « Ces contrats sont une excellente formule pour faire de l'apprentissage, mais on peut néanmoins atteindre le même but en employant d'autres moyens. »² E. Labbé arriva à ses fins par la loi du 20 mars 1928 qui faisait totalement disparaître la loi de 1851 : tout apprenti doit bénéficier d'un *contrat écrit*, fréquenter des cours professionnels et passer un examen de fin d'apprentissage.

La F.F.T.L. exultait. La Fédération patronale se résigna : le règlement de 1923 n'était-il pas son œuvre ? En juin 1928, le contrat-type de 1923 est désormais obligatoire et étendu à toute l'industrie du Livre³. Or ce contrat avait été élaboré à l'origine pour trois branches (composition, impression typographique, lithographie). Il fallut donc reprendre les négociations pour la reliure-brochure (qui aboutit en 1929), la clicherie et la papeterie. Surtout, en rendant obligatoires des examens, la profession dut élaborer des programmes d'apprentissage, dont les premiers virent le jour en 1932. Mais l'application de la loi se heurtait au même obstacle que cinq plus tôt : que faire s'il n'y a pas de cours à proximité de l'entreprise ?⁴

Bon gré mal gré, l'apprentissage des métiers du Livre fut placé sous la loi commune. Non seulement, la profession considèrait la D.G.E.T. comme un interlocuteur privilégié mais devenait partie prenante dans le fonctionnement administratif de l'Enseignement technique. Dans la Seine, le sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique mêla la loi à l'esprit paritaire de la profession en nommant en 1929 six inspecteurs départementaux des industries du Livre, trois patrons et trois ouvriers.⁵ Au premier abord le corporatisme a perdu de sa

¹ Fédération française des travailleurs du Livre, *Treizième congrès national tenu à Toulouse du 12 au 17 août 1929*, Paris, L'Émancipatrice, p. 34-35.

² « Comité permanent de l'Union. Exonération de la taxe d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, avril 1927, p. 103.

³ « Recrutement. Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juillet 1928, p. 207-209.

⁴ « Comité permanent de l'Union. Contrat d'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, décembre 1928, p. 388-389.

⁵ « Nomination d'inspecteurs de l'Enseignement technique », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°251, décembre 1929, p. 2870-2871.

vigueur; sur le terrain on peut en douter. La condition des apprentis restait peu enviable et très inégale d'une entreprise à l'autre. Celle des élèves de l'école Estienne était incontestablement celle de privilégiés.

C. - 1918-1934 : UN ETABLISSEMENT DANS L'OMBRE ?

Après les attaques dont elle fut la cible en 1917 et en 1920, l'école Estienne n'est plus au centre des préoccupations de la profession. Le débat semble définitivement concentré sur une réglementation nationale de l'apprentissage et les cours professionnels. Les positions de A. Keufer connaîtraient-elle une victoire posthume ?

I - Une école pour apprentis, ouvriers et cadres

La mise à l'écart de l'école Estienne dans les négociations de 1922-1923 confirmait à nouveau son statut à part. Cette indifférence avait au moins pour avantage de détourner ses détracteurs habituels vers d'autres préoccupations. G. Lecomte n'était pas H. Fontaine, il ne fit rien pour présenter son établissement comme un modèle à suivre. Cependant, en soulignant l'importance des cours professionnels, donc d'une formation hors atelier, la profession fut amenée à son corps défendant à le reconnaître comme tel.

1 - Les cours d'apprentis de l'école Estienne

L'indifférence corporative ne fut en réalité qu'une façade. L'offensive ratée de R. Fiquet ne s'inscrivait pas seulement dans une tradition de conflit entre l'école et la profession, elle était aussi l'expression d'une frustration des maîtres imprimeurs parisiens qui depuis 1902 n'avaient toujours pas réussi à organiser leurs propres cours. Peu avant la remise de son rapport au Conseil municipal, R. Fiquet avait promis de faire admettre au comité de surveillance ses confrères Joseph Bourdel, H.-L. Motti, Charpentier et Léopold Hardy, membres du syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la région parisienne. Leur ambition à l'égard de l'école était claire : « l'imprimerie, l'industrie du Livre n'ont pas d'école de métier qui leur soit propre. Servons-nous donc de celle-là. »¹

¹ « La fête du groupe Amical », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°142, novembre 1920, p. 18-22.

La charge de R. Fiquet, ô combien caricaturale, fut efficace sur un point : elle convainquit les conseillers municipaux, de moins en moins intéressés par l'enseignement professionnel, qu'il fallait laisser ce domaine aux mains des professionnels. Léopold Hardy, président du syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la région parisienne, devint président du comité de surveillance de l'école¹. En outre, le rattachement de l'école Estienne au ministère de l'Instruction publique conduisit à une modification de son organisation administrative. Le décret du 20 septembre 1924 changea la composition du comité de surveillance (art. 14), dont la grande majorité des membres était choisie par le sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique. Le comité de surveillance de l'école Estienne fut ainsi largement ouvert aux maîtres imprimeurs. L'intérêt du patronat parisien pour l'école municipale n'avait pas changé de nature et les maîtres imprimeurs profitèrent du désengagement du Conseil municipal pour « annexer » l'école.

En août 1914, G. Lecomte, par charité, avait accueilli des apprentis parisiens dont les employeurs avaient fermé leurs ateliers. L'expérience avait sans doute pris fin en 1918. E. L. Jacob fut le seul à notre connaissance à souligner l'importance de cette expérience : pour la première fois des cours d'apprentis avaient été organisés pendant la journée et non le soir comme c'était l'usage². Cette expérience avait motivé le syndicat régional patronal pour faire de l'école Estienne un centre de formation pour apprentis. L'attaque de R. Fiquet en 1920 ayant échoué, le syndicat contourna la difficulté. Le principal problème de G. Lecomte après la guerre était de continuer l'effort de modernisation dont il avait fait son programme en 1913. En 1923, l'école a obtenu du Conseil municipal 300 000 francs pour renouveler son matériel, budget qui devait être réparti sur trois ans, et 50 000 francs supplémentaires pour la seule année 1923. G. Lecomte devait ce miracle à la pugnacité du comité de surveillance, c'est-à-dire des nouveaux venus, les patrons parisiens³. Ce soutien inattendu était en réalité le résultat d'un « troc ». Cet apport budgétaire salvateur avait pour principal objectif d'équiper correctement les cours *pour apprentis* voulus par le syndicat régional des patrons imprimeurs. À partir de 1923, l'école Estienne devient la plus grande école du Livre du monde dans la

¹ « Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, n°9, septembre 1921, p. 335-336; « Syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la région parisienne », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°149, juin 1921, p. 18-21.

² E. J. Jacob, « L'apprentissage dans les industries du Livre », *Deuxième Congrès national du Livre, Paris, 13-18 juin 1921*, Paris, Imprimerie J. Dumoulin - Cercle de la Librairie, 1922, p. 87-90.

³ « Les prix à l'école Estienne », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, août 1923, p. 306-307.

presse patronale...¹ Les maîtres imprimeurs parisiens ont désormais *leurs* cours. Dans l'assemblée général du syndicat régional le 4 juillet 1927, le bilan paraît positif : « L'Enseignement technique a su reconnaître et apprécier nos efforts; non seulement il met à notre disposition les ateliers de l'école Estienne, mais encore il nous accorde tous les ans une subvention. » Seul litige entre eux et l'institution, le comité départemental refuse d'exonérer les membres du syndicat régional de la taxe d'apprentissage².

Les cours d'apprentissage de l'école Estienne commencèrent en 1924. Il s'agissait de cours de typographie et de lithographie. En 1929, le syndicat patronal de la reliure, suite à l'élaboration du nouveau règlement, passa un accord avec l'école Estienne pour y adjoindre un cours de reliure. Ces cours, assurés par les professeurs de l'établissement, avaient lieu le matin deux à trois fois par semaine. En 1924, 55 apprentis fréquentèrent ses cours; en 1925, 109; en 1926, 170³. Ce succès ne se démentit pas par la suite.

2 - Les premiers CAP

L'école Estienne était volontairement placée hors de toute négociation professionnelle. Cette indifférence officielle était difficilement tenable en réalité. Depuis 1917, un des objectifs de la profession était d'élaborer des programmes d'apprentissage. Le contrat-type de 1923 précisait dans son article 9 : « Des examens auront lieu chaque année et en fin d'apprentissage. L'apprenti qui passera avec succès l'examen de fin d'apprentissage sera reconnu ouvrier et payé au salaire minimum de l'ouvrier. »⁴ Or qui dit examen, dit programme. Jusqu'alors, c'était l'employeur qui délivrait le certificat d'apprentissage à la fin de la formation de l'apprenti.

L'école Estienne existait depuis une trentaine d'années, avec un programme qui avait largement fait ses preuves. Une des barrières qui séparait l'école de la profession était la durée de l'apprentissage. En 1900, le règlement national avait fixé cette durée à trois ans; en 1923, elle était de quatre ans, soit celle établie à l'école Estienne. Dès lors, la différence entre l'apprentissage réglementé par la corporation et l'école Estienne était la formation totalement

¹ « Syndicat régional des patrons imprimeurs de Paris et de la périphérie parisienne », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°173, juin 1923, p. 182-184.

² « Syndicat régional », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°222, juillet 1927, p. 1844-1849.

³ « Variétés », *Revue des industries du Livre*, n°303, octobre 1927, p. 14.

⁴ « Contrat-type réglementant l'apprentissage », *L'Imprimerie française*, n° 72, 1^{er} juillet 1923, p. 3.

scolarisée. Cette différence était de taille mais sur le principe de la formation technique le fossé était presque totalement comblé.

Le vote de la loi Astier, les exigences formulées à l'encontre de la formation professionnelle (un « apprentissage méthodique et complet »), l'obligation de fréquenter des cours formulée dans le règlement corporatif et à terme la nécessité d'élaborer des programmes d'apprentissage, tout cela faisait de *l'expérience* de l'école Estienne une référence. Ainsi, la création de cours professionnels en son sein par les maîtres imprimeurs était une reconnaissance sans ambiguïté d'un savoir-faire pédagogique...

Cette reconnaissance n'est *jamais* formulée telle quelle dans la presse professionnelle. On juge l'école Estienne comme un établissement brillant, exceptionnel, mais la formation entièrement accomplie dans un cadre scolaire constitue la base des critiques. Pourtant, nous sommes convaincue qu'elle joua un rôle déterminant dans l'apprentissage en raison de sa trentaine d'années d'expérience pour *tous* les métiers du Livre, exception faite de la papeterie. Deux détails nous paraissent aller en ce sens : la « bible » des apprentis compositeurs pendant l'entre-deux-guerres était le manuel de V. Breton, qui était le fruit de ses cours dispensés à l'école; l'Union parisienne des syndicats des imprimeurs avait déclaré que, en créant des cours d'apprentis à l'école Estienne dispensés par ses enseignants, les patrons parisiens espéraient bien que leur contenu et leur méthode pédagogique seraient diffusés au niveau national¹.

En aucun cas il ne s'agit d'une reconnaissance officielle. Dans les négociations sur les programmes, la seule organisation à être admise, outre les syndicats patronal et ouvrier, fut la Société amicale des protes et correcteurs de France².

La première session des examens du certificat d'aptitude professionnelle à Paris, pour la profession de compositeur, imprimeurs typographe et imprimeurs lithographe, eut lieu du 18 au 21 juillet 1932 à l'école Estienne. Ces examens étaient ouverts à tous les apprentis de Paris et de la Seine, à partir de 16 ans, ayant accompli leur quatre années d'apprentissage et fréquenté un cours professionnel, public ou privé. Il y avait trois épreuves, écrite, pratique et

¹ « Conseil directeur de la Fédération », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1924, p. 51.

² Leydier, « Recrutement. Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juillet 1924, p. 202-204.

orale¹. Le jury était composé d'un inspecteur départemental de l'Enseignement technique, d'un professeur de l'école Estienne, et d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers².

L'examen des CAP est grande partie le résultat d'une tradition professionnelle que sont les concours d'apprentis, qui existaient depuis le XIX^e siècle. Après la Première Guerre mondiale, ces concours d'apprentis furent le seul moyen de contrôler la formation. Ils existaient à Lyon³, Paris, Marseille et probablement à Bordeaux. Par ailleurs, on organisait des distributions des prix pour un certain nombre de cours professionnels⁴. À Paris, l'année « scolaire » de la profession était rythmée par trois cérémonies : distribution des prix pour les apprentis de cours de la Chambre syndicale typographique parisienne; concours des apprentis parisiens; distribution des prix pour les élèves de l'école Estienne. Le concours des apprentis parisiens était également appelé « concours d'apprentis de l'école Estienne ». Il se déroulait à l'école municipale et l'examen se passait devant un jury composé de la même manière que ceux des futurs CAP. Maurice Ruffin passa ce concours en 1928 à 18 ans en tant qu'apprenti compositeur. Ce concours était considéré comme un « diplôme de fin d'apprentissage », même s'il « n'intéressait guère les patrons imprimeurs » : « J'ai simplement passé ce concours sous l'impulsion de mon maître d'apprentissage qui voulait mettre son poulain en face de ceux de son ami Valette, alors professeur de typo à Estienne ». Mais le diplôme « permettait d'accéder au tarif syndical de l'ouvrier qualifié. »⁵ Apparemment, le concours d'apprentis de l'école Estienne a servi d'essai pour les examens de CAP.

Hors de toute réglementation corporative, l'école Estienne était donc pourtant présente dans les grandes manifestations de l'apprentissage dans le Livre. Son apport logistique aux sessions des CAP à Paris n'avait rien d'un service rendu au nom des bonnes relations à entretenir avec la profession : ce choix s'imposait de lui-même. Les trois CAP avait été reconnus par l'État, l'école Estienne était une école publique, ses enseignants étaient des fonctionnaires et des professionnels de valeurs. Personne ne pouvait plus contester qu'elle

¹ « Informations diverses. Certificat d'aptitude professionnelle », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juin 1932, p. 178.

² « Enseignement technique. Examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1932, p. 33-34.

³ « Un concours d'apprentis des industries du Livre », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, janvier 1924, p. 10-13.

⁴ « Distribution des récompenses », *Revue des industries du Livre*, n°324, août 1924, p. 12-14.

⁵ Témoignage de Maurice Ruffin.

formait correctement des ouvriers qualifiés. Mais la carrière de ses anciens élèves avait cependant déplacé sa mission.

3 - Vers une école de cadres

Les attaques contre l'école lors du premier congrès national du Livre avaient pour la première fois fait entrer les groupements de cadres dans le clan des pourfendeurs de l'école. L'école ne formait plus des ouvriers prétentieux et incompetents mais des cadres prétentieux et incompetents.

Pendant l'entre-deux-guerres, la profession dut compter désormais avec l'Association des anciens élèves, qui jusqu'alors se contentait d'une simple action d'entraide. Lors de l'attaque de R. Fiquet au Conseil municipal en 1920, l'Association manifesta publiquement son indignation : « À notre avis, l'école Estienne ne doit pas être détournée de son rôle primitif, celui de préparer pour l'avenir des ouvriers d'élite, celui de former de futurs contremaîtres, voir même des chefs d'industrie. Elle ne doit pas devenir une vaste école de préapprentissage, une "manufacture d'ouvriers", ce but il nous semble n'a jamais été envisagé. »¹ R. Fiquet aurait dû s'attendre à pareilles réactions, qui n'étaient pas envisageables avant la guerre : la première promotion, sortie en 1893, compte désormais des hommes âgés d'une quarantaine d'années dont la carrière fait la preuve de la qualité de leur formation initiale. R. Fiquet avait sans doute conscience du caractère contradictoire de ses propos, comme le montre une de ses déclarations le 24 octobre 1920 : « Le Syndicat régional des imprimeurs compte en son sein d'anciens élèves de l'école Estienne. »²

Contrairement à G. Lecomte, l'Association des anciens élèves ne cherchait pas à convaincre les organisations patronales ou ouvrières, mais celles des cadres. Il existait deux organisations de cadres, qui étaient des sociétés d'entraide : la Société fraternelle des protes des imprimeries typographiques de Paris (dite la Fraternelle) et la Société amicale des protes et correcteurs d'imprimerie de province, puis de France (dite l'Amicale). Ouvriers sortis du rang, les protes étaient dans une situation socioprofessionnelle particulière, ce qui explique qu'ils se soient regroupés en association amicale et non en syndicat³. Hostiles à l'école

¹ Florent-Matter, « Rapport au nom de la 4^e commission sur le fonctionnement de l'école Estienne », *Rapports et documents*, n°132, 1920, p. 14.

² « La fête du groupe de l'Amical », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°142, novembre 1920, p. 18-22.

³ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 129-139.

Estienne mais préoccupés par la crise de l'apprentissage, leur statut les ont empêchés de participer pleinement au débat avant guerre. En 1898, les associations de protes furent cependant contrariées de ne pas avoir été consultées dans les négociations pour le premier règlement¹. En 1917, elles ne furent pas invitées à participer aux travaux de la commission du Livre, ni en 1920-1923, alors qu'elles l'avaient demandé². Avant 1914, les protes justifiaient leur souhait d'être consultés dans ces négociations en disant qu'ils étaient les principaux responsables des apprentis dans les ateliers. Après la guerre, ils légitimaient leur présence dans les commissions au titre de « techniciens »³.

Il n'y avait pas encore de leur part de volonté de se constituer en syndicat mais ils désiraient que les cadres de l'imprimerie soient désormais reconnus en tant que tels. Après l'intervention brutale de Société fraternelle des protes des imprimeries typographiques de Paris au premier congrès national du Livre, l'Association des anciens élèves de l'école Estienne comprit tout l'intérêt qu'elle aurait à s'en rapprocher : défendre la mission de l'école à former des cadres correspondait à la revendication de ces groupements sur une reconnaissance pleine et entière du statut de cadre dans l'imprimerie. Ce rapprochement était grandement facilité par la fait que Edmond Bienner, ancien élève de l'école Estienne, présidait alors la Fraternelle. L'Association des anciens élèves, présidée par René Texier depuis 1914⁴, l'Amicale et la Fraternelle s'unirent pour quelques actions plus ou moins importantes. La plus significative fut l'élaboration d'un rapport ayant pour titre « Du rôle des techniciens dans l'industrie du Livre ». Elles organisèrent également deux expositions des arts du Livre à Paris dont la première eut lieu en 1923⁵. Mais c'était surtout sur la reconnaissance professionnelle des cadres que portèrent leurs actions, avec pour objectif à terme de fonder une « Union des Associations des techniciens du Livre »⁶. La ratification du nouveau règlement sur l'apprentissage en 1923 fut l'occasion pour les trois groupements de manifester leur volonté

¹ « Questionnaire sur l'apprentissage », *Circulaire des protes*, n°26, avril 1898, p. 2-3.

² « Tribune de l'apprentissage », *Circulaire des protes*, n°270, février 1923, p. 25-26.

³ Grenet, « Le nouveau règlement de l'apprentissage dans l'imprimerie », *Circulaire des protes*, n°276, août 1923, p. 119-121.

⁴ Georges Frichot, « Nos présidents », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 19-24.

⁵ « Exposition des Arts du Livre », *Circulaire des protes*, n°256, décembre 1921, p. 176.; Georges Frichot, « Nos présidents », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 19-24.

⁶ « Réunion du conseil d'administration du 20 mai 1923 », *Circulaire des protes*, n°274, juin 1923, p. 83-89.

commune de participer à l'organisation de l'apprentissage en tant que « techniciens »¹. En 1925, l'Association amicale des anciens élèves de l'imprimerie Chaix se joignit à cette association informelle².

De tous ces efforts, il ne resta que peu de choses. Seule l'Amicale joua un rôle dans les négociations sur l'apprentissage lorsqu'il fallut élaborer des programmes de CAP à partir de 1928, mais à titre consultatif. Pourtant, le bilan pour l'école Estienne fut positif. On ne retrouve aucune trace d'animosité de la part des organisations de cadres dans leurs revues pendant l'entre-deux-guerres. À leurs yeux, l'école Estienne constituait dorénavant une école modèle, apte à former les cadres de l'industrie.

À ce titre, R. Texier fut sans aucun doute un des plus grands présidents de l'Association des anciens élèves. Son décès prématuré en 1933 fit grand bruit. Il permit un revirement spectaculaire de l'image de l'école auprès des professionnels : avant guerre on lui reprochait sa prétention à former des « ouvriers d'élite »; après la guerre, ceci incarnait sa légitimité. L'influence indirecte de l'établissement sur les programmes d'apprentissage était également le signe de la reconnaissance de sa valeur.

Mais, cette auréole ne réglait pourtant pas les difficultés matérielles de l'établissement. L'accord passé entre la direction de l'école et le syndicat régional des patrons imprimeurs était autant un gage de bonnes relations et d'entraide qu'une impasse. L'école Estienne restait une école publique, sensée être soutenue par la Ville de Paris...

II - Une école d'arts graphiques

La direction de G. Lecomte est jugée surtout sur sa politique de modernisation technique de l'établissement. Certes l'apport financier des maîtres imprimeurs fut une aubaine, mais sa capacité à obtenir de la part du Conseil municipal les moyens indispensables fut sans doute faible. Sa direction fut pourtant déterminante pour l'avenir, puisqu'il transforma nettement l'esprit de l'enseignement de l'école.

1 - Tradition et création

Avant de devenir directeur de l'école, G. Lecomte était notamment critique d'art. C'est surtout à ce titre qu'il avait jugé l'établissement. Ses discours étaient pleins d'apologie sur le

¹ « La campagne de l'Amicale pour l'enseignement professionnel et l'organisation de l'apprentissage », *Circulaire des protes*, n°277, septembre 1923, p. 127-128.

² « Code typographique », *Circulaire des protes*, n°296, avril 1925, p. 54-58.

« Beau » et le « bon goût ». Ce fut un des aspects de sa personnalité qui compliqua un peu ses relations avec la profession. Par exemple, G. Lecomte a participé aux travaux de la commission paritaire de 1917, en tant que président de la Société des gens de lettres, et ses interventions sur l'art du Livre finirent par agacer P. Renouard : « M. Renouard pense que cette commission sera surtout utile pour étudier les questions sociales et pour réaliser l'entente entre les patrons et les ouvriers. Il croit que les questions d'art ou de goût ne viendront que plus tard. »¹ Il lui restait cependant l'école Estienne pour défendre ses conceptions esthétiques.

G. Lecomte déclara en 1934 : « Je me suis toujours efforcé d'appliquer, dans ma direction, ces deux principes : développer au maximum l'esprit de recherche des élèves, étant entendu que l'on ne peut chercher heureusement de neuf que si l'on connaît bien l'ancien; apporter le maximum de goût, de soin, d'amour du beau, dans n'importe quel travail. »² Il n'a pas bouleversé le programme de l'école, mais il lui a donné une direction plus moderne. Le seul cours qu'il a créé fut celui du dessin de la lettre en 1917, inauguré par E. Grasset qui mourut peu après et qui fut remplacé par Georges Auriol, illustrateur et créateur de caractères³. Il fut probablement à l'origine de l'embauche du nouveau professeur de composition décorative Georges Bonfils. Il était illustrateur, affichiste et créateurs de reliure et très représentatif de l'esthétique « Art déco ». Son enseignement à l'école fut très important pour des générations d'élèves en faisant entrer l'art moderne dans l'école. Il fut le seul à qui Robert Doisneau, qui détestait l'école Estienne où il fut élève graveur lithographe de 1926 à 1930, rendit grâce : « En composition décorative, Robert Bonfils était un prof moins con que les autres. Tout ce qu'il disait me semblait génial. Il faut dire que c'était le seul à nous parler de l'art dit "moderne". Pour les profs techniques, l'art s'arrêtait à Meyssonier, et Cézanne était un voyou. »⁴

L'importance que G. Lecomte accordait à l'art du Livre s'incarna surtout dans la production éditoriale. L'école imprimait toujours des notices sur l'établissement ou sur l'œuvre scolaire de la Ville. Les ouvrages de fiction étaient une minorité mais gagnèrent en qualité. G. Lecomte, élu à l'Académie française en 1924, ne porta pas son dévolu sur des

¹ *Congrès national du Livre. Comte rendu des travaux du comité exécutif du congrès, 1917 - 1919*, Paris, Cercle de la Librairie, 1919, p. 4.

² Marius Richard, « Le bilan moral de l'école Estienne », *Toute l'édition*, juillet 1934.

³ Amond Fields, , *Georges Auriol*, Leyton, Utah, Gibbs M. Smith inc., Pellegrine Smith Books, 1985, p. 114-117.

⁴ « M'a rien, et m'a tout appris, entretien avec Robert Doisneau et Edouard Boubat », propos recueillis par James Boutet et Raphaël Douin, *Contact Estienne*, juin 1986, p. 20-27.

auteurs contemporains; il était un homme du XIX^e siècle. La seule trace de modernité était graphique : après l'influence de l'Art nouveau, les ouvrages de l'école devinrent « Art déco » en assagissant le style. Ces ouvrages avaient une vocation purement bibliophilique, avec une mise en page recherchée et un grand soin porté à l'exécution, dans le plus grand respect de la tradition typographique : symétrie constante, décor floral stylisé, impression en quadrichromie. Les illustrations sont encore rares, largement supplantées par le souci du décor qui se résume souvent à un bandeau imprimé en couleurs¹. Si illustration il y a, elle se résume à la couverture cartonnée avec des figures géométriques ou stylisées². La production de l'école est sobre et élégante.

Mais le travail des élèves apparaît plus intéressant grâce aux *Typographes d'Estienne*, né en 1919. C'est une publication annuelle que l'on doit très certainement à G. Lecomte et G. Valette. Elle publiait quelques articles techniques et des discours moralisateurs sur l'apprentissage mais surtout des travaux d'élèves présentés pleine page. Sa vocation était de « présenter aux patrons éventuels de[s] apprentis un ensemble de travaux de ville entièrement conçus et exécutés par eux d'après leurs maquettes. »³ Comme son titre l'indique, cette publication sert d'abord les élèves de l'atelier de composition typographique. On y retrouve les traditionnels « travaux de ville », tableaux, menus, lettres à entête, cartes de visites qui ne tranchent pas par leur originalité. En revanche, les travaux publicitaires prennent de plus en plus de place et surtout sont le signe d'un véritable souci de recherche graphique. Si on trouve encore des annonces agglutinées en pavés⁴, les travaux en pleine page sont les plus intéressants : le décor typographique devient de plus en plus sobre jusqu'à faire disparaître les traditionnels filets et donc laisser jouer la seule force des caractères⁵. Les publicités illustrées sont peu nombreuses mais assez intéressantes. En général, signe d'un manque réel d'originalité de la part des enseignants, le sujet publicitaire est celui de l'imprimerie, mais on trouve parfois des pages consacrées aux grands magasins ou au jazz⁶. Cette évolution est timide mais se renforce d'année en année.

¹ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°45.

² Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°38.

³ Feuillet inséré dans les *Typographes d'Estienne*, 1927, exemplaire de la Bibliothèque des Arts graphiques, Paris.

⁴ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°42.

⁵ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°44.

⁶ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°47 et 48.

En reliure et dorure, elle est similaire. Comme dans le reste de la création en reliure, Marius-Michel n'a plus qu'une influence limitée et il fut remplacé, à sa mort en 1925, au comité de surveillance par René Kieffer, ancien élève qui avait travaillé pour Doucet et Legrain. La reliure « Art déco » fait donc son entrée à l'école et se manifeste de manière spectaculaire lors de l'exposition internationale des arts décoratifs en 1925, même si la sobriété est toujours la règle¹.

L'école Estienne est devenue une école d'arts graphiques, mais pas de *création* graphique. Pour l'exposition internationale des arts décoratifs, l'affiche choisie par la Ville de Paris pour le pavillon de ses écoles professionnelles a été élaborée par l'école des Arts appliqués et *exécutée* par l'école Estienne². Néanmoins en analysant ces publications, nous constatons chez les élèves un désir de modernité. L'enseignement du dessin, depuis l'arrivée de R. Bonfils, doit dorénavant développer « l'esprit de recherche et de création »³, préoccupation totalement absente avant-guerre.

2 - La situation matérielle

Cette ouverture relative sur la création graphique contemporaine fut la principale innovation de la direction. Car, pour ce qui est des équipements, l'école subit le désintérêt des conseillers municipaux.

Pendant l'entre-deux-guerres, le budget évolua en dents de scie. Il s'effondra en 1913 (après que le nouvel atelier de photogravure fut terminé), retrouva son niveau d'avant-guerre en 1919, chuta à nouveau, remonta en 1923 grâce à la pression du comité de surveillance pour retomber ensuite. Le budget de 1926 représentait la moitié de la valeur de celui de 1913. Le poste « matériel » connut la même évolution⁴.

Ceci prouve que le soutien des maîtres imprimeurs ne pouvaient pas inverser la tendance. Leur objectif était d'équiper correctement les nouveaux cours pour apprentis; leur soutien n'allait pas au-delà. Nous ignorons quelles machines ont été acquises pour ces cours.

¹ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°40.

² René Weiss, *La Ville de Paris et l'enseignement professionnel. Sa participation à l'exposition des arts décoratifs et industriels modernes*, Paris, Typographie de l'école municipale Estienne, 1926, p. 7. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°39.

³ G. Valette, « Formation professionnelle de la jeunesse ouvrière », *Typographes d'Estienne*, nouvelle série, n°3, 1931, p. 3-8.

⁴ Voir le volume des Annexes, graphiques 6 et 7.

Le budget et surtout le poste « matériel » augmentèrent à partir de 1926. Suite aux décrets du 7 et du 20 septembre 1924, l'école fut placée sous la double tutelle du sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique et de la Ville de Paris. Le traitement du directeur et des professeurs d'atelier fut à la charge de l'État. Le programme de l'école devait être approuvé par lui. Un comité consultatif des écoles professionnelles de la Ville de Paris fut créé. Les crédits d'équipement restaient à la charge de la Ville, mais il semble que cette tutelle de l'État permit à l'école Estienne de trouver un soutien auprès de la D.G.E.T. De fait, il était désormais possible pour la direction de l'école de compter sur une aide financière de l'État, alors que le Conseil municipal cherchait tous les moyens d'échapper à sa responsabilité budgétaire¹.

Rétrospectivement, on peut reprocher à G. Lecomte de ne pas avoir pu ou su obtenir les crédits nécessaires. On ne peut en revanche lui reprocher de ne pas avoir essayé. Un procès-verbal d'une séance du comité de surveillance en 1931 permet de saisir les difficultés dont souffrait l'établissement. Il était ainsi d'usage de former des linotypistes non dans l'atelier de composition mais de fonderie. Si l'école possédait une Monotype, elle était réservée aux cours du soir qui s'adressaient aux adultes. En conclusion, pour des raisons sans doute syndicales, l'enseignement de l'école ne formait pratiquement pas à la composition mécanique. Le comité déclara vouloir revoir de fond en comble cet enseignement, ce qui signifiait agrandir les ateliers et acquérir de nouvelles machines. Emile Demichel, président de la chambre syndicale de la photogravure et membre du comité de surveillance, consacra un rapport sur tous les aspects de l'enseignement de l'offset. L'enseignement de l'offset était limité à la formation des conducteurs, donc à l'atelier d'impression lithographique. Or étendre cet enseignement nécessitait de revoir complètement le matériel et l'organisation des ateliers de photogravure, d'impression lithographique et de clicherie.

Outre l'acquisition de nouvelles machines, le principal obstacle à ce projet de modernisation était le manque de place : il fallait dans cette réorganisation des ateliers de la section industrielle (B) agrandir l'école, c'est-à-dire construire de nouveaux ateliers. Ne pouvant compter sur le soutien de la Ville de Paris, le comité de surveillance se tourna alors vers le ministère de l'Instruction publique. Or l'inspecteur général de l'Enseignement technique Druot tenta de modérer cet élan moderniste : « La réalisation de ce projet va nécessiter une très forte dépense, laquelle l'Enseignement technique ne se refuse pas à

¹ « Vœu de M. Lefebure tendant à obtenir une subvention de l'État pour les écoles professionnelles de la Ville de Paris sur les recettes de la taxe d'apprentissage », *Bulletin municipal officiel*, séance du 4 avril 1930, p. 300-302.

envisager pour sa part. Mais il demande que d'abord les bâtiments soient construits et qu'on établisse le plus tôt possible leurs plans très précis et le coût exact de leur édification. »¹

Avec diligence, G. Lecomte fit établir un plan des nouveaux bâtiments, qui devaient être installés derrière l'école. Il obtint l'accord de principe de la D.G.E.T. et de la Ville de Paris en 1932. Puis ce fut la crise : « l'ère des vaches maigres commençaient ! »² Il est possible que G. Lecomte, qui n'était pas un administrateur, commença à se lasser. Lors de sa dernière année à la tête de l'établissement, il adressa un tableau statistique sur l'école à la direction de l'enseignement de la Seine. En 1933, sur un budget de 280 000 francs, 23 000 provenaient de dons des chambres syndicales³ : « Ces sommes sont consacrées à l'achat et à l'entretien du matériel et de l'outillage. » L'État allouait alors 6 000 francs pour cette même fin. Dans les vœux, G. Lecomte indique :

Il est demandé que le crédit de 94 000 ^F accordé pour le matériel et l'outillage en 1934 soit relevé au chiffre de 1932.

Cette somme est apparue insuffisante en 1933 pour assurer dans de bonnes conditions l'entretien et le fonctionnement des machines et matériel en service, de même que le renouvellement de l'outillage hors d'usage et l'achat de matériel nécessaire pour le cours de composition mécanique.⁴

Par manque de volonté ou par manque de persuasion, G. Lecomte ne réussit pas à inverser la politique de la Ville à l'égard de l'école, politique amorcée en 1900... L'État pallia un peu à ce manque de moyens, mais la crise économique des années trente limita ses réalisations. G. Lecomte se résigna à gérer la misère.

3 - L'école Estienne et la profession : entre bienveillance et indifférence

L'école Estienne accueillait les apprentis parisiens, organisait des concours, puis les examens des CAP. Jamais les professionnels ne furent aussi nombreux dans le comité de surveillance. G. Lecomte dès son arrivée à l'école Estienne comptait sur les bonnes relations entretenues avec la profession pour soutenir sa politique. Dans ses souvenirs, jamais il ne fit allusion aux conseillers municipaux, si ce n'est à Emile Deslandres et à René Fiquet,

¹ « Conseil de perfectionnement, séance du vendredi 13 mars 1931 », dact., 6 p., Mémoires. École Estienne (1931-1935; 1950), W 40125/79/1/15, Archives de Paris.

² Georges Lecomte, « Vingt et un an à l'école Estienne », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 7-15.

³ Il s'agit de la Chambre syndicale des maîtres fondeurs et de la Chambre syndicale de la photogravure.

⁴ « Fonctionnement de l'école Estienne. Renseignement fourni à la direction de l'enseignement en avril 1934 », manuscrit, Archives de l'école Estienne.

conseillers et surtout hommes de métier qui siégeaient au comité. Pourtant, ce soutien qu'il ne cessa de réclamer fut nul dans ses effets.

L'école Estienne reste en effet à bien des égards une école « exceptionnelle » : ses élèves sont formés hors de l'atelier; la part de l'enseignement général est importante dans le programme; elle est riche au regard des cours professionnels qui ne doivent leur existence qu'à des subventions et au dévouement d'une poignée d'ouvriers. De surcroît, elle passe désormais pour une école de cadres : ses anciens élèves ne sont destinés à passer qu'un temps dans l'atelier pour gravir ensuite des échelons de la hiérarchie de l'entreprise. Admettre qu'un jeune homme de moins de trente ans puisse diriger un atelier a sans doute provoqué un certain malaise.

Cette image d'une école de futurs cadres aurait pu provoquer contre elle des attaques. Pourtant, rien de cela n'arriva. La question des cadres (statut, droit syndical, formation) est omniprésente dans la presse professionnelle à la fin des années vingt. Et parler de la formation des cadres revenait *en partie* à parler de l'école Estienne. René Texier consacra l'essentiel de son action à la tête de l'Association des anciens élèves en ce sens. S'adressant aux patrons, il déclara : « Quand [les anciens élèves] seront restés quelques temps dans vos ateliers, quand il auront acquis "la pratique", vous trouverez en eux, soyez-en persuadés, des auxiliaires dont la bonne volonté et la valeur technique vous rendront les plus grands services. »¹

Cette déclaration de R. Texier ne choqua pas son auditoire. En 1925, les maîtres imprimeurs reconnaissaient à mot couvert que l'école formait des cadres. Cependant les besoins en ouvriers qualifiés étaient largement prioritaires². En 1928, la Fédération des syndicats patronaux de l'imprimerie tint une assemblée générale. Léopold Hardy y fit un exposé sur l'apprentissage en trois points : l'apprentissage; la taxe d'apprentissage; les cadres. Et de préciser : « Ces cadres que l'évolution de nos industries rend de plus en plus nécessaires, comment les former ? » Il conclut qu'en effet l'école Estienne y pourvoit mais en nombre insuffisant...³ Il n'est donc plus possible de nier que l'école Estienne dispense « un enseignement technique d'un ordre supérieur »⁴. Mais cette reconnaissance ne pouvait pas

¹ « Banquet annuel de l'Association amicale et de secours mutuels des anciens élèves de l'école Estienne », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°226, novembre 1927, p. 1977-1979.

² « Conférence patronale sur l'apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, janvier 1926, p. 10-13.

³ L. Hardy, « Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juillet 1929, p. 264-268.

⁴ « Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, octobre 1930, p. 460-469.

aller au-delà de dons, financiers ou en matériels, faits à l'établissement. Par ailleurs, les patrons réfléchissaient aux moyens de former ces cadres et, à leurs yeux, l'école Estienne n'était qu'une possibilité parmi d'autres.

Du côté de la F.F.T.L., on n'avait que faire de telles considérations. Pourtant la réussite pédagogique de l'établissement troubla des ouvriers du Livre, comme cet ouvrier compositeur, Lemoine, qui réclama au congrès national de la Fédération en 1924 que l'État fut chargé de « l'éducation professionnelle en développant et en créant des écoles nationales ». La réponse de C. Liochon vallait bien celle de A. Keufer avant la guerre :

Le fait de prévoir l'apprentissage de tous les métiers dans les écoles professionnelles de l'État est un problème qui ne peut être discuté ici, et j'avoue que la solution qu'il [Lemoine] nous propose n'a jamais fait l'objet d'aucune étude au sein du comité fédéral. Le vœu de notre camarade de Paris présente deux obstacles. Il y en a peut-être davantage, mais il ne s'en présente que deux à mon esprit. Je crois, en effet, qu'il serait plus difficile de faire de la propagande syndicale auprès de la jeunesse des écoles professionnelles qu'auprès des apprentis qui sont entourés de nos fédérés. D'autre part, l'accord intervenu avec la Fédération patronale précise le paiement d'un salaire aux apprentis pendant toute la durée de leur contrat. C'est là une aide pour les parents et un stimulant pour les jeunes gens, que vous ne pouvez plus obtenir si vous envoyez les apprentis dans une école de l'État. Étant donné l'état des choses actuel, j'estime que le vœu de Lemoine sera sans effet.¹

Les contacts entre l'école Estienne et la Fédération du Livre étaient d'autant plus cordiaux qu'ils étaient rares. Reprenant peut-être à son compte les idées de A. Keufer, C. Liochon ne confondait pas l'école Estienne avec l'immense majorité des apprentis. En 1931, il adressa à la direction un compliment qui souligne bien la priorité de sa politique en la matière : l'école « forme à la fois de véritables professionnels et des hommes ayant une valeur sociale et humaine qui élève la personnalité humaine »².

Les représentants ouvriers dans le comité de surveillance sont très minoritaires et la F.F.T.L. n'accorde à l'école qu'un intérêt syndical très limité. Ceci a placé Henri Bouisse dans une situation qu'il jugea incompréhensible. Syndicaliste actif, militant communiste, il devint professeur de cliquerie en 1922. Comme V. Breton, il estimait que son devoir social était de former ses élèves à devenir de bons ouvriers conscients de leurs devoirs vis-à-vis de leurs futurs confrères. La première chose qui le choqua fut ce désintérêt des syndicats ouvriers :

Mais ce que je retiens, c'est qu'à l'époque où j'étais entré à Estienne, le mouvement syndical du Livre ne s'intéressait absolument pas aux enseignants; particulièrement à la

¹ Fédération française des travailleurs du Livre, *Douzième congrès national tenu à Lille du 4 au 9 août 1924*, Paris, L'Émancipatrice, Paris, 1924, p. 223.

² « L'enseignement technique », *L'Imprimerie française*, n°266, 1^{er} août 1931, p. 3-4.

clicherie, à la fonderie, à l'impression typo. Cependant chez les « typos », Largentier¹ assistait, lui, aux réunions du comité général et au comité de perfectionnement composé d'une large fraction d'officiels, conseillers municipaux et généraux, députés (chargés plus spécialement de l'enseignement), de certains techniciens des sciences et de beaucoup de patrons mais de très peu d'ouvriers. Sur le nombre d'ouvriers admis à ce conseil, trois ou quatre s'en désintéressaient.

Lorsque je suis entré, mon premier souci a été rétablir la liaison. J'ai, du reste, toujours eu cette liaison avec le syndicat du Livre. J'y allais voir mes camarades.

Je fis part de la carence à Poëncin² (qui était lui aussi un ancien élève d'Estienne). Il intervint et des liens furent rétablis.

Légalement, chaque métier de l'industrie du Livre avait droit à un représentant au conseil de perfectionnement. On s'est alors occupé de concours d'apprentissage³ et cela a changé quelque peu l'activité parmi le syndicat vis-à-vis de l'école Estienne.⁴

« Quelque peu », en effet, car l'activisme de H. Bouisse ne changea pas radicalement la situation. La Fédération du Livre se consacra, avec succès nous l'avons vu, à la formation des ouvriers qualifiés : l'avenir de l'école ne la touchait pas de près.

Reconnue ou acceptée, l'école Estienne en 1900 se serait fort bien accommodée de cette situation. En 1934, cela n'était plus suffisant. Elle était une école publique et subissait une nouvelle fois mais d'une manière différente les conséquences de son statut. Son enseignement était reconnu pour sa valeur, mais dans des domaines techniques importants cet enseignement allait à terme se dégrader au regard des besoins de l'industrie. Lors du départ de G. Lecomte en 1934, le prestige l'école Estienne s'appuyait sur sa renommée et le savoir-faire de ses enseignants à défaut d'une politique de modernisation.

III - Elèves et professeurs d'atelier

La vie quotidienne de l'école ne fut pourtant pas marquée par ces préoccupations. Son enseignement permet toujours à l'établissement de résister aux changements et aux évolutions extérieures. La figure de l'élève et du professeur d'atelier continue d'évoluer en confortant l'école dans sa supériorité.

¹ Auguste Largentier fut secrétaire de la Chambre syndicale typographique parisienne de 1914 à 1952; Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 168.

² Emile Poëncin, promotion 1902-1906, était relieur de formation.

³ Il s'agit du concours des apprentis de l'école Estienne qui se transforma en examens des CAP.

⁴ « L'héritage d'Henri Bouisse », *Chronique de la photogravure et de la clicherie*, 1981, p. 73-77.

1 - Les élèves

Alors que les conditions d'entrée n'avaient pas changé, l'élève type admis à l'école Estienne continua d'évoluer. Il n'y eut pas de rupture par rapport à ce que nous avons constaté avant la guerre, mais une confirmation forte des tendances que nous avons dégagées.

L'âge moyen d'entrée de l'élève passa ainsi de 13 à 14 ans, ce qui confirme que les élèves admis ont souvent leur certificat d'études primaires, suivi d'une ou deux années de cours complémentaires, voire leur brevet élémentaire. Comme avant la guerre, près de 70 % des élèves sont fils d'employés et d'ouvriers qualifiés, les fils d'employés représentant entre 30 et 50 % des effectifs. Mais parmi les ouvriers qualifiés une part notable étaient des ouvriers du Livre¹. La part des enfants de professionnels du Livre représentant au minimum 10 % des effectifs. À partir de 1931, cette part ne descendit pas en dessous de 15 %².

L'origine géographique des élèves connut une évolution sensible. En vingt ans, le triangle formé par les V^e, XIII^e et XIV^e arrondissements perdit beaucoup de son importance. En 1914, 35 % des élèves habitaient ces lieux; en 1934 ils n'étaient plus que 15 %. Surtout, les élèves parisiens étaient de moins en moins nombreux : ils venaient de tous les arrondissements, et en particulier des arrondissements périphériques. En fait, il y eut un phénomène centrifuge qui déplaça les caractéristiques du recrutement de la fin du XIX^e siècle vers la périphérie de la capitale. Les élèves de banlieue représentaient 20 % des effectifs en 1914, puis 35 % en 1933, alors que la scolarité des élèves de banlieue était toujours payante (300 francs par an)³. Plus de la moitié d'entre eux venaient de la banlieue de sud de Paris.

Les motivations des parents qui envoyaient leur fils dans cette école ont été sans doute différentes suivant leur degré de connaissance de la profession. Pour les « enfants de la balle », cette orientation allait de soit. Daniel Mangeot, fils et petit fils de typographes, pouvait difficilement contester le choix de sa famille⁴. De même que Pierre Le Pont, fils de typographe membre de la chambre syndicale typographique parisienne, qui explique : « Mon père ayant été typographe, il était évident que je devais être typographe. »⁵ André Brunel, fils et petit-fils d'imprimeurs, témoigne : « Mon père et mon grand-père pensaient qu'il fallait

¹ Voir le volume des Annexes, graphique 4.

² Voir le volume des Annexes, graphique 5.

³ Voir le volume des Annexes, graphique 3.

⁴ Il était le petit-fils de Victor Breton et d'Alexis Mangeot, et fils de Lucien Mangeot, ancien élève; témoignage de Daniel Mangeot.

⁵ Témoignage de Pierre Le Pont.

faire une école pour essayer de grimper plus haut. Pour eux, c'était des études supérieures. Pourtant, dans l'industrie de l'imprimerie, elle n'avait pas très bonne presse. »¹ Il est possible que ce qui motivait le choix familial d'entrer à l'école Estienne était non seulement la qualité de l'enseignement technique mais aussi la possibilité de continuer un enseignement général, qui étaient déterminantes dans la carrière des anciens élèves.

Mais les autres élèves n'étaient pas forcément entrés à l'école Estienne par hasard. Souvent, les parents choisissaient cette école sur le conseil de parents, de voisins, de collègues de travail, d'amis, travaillant dans le Livre ou connaissant ce milieu professionnel. Par ailleurs, les ouvriers du Livre avaient la réputation, qui n'était d'ailleurs pas usurpée, d'être fort bien payés et bénéficiaient d'un relatif prestige social qui faisait d'eux des ouvriers « pas comme les autres ». La mère de Julien Guérin, veuve de guerre, est tout à fait représentative de cet état d'esprit. Tenant un café, elle avait pour clients des ouvriers de la presse, et notamment des clicheurs, et s'était rendu compte que ces hommes avaient une qualification qui leur permettait de gagner tout à fait correctement leur vie, alors que sa situation matérielle s'était considérablement dégradée après la guerre. Ceci joua en grande partie dans l'orientation professionnelle de son fils qui, admis à l'E.P.S. Turgot, préféra entrer à l'école Estienne².

La profession ou les relations des parents jouaient également dans le choix de l'atelier, parfois avant même la fin du *circulus*. Deux groupes d'ateliers étaient particulièrement demandés : la typographie et la lithographie. L'atelier « noble » était la composition typographique, « réservé » aux premiers admis lors du concours d'entrée. Les élèves qui avaient montré de grandes aptitudes au dessin lors du concours étaient en général orientés vers l'atelier de lithographie. Les élèves les moins bien classés devaient alors se répartir dans les ateliers les moins demandés et les moins prestigieux : la reliure, la dorure, la gravure, la fonderie et la clicherie. Ces métiers souffraient souvent d'un manque de débouchés professionnels mais surtout d'une image peu valorisante. « A cette époque, se souvient Pierre Lucien Martin, l'apprentissage de la reliure souffrait d'une certaine sous-estimation, à tel point que parfois les familles dirigeaient de préférence vers cette spécialité les jeunes gens infirmes ou de faible constitution. »³ Les clicheurs étaient également des ouvriers à l'image

¹ Témoignage de André Brunel.

² Témoignage de Julien Guérin. Voir également *À la santé des confrères*, sous la direction de Roger Dédame, t. 1 : 1935 à 1950, Paris, AFPPI - AFIG, 1992, p. 84.

³ Pierre Lucien Martin, « Notes & souvenirs sur la création en reliure », *Bulletin de la librairie ancienne et moderne*, n°159, décembre 1973, p. 189-193.

peu prestigieuse alors qu'ils étaient fort bien rétribués. Le choix professionnel de Julien Guérin est exceptionnel quoique tout à fait logique : « J'ai *choisi* l'atelier de clicherie, je suis allé à Estienne pour l'atelier de clicherie. En principe, tous ceux qui allaient en clicherie avaient choisi autre chose. N'ayant pas été reçus dans les autres ateliers, où il y avait un nombre de places limité, on leur proposait des ateliers où il n'y avait pas de candidats. D'ailleurs, quand j'ai choisi l'atelier de clicherie, quelques jours après, le professeur, Henri Bouisse, m'a appelé dans son bureau en me disant : “ Depuis que je suis à l'école, c'est la première fois que je rencontre un élève qui a choisi la clicherie.” »¹

Les effectifs des ateliers sont révélateurs de la hiérarchie interne de l'école. La composition typographique représentait entre 10 à 20 % des effectifs. L'impression typographique continuait d'accueillir environ 10 % des élèves. Un atelier connut une évolution importante, celui de la photogravure, qui de 10 % des effectifs avant 1914 passa à 20 % en 1934. Cette hausse était dû à la conjonction de trois facteurs : la modernisation des ateliers dans les années 1910; la demande de l'industrie; l'image positive de la profession de photgraveur auprès des familles.

Le nombre d'admis resta variable suivant les années, c'est-à-dire suivant la conjoncture économique : il allait de 50 à 100 élèves par an. Au début de la Première Guerre mondiale, il était difficile de se placer comme apprenti, de nombreux ateliers ayant dû fermer. À la fin de la guerre, la situation des familles qui était devenue de plus en plus difficile poussait les enfants à se placer comme apprentis ou comme ouvriers non qualifiés dès que possible et l'industrie manquait de plus en plus de bras. Le recrutement fut plus important à partir de 1921. Les effectifs baissèrent à nouveau avec la crise économique, les familles préférant placer leurs enfants. Mais les effectifs en première année furent rarement inférieurs à 80 pendant l'entre-deux-guerres, ce qui permet de dire que l'école avait réussi à stabiliser son recrutement autour de ce chiffre².

La proportion d'abandons restait toujours importante. Elle fut de 70 à 80 % pendant la guerre, et de 60 à 70 % de 1918 à 1925. Les mécanismes qui conduisaient au départ de l'enfant étaient les mêmes qu'avant-guerre : le décès, la maladie ou la perte d'emploi du chef de famille. Cette évolution s'explique là encore par la variation de la conjoncture économique qui provoqua autant de motifs de départ précoce : le départ du père au front; l'inflation; la facilité de trouver du travail au début des années vingt. La fin de la crise économique de l'immédiate après-guerre coïncida ainsi à une stabilisation du taux d'abandons entre 60 et

¹ Témoignage de Julien Guérin.

² Voir le volume des Annexes, graphique 1.

50 % environ¹. Cette importance des départs était vécue par la direction comme une fatalité; on se contentait d'accuser les « mauvais parents » dans les discours de fin d'année.

2 - Les professeurs d'atelier

Les revues professionnelles continuèrent d'annoncer l'organisation des concours d'enseignants et leur résultats. Ces concours ne firent plus l'objet de contestations. Pourtant, l'évolution du corps des professeurs d'atelier aurait pu provoquer en d'autres temps des réactions hostiles.

Sous la direction de G. Lecomte, 29 nouveaux professeurs intégrèrent l'établissement. Cinq d'entre eux remplacèrent provisoirement des titulaires mobilisés pendant la Première Guerre mondiale. L'âge moyen des 29 autres enseignants étaient de 38 ans, ce qui fait supposer qu'ils avaient approximativement 25 ans d'expérience professionnelle derrière eux. Mais surtout, la moitié était des anciens élèves, venant de professions très différentes : composition typographique, impression typographique, clicherie, fonderie, impression lithographique, dessin lithographique, dorure, écriture en taille-douce, gravure en taille-douce, impression en taille-douce, gravure en relief. Par ailleurs, le nombre d'enseignants a augmenté dans la section B (industrielle), où désormais on trouve un chef d'atelier et au moins un adjoint.

Robert Doisneau ne garda pas un bon souvenir de ces enseignants comme du reste : « En dehors de l'école nos maîtres vivaient dans une demi-retraite. Chaque jour le prof nous dispensait un enseignement qui était totalement périmé ». Ce reproche était parfois justifié, certains enseignants voyaient dans l'enseignement un refuge et leur cours restait accroché à une tradition qui dans l'industrie avait en partie disparu : « Je savais fabriquer une étiquette pour une bouteille de vin, se souvient Robert Doisneau, en y dessinant les médailles remportées au concours agricole de 1900, mais nous étions en 1929... » Néanmoins, son professeur, Albert Sauvigny, se chargea de le placer à la sortie de l'école, ce qui montre que les enseignants continuaient à se sentir responsables de leurs « apprentis ». Lorsque Robert Doisneau lui montra ses premières photographies, A. Sauvigny s'exclama : « Vous savez comment je les appelle, moi, les photographes ? Les foutographes ! »² Son ancien élève était perdu pour le métier.

¹ Voir le volume des Annexes, graphique 2.

² Peter Hamilton, *Robert Doisneau, la vie d'un photographe*, Paris, Hoebeke, 1995, p. 22.

L'importance donnée à la qualité au détriment de la rapidité d'exécution, et à la tradition au détriment de la production contemporaine, pouvait être frustrante pour les élèves, notamment de la section « A » qui semblent avoir plus souffert de la « tradition » que ceux de la section « B ». Pierre Lucien Martin, élève relieur de 1927 à 1931, modère le jugement de Robert Doisneau :

L'atelier de reliure de l'école Estienne donnait, en quatre ans, un bon métier, solide, honnête mais assez lourd, tel qu'on le pratiquait alors en général. [...].

[...] L'enseignement n'était pas conçu en fonction de toutes les exigences de la profession. Ainsi n'y figuraient pas l'étude de la lettre, pourtant indispensable¹, ni l'histoire de la reliure. Mais, je le répète, il était honnête et l'on quittait l'école avec des connaissances générales et surtout manuelles, libre ensuite à qui le voulait de les parfaire. »²

Pour beaucoup, l'enseignement de Robert Bonfils était donc une bouffée d'air frais.

Pourquoi ces ouvriers du Livre se présentaient-ils comme candidat au poste de professeur ? Nous n'avons que le témoignage de H. Bouisse, qui n'est sans doute pas représentatif mais fort intéressant sur ce sujet. Ancien élève, qui n'avait d'ailleurs pas achevé sa formation, il se présenta au concours de professeur de clicherie en 1922. Militant communiste et syndicaliste, ayant activement participé au mouvement de grèves de 1920, il lui était de plus en plus difficile de trouver un emploi, les employeurs se méfiant de lui. Poussé par des amis, il se présenta à ce concours à contre cœur. « En entrant à Estienne, j'étais vraiment naïf pour faire un pédagogue », se souvient-il. Il y resta pourtant jusqu'à sa mise à la retraite en 1946 et fut une des grandes figures du corps enseignant de l'école.

Les anciens élèves ne se souviennent pas de convictions politiques ou syndicales ouvertement exprimées par leur professeur, mais H. Bouisse se faisait de sa fonction la même idée que V. Breton en son temps :

Pour moi, ces jeunes gens qui étaient en assez grand nombre des fils de la petite bourgeoisie (qui avaient plutôt un esprit réactionnaire) si on ne les avait pas amené au syndicalisme auraient été perdus pour le progrès social. Au contraire, apprenant un métier et bien que sortis généralement d'un milieu aisé, beaucoup d'entre eux n'étaient pas destinés à être des cadres (ils resteront ouvriers). Mais le côté qui me semblaient le plus intéressant, c'est que pour faire un bon militant, il est nécessaire d'avoir un petit "bagage" social et de connaissances générales. Bagage que ces jeunes-là ont eu lorsqu'ils quittèrent l'école. »³

En fait, aucun de ses anciens élèves ne souvient d'avoir subi des séances d'agit-prop. L'adhésion à un syndicat n'a pas été motivée directement par son enseignement.

¹ Il existait un cours d'histoire de la lettre, sous forme de conférences. Les seuls à avoir bénéficié d'un cours de dessin de la lettre étaient les élèves de la section lithographique.

² Pierre Lucien Martin, « Notes & souvenirs sur la création en reliure », *Bulletin de la librairie ancienne et moderne*, n°159, décembre 1973, p. 189-193.

³ « L'héritage d'Henri Bouisse », *Chronique de la photogravure et de la clicherie*, 1981, p. 73-77.

L'apprentissage d'un métier était en réalité la base de tout, de la vie professionnelle comme de la vie syndicale dans le Livre. H. Bouisse savait que s'il formait de mauvais ouvriers, ils n'auraient aucune accointance avec la culture syndicale des ouvriers du Livre : c'était d'abord l'homme de métier qui faisait le syndiqué.

De même que l'on accusait les élèves de l'école d'être lents et prétentieux, on accusa les professeurs d'atelier de vivre isolés de l'industrie et donc de se complaire dans un enseignement soupçonné d'être dépassé. R. Fiquet utilisa cet argument lors de son attaque contre l'école en 1920. Son projet de réforme fut combattu avec la même efficacité que lors du projet de réforme des nationalistes au début du siècle¹. Cette accusation était-elle fondée ? Pour ceux qui étaient enseignants depuis longtemps peut-être, mais comme l'avait constaté H. Bouisse la profession ne cherchait pas non plus à rester en relation avec eux. Les principales occasions de rencontre étaient les jurys de concours d'apprentis et des CAP. Par ailleurs, des professeurs comme Georges Chandauzel ou Georges Valette continuaient la tradition d'édition de manuels pour apprentis. En 1933, G. Valette fut l'auteur du premier manuel pour la préparation du CAP².

Le corps enseignant n'avait sans doute rien de sclérosé, mais il savait inscrire l'enseignement professionnel dans le respect de la tradition, du savoir-faire, du souci de la qualité. La réputation de l'école Estienne reposait sur leur travail. Les deux procès verbaux du comité de surveillance en 1931 montrent que les enseignants qui assistaient à ces séances étaient les premiers à réclamer une modernisation du matériel. Beaucoup se sentaient probablement responsables de l'avenir professionnel de leurs élèves et n'avaient nul envie de les mener dans une impasse. Les professeurs d'atelier plus artistique ou plus artisanal étaient dans une position beaucoup plus difficile. Les débouchés de ses métiers étaient rares, mais l'école restait une école du Livre. Fallait-il faire disparaître l'art au profit de l'industrie ? Pour G. Lecomte, il n'en a jamais été question. Or la majorité des élèves se dirigeait vers la section « B », les moins brillants étaient orientés vers la section « A ».

Le caractère de « conservatoire » des arts et industries du Livre a permis à l'établissement de résister aux réformes les plus radicales, mais elle l'était devenue aussi faute de mieux. Le manque de moyens, sans handicaper totalement l'enseignement de l'école,

¹ « La fête du groupe Amical », *Journal des imprimeurs typographes et lithographes*, n°142, novembre 1920, p. 18-22.

² Georges Valette, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle*, préfacé de Georges Lecomte, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1933, 264 p.

risquait à terme de la confiner dans ce rôle. L'école Estienne était à la fois un établissement prestigieux et marginal. Les progrès dans l'organisation de l'apprentissage étaient réels sans que l'école fût prise à partie ni partie prenante. Les relations entre elle et la profession étaient donc importantes mais informelles. Le modèle de la formation professionnelle en milieu scolaire toujours était impossible à faire admettre, même si l'existence de cours professionnels devenait centrale.

Cette période est donc tout à fait paradoxale. L'existence et la mission de l'école Estienne ne sont plus contestées alors que les moyens matériels dont elle dispose sont de plus en plus ténus par rapport à ses besoins. École de futurs cadres, elle en avait « seulement » les capacités pédagogiques. G. Lecomte fut donc un directeur inégal. Sans révolutionner l'enseignement, il inscrit la création dans la mission de l'école. Le résultat fut timide mais essentiel pour l'avenir. Il ne réussit pas à attirer sur l'école la bienveillance du Conseil municipal. L'État aurait pu prendre le relais si la crise économique n'était pas intervenue. Du côté des pouvoirs publics comme des syndicats professionnels, G. Lecomte ne put obtenir qu'un soutien moral.

CINQUIEME PARTIE

1934-1949

L'ECOLE ESTIENNE ET L'I.N.I.A.G.

La profession l'école Estienne devaient compter maintenant sur l'action de l'État, chacune pour des raisons différentes. Les professionnels du Livre étaient obligés de se reposer sur les pouvoirs publics pour légitimer et appuyer leur politique en matière d'apprentissage et l'école municipale considérait à juste titre la D.G.E.T. comme sa bouée de sauvetage. Mais la politique publique laissait encore une large marge de manœuvre aux acteurs privés pour organiser l'apprentissage en France. Ceci permit la naissance de l'Institut national des industries et arts graphiques (I.N.I.A.G.) qui allait contrôler l'apprentissage dans le Livre pendant plus de quarante ans. À l'école Estienne, on avait également tout lieu de se réjouir de la politique de la D.G.E.T. Les projets de modernisation, dont les bases avaient été posées par G. Lecomte, prirent un tour plus ambitieux encore avec son successeur à la tête de l'école. Sylvain Sauvage, le nouveau directeur, a obtenu le soutien désormais indispensable de l'État pour faire de l'établissement une école supérieure des arts et industries du Livre.

La guerre fut une parenthèse pour les ambitions de chacun. Mais la Libération fut une indéniable rupture pour la corporation. L'État providence fit de l'Enseignement technique un de ses champs d'action privilégiés : désormais, c'était l'État qui contrôlerait l'enseignement. Cette évolution fut brutale mais ne profita que très indirectement à l'école Estienne, dont l'entrée dans les Trente Glorieuses se fit apparemment discrète. Le désir de devenir officiellement une écoles de cadres, une école supérieure des arts et industries du livre, ne fut pas suivi d'effet. Pourtant, elle restait le seul établissement à pouvoir fournir à l'industrie les cadres dont elle avait besoin.

A - L'INSTITUT NATIONAL DES INDUSTRIES ET ARTS GRAPHIQUES

Depuis 1918, le bilan de l'organisation de l'apprentissage dans le Livre était indéniablement positif, du moins sur le papier. Les accords de 1923, modernisant

l'apprentissage, étaient devenus obligatoires depuis 1928. Mais leur application était plus problématique. Aux yeux de beaucoup de patrons, les apprentis restaient une main d'œuvre bon marché. En outre, ces accords se basaient sur l'existence de cours professionnels, qui auraient été autant de relais pour des programmes de formation unifiés donc nationaux. Or, de ces cours, il n'en existait qu'une trentaine et donc la formation restait locale et empirique¹.

Pour remédier à cela, il fallait que la profession organisât un contrôle accru sur les entreprises tout en leur donnant les moyens de créer des cours. Tandis que la F.F.T.L. continuait à privilégier l'action syndicale « pure », le patronat choisit une autre voie : s'allier avec le ministère de l'Éducation nationale pour créer une organisation de contrôle.

I - Une alliance entre les maîtres imprimeurs et l'État

Cette alliance, presque contre-nature, fut le résultat d'intérêts bien compris de part et d'autre. Pour la D.G.E.T., l'I.N.I.A.G. devait être le symbole de la réussite de sa politique incitative. Pour une partie du patronat, il était un moyen de contrôle moderne et rationnel de la formation, pour toutes les qualifications.

1 - Les origines

L'origine logique de l'I.N.I.A.G. serait les commissions paritaires de l'apprentissage dans le Livre. Sans exclure totalement cette hypothèse, le projet de ses fondateurs fut influencé par des expériences bien différentes, bien que toujours corporatives dans l'esprit.

En 1923, le sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique s'intéressa apparemment aux négociations en cours. Elles avaient l'avantage de laisser à une profession la responsabilité de ses actions en matière d'apprentissage, mais elles avaient le défaut de se placer hors de l'arbitrage de l'État. Le sous-secrétariat commit alors un « rapport tendant à la création d'un Institut chargé de coordonner les efforts de tous les industriels et de tous les groupements professionnels des industries du papier, de l'imprimerie et du Livre, afin de chercher les remèdes à cette situation [la crise de l'apprentissage], déplorables pour elles »². Cet appel ne fut pas entendu car l'idée paraissait inopportune : les négociations paritaires, en

¹ Présidence du Conseil. Conseil national économique, *La situation des principales branches de l'économie nationale. Industrie. 8^e série de rapports. L'imprimerie et les industries du Livre*, extrait du *Journal officiel de la République française*, 27 mai 1934, p. 10-11.

² « La crise de l'apprentissage en France. La loi Astier et l'obligation des cours professionnels », *Revue des industries du Livre*, n°225, octobre 1923, p. 12-13.

aboutissant à un accord, avaient une nouvelle fois fait leur preuve sans que l'État eut à s'en préoccuper.

Ce projet resta donc dans les cartons du ministère. Les résultats des accords de 1923 furent cependant bien minimes au regard de ce qu'ils annonçaient dans les textes. Seules trois branches bénéficiaient d'un programme d'enseignement et apparemment ils n'étaient appliqués que dans la Seine. Or, les rédacteurs des accords leur avaient donné des ambitions nationales. Lorsque ces accords devinrent obligatoires, le patronat était moins attaché à ce qu'ils fussent respectés. La crise économique avait transformé le marché du travail à leur avantage. Cependant, les accords de 1923 faisaient silence sur un point qui paraissait de plus en plus important pour les responsables de grandes entreprises du Livre : la formation des cadres. En 1931, une des priorités de la Fédération des syndicats des maîtres imprimeurs de France était de créer un brevet professionnel¹.

En septembre 1932, l'Union parisienne des imprimeurs en association avec l'Association des anciens élèves de l'école Estienne créa l'Office technique du Livre (O.T.I.). Cet organisme avait trois fonctions : constituer un centre de documentation internationale sur les industries graphiques; créer un centre de recherche industrielle; organiser des « cours destinés à la formation des cadres dans l'imprimerie ». L'O.T.I. était dirigé par un ingénieur et constructeur de machines d'imprimerie, Alain Bargilliat. Ces cours étaient placés sous la responsabilité de l'Association des anciens élèves de l'école Estienne et débutèrent le 18 janvier 1933².

Dès lors, le syndicat des maîtres imprimeurs parisiens pouvait se targuer d'avoir organisé l'apprentissage à tous les degrés : le préapprentissage avec l'école de la rue Madame, les cours pour apprentis à l'école Estienne, les cours pour cadres avec l'O.T.I. Les responsables de l'O.T.I. songèrent alors qu'il serait intéressant de regrouper sous un même organisme ces trois structures³.

La D.G.E.T., qui avait apparemment une bonne mémoire administrative, ne voulut pas laisser passer une telle occasion. Le 21 novembre 1936, Hippolyte Luc, directeur général de l'Enseignement technique depuis 1934, fit part à la profession de son désir de voir se créer un Institut de l'Imprimerie lors du banquet annuel de l'Association des anciens élèves de l'école

¹ « Conseil directeur de la Fédération. Institution d'un brevet professionnel. », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mai 1931, p. 144-145.

² « Informations diverses », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, janvier 1933, p. 15.

³ « Les "Instituts" d'enseignement technique », *Technologie de l'imprimerie*, n°38, août - septembre 1936, p. 967-968. *Technologie de l'imprimerie* était la revue de l'O.T.I.

Estienne : « Mon rêve est de faire un institut des arts et métiers graphiques, afin que toute cette famille de métiers et d'industries s'unisse pour dessiner, non pas simplement pour Paris et pour la région parisienne, mais pour la France toute entière, la carte de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel des arts et industries graphiques. »¹

2 - L'I.N.I.A.G. : statut, but, structure

Deux mois après le discours de H. Luc, en janvier 1937, l'Institut national des industries et arts graphiques fut créé sous forme d'association loi 1901, sous le patronage officiel de la D.G.E.T. L'I.N.I.A.G. est chargé d'organiser l'enseignement professionnel au niveau national en prenant pour modèle les réalisations du syndicat patronal parisien².

Le conseil d'administration comprend trente membres, dont douze de droit et dix-huit élus. Le bureau permanent est composé de neuf personnes, appartenant toutes au patronat du Livre. Parmi les douze membres de droit du conseil d'administration, seuls deux personnes sont des délégués ouvriers : Claude Liochon, secrétaire général de la F.F.T.L. A. Journeau, secrétaire adjoint de la Fédération du Livre. L'I.N.I.A.G. est dirigé par Émile Maulde, président de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France³. Détail révélateur, la revue de l'O.T.I devint le bulletin officiel de l'I.N.I.A.G. Nous sommes donc loin des traditionnelles commissions paritaires : l'I.N.I.A.G. fut d'abord un organisme patronal.

Émile Maulde lança un appel à ses confrères : « Pour la première fois en France, un plan d'ensemble est né qui prévoit le regroupement des efforts d'enseignement technique. Pour la première fois aussi on envisage de porter ces études sur le plan national. Paris ne restera plus le centre privilégié. Une intelligente décentralisation fera à la province la place à laquelle elle a droit dans l'organisation corporative nationale. » L'I.N.I.A.G. doit fédérer et coordonner toutes les initiatives afin de réorganiser l'apprentissage⁴. Un an plus tard, l'organisation de l'Institut fut terminée. La France du Livre doit être découpée en zones : en treize régions, représentées chacune par un délégué, et en département, les délégués régionaux étant chargés de coordonner l'action des délégués départementaux. Ce découpage faisait de l'I.N.I.A.G. une

¹ A. B. « L'Institut des arts et métiers graphiques », *Technologie de l'imprimerie*, n°42, janvier 1937, p. 1055-1056.

² « Institut national des industries et arts graphiques », *Technologie de l'imprimerie*, n°44, mars 1937, p. 1103-1104.

³ « Les travaux de l'Institut national des industries et arts graphiques », *Technologie de l'imprimerie*, n°46, mai 1937, p. 1147-1150.

⁴ « Création de l'Institut national des industries et arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, juin 1937, p. 130-134.

organisation pyramidale qui permettrait « un double courant – descendant et remontant – d'information et d'instruction. »¹

La D.G.E.T. a sans aucun doute défini la mission de l'Institut. Il s'agissait d'établir « un statut de l'apprentissage commun à tous les apprentis des métiers graphiques en France et où les exigences spéciales à chaque catégorie formeraient des chapitres différents. » L'I.N.I.A.G. était donc organisé aussi par branches. Trois groupes d'études furent constitués : Imprimerie; Industries connexes; Papier. Le groupe « Imprimerie » était organisé en trois commissions : Typographie; Lithographie; Rotogravure. Le groupe « Industries connexes » était organisé en deux commissions : Procédés photomécaniques; Travaux artisanaux (dont la reliure). Ces commissions étaient elles-mêmes divisées en sous-commissions, qui avaient pour mission d'établir des programmes de CAP pour chaque spécialité. Il était également prévu par la suite d'établir des programmes pour les brevets professionnels et les brevets de maîtrise².

À la fin de l'année 1938, l'I.N.I.A.G. fut habilité par la D.G.E.T. à bénéficier du produit de la taxe d'apprentissage perçue dans le département de la Seine, et une partie de celle perçue dans les autres départements : « Ces moyens financiers, déclara É. Maulde, nous permettront désormais de réaliser ce que, faute de crédits, nous ne pouvions jusqu'à présent que projeter. »³ En 1939, l'I.N.I.A.G. attendait sa reconnaissance d'établissement d'utilité publique.

Présenté ainsi, l'I.N.I.A.G. paraît être une organisation à la fois administrative et professionnelle parfaite, symbole de l'alliance harmonieuse entre le patronat du Livre et l'État, faisant des traditionnelles structures paritaires des organisations « démodées ». La D.G.E.T. se fit incontestablement des illusions sur l'efficacité d'une telle organisation qui rompait violemment avec ce paritarisme à une époque, le Front populaire, où les ouvriers n'étaient pas les derniers à défendre leurs intérêts.

II - 1937 - 1939 : La F.F.T.L. et l'I.N.I.A.G.

La constitution d'un organisme, né de la volonté de l'État, non paritaire et disposant du produit de la taxe d'apprentissage, ne pouvait logiquement que provoquer l'hostilité farouche

¹ « Institut national des industries et arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1938, p. 25-27.

² « Institut national des industries et arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1938, p. 25-27.

³ « I.N.I.A.G. », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1939, p. 24-25.

de la Fédération du Livre. Ce fut en fait beaucoup plus ambigu. La F.F.T.L. restait fortement attachée aux formes traditionnelles d'actions et de négociations, mettant l'I.N.I.A.G. dans une situation inconfortable et l'obligeant à devenir une simple organisation patronale.

1 - La convention collective et l'apprentissage.

Le Front populaire fut d'abord pour les organisations syndicales ouvrières le temps de la réunification de la C.G.T. et de la C.G.T.U. En 1921, la Fédération du Livre avait été la victime de la scission syndicale, qui avait abouti à la naissance de la Fédération unitaire du Livre et du Papier, rattachée à la C.G.T.U. Mais la Fédération unitaire avait des effectifs bien inférieurs à ceux de la Fédération du Livre. La réunification fut applaudie par l'ensemble des syndiqués, attachés à la solidarité ouvrière.

Le contexte économique et politique entraîna un gonflement du nombre des syndiqués dans le Livre. La F.F.T.L. passa de 27 000 adhérents en 1936 à 58 000 en 1938¹. Mais cette montée en force fut parallèle à celle que connurent les syndicats patronaux. La Fédération patronale regroupait 85 syndicats en 1936 contre 41 en 1933². Le rapport de force avait gagné en intensité. Par ailleurs, le Front populaire fit de l'État un arbitre important dans la tenue des négociations sociales.

L'enjeu pour la Fédération réunifiée était de garantir à tous les ouvriers du Livre les acquis sociaux antérieurs, voire de les développer. Mais l'adhésion en masse de nouveaux ouvriers posa un problème dont la F.F.T.L. a toujours eu conscience sans pouvoir réellement le résoudre. Une partie de ces nouveaux syndiqués qui était des « ouvriers spécialisés », sans réelle qualification. Or, l'essentiel de l'action syndicale était basé sur les prérogatives sociales d'ouvriers de métiers, légitimées par la détention d'une qualification réelle. Il fallait désormais tenir compte de ces ouvriers peu ou pas qualifiés en les intégrant dans la grille de revendication de la Fédération³.

Les acquis sociaux antérieurs avaient été obtenus dans le cadre de négociations paritaires, ce qui plaçait les industries du Livre dans une position originale par rapport à d'autres secteurs d'activité. Cet héritage fut « légitimé » par la loi du 11-12 juin 1936 qui imposait à toutes les branches de l'économie française l'élaboration d'une convention

¹ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, 157 p.

² Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, p. 69.

³ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, 158-160 p.

collective. De plus, la loi du 24 juin 1936 obligeait le patronat et les ouvriers à inclure la formation professionnelle dans ces conventions.

La convention collective de la Presse fut adoptée le 2 août 1936, celle du Labeur le 7 septembre. La convention collective du Labeur, la plus importante économiquement, comportait un chapitre sur l'apprentissage (chapitre VI). Ce chapitre déclarait que la limitation du nombre des apprentis restait de un sur cinq ouvriers. Les accords de 1923 restaient valables jusqu'à nouvel ordre, mais il fallait les renégocier. Si les négociations n'aboutissaient pas, les comités départementaux de l'Enseignement technique seraient chargés de les arbitrer¹. Par ailleurs, l'âge de la scolarité obligatoire fut fixé à 14 ans, ce qui était une des revendications ouvrières depuis le congrès de Roubaix. Mais la F.F.T.L. dut batailler dans ses propres rangs pour que la limitation du nombre d'apprentis ne fut pas aggravée : le chômage avait fait renaître de vieux réflexes malthusianistes parmi les ouvriers².

En 1937, on se trouve donc en présence d'une part d'une convention collective qui confirme le traitement paritaire de l'apprentissage, et d'autre part d'un nouvel organisme largement dominé par le patronat et soutenu par la D.G.E.T. chargé de ce même apprentissage. Dans les deux cas, l'État est en position d'arbitre. Par ailleurs, l'année 1937 fut celle de la contre-offensive patronale. Or, pour ce qui est de l'apprentissage, l'équilibre des forces fut total.

À l'annonce de la création de l'I.N.I.A.G., il n'y eut aucune réaction dans la presse syndicale ouvrière. En fait, pour la F.F.T.L., comme l'avait rappelé la convention collective de 1936, le seul règlement légitime restait les accords de 1923. Aucun règlement, aucun contrôle, aucune décision émanant de l'I.N.I.A.G. ne pouvaient devenir effectifs sans l'aval de la Fédération du Livre. En mai 1937, on annonça la reprise des négociations sur l'apprentissage³.

Cette stratégie de l'indifférence ne fut cependant pas toujours comprise. Un membre du syndicat des correcteurs, Robert Ranc, dénonça violemment l'apathie apparente du comité fédéral vis-à-vis de l'I.N.I.A.G., fruit d'une « initiative avant tout patronale », où « la Fédération ne compte que deux délégués »⁴. C. Liochon, membre de droit de l'I.N.I.A.G.,

¹ « Convention collective du Travail dans l'imprimerie », *L'Imprimerie française*, 1^{er} novembre 1936, p. 1-4.

² Hubert Sales, *Les Relations industrielles dans l'imprimerie française*, Paris, éditions Cujas, 1967, p. 82 et 105-106; Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, p. 260-261.

³ « Bulletin de la quinzaine », *L'Imprimerie française*, n°404, 2 mai 1937, p. 1.

⁴ R. Ranc, « Technique », *L'Imprimerie française*, n°418, 1^{er} décembre 1937, p. 5-6.

n'en avait cure : il savait que l'I.N.I.A.G. n'était rien sans la Fédération du Livre. Le traitement paritaire de l'apprentissage dans le Livre était toujours de rigueur.

2 - Retour aux négociations

Le 6 juin 1937 devant le comité fédéral, « Journeau rend compte d'une réunion du conseil d'administration de l'Institut national des arts graphiques [sic], qui fonctionne sous l'égide de l'Enseignement technique. La question de la modification du contrat d'apprentissage y a été abordée; lorsque dans les réunions ultérieures le sujet sera traité à fond, les délégués des professions seront nécessaires pour examiner les conditions d'apprentissage dans chacune d'elles. »¹ De fait, les commissions de l'I.N.I.A.G. furent tripartites, composées de patrons, d'ouvriers et pour la première fois de cadres². Les organisations de cadres s'étaient en effet constituées en syndicats en 1936³. Les travaux des commissions commencèrent en septembre 1937. Leurs conclusions devaient être remises non au conseil d'administration de l'I.N.I.A.G. mais à la commission nationale permanente de l'apprentissage reconstituée, qui avait fonctionné de 1922 à 1923 puis de 1928 à 1932. Comme l'I.N.I.A.G., la commission permanente fut organisée en comités régionaux et départementaux. Elle était en outre composée de représentants de l'État, du patronat, de la F.F.T.L. et des cadres. Sa mission était la suivante : faire en sorte que tout apprenti puisse « trouver sur le sol où il vit les moyens d'étudier le programme du certificat d'apprentissage de sa profession, et, par conséquent, de recevoir la même instruction que son camarade le plus éloigné. » Pour ce faire, la commission permanente se chargerait des conclusions des commissions techniques dont elle tirerait un « projet complet de statut de l'apprentissage avec annexes spéciales à chaque catégorie. » Ce statut n'avait autorité que s'il était adopté par les syndicats puis approuvé par la D.G.E.T. On espérait aboutir à ce nouveau règlement en octobre 1938⁴. De toute évidence, la commission permanente était ce que l'I.N.I.A.G. n'était pas : un organisme professionnel représentatif. Cependant, la D.G.E.T. fit apparemment en sorte que ces négociations furent placées sous l'autorité symbolique de l'Institut.

¹ « Communications du comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°408, 1^{er} juillet 1937, p. 1-2.

² « L'Institut national des industries et arts graphiques », *Circulaire des protes*, n°443, juillet 1937, p. 222.

³ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 229.

⁴ « Institut national des industries et arts graphiques. Son organisation et ses travaux », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1938, p. 25-27.

Le 9 mai 1938, É. Maulde annonce que « le projet de règlement général d'apprentissage est achevé et doit être soumis à la fin de ce mois à la commission nationale permanente de l'apprentissage. »¹ Les commissions de la typographie et de la lithographie achevèrent leurs travaux à la date prévue : elles avaient défini un programme des compétences à acquérir à l'atelier, des connaissances à acquérir dans les cours professionnels et le contenu de l'examen du CAP². Deux projets élaborés par les commissions chargées de la photogravure et de l'héliogravure furent remis à la commission permanente au printemps 1939. Le règlement général fut mis au point mais la F.F.T.L. prit son temps pour le ratifier. En avril 1939, la commission permanente n'avait reçu de sa part aucune réponse³.

Même si l'apprentissage avait toujours nécessité des négociations longues et difficiles, certains s'inquiétèrent de la lenteur de celle menée par l'I.N.I.A.G., ce qui faisait douter du caractère véritablement novateur de l'Institut : « Comment l'Institut national des industries et arts graphiques remplira-t-il le rôle qui lui a été confié, en avril 1937, par la direction de l'Enseignement technique ? En ces deux années qui viennent de s'écouler au milieu d'un mouvement social non encore stabilisé, bien de peu de choses ont été réalisées par les Fédérations patronale et ouvrière. » Néanmoins, l'auteur de cet article reconnaît que cette situation s'explique par « les difficultés qui viennent de s'élever à propos du contrat d'apprentissage entre la Fédération patronale et la Fédération ouvrière. »⁴

En effet, du côté ouvrier, on était loin de chercher la conciliation en raison du contexte dans lesquelles ces négociations se déroulaient. Le 15 septembre 1938, le patronat dénonça la convention nationale établie le 1^{er} novembre 1936, qui demeurait valable jusqu'au 31 décembre 1938. Toutes les négociations en cours, dont celles chapeautées par l'I.N.I.A.G., furent donc interrompues⁵. La dernière réunion de la commission nationale d'apprentissage eut lieu le 8 novembre 1938, pendant laquelle on présenta les nouvelles revendications

¹ « Comité central de l'Union. Séance du 9 mai 1938. Travaux de l'I.N.I.A.G. », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mai 1938, p. 97-98.

² « L'Institut national des industries et arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, octobre 1938, p. 214-216.

³ « Institut national des industries et arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mai 1939, p. 99-100.

⁴ L. B., « L'apprentissage », *Le Courrier du Livre*, n°624, mai 1939, p. 221-222.

⁵ Elisabeth Devriendt, « La Chambre syndicale typographique parisienne de 1919 à 1939 », maîtrise d'histoire, sous la direction de Droz et Jacques Girault, Paris-I, 1979, p. 107.

patronales¹. Le texte de la nouvelle convention proposé par le patronat concernant l'apprentissage fut inacceptable pour les syndicalistes ouvriers. En 1936, il avait été établi que seule une commission paritaire serait habilitée à modifier le règlement de 1923; en 1938, le patronat déclara que l'apprentissage devra désormais être soumis au décret-loi du 24 mai 1938² et réglementé par l'I.N.I.A.G. seul³. Par ailleurs, les patrons souhaitaient rétablir deux années d'essais après l'obtention du CAP, ce qui leur permettrait d'embaucher de jeunes ouvriers qualifiés sans avoir à les payer au tarif pendant deux ans⁴.

Fin mai ou début juin 1939, É. Maulde demanda à C. Liochon de le rencontrer pour faire redémarrer le processus de ratification du règlement général. C. Liochon rencontra ainsi É. Maulde en compagnie de H. Luc. Le 3 juin 1939, il annonça à ses confrères : « Après avis conforme du bureau de la Fédération des maîtres imprimeurs, il est entendu que l'Enseignement technique convoquera la réunion d'une commission mixte composée des représentants des deux fédérations pour arriver à une conclusion sur les conditions générales de l'apprentissage. »⁵ Les négociations furent interrompues par la guerre.

En septembre 1939, le seul règlement valable restait celui de 1923. Pour R. Ranc, l'I.N.I.A.G. était le symbole de « l'accaparement exclusif, ou presque, de l'enseignement des arts graphiques » par les maîtres imprimeurs⁶. En réalité, l'I.N.I.A.G. fut un échec patronal. Le problème est de savoir s'il fut aussi celui de la D.G.E.T. Elle avait certes fait de l'Institut le cheval de Troie de sa politique dans les industries du Livre, mais elle avait été aussi capable de s'adapter aux circonstances. Le fait qu'elle pût convoquer une réunion paritaire montre la nouvelle capacité de l'État à intervenir dans les affaires de la corporation.

L'échec de l'I.N.I.A.G. fut aussi celui de l'école Estienne, car dans l'esprit des fondateurs et notamment de H. Luc, elle devait devenir le modèle de la formation professionnelle à venir au titre d'école supérieure des industries et arts graphiques.

¹ Institut national des industries et arts graphiques, *Règlement général concernant la formation professionnelle et l'apprentissage dans les industries du Livre, juin 1940 (homologation de l'Enseignement technique le 24 mars 1941)*, Paris, Imprimerie Maulde et Renou, 1941, p. 6.

² « Apprentissage », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mars 1939, p. 54-55.

³ « La nouvelle convention patronale », *Le Livre parisien*, n°68, novembre 1938, p. 7-11.

⁴ R. Ranc, « Sur l'apprentissage », *L'Imprimerie française*, n°455, 16 juin 1939, p. 6-7.

⁵ « Communications du comité fédéral. Séance du 3 juin 1939 », *L'Imprimerie française*, n°457, 16 juillet 1939, p. 2-3. Souligné par nous.

⁶ R. Ranc, « Sur l'apprentissage », *L'Imprimerie française*, n°455, 16 juin 1939, p. 6-7.

B - 1934-1948 : SYLVAIN SAUVAGE ET L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU LIVRE

Le Front populaire mit un terme aux incertitudes de la direction de l'école, soutenue par le patronat et le ministère de l'Éducation nationale. Le nouveau directeur de l'école Estienne, Sylvain Sauvage réussit en partie à réaliser le projet de modernisation de G. Lecomte, mais la Seconde Guerre mondiale brisa nettes ces ambitions, laissant à son successeur un héritage apparemment décevant.

I - La modernisation

Sylvain Sauvage est connu d'abord des bibliophiles comme illustrateur-graveur. Il fut donc le premier directeur de l'école Estienne à appartenir au monde du Livre. Sa profession pouvait laisser penser qu'il ne se soucia que de l'enseignement artistique de l'école. Il est vrai que sa direction correspondit à une évolution de cet enseignement. Pourtant, comme G. Lecomte, la modernisation des ateliers industriels lui tenait également à cœur.

1 - Sylvain Sauvage, artiste du Livre

De son vrai nom Félix Roy, S. Sauvage était un ancien élève de l'école des Beaux-Arts en architecture. Il se consacra cependant au dessin d'illustration et à la gravure. Sa carrière commença véritablement pendant les années vingt et son travail fut particulièrement remarqué lors de l'exposition internationale des arts décoratif à Paris en 1925¹. Il avait un goût prononcé pour la littérature française du XVIII^e siècle et le romantisme. Ceci correspondait à son style, fin et précieux.

Sa candidature au poste de directeur de l'école Estienne fut en partie le fruit du hasard. L'édition bibliophilique connut probablement son âge d'or des années 1880 à la Première Guerre mondiale, en raison de l'existence d'un marché véritable. Or, ce marché fut frappé par la crise de 1929². Sur les conseils d'un ami proche, Eric Bagge³, S. Sauvage, qui avait de plus en plus de mal à vivre de l'illustration, se résolut à déposer sa candidature au poste de directeur de l'école Estienne. Ce poste lui laissait espérer de pouvoir continuer à travailler pour son compte pendant les congés scolaires. Nous ignorons ce qui a conduit le Conseil municipal et le ministère de l'Éducation nationale à le choisir.

¹ Dossier personnel de Félix Roy dit Sylvain Sauvage, D1T1 708, Archives de Paris.

² Antoine Coron, « Livres de luxe », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, tome 3 : *Le Livre concurrent, 1900-1950*, Paris, Fayard - Cercle de la Librairie, p. 425-463.

³ Témoignage de Monique Roy-Gaubert. Eric Bagge était architecte, rencontré à l'école des Beaux-Arts.

Les conditions dans lesquelles G. Lecomte quitta l'établissement furent particulières. En juillet 1934, l'administration décida que seraient mis à la retraite le directeur, le surveillant général et le chef des travaux, c'est-à-dire les trois personnes sur lesquelles reposait le fonctionnement de l'établissement. Il est vrai que les trois titulaires occupaient ces fonctions depuis un certain temps : G. Lecomte, âgé de 67 ans, dirigeait l'école depuis vingt et un an; Francisque Decour, 62 ans, y était surveillant général depuis trente quatre ans; Edmond Rocher, 61 ans, était chef des travaux depuis vingt huit ans.

Il est difficile de dire si ces mises à la retraite furent des sanctions, mais elles furent sans aucun doute un moyen de réformer l'établissement. Par ailleurs cette décision permit à l'administration de faire des économies car elle avait décidé que le poste de chef des travaux, adjoint technique du directeur, serait supprimé. On attendait du nouveau directeur qu'il se chargeât de cette fonction¹. Il fallait donc qu'il eût un minimum de compétence pour un y parvenir. La D.G.E.T. semble avoir attendu beaucoup du nouveau directeur : « [...] la nomination de Sylvain Sauvage, le nouveau directeur de l'école Estienne, devait être le point de départ d'une réorganisation presque totale de cette école. »²

S. Sauvage n'avait rien d'un militant de l'enseignement technique. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il considéra sa charge comme une sinécure. Il continua à travailler sur des livres illustrés, à la demande d'éditeurs ou pour son propre compte, se précipitant à sa table de travail au moindre temps libre, mais il avait parfaitement conscience de ses responsabilités vis-à-vis de l'école.

2 - De l'art du Livre au graphisme

La profession de S. Sauvage pouvait laisser présager que l'enseignement artistique l'intéressait beaucoup plus que l'enseignement industriel. Cette présentation de la double mission de l'école n'avait à ses yeux pas grand sens. Il fut à ce titre plus moderne de G. Lecomte dans ses conceptions esthétiques et pédagogiques. Par sa formation, par sa culture, il estimait que les arts graphiques ne s'arrêtaient pas à la bibliophilie et aux productions de luxe. L'imprimé, catalogue, publicité ou livre, était un moyen de communication auquel il fallait porter un soin particulier dans sa conception esthétique, comme il l'écrivit en 1935, « la

¹ Rapport de H. Luc au ministre de l'Éducation nationale, 26 juillet 1934, dossier personnel de Félix Roy dit Sylvain Sauvage, F¹⁷ 26456, Archives nationales.

² Rapport du directeur de l'enseignement de la préfecture de la Seine, 1935, Mémoires. École Estienne (1931-1935; 1950), W 40125/79/1/15, Archives de Paris.

décoration, la beauté, d'un livre de luxe n'étant pas spécifiquement différente de la beauté d'un livre d'un prix moyen. »¹

Une de ses principales décisions alla à contresens de ce qu'il appréciait sans aucun doute dans l'enseignement de l'école. En 1934, la direction décida de ne pas remplacer Léon Jouenne, professeur de gravure sur bois, qui partait à la retraite. En 1935, elle décida de supprimer l'atelier d'impression en taille-douce². Ces décisions, quoique difficiles à prendre, s'imposaient d'elles-mêmes. Aucun nouvel élève ne s'était inscrit à l'atelier de gravure sur bois en 1933 et à l'atelier d'impression en taille-douce en 1935. Les débouchés pour ces professions étaient en effet pratiquement inexistantes. La gravure en relief et la gravure en taille-douce se portaient à peine mieux : ces ateliers accueillaient quatre nouveaux élèves par an... les années fastes. La logique administrative aurait dû conduire à la disparition de ces deux ateliers, mais la direction considéra sans doute qu'on ne pouvait pas élaguer à ce point le programme de l'école qui restait toujours une école du Livre.

La suppression des ateliers de gravure sur bois et d'impression en taille-douce fut bien sûr fort bien accueillie par l'administration centrale et préfectorale qui voyait là d'utiles économies en ces temps difficiles. Mais S. Sauvage ne s'y était pas résolu sans arrière-pensée : il exigea en retour que fût rétablie la fonction de chef des travaux, indispensable pour le suivi correct du travail des ateliers. Il fut soutenu par le directeur de l'enseignement de la Seine : « L'adjonction d'un auxiliaire technique s'impose, si l'on veut que l'école réalise, grâce à la compétence exceptionnelle du nouveau directeur, le programme que lui ont tracé l'administration de l'Enseignement technique et le conseil de perfectionnement. »³ Paul Haasen fut ainsi nommé en février 1936 « maître auxiliaire technique attaché à la direction ». C'était un ancien élève de l'école Estienne, imprimeur en taille-douce, qui avait d'ailleurs quitté l'école au bout de deux ans. Il avait son propre atelier et était président de la chambre des maîtres imprimeurs en taille-douce⁴.

Outre sa capacité à se faire entendre de l'administration, S. Sauvage a surtout développé la mission « créatrice » de l'école qu'avait inaugurée G. Lecomte. En 1935, il fonda une nouvelle publication annuelle, les *Cahiers d'Estienne*, qui paraissait à la fin de l'année

¹ Sylvain Sauvage, *École Estienne, Rapport du directeur*, 1935, p. 3, Archives de l'école Estienne.

² Extrait du procès verbal du comité de perfectionnement, séance du 24 octobre 1935, Mémoires. École Estienne (1931-1935; 1950), W 40125/79/1/15, Archives de Paris.

³ Rapport du directeur de l'enseignement de la préfecture de la Seine, 1935, Mémoires. École Estienne (1931-1935; 1950), W 40125/79/1/15, Archives de Paris.

⁴ Sylvain Sauvage, *Adieu à Paul Haasen, 1887-1944*, [Paris], [Collège technique Estienne], [1944], 13 p.; registre du personnel, Archives de l'école Estienne.

scolaire. Les *Cahiers* étaient composés de la même manière que les *Typographes* mais rassemblaient les travaux de tous les ateliers. En décembre 1935, parut le premier numéro de l'*Almanach d'Estienne*, qui avait la même vocation mais se présentait dans un format et une pagination plus réduits. Les *Cahiers* comme les *Almanach* publiaient des textes littéraires, laissant aux *Typographes* les textes techniques. Ces trois revues montrent l'évolution de l'enseignement de l'école. La principale revue et foyer de création graphique de l'entre-deux-guerres *Arts et Métiers graphiques*, fondée par Charles Peignot et Maximilien Vox¹, se s'y trompa pas :

Directeur de l'école Estienne depuis quelques mois, Sylvain Sauvage, le graveur bien connu, a déjà montré qu'il entendait « infuser un sang nouveau » à l'enseignement de cette école destinée à nos futurs typographes. Les réels progrès que l'édition, dite de luxe, et la publicité avaient fait faire dans ces dernières années à la typographie, n'avaient pas trouvé d'échos sensibles dans les ateliers du boulevard Blanqui. Les travaux des élèves montraient une tendance fâcheuse au respect des traditions fausses, nées aux environs de 1880, et qui n'étaient qu'une déformation du style romantique mis à la mode des manches à gigot et de la tournure.

Sans tomber dans certaines outrances, mais tout de même avec le désir d'oser beaucoup, le nouvel enseignement cherche à développer chez les jeunes « typos » le goût de la recherche raisonnée et non pas celui du facile plagiat, si réussi puisse-t-il être. On trouve dans ces publications encore pas mal d'erreurs. Il traîne des préjugés mêlés à la poussière des casses. Mais déjà le progrès accompli est considérable et *Arts et Métiers graphiques* ne peut que se féliciter de voir, enfin, propager dans l'enseignement officiel les idées qui sont en partie, siennes. »²

Ce *satisfecit* (mêlé d'autosatisfaction) de la part des célèbres AMG était en réalité un couronnement à la fois tardif et excessif. L'évolution graphique des travaux des élèves avait commencé dès les années vingt et il s'agissait d'une évolution esthétique progressive. C'en est presque fini des textes et publicités encadrés de ces éternels filets noirs ou rouges, bien que Pierre Faucheux, élève compositeur de 1940 à 1944, se rappelle du « règne du filet » dans sa formation³. L'esthétique « Art déco » règne mais toujours contrebalancée par une tradition où l'équilibre de la mise en page passe toujours par la symétrie. Le plus novateur fut la tendance à s'affranchir de plus en plus souvent de l'espace délimité par le gabarit de la page imprimée. Désormais, le blanc de la feuille d'impression a autant d'importance que l'espace imprimé. La mise en page typique de cette période fut la composition de ligne justifiée sur toute la largeur de la page, faisant disparaître l'espace rassurant des marges⁴.

¹ « *Arts et Métiers graphiques* », Art & Métiers du Livre, n°188, novembre-décembre 1994.

² « Bibliographie. *Cahiers* 1936 et autres publications de l'école Estienne », *Arts et Métiers graphiques*, n°54, 15 août 1936, p. 67-68.

³ Pierre Faucheux, *le magicien du livre*, préfacé par François Catadec, propos, textes et témoignages recueillis par Marie-Christine Marquat, Paris, Cercle de la Librairie, 1995, p. 8.

⁴ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°51,55 et 59.

La publicité fut l'exercice le plus prolifique pour la création graphique des élèves. En ce domaine, S. Sauvage eut probablement un rôle important. À ses yeux l'étude de la lettre devait être primordiale dans l'enseignement des élèves, non comme sujet historique mais comme sujet « plastique »¹. Jusqu'alors, le cours d'enseignement de l'histoire de la lettre était une série de conférences sur son histoire à travers les âges. Le décès de G. Auriol en 1938 amena la direction à nommer un professeur capable de renouveler complètement cet enseignement. Ce fut René Henry Munsch. Il s'occupa en particulier des élèves lithographes dont l'enseignement n'avait jusque là pas brillé pas le souci de la création. R. H. Munsch s'appuya sur le nouveau professeur d'écriture lithographique, René Paris : ce dernier s'occupa de l'acquisition parfaite de la technique du métier dans le dessin de la lettre proprement dit. L'évolution fut telle que R. H. Munsch rebaptisa son cours « Petite publicité ». Depuis 1918, la recherche graphique était plutôt limitée aux élèves compositeurs typographes qui bénéficiaient du cours de R. Bonfils. À partir de la fin des années trente, la section lithographique fut le second foyer de création de l'école. Cette évolution fut couronnée avec le numéro des *Cahiers* de 1949 où pour la première fois on utilisa le terme « Graphisme » comme titre de présentation des travaux des « lithos ».

Cette modernisation de l'enseignement de l'école fut facilitée par l'attrance de plus en plus grande des élèves pour un nouveau métier dans le Livre : le maquettiste. Devenir maquettiste constituait désormais un objectif professionnel en soi, alors qu'auparavant faire une maquette n'était qu'un élément de leur métier à venir². Pierre Faucheux témoigne de cette évolution professionnelle : « J'avais choisi l'atelier de composition et rapidement j'optais pour la maquette. Je sortis de l'école comme typographe, mais essentiellement maquettiste. »³

La publicité n'était pas seulement typographique mais aussi dessinée. L'école Estienne rattrapa apparemment un retard important dans son enseignement. Les travaux des élèves typographes et lithographes bénéficièrent de l'apport d'un nouveau professeur de dessin, Jean Raoult, dont les méthodes pédagogiques rompaient totalement avec l'étude des plâtres. Le dessin académique ne dominait plus l'enseignement. Il débordait sur la publicité avec l'affiche⁴, l'annonce et les emballages.

¹ Sylvain Sauvage, *École Estienne, Rapport du directeur*, 1935, p. 3, Archives de l'école Estienne.

² « Allô ! Ici... l'école Estienne », *Les Typographes d'Estienne*, 1938, p. 6-9; « Le maquettiste », *Les Typographes d'Estienne*, 1942, non paginé.

³ *Pierre Faucheux, le magicien du livre*, préfacé par François Catadec, propos, textes et témoignages recueillis par Marie-Christine Marquat, Paris, Cercle de la Librairie, 1995, p. 7.

⁴ Voir le volume des Annexes, Documentations et illustrations, n°52, 62 et 64.

En 1949, l'école Estienne était devenue une école d'arts graphiques tout à fait respectable. Elle n'était cependant pas devenue un foyer d'avant-garde. L'art du Livre tel qu'on le considérait à la fin du XIX^e siècle était bel et bien mort, même si l'établissement restait fortement attaché à ce que les élèves aient acquis la base de leur métier, la tradition. Mais cette évolution importante contrastait avec l'état des équipements de l'école.

3 - La modernisation technique

Adapter la formation de l'école Estienne aux dernières techniques modernes utilisées par l'industrie a toujours été le serpent de mer de l'histoire de cet établissement. Mais, au milieu des années trente, cette inquiétude était justifiée. La direction de S. Sauvage correspond à un élan réformateur dont G. Lecomte avait posé les principes en 1931. Mais S. Sauvage y ajouta ses propres préoccupations.

En mars 1935, S. Sauvage termina un rapport général sur l'état de l'école, qu'il remit le 14 juin au comité de surveillance, présidé par René Fiquet¹. Les mesures qu'il y proposait n'étaient pas seulement justifiées par le souci de moderniser l'école :

Les bâtiments sont assez vastes mais, dans l'ensemble (sauf le vestibule d'entrée²), dans un état de délabrement accentué. Toutes les peintures sont à refaire; les parquets, imbibés d'huile de pin, sont d'un aspect désagréable; les ateliers, largement vitrés³, n'ont pas de moyen de protection contre le soleil. Quelques classes et le réfectoire n'ont pas d'installation électrique, l'installation téléphonique intérieure est inexistante. Les ateliers de lithographie et de gravure ont comme lavabos des fontaines qu'on emplit à la main et qui nécessitent pour l'écoulement des eaux usés un jeu de seaux qu'il est difficile de tenir propres. Le pavillon de photogravure a besoin de réparations importantes et urgentes. L'atelier de composition typographique est trop petit pour son nombre d'élèves. L'atelier de clicherie est obscur. Les ateliers d'impression sont à l'étroit. Le sol de ces ateliers est extrêmement défectueux.⁴

Quant aux modernisations proprement dites, S. Sauvage reprit à son compte les projets de la direction précédente : développer les cours de composition mécanique, mais surtout les cours de photomécanique qui intégreraient l'héliogravure dont l'enseignement était absent à l'école. Dans l'esprit du directeur, il ne s'agissait pas seulement de rattraper le retard technique de l'école mais de la doter de moyens techniques suffisants pour créer des cours supérieurs afin de former des « directeurs artistiques » et des « chefs de fabrications ». Ces cours auraient lieu après les quatre années de formation et dureraient deux ans, ouverts aux

¹ René Fiquet succéda à Émile Deslandres à la présidence du comité de surveillance en 1935.

² Les élèves y avaient rarement accès.

³ Notamment le grand hall qui abritait les ateliers de composition, d'impression, de clicherie et de fonderie.

⁴ Sylvain Sauvage, *École Estienne, Rapport du directeur*, 1935, p. 2, Archives de l'école Estienne.

élèves et à des « collaborateurs des industriels désireux de se perfectionner ». Ils auraient notamment comme objectif de donner aux élèves une parfaite connaissance de la chaîne graphique : « Préparés de la sorte, et après un stage de quelques années dans l'industrie pour s'initier à la pratique des affaires, ils trouveraient place dans les maisons importantes d'édition ou d'impression comme directeurs artistiques ou chefs de fabrication. »¹ En conclusion, S. Sauvage écrit : « On réaliserait ainsi à l'école un centre complet des études graphiques. »²

Le rapport du directeur fut précédé par celui du président de l'Association des anciens élèves et membre du comité de surveillance, Maurice Bonard. Dans son rapport, il militait clairement pour « la création *d'une école d'Arts et Métiers du Livre, ou plus exactement* la promotion de l'école Estienne actuelle à ce titre plus large et à cette mission plus générale. » Pour cela, les réformes proposées par le comité de surveillance étaient indispensables³. L'école Estienne, une école supérieure ? H. Fontaine, convaincu de la supériorité de l'école, avait déjà exprimé ce souhait, alors utopique compte tenu des circonstances. Pendant l'entre-deux-guerres, elle l'était devenue officieusement par rapport à l'ensemble des structures de formation du Livre. Pour M. Bonard et S. Sauvage, cette supériorité de fait devait devenir officielle. M. Bonard reconnaissait que l'école Estienne formait déjà des cadres, pourtant il estimait nécessaire lui aussi de réformer son enseignement en ajoutant deux ans de formation supérieure au cursus normal de l'école, cours destinés à former non des « ouvriers d'élites » mais des cadres et ouverts à un petit nombre. Le contenu de ces cours supérieurs était directement inspiré de l'expérience de l'Association des anciens élèves dans la direction des cours de l'O.T.I.⁴

L'objectif de S. Sauvage serait resté dans les tiroirs de l'école si la D.G.E.T. n'y avait pas accordé de crédit. Le 21 novembre 1936, H. Luc exprimant son vœu de voir se créer le futur I.N.I.A.G. déclara en outre : « Nous voulons que l'école Estienne soit à sa place; sa place est d'être l'école supérieure des arts et métiers graphiques de France [...] »; « L'école Estienne doit être, parmi les écoles des métiers du Livre en France, la plus haute, le sommet,

¹ Sylvain Sauvage, *École Estienne, Rapport du directeur*, 1935, p. 4, Archives de l'école Estienne.

² Sylvain Sauvage, *École Estienne, Rapport du directeur*, 1935, p. 5, Archives de l'école Estienne.

³ Maurice Bonard, *Le développement de l'enseignement technique dans les industries du Livre. L'École Estienne, son rôle dans l'avenir. Rapport présenté à la Direction générale de l'Enseignement technique et à la 4^e commission de la Ville de Paris, février 1934*, s.l., s.d., 16 p., Bibliothèque du Cercle de la Librairie, Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine.

⁴ Maurice Bonard, *Le développement de l'enseignement technique dans les industries du Livre. L'École Estienne, son rôle dans l'avenir. Rapport présenté à la Direction générale de l'Enseignement technique et à la 4^e commission de la Ville de Paris, février 1934*, s.l., s.d., 16 p., Bibliothèque du Cercle de la Librairie, Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine.

la flèche de la cathédrale [...] »¹. La D.G.E.T. n'apporta pas son aide par simple vanité institutionnelle : H. Luc savait que le patronat accordait une importance de plus en plus grande à la formation de son personnel d'encadrement, et compte tenu des bonnes relations entre son administration et les patrons au sein de l'I.N.I.A.G., ce projet avait toutes les chances d'être fort bien accueilli.

Tout ceci ne pouvait se concrétiser qu'à une seule condition : que les « nouveaux bâtiments » soit construits. S. Sauvage s'adressa à son ami Eric Bagge pour en établir les plans². Ce qu'on appela les « nouveaux bâtiments » devait être une construction située derrière l'école, sur un terrain en pente récemment acquis par la municipalité, entre l'école et la rue des Reculettes. Il s'agissait d'une construction en béton faite d'un rez-de-chaussée, qui remplacerait l'ancien hall des machines, et de plusieurs niveaux en sous-sol³. Les travaux étaient donc d'importance.

À la fin de 1937, les crédits nécessaires furent votés par le conseil municipal de Paris⁴. Les travaux commencèrent en 1938⁵ et le gros œuvre fut achevé en août 1939⁶. Il ne restait donc plus qu'à acquérir le matériel et aménager les locaux qui auraient dû être prêts à accueillir les élèves en octobre 1940⁷. La guerre interrompit les travaux.

S. Sauvage était donc sur le point de réussir à faire de l'école Estienne une école « supérieure » et modernisée. Le soutien de la D.G.E.T., qui avait en grande partie manqué à G. Lecomte, fut déterminant. Les moyens comme la caution politique apportée au projet pédagogique et architectural devaient permettre d'atteindre cet objectif. Ce ne fut donc pas auprès de la profession que l'école trouva ses partisans les plus efficaces, mais auprès de l'État.

¹ « L'Institut des arts et métiers graphiques », *Technologie de l'imprimerie*, n°42, janvier 1937, p. 1055-1056.

² Robert Bonfils, Hommage à Sylvain Sauvage, *Cahiers d'Estienne*, n°14, 1948, p. 5-24.

³ Plans postérieurs à 1945, Collège Estienne (agrandissement), W 40125/79/1/80, Archives de Paris. Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°5 et 6.

⁴ « L'Institut national des industries et arts graphiques et la nouvelle école Estienne », *Technologie de l'imprimerie*, n°51, novembre 1937, p. 1272-1274.

⁵ « Ça et là. À propos de l'école Estienne », *Courrier du Livre*, n°616, 1^{er} septembre 1938, p. 437-438.

⁶ « Actualités graphiques », *Circulaire des protes*, n°468, août 1939, p. 220.

⁷ Georges Valette, *A l'école Estienne, suivez le guide*, [Paris], Collège technique Estienne, [1945], p. 17.

II - L'école Estienne et la profession

À partir de 1937, il y eut indéniablement un changement de perspective qui aurait pu, sans la guerre, faire de l'école le modèle *officiel* dans la formation professionnelle du Livre. Fondamentales, les relations entre l'établissement et la corporation évoluèrent peu, mais le soutien apporté par la D.G.E.T., qui patronnait l'I.N.I.A.G., modifia sensiblement le sens de ces relations.

1 - L'école de la D.G.E.T et l'I.N.I.A.G.

Depuis la création des cours d'apprentis, les relations entre l'école et le syndicat patronal parisien étaient excellentes. En 1934, l'Union parisienne des syndicats de l'imprimerie et industries connexes fit à nouveau installer à l'école pour 300 000 francs de matériel, provenant de chez Marinoni, Edouard-Lambert et Foulon¹. Il est vrai que l'Union parisienne en avait les moyens. En 1937, les organisations du Livre ayant reçus des subventions provenant du produit de la taxe d'apprentissage étaient les suivantes :

- La Chambre syndicale des maîtres graveurs (4 376,70 francs);
- La Chambre syndicale de la photogravure (37 856,40 francs);
- L'Union parisienne des syndicats de l'imprimerie et des industries connexes (316 466,55 francs).

L'école Estienne pour sa part bénéficiait de « seulement » 26 900 francs de crédits supplémentaires provenant de cette même source². Cours de préapprentissage de la rue Madame, cours d'apprentis à l'école Estienne, cours de l'O.T.I., le patronat parisien était satisfait de l'œuvre accomplie. Mais, comme par le passé, le poids financier de cette organisation lui pesait. Rappelant à la D.G.E.T. que l'Union parisienne « n'a pas reculé devant de lourds sacrifices pour doter Estienne d'un matériel moderne », L. Hardy déclare le 30 novembre 1935 qu'il espère voir l'État prendre le relais. La D.G.E.T. et les moyens dont elle disposait permettraient de « couronner notre œuvre éducative en contribuant, de toutes nos forces, à élever l'école Estienne à la dignité d'établissement d'Enseignement technique supérieur du Livre »³. Le 13 mars 1937, Émile Kapp déclara : « L'Union parisienne, que j'ai l'honneur de présider depuis peu de temps, veut créer de nouvelles sections pour l'extension

¹ « À l'école du Livre. Projets et réalisations », *Technologie de l'imprimerie*, n°17, novembre 1934, p. 471-472.

² Taxe d'apprentissage, F¹⁷ 17913, Archives nationales.

³ « Pour le développement de l'école Estienne », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération Fédération des maîtres imprimeurs de France*, février 1936, p. 31-33.

du CAP. Le développement incessant des procédés de reproductions photomécaniques montre l'urgence, la nécessité impérieuse, d'organiser des cours d'offset et d'héliogravure. »¹ La crise économique avait sans doute réduit les moyens de l'organisation patronale. D'ailleurs, l'Union parisienne céda la direction des cours d'apprentis de l'école Estienne à l'I.N.I.A.G.² Le budget nécessaire était tel que le patronat s'estimait obligé de se tourner plus que jamais vers l'école Estienne pour assurer en partie ces nouvelles formations. Les crédits de l'école étant insuffisants, il fit pression sur l'État, en tant qu'organisation syndicale et membre du comité de surveillance.

L'État, c'est-à-dire la D.G.E.T., prenait en main l'avenir de l'école et de l'I.N.I.A.G., et allia les deux établissements. Le directeur de l'école Estienne fut ainsi nommé membre *de droit* du conseil d'administration de l'Institut. Les réunions de l'I.N.I.A.G. avaient lieu au 18, boulevard Auguste-Blanqui. Parmi les projets de l'Institut, il fut décidé qu'il fallait éditer des manuels d'apprentissage pour la préparation du CAP : on s'adressa notamment au corps enseignant de l'école Estienne pour rédiger ces ouvrages.

Ce lien cachait une ambiguïté qui ne sera pas levée : l'I.N.I.A.G. avait-il autorité sur l'école Estienne ? Pour H. Luc, c'était presque l'inverse : « L'avenir de l'école, je crois qu'il ne consistera pas simplement dans des pierres, dans des ateliers nouveaux, dans des agrandissements. Je voudrais en effet que l'école fut le sommet de la pyramide de toutes les œuvres d'enseignement qui, répandues à travers la France, donneront enfin à notre pays cette pléiade de centres professionnels dont il a besoin dans les industries et dans les arts que vous représentez. » Et l'I.N.I.A.G. devait être le tremplin pour cette ascension³.

Nous n'avons pas relevé de propos hostiles de la part des maîtres imprimeurs sur cette politique. Pour les patrons, l'école Estienne était considérée comme le principal lieu de formation professionnelle. Mais la guerre fit que l'idée de prééminence institutionnelle de l'école sur l'I.N.I.A.G. ne fut jamais réellement débattue par la profession. Il est vrai que si elle avait été acceptée par le patronat, il n'en aurait pas été de même pour les ouvriers : en 1900 comme en 1939, l'apprentissage en alternance, avec le passage obligatoire par l'atelier, restait le seul mode de formation légitime.

¹ « Distribution des prix aux élèves des cours professionnels », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, avril 1937, p. 81-83.

² « Institut national des industries et arts graphiques », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mai 1939, p. 99-100.

³ « L'Institut national des industries et des arts graphiques et la nouvelle école Estienne », *Technologie de l'imprimerie*, n°51, novembre 1937, p. 1272-1274.

2 - La F.F.T.L.

Claude Liochon¹ et Auguste Largentier étaient membres du comité de surveillance de l'école Estienne. Comme l'avait remarqué H. Bouisse, cette représentation, au demeurant limitée, n'empêchait pas une indifférence sur le sort de l'établissement. Les distributions des prix, à l'école et à la Chambre syndicale typographique parisienne, et les sessions des CAP étaient les seules occasions de rencontre officielle entre les syndicats ouvriers et la direction.

Les ouvriers du Livre n'avaient pas en effet les mêmes motifs que le patronat parisien de se sentir liés à l'école. Les principaux cours ouvriers de Paris étaient ceux organisés par la Chambre syndicale typographique parisienne², dont l'existence dépendait en grande partie de l'octroi de subventions publiques.

La formation professionnelle dispensée complètement dans un cadre scolaire leur restait étrangère, même si celle de l'école Estienne avait fait ses preuves. Jusqu'à preuve du contraire, ni l'État ni les communes ne voulaient créer des écoles professionnelles sur tout le territoire et s'adressant à tous les apprentis. Malgré l'implication sensible de la D.G.E.T. dans les négociations paritaires, l'organisation de l'apprentissage restait un sujet corporatif et dépendait encore des syndicats. Pourtant, la réussite de l'école Estienne jeta un certain trouble dans les rangs de la Fédération du Livre. La position exprimée en 1924 par C. Liochon sur les écoles professionnelles publiques³ évolua pendant le Front populaire. L'allongement de la scolarité, la prise de conscience qu'il fallait non seulement assurer une formation technique de qualité mais aussi qu'elle reposait sur une solide formation générale, inspira des revendications particulières qui dépassait le cadre corporatif. Il était courant de trouver dans *L'Imprimerie française* des articles réclamant cet allongement de la scolarité ainsi qu'un recrutement sévère des apprentis sur leur niveau de connaissances. L'école Estienne avait sans doute fait la preuve du lien inséparable entre la formation professionnelle et la culture générale. Ce n'était pas chose nouvelle, les syndicalistes depuis le XIX^e siècle pensaient assurer cet enseignement général en encourageant les ouvriers à la lecture. Mais, cet appel à une formation permanente individuelle devait être difficilement entendu, compte tenu des contraintes de la vie quotidienne. Malgré cette préoccupation, faire de l'école Estienne, ou de

¹ Elisabeth Devriendt, « La Chambre syndicale typographique parisienne de 1919 à 1939 », maîtrise d'histoire, sous la direction de Droz et Jacques Girault, Paris-I, 1979, p. 330-332.

² Le peu de contact entre les cours de la « Chambre typo » et l'école Estienne était d'autant plus paradoxal qu'ils se déroulaient alors au 94, boulevard Auguste-Blanqui, à quelques centaines de mètres de l'école municipale.

³ Fédération française des travailleurs du Livre, *Douzième congrès national tenu à Lille du 4 au 9 août 1924*, Paris, L'Émancipatrice, Paris, 1924, p. 223.

l'école Baggio, un modèle se heurtait à la conception syndicale de la formation qui était autant technique qu'un moyen d'intégration syndicale : l'atelier restait le centre de tout.

Pourtant, l'efficacité de l'atelier comme lieu de formation était largement remise en cause par les syndicalistes ouvriers eux-mêmes. En 1937, les autorités publiques constatèrent que l'apprentissage était toujours en crise non seulement en raison d'abus multiples mais aussi parce que les adolescents eux-mêmes avaient des difficultés à trouver un employeur prêt à les former. Cette crise aurait pu être imputable à l'action de l'État; au contraire ce fut vers l'État que C. Liochon se tourna en faisant le deuil de manière spectaculaire de la formation en atelier : « Les écoles de métiers publiques et privées ne peuvent recevoir qu'un nombre infime de jeunes gens, et encore se sélectionnent-ils parmi ceux dont les parents peuvent subvenir à leur entretien pendant toute la durée de l'apprentissage. [...]. Il semble donc que le remède immédiat à envisager, c'est l'augmentation du nombre des écoles pratiques pour tous les métiers et des cours de perfectionnement pour les jeunes gens occupés comme apprentis par les employeurs. »¹

Cette déclaration, surprenante, ne rapprocha pourtant pas la Fédération du Livre de l'école Estienne. La F.F.T.L. avait laissé se creuser un fossé dont le patronat avait largement profité. De plus, il ne semble pas que S. Sauvage ait cherché du côté ouvrier un soutien particulier. Aidé par le patronat, par les syndicats de cadres (que la Fédération ne voyait pas d'un bon œil) et surtout par la D.G.E.T., il estimait peut-être que cela n'était plus aussi nécessaire que par le passé. Chez les ouvriers du Livre, la prise de conscience d'avoir laissé l'école Estienne à d'autres mains ne vint pas du sommet de la F.F.T.L., mais de quelques syndicalistes parisiens particulièrement troublés par le lien unissant l'école du Livre et l'I.N.I.A.G. Nous retrouvons ainsi Robert Ranc qui adressa une lettre au comité intersyndical du Livre parisien le 27 mars 1937 :

Chers camarades,

Depuis quelques semaines, je voulais appeler votre attention sur un sujet qui a aujourd'hui une très grande importance et que les occupations syndicales de tous les jours (mouvements, conventions, etc.) ne vous ont peut-être pas permis d'apprécier suffisamment.

Je veux parler de la réorganisation de l'école Estienne. J'en avais lu le projet dans le discours du directeur général de l'Enseignement technique, M. Luc, au banquet des anciens élèves² [...]. L'école Estienne, ayant les fonds nécessaires (de l'État et) de la Ville de Paris, se transforme en École supérieure des arts et métiers graphiques de France et, à un deuxième stade, en Institut des arts et métiers graphiques. Les nouvelles machines, renouvelées, vont y être installées, ainsi que les laboratoires, bibliothèques, etc., etc. Voilà en gros. Mais vous devez le savoir, tout particulièrement ceux d'entre vous qui sortent d'Estienne.

¹ Liochon, « À la radio. L'apprentissage », *L'Imprimerie française*, 15 décembre 1937, n°419, p. 4.

² A. B. « L'Institut des arts et métiers graphiques », *Technologie de l'imprimerie*, n°42, janvier 1937, p. 1055-1056. Discours de H. Luc qui annonçait la création de l'I.N.I.A.G.

Personnellement, j'avais aussitôt vu dans les déclarations du directeur de l'Enseignement technique la nécessité pour les organisations syndicales du Livre parisien de tenter de prendre très sérieusement pied dans l'école Estienne. L'occasion que fournit cette transformation est excellente et le moment ou le climat politique s'y prête aussi...

Vous en comprendrez les raisons sans que je m'y attarde, car elles découlent de nos préoccupations syndicales : [...] contrôle de l'éducation et essai de formation sociale. Ce dernier point est très important vu que beaucoup des ouvriers formés à Estienne deviennent par la suite « la maîtrise ». Il n'est jamais trop tôt pour contrebalancer l'influence patronale future. D'autre part, le poids du comité intersyndical du Livre parisien doit pouvoir maintenant s'opposer avec succès au poids des patrons sur l'école Estienne.

Malade, je remettais tous les jours de vous écrire quand le numéro d'hier de *Presse-Publicité* m'apporte la confirmation de toute cette réorganisation; on y annonce la création de l'Institut national des industries et arts graphiques, avec le concours de l'Etat et de la Ville; le président du conseil est ... Maulde, et le vice-président un de ses confrères. Ce qui confirme les différentes données du problème que je viens de vous soumettre.

Superficiellement d'ailleurs, et sans apporter de solution. Je ne saurais me le permettre, n'étant pas d'Estienne. Mais l'intérêt que je porte aux questions techniques et sociales du Livre et aux problèmes d'éducation ouvrière me permettait toutefois de soulever devant vous ce sujet. Il mérite que vous vous y arrêtiez afin d'examiner dans quelles conditions il est possible de faire pénétrer et prévaloir une certaine influence ouvrière et syndicale à l'école Estienne.

Si je puis vous être utile dans ce travail - auquel j'ai déjà réfléchi, - car il m'intéresse - mon aide vous est acquise.

Avec mes saluts fraternels¹.

Cet appel ne fut pas entendu, mais des ouvriers prirent acte d'une partie des affirmations de R. Ranc lorsque les premiers projets de CAP furent connus. Celui de la commission « lithographie » en fit bondir quelques uns tant il paraissait « semblable en beaucoup de points à celui appliqué actuellement dans les écoles spécialisées, telles que l'école Estienne. » Et de conclure : « Il est désormais prouvé, en prenant en exemple l'école la plus officielle qu'est l'école Estienne, que le comité de patronage de l'école est exclusivement constitué par des patrons. [...]. Notre devoir le plus impérieux est de participer activement à la direction des comités de patronage des écoles professionnelles, parce que nous ne pouvons plus nous contenter d'être présents le jour de l'examen, sans avoir même été prévenus à temps du déroulement de l'examen. »²

Mais comment rattraper presque vingt ans d'indifférence ? Pour la direction de la F.F.T.L. qui avait fait de l'organisation de l'apprentissage sa priorité, rien de ce qui concernait l'école Estienne ne semblait véritablement l'intéresser. L'entrée de la D.G.E.T. dans la vie syndicale ne troubla pas sur le moment cette stratégie, et comme pour le patronat, la guerre fit que le rôle de l'école dans la formation professionnelle des métiers du Livre ne fut pas débattu.

¹ Lettre du 27 mars 1937 au Comité intersyndical du Livre parisien, 1 f. dact., dossier « Centres et écoles de formation », Bibliothèque du Cercle de la Librairie, Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine.

² J. P. « Sur un projet d'apprentissage professionnel », *Le Livre parisien*, n°74, juin 1939, p. 7.

Une chose était néanmoins certaine, S. Sauvage avait en partie rompu avec l'habitude de réclamer à la profession un soutien moral ou matériel. Faisant désormais pleinement partie de la politique du directeur général de l'Enseignement technique, l'école Estienne ne doutait plus de l'avenir. L'établissement pouvait devenir officiellement l'école supérieure des arts et métiers du Livre, unique en France, avec des moyens matériels correspondants. S. Sauvage était sur le point d'y parvenir quand la guerre fut déclarée, ce qui mettait fin pour une durée indéterminée à cet objectif.

III - La guerre

Paradoxalement l'essentiel des archives de l'école qui ont pu être sauvegardés correspond à cette période. Elles décrivent sans surprendre un établissement essayant de fonctionner plus ou moins normalement dans une période difficile.

L'école Estienne était devenue, de part son statut administratif qui la plaçait sous la double tutelle de la Ville de Paris et de la D.G.E.T., un établissement public sous le contrôle de l'État français. Son histoire à cette période n'est pas seulement un cas des méandres de la collaboration passive. Elle est bien plus révélatrice du problème de la mission de la direction vis-à-vis de la profession et surtout de ses élèves, avec un directeur attaché à ses responsabilités immédiates et à venir.

De la même manière, cette époque trouble a entraîné la profession sur les chemins assez tortueux de la collaboration économique et politique. En matière d'apprentissage, l'héritage du gouvernement de Vichy fut assez ambigu, car bien que baigné dans une pensée particulièrement marquée politiquement, le résultat à la Libération fut déterminant, pour les métiers du Livre comme pour les autres branches.

1 - 1939-1940 : Paris – Nîmes – Paris

Comme pendant la guerre précédente, l'école Estienne se mit au service de la patrie. Le jardin servit de halte pour la 2^e compagnie d'artillerie du 23^e régiment colonial; on avait attaché les brides des chevaux aux grilles; les munitions furent déposées autour du buste d'Abel Hovelacque dans le vestibule. La troupe quitta les lieux le 4 septembre 1939¹. L'école publia un bulletin, *Liaison*, pour les anciens élèves et enseignants mobilisés².

¹ Georges Valette, « *La Coloniale* » à l'école du Livre, Paris, École Estienne, [1939], 23 p.

² Sylvain Sauvage, *Adieu à Paul Haasen, 1887-1944*, [Paris], [Collège technique Estienne], [1944], p. 23; « Un nouveau confrère », *La Tribune des industries graphiques*, n°200, février 1940, p. 13.

En 1914, G. Lecomte avait décidé de sa propre initiative d'accueillir les apprentis du Livre parisien. En 1939, c'était désormais l'affaire de l'État. La mobilisation entraîna la fermeture d'ateliers mais aussi un manque de main d'œuvre qualifiée. Le ministère du Travail et celui de l'Éducation nationale signèrent un décret le 21 septembre 1939 créant des centres de formation accélérée, placés sous l'autorité de la D.G.E.T. Le 10 mars 1940, l'école Estienne créa ainsi des cours pour adultes destinés à former des photograpeurs et offsetistes, qui s'adresseraient aux hommes *comme aux femmes*. Ces cours, organisés en trente séances, devaient permettre de « suppléer, le cas échéant, les spécialistes des ateliers de la Défense nationale ainsi que des imprimeries ou des photogravures, qui seraient appelés aux armées. »¹

L'offensive allemande du 10 mai 1940, le départ du gouvernement pour Bordeaux le 6 juin, celui du ministère de l'Éducation nationale pour Toulouse, la direction de l'école choisit de prendre elle aussi le chemin de l'exode. S. Sauvage écrit : « un jour de juin, c'est exode vers Nîmes où nous pensons reformer l'école »², Nîmes étant alors le « centre de ralliement indiqué par l'Éducation nationale ». Puis ce fut la demande d'armistice de Philippe Pétain le 17 juin, qui fut signé le 21. Le 10 juillet, l'Assemblée nationale lui votait les pleins pouvoirs. En août 1940, S. Sauvage revenait à Paris³.

Dans l'*Almanach* de 1941, imprimé en décembre 1940, S. Sauvage s'adresse aux élèves de l'école :

Oui, voilà notre pays, notre pays aujourd'hui dans le deuil, et que nous entourons de plus d'amour à cause de ses douleurs. Oui, nous l'aimons à présent d'un amour plus profond, plus anxieux, plus vigilant, mais cet amour serait vain s'il n'était pas agissant et si nous ne commençons pas aujourd'hui une nouvelle vie.

Comme nous l'a dit M. le maréchal Pétain, il n'est plus de regard vers le passé ! C'est vers l'avenir, l'avenir dont vous êtes vous-mêmes partie intégrante, enfants, qu'il faut regarder sous l'impulsion d'un cœur plus volontaire, plus aguerri. Nous repartons vers notre idéal de beau et de bien avec une âme nouvelle. Nous nous efforcerons d'éviter les erreurs anciennes. Vous travaillerez plus ardemment dans une discipline plus exacte, car rien ne se fait sans ordre, sans méthode, sans organisation, nous serons plus stricts, moins distraits, moins désireux de bien être, moins facilement satisfaits.

Ainsi, nous referons la France, nous en sommes certains, car la France est éternelle.⁴

Propos d'un homme dérouté, comme les autres, par l'écroulement du pays ou d'un pétainiste convaincu ? Il nous semble néanmoins que S. Sauvage estima que la priorité était

¹ « Informations diverses. Cours à l'école Estienne : rééducation professionnelle photocopistes offsetistes (hommes et femmes) », *Bulletin officiel de l'Union syndicale et de la Fédération des maîtres imprimeurs de France*, mars 1940, p. 44.

² Sylvain Sauvage, *Adieu à Paul Haasen, 1887-1944*, [Paris], [Collège technique Estienne], [1944], p. 11.

³ Robert Bonfils, *Hommage à Sylvain Sauvage*, *Cahiers d'Estienne*, n°14, 1948, p. 5-24.

⁴ S. Sauvage, « Aux élèves de l'école Estienne. Notre France », *Almanach des amis d'Estienne pour 1941*, p. 3-7.

moins idéologique que celle de préserver à tout prix l'école de l'extérieur, c'est-à-dire de Paris occupée par l'armée allemande.

Son statut administratif devait l'y aider quelque peu. Le gouvernement de Vichy « voyait dans la formation professionnelle le moyen d'un encadrement idéologique de la jeunesse ouvrière : il s'agissait d'obtenir son adhésion aux valeurs présentées comme fondamentales pour la révolution nationale prônée par Philippe Pétain. »¹ Ainsi, les centres de formation professionnelle créés en 1939 furent maintenus mais ouverts aux adolescents et placés sous l'autorité du secrétariat général à la Jeunesse. En avril 1941 ils furent placés sous l'autorité de la D.G.E.T. En effet, la direction générale fut maintenue ainsi que son directeur H. Luc. Dans cette période troublée, S. Sauvage pouvait donc se raccrocher à une autorité administrative qu'il connaissait fort bien et supposer que son établissement pouvait espérer une protection : H. Luc n'était-il pas l'homme qui avait permis la modernisation de l'école ?

La permanence de la D.G.E.T., en tant qu'autorité administrative et interlocuteur, paraît d'autant plus forte que le conseil municipal de Paris n'est plus que l'ombre de lui-même. Dès le printemps 1939, ses pouvoirs furent à nouveau remis en cause par le gouvernement au profit de ceux du préfet de la Seine. Dans Paris occupé, le préfet devint l'autorité principale et chargé du contrôle des commissions municipales, dont la 4^e commission chargée de l'enseignement à Paris, dont les membres étaient nommés par lui². Cependant deux personnes restèrent dans ce qui restait du Conseil municipal et avec qui l'école avait eu des relations importantes avant la guerre : Georges Contenot et surtout René Fiquet. Il nous est difficile de dire quel rôle jouèrent ces deux hommes dans la (sur)vie de l'école pendant la guerre.

La première mesure prise à l'école qui appartenait à la politique du gouvernement de Vichy fut la création d'un centre de formation professionnelle à la rentrée 1940. S. Sauvage s'adressa à un ancien élève, Pierre Le Pont, pour le diriger. S. Sauvage lui présenta la mission du centre comme étant un « centre professionnel pour les jeunes gens de l'industrie privée qui ne peuvent pas être repris dans leur maison parce que les maisons périclitent. »³ Institution pétainiste ? Dans l'esprit de S. Sauvage et de son entourage, l'aspect politique et propagandiste vichyssoise était en réalité assez lointain. Il était pratiquement dans la tradition de l'école, depuis la Première Guerre mondiale d'organiser des cours s'adressant aux

¹ Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 77.

² Philippe Nivet, *Les Assemblées parisiennes de la déclaration de la guerre à la libération de Paris (1939-1944)*, Paris, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, coll. « Études et Documents », vol. 3, 1996, 293 p.

³ Témoignage de Pierre Le Pont.

apprentis de l'industrie. Le centre de formation professionnelle fut plutôt perçu comme un nouveau service rendu à la profession en ces temps difficiles.

La rentrée 1940 fut donc presque vécue comme une rentrée comme les autres. L'école Estienne ne devait pas changer, en dépit de l'extérieur. Cette illusion fut sagement entretenue par la direction, mais aussi par les professeurs, et peut-être par les élèves eux-mêmes. C'est sans doute pendant cette période sombre que l'on mesure à quel point l'établissement était capable de se nourrir de sa propre identité et tradition.

2 - 1940-1944 : Diriger Estienne...

Peu importaient les idées politiques du directeur : c'était bien l'existence de l'école qu'il fallait défendre en priorité. L'allégeance au gouvernement de Vichy ne posa *a priori* aucun cas de conscience : la direction pratiqua une collaboration passive d'autant moins gênante moralement et politiquement qu'elle restait sous la même autorité qu'avant-guerre.

Former des ouvriers qualifiés capables de devenir à terme des cadres, continuer à faire de son enseignement le gage de la pérennité d'un savoir-faire basé sur la qualité d'exécution et le souci du bon goût, sur ce point, la direction de l'école et le corps enseignant se rejoignaient parfaitement. Et les élèves ne demandaient pas mieux que cette transformation de l'école en un cocon fictif.

Eugène de Verbizier, élève doreur de 1940 à 1944, décrit parfaitement l'ambiance de l'école pendant la guerre : « L'école devint un rempart de paix. Quatre corps de bâtiments entourant une cour sécurisante nous permettait des études hors du temps. »¹ Passées les grilles donnant sur le boulevard Auguste-Blanqui, la seule autorité à laquelle les élèves devaient se soumettre était le surveillant général.

Aucun ancien élève ne se souvient de propagande pétainiste ou nazie dans l'enceinte de l'établissement. Le portrait du maréchal était accroché dans les ateliers, parfois à côté de celui de Gutenberg, et dans le réfectoire, mais pour les élèves il ne représentait rien ou presque : être à l'école Estienne signifiait *uniquement* apprendre un métier pour gagner sa vie, même s'ils avaient conscience que l'avenir demeurait incertain. Les élèves continuaient donc, comme avant guerre, d'organiser des chahuts et de faire preuve d'indiscipline, la seule crainte de la direction était que cela ne déborde hors de l'école. De l'indiscipline à la contestation politique, pour beaucoup d'élèves la frontière était particulièrement floue. Barbouiller le portrait du maréchal à l'encre de chine, était-ce un graffiti comme les autres réalisé par des

¹ Eugène de Verbizier, « L'école Estienne sous l'occupation », manuscrit, 4^e f., 1991, Bibliothèque de l'école Estienne.

adolescents pleins d'imagination et d'énergie ou un acte politique ? Un épisode est particulièrement révélateur à ce sujet : Abel Bonnard, nommé ministre de l'Éducation nationale en avril 1942, vint faire une visite à l'école Estienne qui devait se clore par un discours¹. Maurice Lemaire, élève écrivain lithographe de 1940 à 1944, se souvient : « À cette occasion, le directeur et le surveillant général, connaissant l'amour que l'on portait à ce genre de numéro, nous rassemblèrent pour nous demander la plus grande retenue pendant le discours que le zigoto devait prononcer dans la cour. Il n'y eu pas d'incidents, pas d'applaudissements non plus... »² Pour les uns, A. Bonnard était un homme politique, pour les autres un « collabo », pour l'immense majorité, un homme qui n'était pas du métier et qui n'avait rien à faire à l'école Estienne et donc rien à leur dire.

Les élèves avaient parfaitement conscience du caractère illusoire de cette situation. Ils savaient que la protection de l'école était fictive. Ils parlaient entre eux de tout sauf de politique. Ils vécurent évidemment cette période différemment suivant leur situation : enfant de milieu modeste ou aisé, fils de prisonniers, de résistants, de déportés, fils de parents étrangers, élèves juifs... Sortis de l'école, la direction ne pouvait rien pour eux.

Robert Bonfils écrivit que S. Sauvage essaya d' « empêcher le plus possible l'envoi d'élèves en Allemagne »³. Bien que probable, cela n'avait rien d'organisé et de systématique. Le sort des élèves juifs de l'établissement relevait plus de la providence. Certains terminèrent leur scolarité, d'autres disparurent. E. de Verbizier se souvient : « Tragique matin, où en classe, je vis une étoile jaune marquée du nom "juif" au revers de la veste de mon camarade de table. [...]. Personne ne dit mot, personne ne dira mot mais tout le monde a vu. Le lendemain, la place de mon camarade est restée vide à jamais. »⁴ Christian Guisnet, élève compositeur de 1940 à 1944, perdit un ami d'atelier qui ne s'était pas représenté à la rentrée de 1942. Il est persuadé qu'il fut prit dans la rafle du Vélodrome d'hiver⁵. Aucun élève déporté ne figure sur le monument aux morts de l'école. La protection de l'école a été sans doute plus efficace pour les élèves menacés du S.T.O.

¹ Nous ignorons la date précise de cette visite. Nous pensons qu'elle a eu probablement lieu pendant le printemps 1943.

² Témoignage de Maurice Lemaire, manuscrit, 4^e f., 1996, Bibliothèque de l'école Estienne.

³ Robert Bonfils, Hommage à Sylvain Sauvage, *Cahiers d'Estienne*, n°14, 1948, p. 5-24.

⁴ Eugène de Verbizier, « L'école Estienne sous l'occupation », manuscrit, 6^e f., 1991, Bibliothèque de l'école Estienne.

⁵ Témoignage de Christian Guisnet.

L'accès à des presses, au papier, à l'encre, aux plombs n'a pas fait de l'école Estienne un centre de résistance. La principale activité illégale des élèves fut la confection de faux tickets d'alimentation. Ces tickets servaient en règle générale à acheter du pain à la boulangerie située en face de l'école, à l'angle de la rue des Cinq-Diamants et du boulevard Auguste-Blanqui. La quantité de faux tickets était telle que la boulangère devait forcément être un peu complice. Pour beaucoup d'élèves, cette activité était un jeu, pour certains une question de survie, pour quelques uns une activité lucrative. Les actes de résistances étaient distincts de la vie de l'établissement. Henri Bouisse fabriquait à l'école de faux timbres en caoutchouc¹ tout en essayant de se cacher de ses élèves, qui n'étaient d'ailleurs pas dupes. L'engagement de certains élèves ne fut connu que lors de l'annonce de leur arrestation et exécution. Pierre et Paul Toussain furent fusillés au Mont Valérien en 1943, pour avoir organisé une imprimerie clandestine. Pierre Toussain était un ancien élève compositeur sorti de l'école en 1937; Paul était toujours élève de 4^e année. Pascal de Brunhoff, élève libre en lithographie, mourut dans les mêmes conditions le 10 juin 1944².

Les conditions matérielles se dégradèrent évidemment pendant toute cette période. Il est possible que l'école ait pu obtenir de certaines entreprises des apports en papier, encre et produits chimiques³, mais ce fut sans doute insuffisant. École du Livre, l'école Estienne continua cependant d'imprimer des ouvrages soignés. Robert Bonfils parlait du continu « prosélytisme [...] pour le "bel ouvrage" » du directeur⁴. Il se réalisa cependant aussi par des commandes d'ouvrages « de circonstance », comme un hommage au maréchal Pétain commandé par la Ville de Paris⁵, ou l'impression de discours d'inauguration de l'exposition des œuvres d'Arno Breker⁶. La production de l'école à cette époque est un mélange curieux de textes purement littéraires, de manuels techniques, d'auteurs vichyssois comme Jean de la Varende et de textes de dignitaires du gouvernement de Vichy. Les *Typographes* et les *Cahiers* firent de même : les travaux des élèves étaient parfois des exercices sur des thèmes de propagande de Vichy. Dans tous les cas, le soin porté à la mise en page et à l'exécution était

¹ Paul Chauvet, *La Résistance chez les fils de Gutenberg dans la Deuxième Guerre mondiale. Témoignages*, préfacé par Jacques Debû-Bridel, Paris, à compte d'auteur, 1979, p. 46-47.

² Registre des élèves.

³ Témoignage de Pierre Le Pont.

⁴ Robert Bonfils, Hommage à Sylvain Sauvage, *Cahiers d'Estienne*, n°14, 1948, p. 5-24.

⁵ *Paris au Maréchal*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1942, in-folio, V-157 p.

⁶ Série d'hommages à Arno Breker, écrit par Jacques Benoist-Méchin, Abel Bonnard et Pierre Laval, en 1943.

les mêmes, quels que soient les textes ou les sujets. Parfois, les élèves s'amusaient à détourner ces exercices par pure esprit de provocation. Dans le numéro de juillet 1942 des *Typographes*, on retrouve les traditionnelles compositions de menus : cette fois, les élèves y ajoutèrent un commentaire sur lequel on lit : « Ah, ce marché noir... ». Les élèves de l'atelier de composition décidèrent en 1942 d'éditer leur propre journal, sans contrôle de la direction, *La Casse aux aguets*, dont le premier numéro parut en janvier 1943. Le sous-titre précisait : « Étant limité à l'atelier de composition, dame Anastasie n'est pas autorisée à y mettre son nez indiscret. »

Et la Libération vint. L'*Almanach* imprimé en décembre 1944 arbora une croix de Lorraine en première page¹. Dans les *Cahiers d'Estienne* imprimé la rentrée 1944 on publia un texte du général De Gaulle². Le numéro des *Typographes d'Estienne* fut d'une thématique très anglo-saxonne.

L'école Estienne avait survécu. L'I.N.I.A.G. également. Mais S. Sauvage avait essayé aussi pendant l'Occupation de poursuivre sa politique d'avant-guerre.

3 - L'I.N.I.A.G. pendant la guerre

Logiquement l'I.N.I.A.G. aurait dû disparaître. Mais la pérennité de la D.G.E.T. a sans doute permis qu'il en fût autrement, alors que normalement l'apprentissage dans les industries du Livre aurait dû être pris en charge par un autre organisme.

Le gouvernement de Vichy mena une politique sociale qui s'inscrivait dans une idéologie strictement corporatiste. La loi du 16 août 1940 créa les comités d'organisation, comités organisés par secteurs et branches économiques, qui devaient notamment élaborer et appliquer la Chartes du travail de 1941 et gérer les problèmes d'approvisionnement de matières premières, de production et de main d'œuvre³. Le comité spécifique aux industries du Livre fut créé par décret du 3 mai 1941. Le comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre était dirigé par Marcel Rives, conseiller à la Cour des comptes. Le comité était divisé en quatre groupes, dont celui de l'imprimerie, dirigé par Émile Kapp, et celui des industries graphiques, dirigé par Charles Peignot⁴. Des membres de ces groupes ont

¹ Voir le volume des Annexes, Documents et illustrations, n°63.

² Général De Gaulle, « Les morts, ces humbles morts, ces morts glorieux », *Cahiers d'Estienne*, n°10, 1944, 4 p.

³ Jean-Pierre Le Crom, *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, éditions de l'Atelier, 1995, p. 352-355.

⁴ Pascal Fouché, *L'Édition française sous l'occupation, 1940-1944*, t. 1, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII, p. 99-105.

eu pour la plupart des responsabilités professionnelles importantes pendant les années trente, comme Robert Bonfils, Fernand Lefort-Lavauzelle, Maximilien Vox, Victor-Paul Michel, André Prache...¹

Des commissions interprofessionnelles furent mises en place dont celle de l'enseignement professionnelle le 22 août 1941². Elle était présidée par Charles Peignot assisté de H. Maillet, S. Sauvage et A. Bargilliat, directeur de l'O.T.I.³ La commission d'enseignement professionnelle fut étoffée en 1942⁴, mais semble avoir disparu en 1943⁵. Elle faisait sans doute double emploi avec l'I.N.I.A.G., dont les travaux avaient abouti et dont des responsables étaient également membres du comité d'organisation du Livre.

Les négociations entre l'I.N.I.A.G. et la F.F.T.L., qui avaient été interrompues par la déclaration de guerre, reprirent à la fin de l'année 1939 ou au début de 1940⁶. Le règlement général fut mis au point en juin 1940 et homologué par la D.G.E.T. le 24 mars 1941. L'I.N.I.A.G. est alors présenté comme un « organisme privé [...] dont le rôle est précisément de contrôler et de coordonner, en accord, avec la direction de l'enseignement technique, avec la Fédération des syndicats patronaux et la Fédération ouvrière et avec le concours des groupements d'agents de maîtrise, toutes les organisations publiques ou privées existant en France, pour la formation professionnelle dans les industries du Livre et des arts graphiques »⁷.

Le règlement général posait les règles suivantes : l'apprenti ne peut être admis que s'il a 14 ans révolu, son certificat d'études primaires *plus* une année de scolarité supplémentaire et si la commission départementale de l'I.N.I.A.G. le juge apte. Les commissions régionales doivent délivrer aux entreprises qui désirent embaucher des apprentis une habilitation. S'il n'existe pas de cours professionnels à proximité de sa résidence ou de l'entreprise, l'apprenti

¹ *Note d'information du comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre*, n°1, 25 septembre 1941, p. 5-11.

² Archives de l'école Estienne.

³ *Circulaire du comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre*, n°2, 25 novembre 1941, p. 7.

⁴ *Circulaire du comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre*, n°6, 30 mars 1942, p. 5.

⁵ *Circulaire du comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre*, n°16, 30 janvier 1943, p. 10.

⁶ « Communications du comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°469, 16 janvier 1940, p. 2.

⁷ Institut national des industries et arts graphiques, *Règlement général concernant la formation professionnelle et l'apprentissage dans les industries du Livre, juin 1940 (homologation de l'Enseignement technique le 24 mars 1941)*, Paris, Imprimerie Maulde et Renou, 1941, p. 3.

devra utiliser des manuels édités par l'I.N.I.A.G. L'examen du CAP est organisé par la commission départementale et le jury doit être composé de représentants du patronat, des ouvriers et des cadres. Le CAP obtenu après examen, le jeune ouvrier devra se soumettre à deux années probatoires avant de pouvoir être payé au tarif. De plus, le nombre d'apprentis était toujours limité mais calculé non sur le nombre d'employés de l'entreprise mais sur celui des ouvriers ayant leur CAP ou exerçant leur métier depuis plus de deux ans. Les écoles professionnelles, soumises aux commissions départementales, sont intégrées dans ce dispositif et ont « pour mission d'assurer et d'élargir les connaissances générales de l'apprenti »¹.

Comme le prévoyaient les statuts de l'I.N.I.A.G. et la base des négociations depuis 1937, des règlements spécifiques par branches furent mis au point entre 1941 et 1944, la plupart des CAP correspondants semblent avoir été homologués par la D.G.E.T. en 1944² : procédés photomécaniques (photogravure); lithographie (reporteur et conducteur); imprimeur héliographe; compositeur typographe; imprimeur typographe; brochure-reliure-dorure³. S'il est possible qu'effectivement la F.F.T.L. ait ratifié le règlement général, qu'en était-il des règlements par branches ? La mauvaise connaissance de l'histoire de la Fédération du Livre, comme du reste de l'imprimerie française à cette période, empêche pour l'instant de répondre à cette question⁴. Néanmoins, le contenu du règlement général montre que des revendications patronales de 1938 y ont été intégrées, notamment le rétablissement des deux années d'essai et l'application du décret-loi du 24 mai 1938 qui modifiait le critère de limitation du nombre d'apprentis.

Dans ces règlements, S. Sauvage joua activement son rôle. L'I.N.I.A.G. avait toujours pour projet d'organiser deux degrés de formation, celui des apprentis et ceux des agents de maîtrise pour qui il fallait d'urgence élaborer un programme amenant au brevet professionnel⁵. Au sein du comité d'organisation du Livre comme de l'I.N.I.A.G., il fut

¹ Institut national des industries et arts graphiques, *Règlement général concernant la formation professionnelle et l'apprentissage dans les industries du Livre, juin 1940 (homologation de l'Enseignement technique le 24 mars 1941)*, Paris, Imprimerie Maulde et Renou, 1941, p. 6-22.

² Institut national des industries et arts graphiques, *Annexe VIII du règlement général*. Série de brochures, pagination et datation diverses.

³ Pour la reliure, brochure et dorure, il faut parler des CAP : on distingue les certificats d'aptitude pour l'artisanat (dite aussi reliure-main) et l'industrie, et également les certificats spécifiques aux jeunes filles. Cette séparation entre les diplômes de filles et de garçons fut maintenue apparemment jusqu'aux années 1980.

⁴ Madeleine Reberieux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Ségué et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 166-171.

⁵ Institut national des industries et arts graphiques, *Règlement général concernant la formation professionnelle et l'apprentissage dans les industries du Livre, juin 1940 (homologation de l'Enseignement technique le 24 mars 1941)*, Paris, Imprimerie Maulde et Renou, 1941, p. 4.

apparemment considéré comme le représentant du premier centre de formation professionnelle du Livre. En 1941, il participa à la création du centre de formation professionnelle des industries du Livre de Colombes avec la D.G.E.T.¹ En 1941, il adressa deux rapports au comité d'organisation du Livre, le premier remis en août intitulé « L'école Estienne & l'enseignement professionnel »², le second coécrit avec Louis Dufour, maître imprimeur, membre de la commission d'enseignement professionnel et du comité d'organisation du Livre³. Ces deux rapports vont dans le sens de l'action de l'I.N.I.A.G. mais surtout S. Sauvage continue de revendiquer le rôle central de l'école Estienne dans l'organisation de l'enseignement, qui doit être le modèle à suivre. Il réclame toujours que l'école soit reconnue comme un établissement supérieur et, chose nouvelle, qu'elle devienne nationale. Mais il réclame aussi, en vain, la reprise des travaux nécessaire à ses ambitions.

Sans vouloir faire le procès du directeur, on peut néanmoins constater que S. Sauvage a fait abstraction des circonstances politiques pour défendre *son* établissement. Aux dires de R. Bonfils, cette attitude n'était pas forcément facile à défendre :

Il savait qu'au lendemain d'une guerre la France appauvrie ne se suffirait pas à elle-même, que ses produits de qualités seuls procureraient des échanges, qu'enfin élever les masses par une culture de goût, c'était les destiner à une vie plus heureuse et à des joies saines. Sa nature patiente et sa diplomatie lui permirent d'user à la longue ses adversaires, ceux dont les intérêts immédiats ou les préoccupations trop personnelles n'envisageaient que la main d'œuvre de série, celle qui fait les chômeurs en période de crise, celle qui est utile, certes, pour servir une production abondante parce qu'économique, mais monotone. Il pensait que, sans renoncer à ces conceptions d'ordre industriel, la France avait besoin d'ouvriers habiles et qu'un homme cultivé se tire toujours d'affaire.⁴

Le risque de voir l'école transformée en centre de formation pour apprentis était peut-être réel, les employeurs manquant de main d'œuvre et le régime de Vichy n'étant pas particulièrement attaché à la promotion sociale par l'enseignement. Mais la protection de H. Luc pouvait être suffisante pour éviter de telles dérives. La transformation des écoles professionnelles de la Ville de Paris en « collèges techniques » municipaux en 1942-1943 devait normalement l'empêcher⁵.

¹ Témoignage de Pierre Le Pont.

² Dact, 7 et 4 p., Archives de l'école Estienne.

³ « Rapport à la commission d'enseignement professionnel du comité d'organisation du Livre », dact. 3 p. et annexes, Archives de l'école Estienne.

⁴ Robert Bonfils, Hommage à Sylvain Sauvage, *Cahiers d'Estienne*, n° 14, 1948, p. 5-24.

⁵ Jean-Pierre Briand, Jean-Michel Chapoulie, *L'Enseignement primaire et ses extensions, 19^e - 20^e siècles. Annuaire statistique. Écoles maternelles, primaires, primaires supérieures et professionnelles*, Paris, INRP - Économica, 1987, p. 207; Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 82.

L'école Estienne avait échappé aux bombardements, à la fermeture, à une remise en cause de son programme. Cette période fut pour l'école comme pour l'I.N.I.A.G. celle de l'attente de jours meilleurs et de consolidation de ces réalisations précédentes. S. Sauvage sorti usé de ces années de guerre et pourtant toujours aussi déterminé à réaliser ce qu'il avait annoncé en 1935. Mais la Libération ne fut pas la période du renouveau attendu.

C - 1945-1949 : L'APPRENTISSAGE ET L'ÉTAT PROVIDENCE

Cette courte période n'a *a priori* rien de spectaculaire. S. Sauvage décéda prématurément en 1948 et fut remplacé par R. Ranc, qui laissa dans l'histoire de l'école Estienne l'image de l'homme providentiel. En 1949, les industries du Livre aboutirent à leur quatrième règlement de l'apprentissage. Comme pour le reste de la société et de l'économie française, ce fut pour la profession et l'école du Livre une période de reconstruction. Elles entraient brutalement toutes deux dans l'apogée de la société industrielle, en cherchant à préserver leurs privilèges et leur culture propre.

I - L'école Estienne : l'entrée dans « l'ère Ranc »

Dans la mémoire collective de l'école et même de la profession, Robert Ranc a *fait* l'école Estienne. Or faire le bilan de la direction de S. Sauvage impose de nuancer l'originalité de l'œuvre de son successeur. Cet exercice impose également de connaître le contexte dans lequel se trouvait l'école à cette époque.

1 - L'héritage de Sylvain Sauvage

A priori on serait tenté de dire qu'il ne reste de la direction de Sylvain Sauvage que des discours. La guerre puis les restrictions de la fin des années quarante empêchèrent sa politique de prendre forme. Il mourut le 7 janvier 1948 d'une leucémie foudroyante. Jusqu'à la fin il participa activement à l'organisation des CAP¹, jusqu'à la fin il mendia les crédits nécessaires pour l'achèvement des « nouveaux bâtiments ».

Le 30 novembre 1946, il prononça un discours lors de la célébration du cinquantenaire de l'Association des anciens élèves qui commençait ainsi : « Malgré les difficultés actuelles, et peut-être même en raison de ces difficultés, le moment n'est-il pas venu d'envisager pour

¹ Correspondance entre S. Sauvage et les syndicats patronaux, 1944-1948, Archives de l'école Estienne.

notre collègue la réalisation de son programme d'extension ? »¹ Le reste de ce texte n'était que la énième présentation de son projet de 1935.

Ce qui avait été construit en 1938-1939 était à refaire en partie. Le directeur avait demandé en vain à la préfecture que l'on surveillât les nouveaux bâtiments. En effet, les vitres furent brisées, les bâtiments victimes de déprédations multiples qui se poursuivirent après la guerre. La reprise des travaux fut tardive. Les autorités avaient en effet d'autres priorités et l'école n'avait pas été touchée par les bombardements. Par ailleurs, la préparation du budget de rénovation avait été laborieuse. Les sérieuses difficultés économiques et financières, en particulier l'inflation, ralentirent considérablement cette reprise des travaux, qui commencèrent en 1947². Dans le cadre d'un plan d'équipement, la Ville de Paris obtint un crédit de près de 600 millions de francs en 1946, dont 12 550 000 (c'est-à-dire 4 392 500 francs en francs constants) furent attribués à l'école Estienne le 11 juillet 1946³. En 1949, les travaux n'étaient pas terminés comme en témoigne cet élève compositeur :

Eh bien, ça y est ! nous n'aurons plus ce véritable calorifère qu'est la verrière au-dessus de nos têtes.

Plus de carreaux branlants qui au moindre choc s'effondrent à la cliquerie.

Plus d'escalier si dangereux et si poussiéreux.

Plus de mauvaises odeurs (fonderie).

Plus besoin enfin de risquer la noyade en allant se laver les mains.

Compositeurs, réjouissez-vous ! Vous allez avoir un atelier où vous pourrez travailler dans des conditions mieux que favorables.

Il est tout naturel chers lecteurs, que je vous fasse une description sommaires de ces nouveaux bâtiments déjà vieux de dix ans.

À première vue ce n'est pas très joli. Mais en voyant l'intérieur, ah ! je suis surpris ! quel modernisme ! (1939). Le façade entière fut en verre, qui maintenant est pilé. À part ce détail, tout est splendide, mirifique, immense, il faut vous dire qu'une dizaine de personnalités s'en occupent sérieusement.

[...]

En un mot, c'est l'idéal de la perfection. Cependant, il me reste un aveu à vous faire; la cage de verre existe, mais sur le papier il n'y a encore ni eau, ni gaz, ni carreaux, et les escaliers sont à peine finis. Pour achever la nouvelle école, il faudrait des millions et des millions de crédit, alors...⁴

En 1947, S. Sauvage accorda un entretien à la revue *France Graphique* où il continua à défendre son idée de transformer l'école Estienne en un « Conservatoire des Arts Graphiques

¹ S. Sauvage, « L'avenir de l'école », *Almanach*, 1947, p. 155-162.

² Robert Bonfils, *Sylvain Sauvage, artiste du livre, directeur du collège technique Estienne, 1888-1948*, Paris, Collège technique Estienne, 1948, 27 p.

³ Collège Estienne (agrandissement), W 40125/79/1/80, Archives de Paris.

⁴ Riottor, « Enfin ! », *La Casse aux aguets*, n°12, novembre 1949, p. 1.

qu'elle peut et doit être. »¹ À partir du milieu des années trente, l'enseignement de l'offset de l'héliogravure avait été organisé à l'école. Mais, ne voulant plus attendre indéfiniment que tous ses projets d'enseignements se réalisent avec l'achèvement des nouveaux bâtiments, il décida de mettre en place une partie des enseignements pour les cadres. En 1945, il créa donc une série de conférences, appelé « cours supérieurs d'arts et de techniques graphiques »², qui s'adressaient à des « ouvriers déjà en possession de leur métier – contremaîtres, chefs d'ateliers, fils de patrons – désireux de se perfectionner. »³ Ces cours étaient la seule partie du programme « réalisable puisqu'elle n'engageait que peu de frais »⁴.

Il est vrai que les soutiens que la direction avait réussi à obtenir avant la guerre avaient en partie disparu à la Libération. La France de 1945 n'était plus celle de 1937 : à nouveau tous les débats relatifs à l'enseignement professionnel concernaient principalement la formation de base des ouvriers, dont la pénurie était forte. Les industries du Livre, comme les autres branches de l'économie française, devaient participer à la reconstruction du pays⁵. Désormais pour le patronat, il fallait en revenir à l'essentiel c'est-à-dire la formation d'ouvriers : le désir de S. Sauvage d'obtenir un statut d'école supérieure n'avait donc plus rien de nécessaire et d'urgent. Par ailleurs, les relations relativement privilégiées qu'entretenait S. Sauvage et la D.G.E.T. ont été probablement plus difficiles à la Libération. H. Luc, suspecté de collaboration, fut limogé⁶. Il fut remplacé par Paul Le Rolland, communiste, de 1945 à 1947 puis par Albert Buisson de 1948 à 1960. Il est certain qu'à partir de 1945, la politique de la D.G.E.T. à propos de la formation professionnelle dans le Livre ne repose plus sur le pôle d'excellence que représentait l'école Estienne avant guerre. Le gouvernement, soutenu par les organisations ouvrières et en premier lieu la C.G.T., avait décidé de donner la priorité aux centres d'apprentissage. En effet, les centres de formation professionnelle créés par le régime de Vichy ont été repris par la IV^e République. Le gouvernement provisoire de la République à

¹ « L'école Estienne fournira-t-elle les techniciens nécessaires aux industries du livre ? », entretien de Sylvain Sauvage avec Pierre Herbin, *France Graphique*, n°1 janvier 1947, p.19-21.

² « Cours supérieurs d'arts et de techniques graphiques », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°6, 15 octobre 1945, p. 14-15.

³ « L'école Estienne fournira-t-elle les techniciens nécessaires aux industries du livre ? », entretien de Sylvain Sauvage avec Pierre Herbin, *France Graphique*, n°1 janvier 1947, p.19-21.

⁴ S. Sauvage, « L'avenir de l'école », *Almanach*, 1947, p. 155-162.

⁵ Georges Rageot, « Entre nous », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°1, 15 janvier 1945, p. 2-3.

⁶ Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 81.

Alger en 1943 avait dessiner les grandes lignes de la formation professionnelle : elle serait désormais scolarisée et placée sous la seule autorité de l'État¹. L'apprentissage est désormais une question nationale et publique.

Cependant, les écoles professionnelles municipales, devenues collèges techniques, de la Ville de Paris étaient considérées comme d'un « niveau supérieur à celui des collèges techniques ordinaires »². Il n'était pas dans les intentions de la D.G.E.T. de laisser les collèges techniques parisiens de côté dans sa réorganisation de l'Enseignement technique. Lors de la célébration du cinquantenaire de l'Association des anciens élèves de l'école Estienne, un délégué de la D.G.E.T., Vergnolle, annonça qu'il était dans les intentions de la Direction générale de « nationaliser » les collèges techniques de Paris. Pour S. Sauvage qui considérait ce statut municipal comme étant un blocage pour l'évolution technique de l'école, ce fut une bonne nouvelle. Or le conseil municipal à la Libération ne l'entendait pas ainsi.

À la Libération : la capitale restait sous tutelle de l'État. Les édiles parisiens reprirent donc à leur compte la longue tradition d'opposition avec le pouvoir central, et firent preuve d'un attachement nouveau pour les écoles professionnelles municipales. Le conseil municipal *exigeait* d'une part le maintien en l'état du statut municipal de ces établissements, et d'autre part une participation financière de l'État sans *aucun* droit de contrôle sur ces établissements³. Cette opposition fut probablement une des causes de la lenteur de la reprise des travaux de l'école Estienne.

Le décès de S. Sauvage en janvier 1948 ne provoqua aucune émotion particulière dans la profession. Il est certain que ce qui domina sa politique à la tête de l'école fut la malchance : la guerre, les problèmes économiques de la France à la Libération, les conflits politiques entre la Ville de Paris et l'État furent autant de causes qui empêchèrent l'essentiel de ses projets de se réaliser.

¹ Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 87-88.

² Présidence du Conseil. Secrétariat général du gouvernement. Direction de la Documentation, *L'enseignement technique*, La Documentation française, Notes documentaires et études, 21 octobre 1948, dact., p. 11.

³ « Question de Georges Contenot au préfet sur les conditions dans lesquelles sont faites actuellement les nominations des professeurs spéciaux dans les collèges techniques de la Ville de Paris », *Bulletin municipal officiel*, 27 décembre 1946, p. 760-765.

2 - Robert Ranc, « homme providentiel »

Après le décès de S. Sauvage, le chef des travaux fut désigné directeur intérimaire. Ce chef des travaux était Robert Ranc, ce même homme qui de 1937 à 1939 mena campagne pour que la F.F.T.L. contrebalança le pouvoir des maîtres imprimeurs dans le comité de surveillance. Comment ce syndicaliste était-il arrivé à ce poste ?

R. Ranc fut une personnalité tout à fait exceptionnelle et très difficile à saisir. Il était né à Paris en 1905 d'une famille de petits commerçants. Il dit de lui même qu'il fut au sortir de la Première Guerre mondiale un « homme révolté »¹. Cette révolte le conduisit, comme d'autres jeunes gens de sa génération, à adhérer au Parti communiste français. Obligé d'interrompre ses études secondaires, il devint correcteur d'imprimerie. Il adhéra en 1923 à la F.F.T.L. et en 1926 au syndicat des correcteurs, dont il fut membre du comité syndical à plusieurs reprises de 1932 à 1943. Ses liens avec le P.C.F. se rompirent en 1929 et il intégra le mouvement trotskyste français naissant. Là encore, sa trajectoire n'est pas vraiment originale puisqu'elle a concerné certains membres fondateurs du P.C.F. pendant la période dite de la « bolchévisation ». En 1930, après avoir été le secrétaire de Léon Trotsky, il prit ses distances avec ce courant politique et se consacra surtout à l'action syndicale. Ses attermoiements politiques firent qu'il connut l'essentiel des mouvements d'extrême-gauche de l'entre-deux-guerres.

En 1939, il s'inscrivit comme élève libre à l'école Estienne où il suivit des cours de photogravure et de chromolithographie², pour des raisons que nous ignorons. Ce fut à cette époque qu'il fit connaissance de S. Sauvage. Mobilisé, il quitta l'école Estienne le 13 avril 1940³. Prisonnier, il resta en Allemagne jusqu'au 1^{er} mars 1941⁴. À partir de cette date, son parcours devient plus difficile à suivre. Il fut sollicité par S. Sauvage en 1941 qui lui demanda de remplacer Pierre Le Pont à la tête du centre de formation professionnelle⁵, ce qu'il aurait refusé. De 1941 à 1944, on le retrouve à Lyon puis à Paris⁶.

¹ « Discours de M. Robert Ranc », *Bulletin des anciens élèves de l'école Estienne*, n°11, février 1959, p. 35-36.

² « Le nouveau directeur du collège Estienne », *Industries et techniques graphiques*, septembre - octobre 1948, p. 39.

³ Registre des élèves, Archives de l'école Estienne.

⁴ Registre du personnel, Archives de l'école Estienne.

⁵ Témoignage de Pierre Le Pont.

⁶ Notice biographique, par Jean-Louis Panné, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, 1914-1939*, t. 39, Paris, Editions ouvrières, p. 381-382.

Il est possible qu'en 1943 ou 1944 il accepta finalement le poste de directeur du centre de formation professionnelle de l'école Estienne. Le 4 mars 1944, Paul Haasen décède et il fut remplacé par R. Ranc au titre de maître auxiliaire technique attaché à la direction, c'est-à-dire chef des travaux, le 1^{er} octobre 1944¹. Dans une revue professionnelle, on lit qu'il « se consacra entièrement non seulement à son travail, mais en général à la vie de l'école. Pendant ces années, où les conditions matérielles rendaient difficile le fonctionnement des classes et des ateliers, M. Ranc aida de toutes ses forces M. Sauvage à maintenir l'activité de l'école, tout en préparant l'avenir. »² Ami, adjoint, dauphin d'un S. Sauvage présenté comme affaibli ? Cet extrait pose déjà la base de l'image de R. Ranc qui se diffusera dans la mémoire collective de l'école et de la profession.

R. Ranc avait *a priori* peu de chances de devenir directeur. D'une part, il n'avait pas les titres universitaires requis d'accéder à ce poste puisqu'il n'avait que la première partie de son baccalauréat. D'autre part, son passé politique pouvait déplaire aux autorités dans une période où la guerre froide commençait à s'installer. Son charisme, ses amitiés, ont-ils suffis à aplanir ces obstacles ? En juin 1948, le concours de directeur du collège Estienne fut ouvert et il fut autorisé à y participer. Il le réussit. Membre du jury de ce concours, Edouard Ehni, ancien résistant et secrétaire général de la F.F.T.L. depuis la Libération, dit à ses confrères sa satisfaction de voir nommer un professionnel du Livre et de surcroît un fédéré³.

R. Ranc et S. Sauvage avaient peu de points communs dans leur vision que ce que devait être la mission de l'école. C'est tout à fait frappant à la lecture de l'entretien qu'accorda S. Sauvage en 1947 et celui de R. Ranc en 1949 à *France Graphique*. Pas une seule fois le nouveau directeur ne fit allusion à la possibilité pour l'école de devenir un établissement supérieur. Pour lui, elle devait seulement préparer des adolescents « à devenir des ouvriers hautement qualifiés ». Plus spectaculaire encore fut la rupture qu'il provoqua avec les discours de ses prédécesseurs sur la place de l'école Estienne dans la formation professionnelle des métiers du Livre. À la question « Mais voulez-vous nous parler de l'apprentissage en général – problème vaste, complexe et urgent – ou simplement du travail que vous comptez effectuer à Estienne ? », il répond brutalement : « Je pense qu'il n'y a pas lieu pour moi de parler des apprentis formés en atelier; je laisse à ceux qui en ont la charge le

¹ Registre du personnel, Archives de l'école Estienne.

² « Le nouveau directeur du collège Estienne », *Industries et techniques graphiques*, septembre - octobre 1948, p. 39.

³ E. Ehni, « Le nouveau directeur de l'école Estienne », *L'Imprimerie française*, n°513, novembre 1948, p. 4.

soin d'en juger avec la même objectivité que j'apporte à juger nos élèves. »¹ R. Ranc plaça donc pour la première fois l'école hors de la profession, ou plutôt hors des joutes syndicales professionnelles. L'école n'était plus présentée comme un modèle ou comme un établissement cherchant à rendre service à la corporation : elle était un établissement particulier et son directeur entendait bien qu'elle le restât.

Cette position était surprenante compte tenu de son passé politique et syndical, mais nous pensons que c'est son expérience en la matière qui l'a conduit à l'adopter. En effet, ce n'est pas son passé de correcteur qui fut déterminant dans sa manière de diriger l'école Estienne. S. Sauvage était lui aussi un homme du métier. La parfaite connaissance de R. Ranc des milieux syndicaux, patronaux et ouvriers, lui permit de manière certaine de diriger l'école sans crainte de froisser les uns ou les autres, au mieux des intérêts de l'établissement.

Telle est, selon nous, ce qui caractérisa le mieux ce directeur, car pour le reste, on peut légitimement s'interroger sur l'originalité de sa politique. L'héritage de S. Sauvage fut parfaitement assimilé par son successeur, d'autant que R. Ranc ne s'est pas heurté aux mêmes difficultés conjoncturelles. Il fut nommé à la tête de l'école lorsque les problèmes économiques de l'après-guerre commençaient à s'estomper. Les nouveaux bâtiments furent achevés sous sa direction, au milieu des années cinquante. L'ambition de S. Sauvage de créer un deuxième degré de formation fut également réalisée par lui. Il créa une cinquième année d'étude en 1957, dont la mission fut de préparer « aux fonctions de maîtrise »². L'étude du budget de l'école montre d'ailleurs que la nomination de R. Ranc correspondait à une nette augmentation des crédits.

L'école Estienne connut une crise à la Libération, mais qui fut plus conjoncturelle que le résultat d'une inadaptation de la direction. R. Ranc fut d'autant plus « l'homme providentiel » qu'il n'eut pas à connaître les mêmes difficultés que son prédécesseur. La modernisation de l'école fut son œuvre, le plan de cette modernisation celui de S. Sauvage. De plus, la qualité incontestable de l'enseignement de l'école Estienne constituait son atout le plus précieux.

II - Elèves et professeurs

La crise de l'après-guerre fut-elle visible également dans le recrutement des élèves et celui des enseignants ? Il est vrai que la situation de l'enseignement devenait plus incertaine

¹ Michel Lombard, « Problèmes actuels dans l'enseignement technique. Une interview de M. Robert Ranc, directeur de l'école Estienne. », *France Graphique*, n°24, décembre 1949, p. 28-29 et 34.

² « Le Collège technique Estienne », *Recueil des actes administratifs, bulletin officiel d'information de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police*, n°17, 20 juin 1958, p. 405-406.

tant les difficultés matérielles se sont accumulées pendant près de dix ans, en ce qui concerne l'accès aux matières premières et au vieillissement des équipements et des locaux.

1 - Les élèves

Il n'y eut pas de franche rupture avec les années précédentes, mais une confirmation d'un niveau relativement élevé du recrutement socioprofessionnel des élèves.

Les deux-tiers voire les trois-quarts des élèves étaient toujours fils d'ouvriers qualifiés et d'employés, mais les fils d'employés confirmaient leur supériorité numérique, car ils représentaient près de 40 % des effectifs. Mais à cette prépondérance de la classe moyenne s'ajoute un phénomène nouveau : près d'un élève sur dix pendant cette période est fils de cadres ou d'un père exerçant une profession libérale. Variable avant la guerre, cette proportion se stabilise à partir de 1942, dépassant progressivement la part des enfants d'artisans et de petits commerçants.

Les « enfants de la balle » ne sont en revanche pas plus nombreux qu'avant, ils représentent toujours entre 10 à 15 % des effectifs. De 1932 à 1944, cette part fut plus élevée, représentant 18 % en moyenne. La cause fut probablement conjoncturelle : la crise économique des années trente puis la guerre découragea sans doute les parents à placer leur fils en apprentissage dans l'industrie; l'école Estienne fit figure de palliatif honorable en attendant des jours meilleurs.

L'origine géographique des élèves connut une évolution plus sensible à partir de la Libération. Les Parisiens représentaient désormais moins de la moitié des effectifs à partir de 1946. Cette évolution profita bien sûr aux élèves de banlieue, et en particulier de la banlieue sud, puisque 50 % des élèves de banlieue venaient du sud de Paris. Ceci confirme donc la tendance qui se dessinait pendant les années vingt. Mais un phénomène nouveau et important apparut pendant la direction de S. Sauvage. Celui-ci, désirant faire de l'école un établissement supérieur au rayonnement national, modifia les conditions du concours d'entrée en élargissant l'accès au concours aux élèves de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne¹. Avant 1935, il y avait des élèves de province qui auraient dû logiquement être admis au titre d'élèves libres, mais sur ce point les registres des élèves ne sont pas très claires. À partir de 1935, près de 10 % des élèves n'habitaient pas le département de la Seine. Cet élargissement géographique est d'autant plus étonnant que les élèves non parisiens, habitant ou non le département de la Seine, devaient payer leur scolarité².

¹ *École Estienne. Arts et Industries du Livre. Programme. 1935*, Paris, Ecole Estienne, 1935, p. 12.

² Louis Goulhot, « L'école Estienne », *L'Information pédagogique*, n°3, 1948, p. 69-71.

L'âge moyen des élèves à leur entrée dans l'établissement passa de 14 ans en 1934 à 15 ans en 1949. Cette augmentation s'explique par la modification du concours d'entrée, toujours dans le but de confirmer la supériorité de l'établissement. À partir du concours de 1935, l'âge minimum exigé fut de 15 ans. On exigeait également le certificat d'études primaires et une année de cours complémentaire. Il est probable que le niveau scolaire le plus courant parmi les élèves entrés à l'école Estienne était celui du brevet d'études.

Le nombre d'admis se stabilisa dans les années quarante, entre 85 et 90 élèves par promotion. La crise économique puis la guerre fit évidemment fluctuer les effectifs vers le bas, c'est-à-dire autour de 70 élèves. Mais on peut affirmer que le recrutement n'était plus un problème pour l'établissement. D'après les anciens élèves de l'époque, le nombre de candidats au concours d'entrée était de 300 environ.

En revanche l'importance des abandons reste un phénomène chronique, bien que de plus en plus relatif. Il est désormais courant pendant les années quarante de voir des élèves se présenter à l'examen du CAP (qui se déroulait à l'école Estienne), et de le réussir, après avoir quitté l'établissement. Depuis 1925, les abandons s'était stabilisés autour de 50 à 60 % d'élèves par promotion. La Seconde Guerre mondiale modifia ces taux : 28 % des élèves de la promotion 1939-1943 abandonnèrent, 41 % pour la promotion 1940-1944, 44% pour la promotion 1941-1945; 39 % pour la promotion 1942-1946. Puis ces taux augmentèrent pour revenir à 50 %. Nous avons conscience de l'ambiguïté du terme « abandon » pendant cette période. Outre les départs de Paris pour la zone libre et les disparitions dramatiques, l'aggravation des conditions de vie des familles et l'instauration du S.T.O. en février 1943 furent des causes sans doute importantes. Le S.T.O. joua un rôle indirect mais non négligeable. Peu d'élèves y furent astreints mais il entraîna une pénurie de main d'œuvre dans les entreprises françaises, dont les demandes étaient d'autant plus attirantes que la situation matérielle des familles était de plus en plus difficile. Il était donc particulièrement facile de trouver un emploi. André Cressot, élève clicheur entré en 1941, quitta prématurément l'école en 1943 : « Les imprimeurs demandaient de petites mains, raconte-t-il. En juin 1943, j'avais seize ans, je n'étais pas soumis au S.T.O. » Il entra ainsi chez Brodard et Taupin, où il ne restait comme ouvriers que « les plus âgés et les plus jeunes comme moi. »¹ À la Libération, les entreprises françaises continuaient à manquer de main d'œuvre et donc cette période fut autant de possibilité de trouver du travail pour les élèves qui ne voulaient ou ne pouvaient pas rester plus longtemps à l'école. Ainsi, Roger Dédame, élève clicheur entré en 1947, quitta l'école avant la fin de sa quatrième année, la situation matérielle de sa famille s'étant

¹ Témoignage d'André Cressot.

brusquement dégradée. Contre l'avis de ses parents, il trouva une place chez Larousse grâce à son professeur d'atelier. Mais il revint à l'école Estienne en juillet 1951 pour passer son CAP¹.

Le recrutement des élèves se stabilisait donc au niveau quantitatif et qualitatif. Ce recrutement devait être supérieur, du point de vue scolaire et socioprofessionnel; à celui des apprentis de l'industrie. Mais le CAP était devenu pour les uns et les autres le diplôme de l'ouvrier du Livre, même si par la suite la plupart des anciens élèves de l'école Estienne accédaient à des postes d'encadrement.

2 - Les professeurs d'ateliers

Le corps des enseignants n'évolua guère. L'âge moyen des enseignants lors de leur entrée dans l'établissement était de 37 ans. Pendant la direction de S. Sauvage, sur les 33 nouveaux enseignants, 14 étaient des anciens élèves. C'est parmi ces derniers que se trouvent les enseignants les plus jeunes dont certains avaient seulement une dizaine d'années d'expérience professionnelle derrière eux. Les premiers enseignants ayant leur CAP apparaissent en 1939.

Nous ne pensons pas que la direction ait privilégié un système de cooptation, donnant un avantage aux anciens élèves. Cependant, la période de la guerre a poussé à cette pratique de manière à remplacer rapidement les professeurs manquants et à aider certains anciens élèves provisoirement sans emploi ou risquant d'être astreints au S.T.O. C'est ainsi que Pierre Le Pont, responsable du Centre de formation professionnelle de 1940 à 1941, ou Georges Leclerc, chef du matériel pendant la guerre, furent employés. L'école Estienne fit également appel à Georges Cretté, ancien élève, doreur et créateur de reliures renommé, pour s'occuper de l'atelier de dorure, ce qu'il fit de 1941 à 1942². Parmi les nouveaux enseignants, une nomination fut remarquable : pour la première fois une femme fut nommée responsable d'un atelier. Madeleine Lefranc succéda en 1940 à Ferdinand Giraldon, professeur de reliure. C'est d'autant plus surprenant que le CAP, la « reliure-main », préparé à l'école était réservé aux garçons...

L'appartenance syndicale des professeurs d'atelier n'est pas mieux connue que dans les périodes précédentes. Le successeur de G. Valette en 1941, Edmond Bausinger, professeur de composition typographique, appartenait à la Chambre syndicale typographique parisienne, et

¹ Témoignage de Roger Dédame.

² Registre du personnel, Archives de l'école Estienne; témoignage de Paule Cretté-Lobstein.

avait été membre du comité fédéral de la F.F.T.L. pendant l'entre-deux-guerres¹. La tradition syndicale de l'atelier de clicherie fut préservée avec la nomination de Louis Salomon en 1946.

Les relations avec la profession se maintenaient par la force des choses, les professeurs de l'école Estienne étant présents dans les jurys de CAP. Les trois premiers manuels édités par l'I.N.I.A.G. en typographie et en clicherie furent écrits par G. Valette² et Maurice Frémy³; il est donc probable que pour certaines spécialités l'enseignement dispensé par l'école restât une référence pour la profession.

Mais le groupe des professeurs d'ateliers devint probablement moins homogène que par le passé. Si S. Sauvage avait encouragé la modernisation de l'enseignement artistique, l'essentiel des efforts financiers concernait les sections industrielles. La séparation entre les « artistes » et les « techniciens » avait toujours existé dans l'établissement, mais elle s'était considérablement renforcée. Si on excepte les imprimeurs lithographes qui se transformaient en offsetistes, l'atelier de lithographie formait en réalité aux métiers de maquettiste et de dessinateur pour la presse ou l'édition, ce qui lui avait permis sans aucun doute de maintenir ses effectifs. Les ateliers de reliure, dorure et gravure en taille-douce et en relief étaient à part, formant à ce qu'on appelle aujourd'hui les métiers d'art. Il est frappant de constater que l'atelier de reliure continuait une formation très traditionnelle, et que la reliure industrielle était totalement absente dans l'établissement. Cette distinction entre les métiers d'art et les autres branches n'était pas propre à l'école, puisque dans le comité d'organisation du Livre pendant la guerre ces métiers étaient représentés par un groupe particulier et à la Libération furent constitués les premiers syndicats d'art du Livre. En 1889, les effectifs entre ateliers étaient relativement équilibrés. Soixante ans plus tard, les différences étaient sensibles.

Pour la profession, l'école Estienne restait le « Conservatoire du beau livre français, un endroit privilégié où se maintiennent et s'affinent les traditions »⁴. Le point commun des différents enseignements de l'école était le souci de privilégier la qualité d'exécution plutôt que la rapidité, ce qu'on continuait à reprocher à l'école d'ailleurs. La production éditoriale de

¹ A. Journeau, *La Fédération des travailleurs du Livre : son cinquantenaire. Des dates. Des faits*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1931.

² Georges Valette, *Typographie, composition. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Conforme aux programmes de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., [1943], IX-270 p.

³ Maurice, Frémy, *Aide-mémoire du CAP et du CQP du compositeur-typographe*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1949, 261 p.

⁴ « L'école Estienne fournira-t-elle les techniciens nécessaires aux industries du livre ? », entretien de Sylvain Sauvage avec Pierre Herbin, *France Graphique*, n°1 janvier 1947, p.19-21.

l'école montrait une union de pensée à ce sujet. Mais à terme, cette cohabitation pouvait poser problème.

S. Sauvage affirmait en 1947 que « sortir de l'école Estienne est une référence qui classe son homme », « une valeur qui fait “prime sur le marché” »¹. Pierre Faucheux le confirme lorsqu'il parle de Cassandre qui l'embaucha en 1946 : « Pour lui j'étais déjà un professionnel : je sortais d'Estienne, c'était important, c'était une référence. »² Malgré les difficultés matérielles, le niveau des élèves s'était maintenu. L'importance du nombre de candidats au concours d'entrée, la sélection accrue sur le niveau scolaire, le savoir-faire pédagogique des enseignants, tout cela y participa. La crise passagère que connut l'école à la Libération ne concerna pas vraiment le niveau des élèves à leur sortie, même si la tardive modernisation des ateliers industriels risquait de le remettre en cause.

L'arrivée de R. Ranc ne bouleversa pas vraiment la vie de l'école puisqu'il continua la politique inaugurée par S. Sauvage avec des moyens autrement plus importants. Il utilisa les plans qui avaient été établis avant lui et s'appuya sur une réputation qui n'était pas usurpée. Son originalité principale fut son choix non pas de séparer l'école Estienne de la profession mais de refuser qu'elle soit placée au centre du débat professionnel sur l'apprentissage. Il est vrai qu'à *cette époque* vouloir imposer l'établissement comme un modèle à suivre aurait été fort dangereux.

III - Les syndicats du Livre contre l'Éducation nationale

À la Libération, les bonnes relations entre les industries du Livre et la D.G.E.T. font désormais partie du passé. Les conditions dans lesquelles fut établi le règlement de 1941 obligeaient les syndicats à revenir à la table des négociations d'autant plus rapidement qu'on manquait à nouveaux de main d'œuvre qualifiée. Pour la première fois les négociations en elles-mêmes semblent s'être fort bien déroulées, mais pour la première fois l'État quitta son rôle de simple arbitre.

1 - La « reconstitution » de l'I.N.I.A.G.

La profession « reconstitua » l'I.N.I.A.G. en 1946, faisant apparemment mine de considérer que depuis 1939 l'Institut avait cessé de fonctionner. Cette attitude s'explique sans

¹ « L'école Estienne fournira-t-elle les techniciens nécessaires aux industries du livre ? », entretien de Sylvain Sauvage avec Pierre Herbin, *France Graphique*, n°1 janvier 1947, p.19-21.

² *Pierre Faucheux, le magicien du livre*, préfacé par François Catadec, propos, textes et témoignages recueillis par Marie-Christine Marquat, Paris, Cercle de la Librairie, 1995, p. 60.

aucun doute par le contexte qui aurait dû logiquement conduire à l'épuration dans les rangs professionnels. Tout comme il n'existe aucune étude sur l'imprimerie pendant la Seconde Guerre mondiale, il n'en existe pas pour l'épuration. Néanmoins nous nous permettons d'avancer quelques hypothèses.

L'imprimerie ne produit pas seulement des livres et des journaux. Une part sans doute importante correspond aux activités du Labeur, de la carte de visite à l'emballage. De fait, il faut sans doute considérer que les industries du Livre furent impliquées dans une collaboration économique, à des degrés divers comme les autres entreprises française, allant de la collaboration forcée au zèle. L'épuration la plus spectaculaire fut celle qui frappa les entreprises de presse, les journaux ayant traditionnellement leur propre imprimerie, dont les biens étaient désormais gérés par la Société nationale des entreprises de presses créée le 11 mai 1946. Qu'en fut-il pour le Labeur ? Nous l'ignorons.

De toute évidence, la profession, le patronat comme les organisations ouvrières, préférerait que l'épuration fût une affaire interne. Au sein de la F.F.T.L., on résista aux sanctions à l'égard des syndiqués dont les contacts avec le gouvernement de Vichy parurent par trop prononcés¹. Nous supposons que du côté patronal l'attitude fut similaire. Dans la presse professionnelle à la Libération ce sujet est peu abordé.

Le comité d'organisation du Livre ne disparut pas en tant que tel. Transformé en Office professionnel du Livre en 1944, il continuait d'assurer la répartition des matières premières. Georges Rageot remplaça Marcel Rives² à qui il rendit hommage : « L'œuvre de mon prédécesseur fut considérable. je sais qu'elle est discutée sur certains points, mais dans l'ensemble on ne peut contester qu'elle ait jeté les bases solides d'une organisation corporative. »³ L'Office s'arrogea le droit d'essayer d'organiser l'épuration dans la profession. À l'automne 1944, furent constituées une commission d'épuration pour les industries graphiques, dirigée par Maximilien Vox (qui fut membre du comité d'organisation du Livre) et une commission pour l'imprimerie sur l'initiative des syndicats patronaux. Ces deux commissions n'avaient aucune autorité légale. De toute évidence la profession dut se

¹ Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération, 1881-1981*, préfacé par Georges Séguéy et Jacques Piot, Paris, Temps actuels - Messidor, 1981, p. 171-173.

² Marcel Rives fut nommé directeur du commerce intérieur au ministère de la Production industrielle.

³ Georges Rageot, « Entre nous », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°1, 15 janvier 1945, p. 2-3.

soumettre à la loi commune, à savoir l'autorité des commissions interprofessionnelles d'épuration¹. L'Office professionnel du Livre fut dissous le 30 septembre 1946².

L'activité de l'I.N.I.A.G. se fit discrète de 1944 à 1946. En octobre 1945, ses « cours supérieurs des cadres des industries graphiques » furent rouverts³. Par ailleurs, les sessions pour les nouveaux CAP, dont les programmes avaient été élaborés sous son autorité pendant la guerre, se sont tenus comme prévus à Paris, à partir de 1941 pour la photogravure et de 1944 pour la reliure et la dorure⁴.

Le *statu quo* à son égard était dû probablement à deux facteurs. D'une part le règlement général de 1941, avait sans doute été ratifié par la F.F.T.L. en juin 1940. Si les règlements par spécialités ne l'avaient peut-être pas été dans le même esprit paritaire, le règlement général devait avoir une certaine valeur. D'autre part, l'existence de l'I.N.I.A.G. devait protéger du zèle de l'État, pour qui l'apprentissage devait être placé sous son autorité. En 1945, le Conseil supérieur de l'Enseignement technique fut supprimé et remplacé en 1946 par des commissions nationales professionnelles consultatives⁵. Elles étaient des organismes paritaires chargés d'élaborer les programmes d'enseignement professionnel à valeur nationale et les contenus des examens. Le ministère de l'Éducation nationale avait seul l'autorité de valider ses programmes⁶.

Aux yeux du gouvernement, pour qui la pénurie de main d'œuvre était un des obstacles à la reconstruction du pays, les industries du Livre n'avaient *légalement* aucune réglementation pour leur apprentissage. L'I.N.I.A.G. n'était pas *légalement* une commission nationale d'apprentissage. Le patronage de la D.G.E.T. dont bénéficia l'Institut à sa création n'avait plus aucune valeur. La profession décida sans doute de court-circuiter la politique de la nouvelle D.G.E.T. en faisant de l'I.N.I.A.G. le seul organisme légitime à ses yeux. Le 22 juin 1946, l'I.N.I.A.G. fut rétabli dans sa mission initiale. Le comité fédéral de la F.F.T.L.

¹ « Fonctionnement de l'Office », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°1, 15 janvier 1945, p. 4-5; « L'épuration dans l'imprimerie et les arts graphiques », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°2, 15 mars 1945, p. 33.

² « Le comité d'organisation des industries, arts et commerces du Livre », *Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne. 1949*, Paris, SEDI, 1949, p. 43-46.

³ « Cours techniques de l'I.N.I.A.G. », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°6, 15 octobre 1945, p. 15.

⁴ « CAP de la région parisienne », *Industries et techniques graphiques*, novembre - décembre 1948, p. 36-37.

⁵ De 1946 à 1948, elles furent appelées commissions consultatives nationales d'apprentissage.

⁶ Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, préfacé par Claude Lelièvre, Paris, Hachette, coll. « Pédagogie pour demain », 1993, p. 88-90.

annonça : « L'Institut national des arts graphiques [sic] a demandé à la Fédération de reprendre son ancienne collaboration. Le Conseil d'administration serait composé de six patrons, quatre ouvriers et deux représentants de cadres. »¹ Le statut de l'Institut fut le principal objet de cette rencontre car il fallait désormais en faire un organisme réellement représentatif : « Il s'agissait de remplacer la notion de la représentation d'individualités par celle de la représentation d'organisations syndicales, d'une part, et par ailleurs de limiter, dans la plus large mesure possible, sinon même de supprimer, l'ingérence de l'Enseignement technique cet organisme. »² L'ennemi est clairement désigné.

2 - Les accords de 1949

L'État devint la bête noire de la corporation. Louis Dufour, alors président des syndicats des maîtres imprimeurs parisiens et ancien membre du comité d'organisation du Livre, s'emporte : « Avons nous intérêt à laisser à l'État un nouveau monopole : celui de l'enseignement technique ? Avons-nous intérêt à laisser former spirituellement nos apprentis contre nous ? Les projets communistes, cégétistes, M.R.P. trouvent leur justification dans l'inorganisation de la formation professionnelle en ce pays depuis de longues années. »³ Pour L. Dufour, il faut maintenir « *contre vent et marée les droits d'initiatives des professions organisées* comme le sont les nôtres au sein de l'I.N.I.A.G. (comité bipartite réunissant dans une atmosphère cordiale délégués ouvriers et patrons). À notre sens, le gouvernement n'a qu'un rôle secondaire à tenir dans ces sortes d'affaire. Sa tâche doit se borner à rendre légales par décrets les règles élaborées par les gens de métiers, à les coordonner suivant les besoins et à surveiller leur bonne application. »⁴ Cette position fut apparemment largement partagée par la Fédération du Livre.

En 1947, le différent entre la corporation et la D.G.E.T. se transforma en rupture. Le conseil d'administration de l'I.N.I.A.G. refusa que la D.G.E.T. y soit représentée⁵. Ceci signifiait qu'aucune des décisions de l'Institut ne serait reconnue officiellement par le

¹ « Comité fédéral », *L'Imprimerie nationale*, n°491, août 1946, p. 3.

² Fédération française des travailleurs du Livre, *Dix-septième congrès national tenu à Bordeaux du 15 au 18 avril 1949*, Paris, Imprimerie centrale de la Presse, p. 36-37. Souligné par nous.

³ Louis Dufour, « L'apprentissage », *France Graphique*, n°9, septembre 1947, p. 23-24. Ce extrait fait allusion au fait que la C.G.T. et le P.C.F. appuyaient fortement la politique du gouvernement à propos de l'apprentissage.

⁴ Louis Dufour, « Sur la formation professionnelle », *France Graphique*, n°11, novembre 1947, p. 16-17.

⁵ « Au comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°498, juin 1947, p. 2.

ministère de l'Éducation nationale. De son côté la D.G.E.T. constitua une commission nationale consultative d'apprentissage du papier, carton et arts graphiques. La F.F.T.L. refusa d'y siéger et annonça qu'elle « ne répondrait plus à ses convocations tant qu'un accord n'aura pas été réalisé » à propos du statut de l'I.N.I.A.G.¹ Ce fut également le cas pour les syndicats patronaux. Un compromis fut trouvé² et l'I.N.I.A.G. fut reconnu officiellement par l'État. Son nouveau statut fut voté le 16 décembre 1947. Le Conseil d'administration était composé de douze membres : six délégués par la Fédération française des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques, quatre désignés par la F.F.T.L., un par le Syndicat national des cadres (C.G.T.), un par le Syndicat national des Cadres de direction et de maîtrise. Mais l'I.N.I.A.G. était placé sous le patronage de la D.G.E.T.³

La D.G.E.T. ayant accepté que ses représentants n'auraient dans l'Institut qu'une voix consultative, la corporation accepta de siéger à la commission nationale consultative d'apprentissage du papier, carton et arts graphiques. Mais la méfiance règne : « L'I.N.I.A.G. pense qu'il est souhaitable pour avoir une unité d'action que ce soit les mêmes représentants qui siègent à la commission nationale. »⁴ Les syndicats patronaux et ouvriers continuaient de défendre les principes corporatifs : ils se désignaient comme les seuls habilités, au sein de l'Institut, à régler l'apprentissage dans le Livre.

Il n'y eut aucun signe de discordance entre le patronat, les ouvriers et les cadres. En 1949, l'I.N.I.A.G. remit au ministère de l'Éducation nationale le texte du règlement général. Au bout de six mois, aucune ratification officielle ne vint. La D.G.E.T. exigeait l'introduction de nouveaux éléments dans le règlement, qualifiés d'« inadmissibles » par la profession. Mais l'I.N.I.A.G. fut obligé de céder. Le règlement général fut homologué le 1^{er} septembre 1950⁵. L'Institut pouvait alors travailler sur les règlements par spécialités, mais le conflit resta permanent.

Cette domination des autorités publiques sur l'apprentissage dans le Livre s'incarna aussi dans la transformation de cours professionnels préexistants en établissements *publics*. En 1944, le centre de formation professionnelle de Colombes devint un centre d'apprentissage

¹ « Au comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°500; août 1947, p. 3.

² « Le conseil national des 24 et 25 octobre 1947 », *L'Imprimerie française*, n°503, novembre - décembre, p. 3-5.

³ I.N.I.A.G., *Statut modifié par les assemblées générales extraordinaires du 25 avril 1939 et du 16 décembre 1947*, 1947, Paris, 14 p.

⁴ « Au comité fédéral », *L'Imprimerie française*, n°521, septembre 1949, p. 3.

⁵ « Rapport sur la gestion du comité fédéral », n°234, octobre 1950, p. 4-6.

des métiers du Livre. En 1942, le cours de préapprentissage de la rue madame est transformé en cour complémentaire industriel du Livre par la Ville de Paris. Devenu établissement public d'enseignement technique, l'école de la rue Madame préparait aux CAP de relieur, doreur, imprimeur et compositeur typographe. Elle devint en 1956 un collège technique et en 1987 lycée du Livre et Arts Graphiques Maximilien-Vox¹. Le même phénomène de transformation a dû jouer pour les cours de la chambre patronale de la reliure, place des Vosges, qui furent probablement transformés en centre de formation professionnelle pendant la guerre, puis à la Libération en centre d'apprentissage. Ils sont à l'origine de l'actuel lycée professionnel Tolbiac, spécialisé dans la reliure, brochure industrielle et cartonnage². Un ancien cours privée de dessin créé en 1941 devint un centre de formation professionnelle pendant la guerre puis centre d'apprentissage formant aux arts graphiques puis aux industries graphiques, avant de devenir le lycée professionnel Corvisart³.

À la Libération, certains cours créés par des syndicats ouvriers ont repris leurs activités toujours sous contrôle des sections. Ainsi les cours professionnels de la Chambre syndicale typographique parisienne reprirent en 1945, et gardèrent leur statut syndical malgré leur dénomination de « centre de formation professionnelle »⁴. À Toulouse, le statut paritaire et corporatif des cours professionnels resta tel qu'il fut défini en 1933 jusqu'en 1978 où il devint un établissement public⁵. À Saint-Étienne, après une tentative avortée avant la guerre de 1914, 1914, un cours professionnel de typographie puis de lithographie, fut créé en 1927 par la section ouvrière. En 1943, il devint une association loi 1901, dirigée par les ouvriers, cadres et maîtres imprimeurs. En 1972, l'établissement intégra l'Éducation nationale⁶.

L'Éducation nationale n'était pas seulement omniprésente dans l'organisation de l'apprentissage des métiers du Livre, elle l'avait placée sous son seul contrôle. Un certain nombre de créations corporatives était devenu des établissements publics. Certaines structures de formation étaient restées privées, mais sous contrôle de l'administration. À partir de 1946,

¹ Renseignements fournis par le lycée Maximilien Vox.

² Renseignements fournis par le lycée Tolbiac.

³ Renseignements fournis par le lycée Corvisart.

⁴ « Cours professionnels de typographie », *Office professionnel des industries, arts et commerces du Livre*, n°6, 15 octobre 1945, p. 15.

⁵ Renseignements fournis par le centre de formation d'apprentis Jolimont. Nous remercions Jean Gellibert Gellibert pour ces renseignements.

⁶ Renseignements fournis par les Cours professionnels d'imprimerie de la Loire. Nous remercions René Danti pour ces renseignements.

une résistance s'organisa contre le ministère, ce qui donna à l'I.N.I.A.G. une autorité qu'elle n'avait pas avant la guerre. On comprend beaucoup mieux la volonté de R. Ranc de ne pas mêler l'école Estienne à ce conflit, dont elle aurait plus à perdre qu'à gagner, tant les susceptibilités syndicales étaient exacerbées.

L'année 1949 permet de constater la pérennité et la force de la culture corporative dans le Livre. L'intérêt des accords de 1949 ne se trouve pas dans le contenu du texte, qui apportait peu de changements. Cela ne signifie pas que l'attitude des syndicats patronaux, ouvriers et de cadres avait peu évolué. Ces accords étaient, comme les précédents, le fruits d'anciens débats dont l'aboutissement était l'exigence de la fréquentation de cours professionnels, de programmes et d'examen de fin d'apprentissage à valeur nationale. Sur le fond, peu de choses séparaient les objectifs de la D.G.E.T. de ceux de la profession. Ce fut sur la forme que la confrontation fut et resta vive : par essence, les « fonctionnaires » n'avaient aucune légitimité à s'ingérer dans des négociations professionnelles de ce type.

Dans le conflit entre l'I.N.I.A.G. et le ministère de l'Éducation nationale, la presse professionnelle du Livre ne fit pas allusion à l'école Estienne. C'est d'autant plus remarquable qu'elle représentait non seulement l'État mais aussi un mode d'apprentissage considéré comme la norme à partir de 1945.

L'école Estienne dépendait de plus en plus du ministère de l'Éducation nationale, et malgré les vellétés du conseil municipal de Paris, son statut municipal lui était d'un faible secours. L'absence d'engagement massif de l'État fut pour l'établissement un handicap important avant guerre puisqu'il fallut attendre 1938 pour que soit entrepris des travaux prévus depuis 1931. La direction de S. Sauvage, marquée par la malchance, fut dominée par des problèmes strictement budgétaires, alors que le directeur sut parallèlement rénover l'enseignement graphique de l'école. R. Ranc eut la chance de trouver à ses côtés un ministère à la fois volontaire et doté de moyens suffisants pour que l'école du Livre resta le premier centre de formation professionnelle de France.

CONCLUSION

L'apprentissage dans les industries du Livre est centrale. Il n'est pas seulement un enjeu social, économique ou technique, il est aussi le garant d'une culture professionnelle et syndicale forte, même si la tendance au malthusianisme professionnel est le revers de l'importance qu'on lui donne. Cette certitude n'avait cependant pas fait l'objet d'études précises, et bien que cette thèse donne un aperçu biaisé de ce sujet, elle permet de le confirmer.

L'apprentissage des métiers du Livre a été souvent résumé à des négociations entre patrons et ouvriers, dont un des résultats les plus spectaculaires était la limitation du nombre des apprentis. Or, il y eut une évolution dans l'approche de cette question. Le malthusianisme professionnel ne fut pas toujours dominant dans les débats. Si l'immense majorité des ouvriers et des patrons demeurent fortement attachés à une formation traditionnelle, une minorité active a indéniablement orienté les débats sur le contenu et la qualité de cette formation, et dès le début des années 1880. L'attitude de Auguste Keufer est tout à fait représentative : extrêmement conservateur sur ce que devait être l'apprentissage dans l'idéal, il fut cependant un des artisans de l'adoption du principe de la formation professionnelle en alternance. Dès les années 1880, on reconnaissait que l'atelier n'était plus le meilleur lieu de formation. La lenteur avec laquelle l'obligation de fréquenter des cours, le soir puis pendant la journée de travail, s'est imposée dans les textes, s'explique moins par des réticences internes à la corporation que par l'histoire sociale et économique en général. Les accords de 1923, même si leur application fut tardive, officialisent l'adoption par la profession d'un apprentissage obligatoire hors de l'atelier, admis en fait dès la fin du XIX^e siècle.

Mais les débats corporatifs durent tenir compte du rôle de plus en plus important de l'État. La profession fut totalement hostile à toute ingérence des pouvoirs publics dans l'organisation de l'apprentissage jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pendant cette période, la vieille culture corporative récusait aux fonctionnaires et aux hommes politiques, qui « ne sont pas du métier », toute compétence en ce domaine. Il est vrai que les négociations paritaires avaient depuis longtemps fait leurs preuves. Mais c'est d'abord et surtout la crainte de devoir se soumettre à des règles qui risqueraient de mettre en cause leurs pratiques

sociales, économiques et syndicales qui mobilisa les ouvriers et patrons, alors que leurs motivations étaient différentes, contre les pouvoirs publics.

Cette hostilité de principe ne disparaît pas après 1918 mais elle s'est sensiblement émoussée. La loi Astier sans déchaîner l'enthousiasme n'a pas été combattue comme on aurait pu s'y attendre : sans se sentir liés par le texte de la loi, ouvriers et patrons en approuvaient l'esprit. Mais c'est surtout à cette période que la profession inaugura une stratégie où l'État faisait figure d'allié ou d'ennemi selon les cas et les acteurs. La Direction générale de l'Enseignement technique, avec Edmond Labbé puis Hippolyte Luc, profita de cette situation nouvelle en devenant un interlocuteur légitime voire dans certain cas, comme en 1939, indispensable.

Cet équilibre fut rompu à la Libération. La IV^e République imposa une réglementation nationale où désormais seul le ministère de l'Éducation nationale était responsable du contrôle de l'apprentissage en France. Pour le patronat et les ouvriers, ce fut inacceptable. Les industries du Livre ne furent pas la seule branche où la confrontation avec le ministère fut difficile¹, mais elles déployèrent une énergie remarquable quoique peu efficace pour défendre leur autonomie. L'Institut national des industries et arts graphiques, créé initialement par la D.G.E.T., devint alors l'instrument de défense de la profession contre l'État.

L'école Estienne devient dans cette chronologie bien plus qu'une des premières écoles de formation aux métiers du Livre. Symbole de l'ingérence de l'État dans la vie de la profession à sa naissance, elle fut en 1949 considérée comme faisant partie de la vie de corporation. Certes, soixante années furent largement suffisantes pour calmer les esprits. Mais la reconnaissance dont elle bénéficie à la fin des années quarante est cependant singulière.

L'école Estienne est d'abord une école professionnelle publique comme d'autres créées à la même époque. Elle est présentée comme le symbole du Progrès face à un apprentissage moribond. La politique d'enseignement des conseillers municipaux était à la fois le signe de l'ingérence de plus en plus grande des pouvoirs publics dans l'organisation de la formation professionnelle et la manifestation de l'indépendance municipale contre le pouvoir central. La crise que l'école Estienne traversa en 1891 montre à quel point la profession n'était pas prête à admettre de telles initiatives. Cependant, même à ce moment, rares furent ceux dans la corporation qui exigèrent sa disparition.

¹ Guy Brucy, « CAP et certificats de spécialité : les enjeux de la formation au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale », *Formation-Emploi*, n°27-28, juillet-décembre 1989, p. 131-146.

L'existence de l'école Estienne n'avait pas remis en cause l'apprentissage traditionnel. La profession elle-même considérait que l'on ne pouvait laisser l'organisation de l'apprentissage en l'état. Mais elle avait troublé brutalement le débat en cours sur l'efficacité à la fois technique et sociale d'une formation hors de l'atelier. Si le passage par l'atelier était décrié, il présentait toujours un certain nombre de vertus : une meilleure formation technique, une meilleure intégration sociale. Une partie des élèves de l'école eux-mêmes reflétaient cette culture de l'atelier en écourtant leur scolarité : entrer sur le marché du travail restait le plus court chemin vers l'autonomie. En réalité, on ne reprochait pas à l'école Estienne de vouloir former des élèves hors de l'atelier, mais de le faire uniquement dans un cadre scolaire dont le contrôle échappait par essence à la corporation.

Pendant l'entre-deux-guerres, l'image du jeune homme fraîchement sorti de l'école Estienne, lent, incompetent et prétentieux, ne disparut jamais tout à fait. Mais de même que l'arbitrage de l'État était désormais toléré, l'école Estienne était acceptée comme lieu de formation légitime. Pour le patronat parisien, elle devint surtout un centre commode qui lui permettait d'organiser l'apprentissage à moindre frais. La Fédération française des travailleurs de Livre sembla plus indifférente et plus conservatrice. Une formation uniquement scolarisée restait l'exception et n'était tolérée que dans quelques cas (l'école d'Alembert, l'école Estienne, l'école Baggio), car on n'imaginait pas que ce « modèle » put s'étendre. Par ailleurs, l'évolution des carrières des anciens élèves montrait que l'école Estienne formait en réalité des cadres, ce qui faisait de l'école un établissement supérieur. Pour ces deux raisons, la profession reconnaissait qu'elle était exceptionnelle mais refusait de lui reconnaître le droit de se poser comme un modèle dans l'organisation de l'apprentissage des métiers du Livre.

Mais l'histoire de l'école Estienne n'est pas seulement marquée par ses relations avec les organisations syndicales. Dès les années 1900, les crédits commencèrent à baisser et le soutien qu'elle aurait pu attendre du Conseil municipal devint de plus en plus aléatoire. Cette situation fut commune aux autres écoles municipales professionnelles de Paris. Les conséquences furent graves, poussant Hippolyte Fontaine puis Georges Lecomte à solliciter le patronat du Livre, qui répondit plus ou moins à cet appel. Il faut attendre les années trente pour que l'État, avec la Direction générale de l'Enseignement technique, prenne la place qu'aurait dû occuper le conseil municipal de Paris. Ainsi, la Direction générale devenait à la fois de plus en plus présente dans la vie de la profession et dans celle de l'école. Cet appui fut d'autant plus spectaculaire que Hippolyte Luc fit sien le projet de Sylvain Sauvage, directeur de l'école depuis 1934, de faire de l'établissement une école supérieure, imposée comme modèle à la profession du Livre. Faute de moyens financiers, le projet n'aboutit pas.

L'école Estienne fut au cœur du débat sur l'apprentissage dans les industries du Livre jusqu'en 1918, ensuite un établissement qui bénéficia d'une relative reconnaissance professionnelle. De fait, si son histoire est un miroir qui permet d'étudier celle de l'organisation de l'apprentissage dans le Livre, c'est aussi un miroir déformant. Ainsi, l'évolution des formations qu'elles dispensent sont révélatrices des modifications des qualifications, comme l'offset ou la photogravure, mais avec des distorsions, comme le maintien difficile de métiers plus « artisanaux » ou artistiques ou l'absence de véritable cours de composition mécanique. L'école Estienne connaît à la fois les préoccupations de la profession et celle d'un établissement public « comme les autres ».

L'image de l'école Estienne, comme un des principaux lieux de formation par la profession du Livre, se confirma par la suite. L'histoire de la formation professionnelle dans le Livre après 1949 se résume principalement par les conflits entre la profession, représentée par l'I.N.I.A.G., et le ministère de l'Éducation nationale qui devinrent monnaie courante, faisant parfois de l'école Estienne un intermédiaire et de sa bibliothèque un lieu de réunion.

Les nouveaux CAP, homologués par les autorités en 1953, continuèrent de provoquer des conflits entre la profession et le ministère de l'Éducation nationale. Pour le ministère, il faut non seulement que les CAP d'une spécialité soit de valeur nationale, mais que les CAP dans leur ensemble aient un maximum de points communs, dont celle de la durée. Ainsi, au début des années soixante, la profession défendit les quatre années de formation au lieu des deux ans exigés par le ministère. L'autre motif de conflit, plus grave dans ses conséquences, fut l'extension du modèle de formation scolarisée. Pour l'État, la norme est celle des écoles professionnelles, assurant un enseignement général et technique¹. Face à ce mouvement de création d'établissements publics, la profession fut beaucoup plus démunie. Comme l'école Estienne, ces établissements publics échappaient donc à la réglementation corporative de l'apprentissage et notamment rendaient complètement caduque la limitation du nombre des apprentis. En 1956, une nouvelle convention nationale de l'apprentissage comportait à nouveau un article précisant la proportion d'apprentis tolérés, c'est-à-dire entre 20 et 30 % du nombre des ouvriers. Le rapport de force étant inégal, l'I.N.I.A.G. et les organisations syndicales durent se résigner à la fondation de ces écoles professionnelles mais en donnant leur avis, symbolique, sur la carte scolaire. Ceci plaçait plus que jamais la F.F.T.L. dans une

¹ Par les décrets du 7 janvier 1958 et du 3 août 1963, la formation des apprentis doit être assurée dans des collèges et lycées techniques.

situation inconfortable puisque la C.G.T. depuis 1945 défendait quant à elle la formation des adolescents dans les collèges techniques dont elle réclamait la multiplication.¹

Du côté patronal, on sembla de moins en moins arc-bouté sur ces principes et on considéra que la prise en charge de la formation par l'État était somme toute assez commode. Cependant, en 1956, la Fédération française des syndicats patronaux de l'imprimerie créa l'Institut professionnel des recherches et d'études des industries graphiques (I.P.R.E.I.G.), qui était en fait le successeur de l'Office technique de l'imprimerie. L'école Estienne passa un accord avec l'I.P.R.E.I.G. pour organiser des cours de formations. Parallèlement, l'école Estienne continuait d'assurer les cours pour apprentis, dits « cours Astier », en association avec l'I.N.I.A.G.

L'union entre patrons et ouvriers au sein de l'I.N.I.A.G. devint de plus en plus difficile à maintenir et éclata avec la crise économique et surtout technologique dans les années 1970, qui bouleversa totalement les formations beaucoup fortement que les innovations techniques du XIX^e siècle. De fait, il fallait revoir les qualifications mais aussi savoir ce qu'allaient devenir les nombreux ouvriers de l'industrie typographique. L'I.N.I.A.G. ne survécut pas à cette crise sociale que ces bouleversements techniques avaient provoquée. En 1983, il déposait son bilan. Depuis, les syndicats patronaux et ouvriers ont leurs propres organismes de formation professionnelle.

Dans ce contexte, l'école Estienne fit figure d'établissement stable, auprès duquel la profession pouvait éventuellement trouver un allié dans ses conflits avec le ministère de l'Éducation nationale.

Outre la modernisation de l'école, Robert Ranc réussit surtout à faire de l'établissement un lieu neutre, où la profession pouvait se faire entendre mais non imposer ses vues. Ceci a peut-être permis à l'école Estienne de maintenir sa supériorité en créant de nouveaux diplômes. En 1957, les conditions d'admissions furent modifiées, les candidats étant admis après la classe de 3^e ou sur possession du B.E.P.C., et la direction créa une section supérieure. Cette section servit de laboratoire pour la création des premiers brevets de techniciens en 1962, puis en 1970 la création du premier brevet de technicien supérieur. Ces créations de diplômes se poursuivirent en 1983 avec le diplôme supérieur des arts et techniques de communication.

¹ Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Editions ouvrières, 1971, p. 261-268.

La personnalité extrêmement forte du directeur s'accompagnait de méthodes de travail que d'aucun jugeait un peu autoritaires mais efficaces. Il réussit à obtenir des machines de la part du patronat et des constructeurs et organisa de manière extrêmement efficace le placement des élèves. Mais son œuvre ne fut pas seulement industrielle. Il préserva et mit en valeur la formation artistique de l'école. Il continua la tradition éditoriale, en créant une nouvelle collection, *Les Inédits*. Il participa en 1952 à la création des rencontres de Lure, avec Maximilien Vox, Jean Giono et Jean Garcia, bien que ses relations avec Maximilien Vox eussent toujours été très difficiles. Érudit, brillant, volontaire jusqu'à l'autoritarisme, Robert Ranc marqua l'ensemble de la profession. En mai 1968, ce fut le drame : il considéra les manifestations des élèves comme étant des attaques directes contre sa personne, lui qui pensait avoir fait de l'école un établissement majeur. En 1969, il quitta ses fonctions.

Ce départ brutal constitue une rupture symbolique dans l'histoire de l'école. Son successeur André Barre, un graveur, décéda un an plus tard. Depuis, trois proviseurs se sont succédés : Roland Depretto en 1971, Gérard Patenotte en 1987, et Christiane Loisel en 1995¹. En 1971, l'école Estienne devenait l'école supérieure des arts et industries graphiques, alors que la crise économique et technologique remettait brutalement en cause des pans entiers de son enseignement. L'école supérieure Estienne se trouva devant l'alternative de continuer à préserver la tradition du Livre ou de la bouleverser au profit de l'industrie moderne. On choisit de supprimer la typographie de l'enseignement de l'école. Comme par le passé, l'enjeu de l'établissement est de s'adapter au mieux aux évolutions techniques afin d'assurer aux élèves de véritables débouchés professionnels. Mais on choisit également de modifier considérablement les niveaux de qualification : on ne prépare plus de CAP à Estienne. La disparition de l'I.N.I.A.G. ne remit pas fondamentalement en cause la tradition de formation pour les élèves de « l'extérieur ». Désormais, l'école Estienne n'assure plus la formation des adolescents mais des adultes dans le cadre de la formation continue.

Aujourd'hui l'école Estienne recrute de plus en plus au niveau du baccalauréat et la formation d'ouvriers qualifiés n'est plus qu'un lointain souvenir. L'école Estienne continue d'être un des principaux centres de formation des industries du Livre, mais avec un glissement dans deux directions. D'une part, elle forme surtout des techniciens supérieurs (avec un niveau équivalent au baccalauréat plus deux à cinq années d'étude) et d'autre part, aux métiers dits de la « communication », où le support qu'est le papier tendrait à perdre en importance. Toutefois, les métiers plus artisanaux, comme la reliure et la gravure, demeurent.

¹ Les jeunes filles furent admises à se présenter au concours d'entrée de l'école en 1970.

De sa fondation à aujourd'hui, l'école Estienne reflète à sa manière les changements et bouleversements de la profession. Mais, la multiplication relative des lycées professionnels formant aux métiers graphiques depuis la Libération a ôté en partie à l'école du boulevard Blanqui son caractère de quasi exception. Cependant, aujourd'hui encore, l'école Estienne reste un établissement particulier aux yeux de la profession qui s'est résignée à l'existence des écoles professionnelles, collèges ou lycées. Les Centres de formation d'apprentis, héritiers des cours professionnels créés à partir de la fin du XIX^e siècle, sont aujourd'hui peu nombreux.

L'école Estienne a sans aucun doute influencé les syndicats du Livre dans l'organisation de la formation professionnelle. Elle a notamment servi de modèle dans le contenu des programmes et des examens des CAP. Mais, curieusement, elle n'a pas conduit la profession à admettre qu'il était possible et surtout *souhaitable* de former en France des ouvriers qualifiés hors de l'atelier. De ce point de vue, l'école Estienne fut un échec. Mais c'est justement cet échec qui a fait d'elle un établissement à part aux yeux de la profession et qui l'a protégé des conflits entre les industries du Livre et l'État.

INDEX

- BARGILLIAT, 230, 258
ALARY, Jacques, 80, 155
ALLEMANE, Jean (1843-1935), 101, 103, 105
ANGELE, Jean-Baptiste, 133, 171
Assistance publique, 67, 77, 150
Association amicale des anciens élèves de
l'imprimerie Chaix, 212
Association des anciens élèves de l'école Estienne,
158, 162, 173, 178, 179, 180, 181, 183, 193, 210,
211, 212, 218, 230, 244, 261, 264
Association française pour le développement de
l'Enseignement technique, 152, 154, 173, 179,
195
Association Gutenberg, 76, 77, 99, 121
ASTER, Placide (1856-1918), 190
AUDOUX, Marguerite, 307
AURIOL, Georges (1863-1938), 213, 242
BAGGE, Eric, 238, 245
BALZAC, Honoré (de), 304
BARTHELET, Edmond, 168, 169
BAUDELAIRE, Charles, 305
BENOIST-MECHIN, Jacques, 309
BERALDI, Henri, 156, 157
Besançon, 149
BIENNER, Edmond, 211
BLONDEL, 135
BONARD, Maurice (1879-1938), 244
BONFILS, Robert (1886-1972), 213, 215, 225, 242,
245, 252, 255, 256, 258, 260, 262, 308, 311
BONNARD, Abel (1883-1968), 255, 256
Bordeaux, 149, 170, 194, 200, 209, 252, 275, 309,
310
BOUCHE, Louis (1837-1891), 113, 115
BOUDREAUX, Pierre, 182
BOUISSE, Henri, 161, 164, 165, 219, 220, 223, 225,
226, 248, 256
BOURDEL, Joseph, 196, 205
BRETON, Victor (1844-1916), 104, 105, 113, 115,
116, 117, 118, 122, 126, 130, 133, 139, 142, 143,
144, 145, 148, 149, 150, 162, 163, 165, 167, 172,
178, 208, 219, 221, 225, 298, 299, 300, 301, 302,
304, 339, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 361

BROIN, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 100, 110
Bruxelles, 72
BUISSON, Albert, 263
BURGARD, 173, 174
BUSSIERE, Fernand, 311
CARABIN, R., 305
CARCOPINO, Jérôme, 309
CAREL, 173
CARRIOT, H., 125, 126, 127
CASSANDRE, Adolphe Mouron, dit (1901-1968),
272

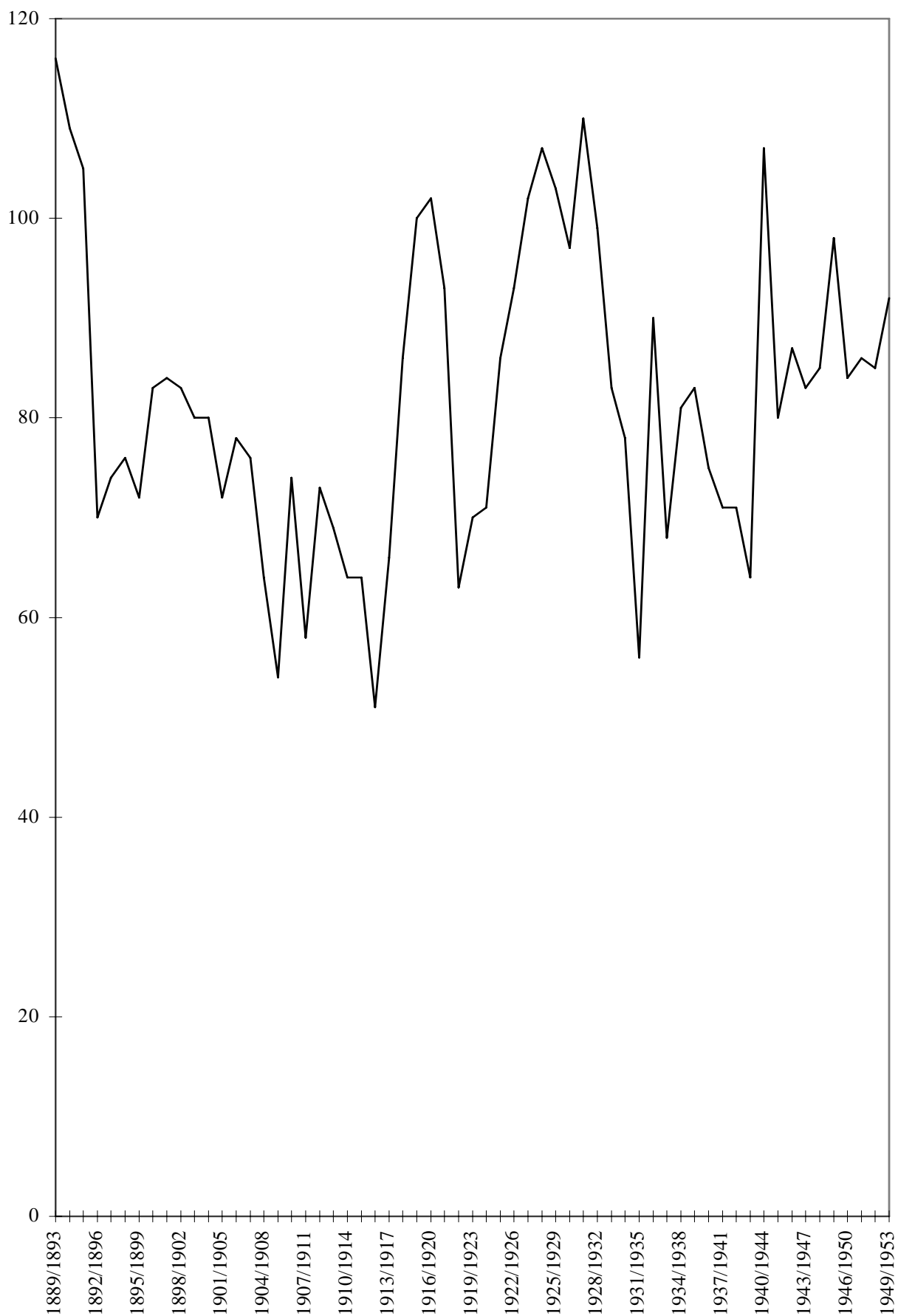
CENDRARS, Blaise, 309
CHAIX, Alban, 61, 72, 146
CHAMEROT, Georges., 144, 145, 147, 168
CHAMPENOIS, Ferdinand, 76, 77, 99, 102, 109, 114,
124, 133
CHANDAUZEL, Georges, 226, 306, 308, 310
CHARPENTIER, 205
CHAUVIÈRE, 111
Conseil supérieur du Travail, 148, 173, 189
CONTENOT, Georges, 253, 264, 308
Cours de préapprentissage de la rue Madame, 199,
230, 277
Cours professionnels du syndicat patronale de la
reliure, 199, 277
CRETTE, Georges (1893-1969), 178, 270
CUSSET, Joseph, 109, 114, 118, 121
D'ESPARBES, Georges, 307, 377
DA COSTA, Gaston (1850-1909), 115, 122, 123,
126, 298
DAMY, Alfred, 158, 162, 173, 174
DAUDET, Alphonse, 307, 372
DAUSSET, Louis, 155, 157, 302
DAVANNE, 110
DECOUR, Francisque, 160, 161, 163, 179, 239
DEGAAST, Georges (1884-1940), 178
DELMAS, Gabriel, 170, 194, 198, 200, 201
DEMICHÉL, Émile, 216
DEPASSE, Hector (1842-1911), 89, 90, 91, 92, 93,
94, 96, 98, 109, 110, 119
DERUE (lieutenant colonel), François-Jules, 303
DESLANDRES, Emile (1866-1935), 217, 243, 305
DESORMES, Emile (1850-1923), 145
DISTRIBUE, Eugène, 305
DONNAY, Maurice, 309
DOUAY, Paul, 300
DREYFUS, E., 94, 172, 173, 174
DRUOT, 216
DUCHENE, Jules (1839-1913), 141, 170
DUFOUR, Louis, 260, 275
EBERLE, 309
École Baggio, 150, 188, 249
École Chaix, 72, 73, 111, 147, 194
École d'Alembert, 67, 150, 188
École des dessinateurs lithographes, 88, 95, 99,
106, 107, 116, 123
École française du papier, 76
École Gutenberg, 73, 77, 81, 91, 95, 97, 98, 99,
104, 110, 121, 126, 138, 139, 140, 144, 146, 147,
156, 158, 168, 169, 186, 193, 201
École professionnelle de la Chambre syndicale du
papier et des industries qui le transforme, 99, 173
École typographique de Bruxelles, 72
EHNI, Edouard (1900-1963), 266
ENGEL, Jean (1811-1892), 53, 75

- FAURE, Félix (1841-1899), 120
 FERY, Charles, 307
 FIQUET, René (1879-1964), 192, 193, 205, 206, 210, 217, 226, 243, 253
 FLAUBERT, Gustave, 308
 FONTAINE, Charles, 304
 FONTAINE, Hippolyte, 130, 150, 151, 152, 154, 157, 166, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 178, 180, 205, 244
 FRAYSSINET, Pierre, 130, 132, 133, 137, 139, 140, 143, 148, 150, 151
 FREMY, Maurice, 310
 GAMBETTA, Léon (1838-1882), 87
 GENTIER, G., 301
 GERVAIS, Théophile, 298
 GIRALDON, Ferdinand, 270
 GODARD, 305
 GRAPPE, Georges, 307
 GRASSET, Eugène, 305
 GRASSET, Eugène (1845-1917), 180, 213
 GREARD, Octave (1828-1904), 62, 67, 86
Grenoble, 76, 149
 GUERNIER, Louis, 111, 299, 302
 HARDY, Léopold, 205, 206, 218, 246
 HAURIGOT, Paul, 311
 HAUSSMANN, Georges, baron (1809-1891), 84, 85, 154
 HAUSTONT, Jean, 303
 HEMON, Louis, 309
 HENAFFE, Jules (1897-1921), 155
 HERSENT, 131
 HOVELACQUE, Abel (1843-1896), 87, 88, 89, 90, 96, 98, 101, 103, 105, 106, 109, 110, 111, 118, 124, 132, 136, 251
 HUMBERT, Alphonse (1844-1922), 134
 Imprimerie Chaix, 212
 Imprimerie Claye, 61, 62
 Imprimerie de Vaugirard, 194
 Imprimerie Dupré, 61
 Imprimerie Godchaux et C^{ie}, 61
 Imprimerie Gras, 61
 Imprimerie Oberthur, 61
 Institut national des industries et arts du Livre, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 244, 246, 247, 249, 257, 258, 259, 271, 272, 274, 275, 276, 278
 JACOB, E. J., 51, 80, 188, 196, 206
 JANNEAU, Guillaume, 308
 JOUENNE, Léon, 163, 240
 JOURNEAU, A., 307
 JOURNEAU, Auguste, 231, 235, 271
 JOUSSET, Gabriel (1829-1896), 73, 74, 95, 98, 104, 121, 140, 144, 145, 146
 KAPP, Emile, 246, 257
 KERN, Emile, 299
 KEUFER, Auguste (1851-1924), 80, 81, 100, 101, 102, 104, 105, 113, 114, 142, 145, 148, 150, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 195, 196, 200, 205, 219
 KIEFFER, René (1875-1964), 215
 LA FONTAINE, Jean (de), 301
 LA ROCHEFOUCAULD, François (duc de), 305
 LA VARENDE, Jean, 310
 LABBE, Edmond, 190, 195, 204
 Labouret, André, 299, 313, 318, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 361
 LABOURET, André Sylvain (1844-1909), 144
 LALOU, Georges, 305
 LAMBEAU, Lucien, 303
 LAMPUE, 111, 125, 132, 133, 134, 135, 139, 158, 159, 163, 174, 175
 LANIER, 113
 LAPORTE, Antoine, 122
 LARGENTIER, Auguste (1887-1969), 220, 248
 LARIVIERE, Pierre, 165
 LAVAL, Pierre, 310
 LAVEDAN, Henri, 306, 365
 LAVISSE, Ernest, 304
Le Havre, 67, 86, 149
 LE ROLLAND, Paul, 263
 LECOMTE, Georges (1867-1958), 173, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 193, 205, 206, 210, 212, 213, 214, 216, 217, 220, 224, 226, 227, 228, 238, 239, 240, 243, 245, 252, 306
Leipzig, 166, 181
 Lemale, Jules, 75
 LEMALE, Jules (1853-1933), 75
 LEQUATRE, Georges, 299
 LETOUZEY, V., 311
Lille, 60, 85, 86, 149, 154, 219, 248
Limoges, 132, 149
 LIOCHON, Claude (1880-1941), 192, 195, 197, 203, 219, 231, 234, 237, 248, 249
Londres, 72, 169
 LORILLEUX, Charles, 146
 LORTIC, 109, 133
 LUC, Hippolyte (1883-1946), 190, 231, 237, 239, 244, 247, 249, 253, 260, 263
 LUCAS, Charles (1838-1905), 89, 109, 119
 Lycée professionnel des industries du Livre de Colombes, 260
Lyon, 71, 81, 141, 148, 149, 173, 209, 265
 MAGNUSKI, Marcel (1841-1930 ?), 87, 88, 89, 90, 97, 102, 106, 111, 112, 114, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 131, 135, 136, 137, 175
 MALHERBE (DE), 173, 186
 MANGEOT, Alexis, 113, 221
 MARIUS-MICHEL, Henri, 305
Marseille, 82, 142, 148, 149, 209
 MARTIGNON, A., 310
 MASSON, 113, 173
 MAULDE, Emile, 231, 232, 236, 237, 250, 258, 259
 MAULER, Eugène (1850-1906), 114
 MAYEUR, 307
 MENJOT DE DAMMARTIN, Samuel (1836-1920), 120
 MICHEL, Victor-Paul, 63, 64, 87, 109, 119, 120, 133, 156, 157, 164, 167, 182, 215, 258, 260, 267
 MICHELET, Jules, 304, 360
Milan, 72
 MINCEL, Jean, 311
Montpellier, 61
 MORANE, 111
 MORIN, Edmond (1859-1937), 104, 105, 109, 114, 115, 122, 126, 133, 138, 141, 143

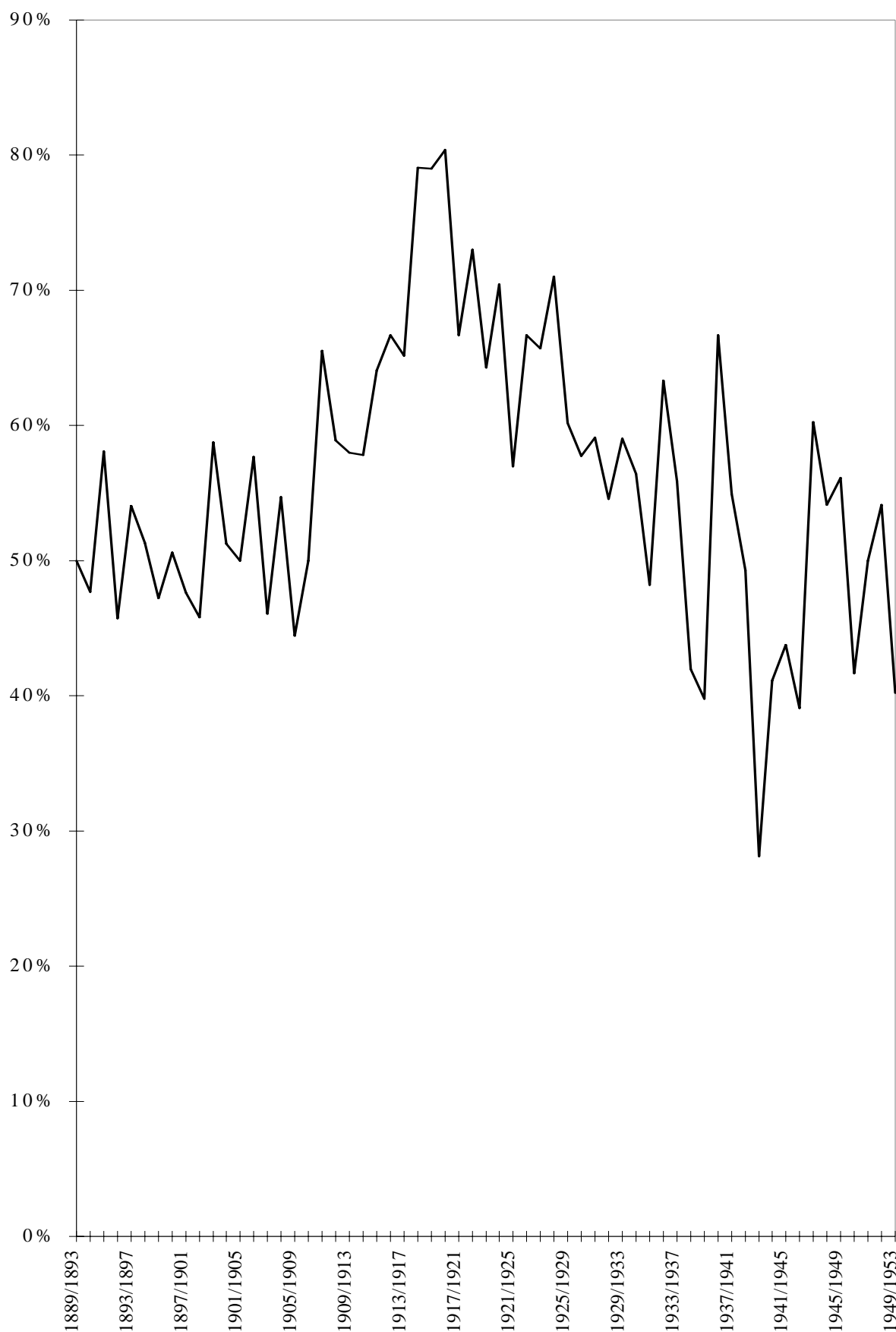
Conclusion

- MOTTEROZ, Claude, 110, 113
MOTTI, Henri-Lambert (1863-1931), 194, 195, 198, 199, 203, 204, 205
MUNSCH, René Henry, 242, 311
Nancy, 73, 191
Nantes, 149, 201
NERET, Jean-Alexis, 310
NERVAL, Gérard (de), 310
NOBLET, Charles, 73, 74
Office professionnel du Livre, 273
Office technique de l'imprimerie, 230, 244, 258
PANNEMAKER, Stéphane (1847-1930), 163
PARIS, René, 242
BRUNHOFF, 256
PATENNE, 111
PEIGNOT, Charles, 241, 257, 258
PIERRET, 171
PINGRENON, Renée, 302
PLATEAU, 173
PLON, Eugène, 146
PLURDAU, Alexandre, 114, 163, 164
POËNCIN, Emile (1889-1967), 220
Poitiers, 61
PONSOT, Georges, 309
PRACHE, André, 125, 128, 258
PRIVAT, Edouard (1876-1934), 200
RAGEOT, Georges, 263, 273
RANC, Robert (1905-1984), 234, 237, 249, 250, 261, 265, 266, 267, 272, 278
RAOULT, Jean, 242
Rennes, 61
RENOUARD, Philippe (1862-1934), 147, 158, 168, 186, 187, 213
RICCI, Seymour (de), 309
RIVES, Marcel, 257, 273
ROCHER, Edmond, 178, 239, 308
ROGER, Ernest, 305
Roubaix, 173, 174, 175, 179, 183, 184, 186, 188, 234
ROUSSET, Camille, 155, 156, 157, 159, 168
ROY, L., 309
ROY, P. A., 309
Saint Bride Foundation, 72, 169, 186
SAINT-EXUPERY, Antoine (de), 311
SALOMON, Louis, 271
SANIER, Gustave (1827-1890), 76, 77, 81, 82, 88, 95, 96, 99, 106, 107, 123, 144
SAUVAGE, Sylvain (1888-1948), 228, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 249, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 278, 309, 310
SAUVIGNY, Albert, 224
SAY, Léon, 86
SCHILLER, Charles, 299, 300
SCIZE, Pierre, 308
SEDARD, Eugène (1857-1930), 144, 158, 172
SPULLER, Eugène (1835-1896), 88, 90, 91, 92, 94, 100
STEVENSON, Robert Louis, 310
TEXIER, René (1887-1933), 211, 212, 218
THEUREAU, E, 310
THIERRY, Maurice (de), 300
TILLY, 110
Toulouse, 81, 132, 148, 200, 204, 252, 277
Tours, 61, 149
TOUSSAIN, Paul (1925-1943), 256
TOUSSAIN, Pierre (1920-1943), 256
Turin, 72
VALERY, Paul, 310
VALETTE, Arthur (18..-1912), 141, 150
VALETTE, Georges, 162, 214, 215, 226, 245, 251, 270, 271, 307, 308, 309, 310
VERLAINE, Paul, 305
VIEUCHANGE, Michel, 308
VILLAIN, Georges, 128
VOX, Maximilien (1894-1974), 241, 258, 273, 277
WEISS, René, 307, 366
WOLF-LEFRANC, Madeleine (1901-1996), 270

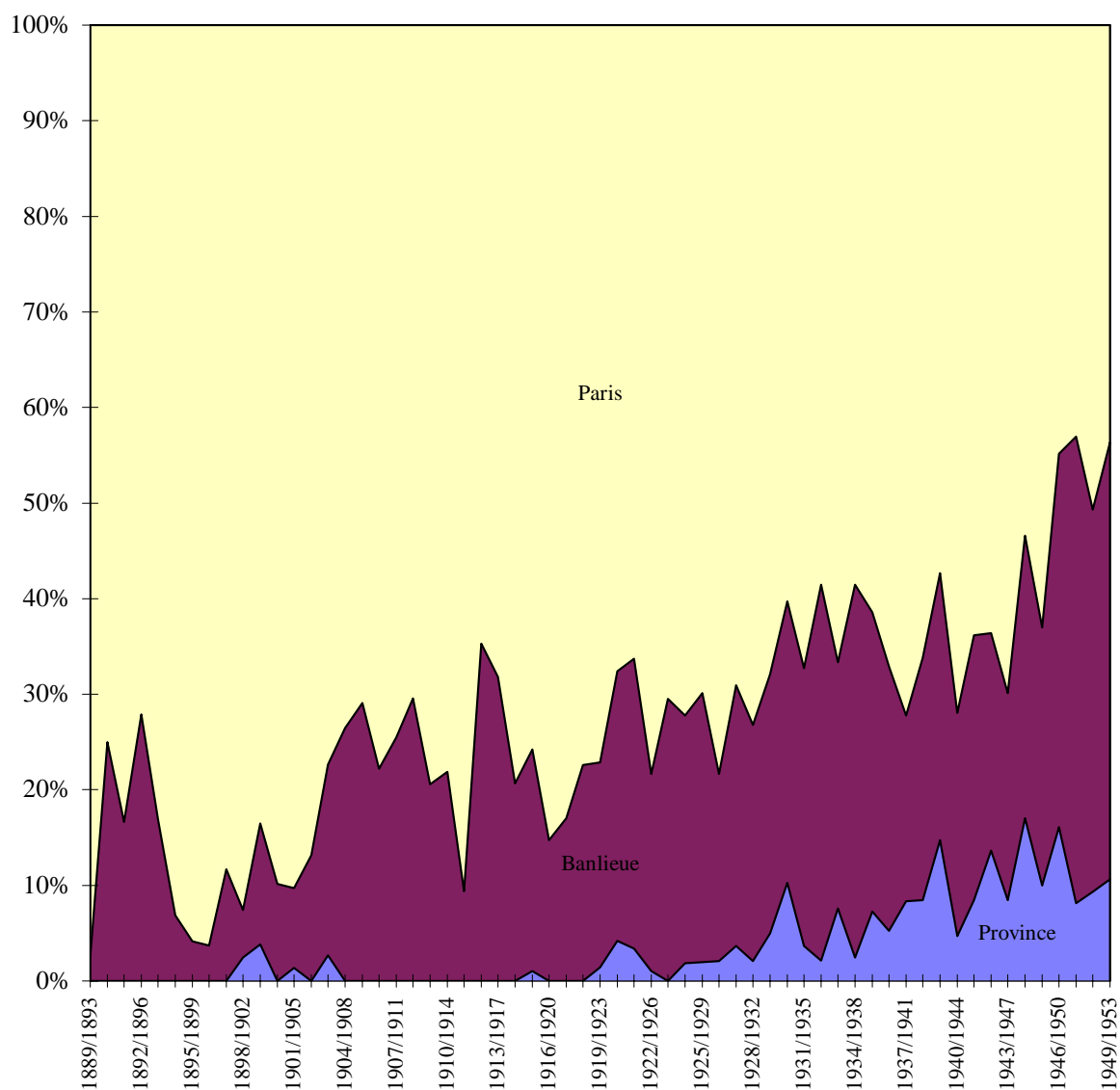
Graphiques



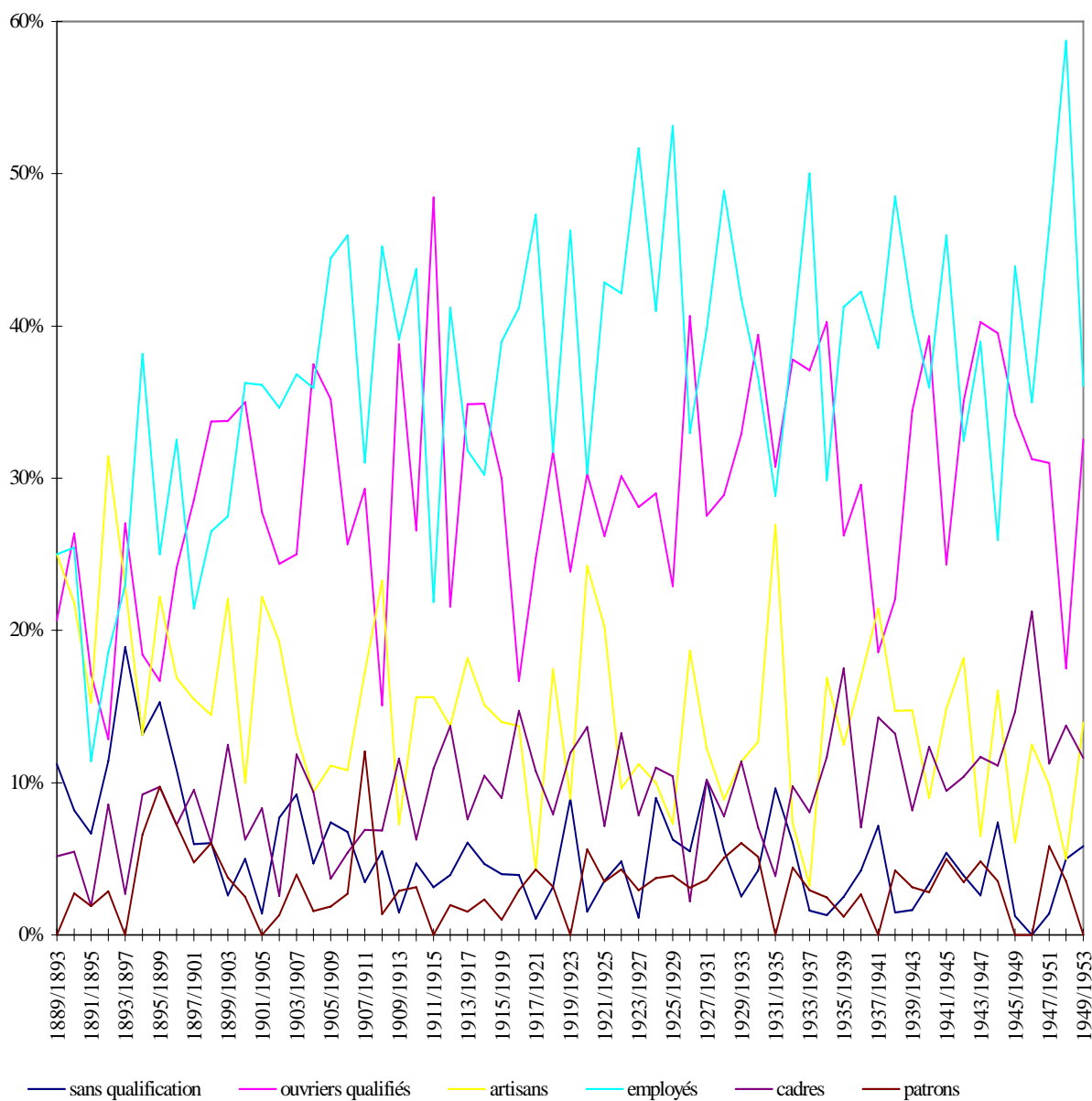
Graphique 1 : Nombre d'élèves entrés en première année, par promotion, de 1889 à 1949.



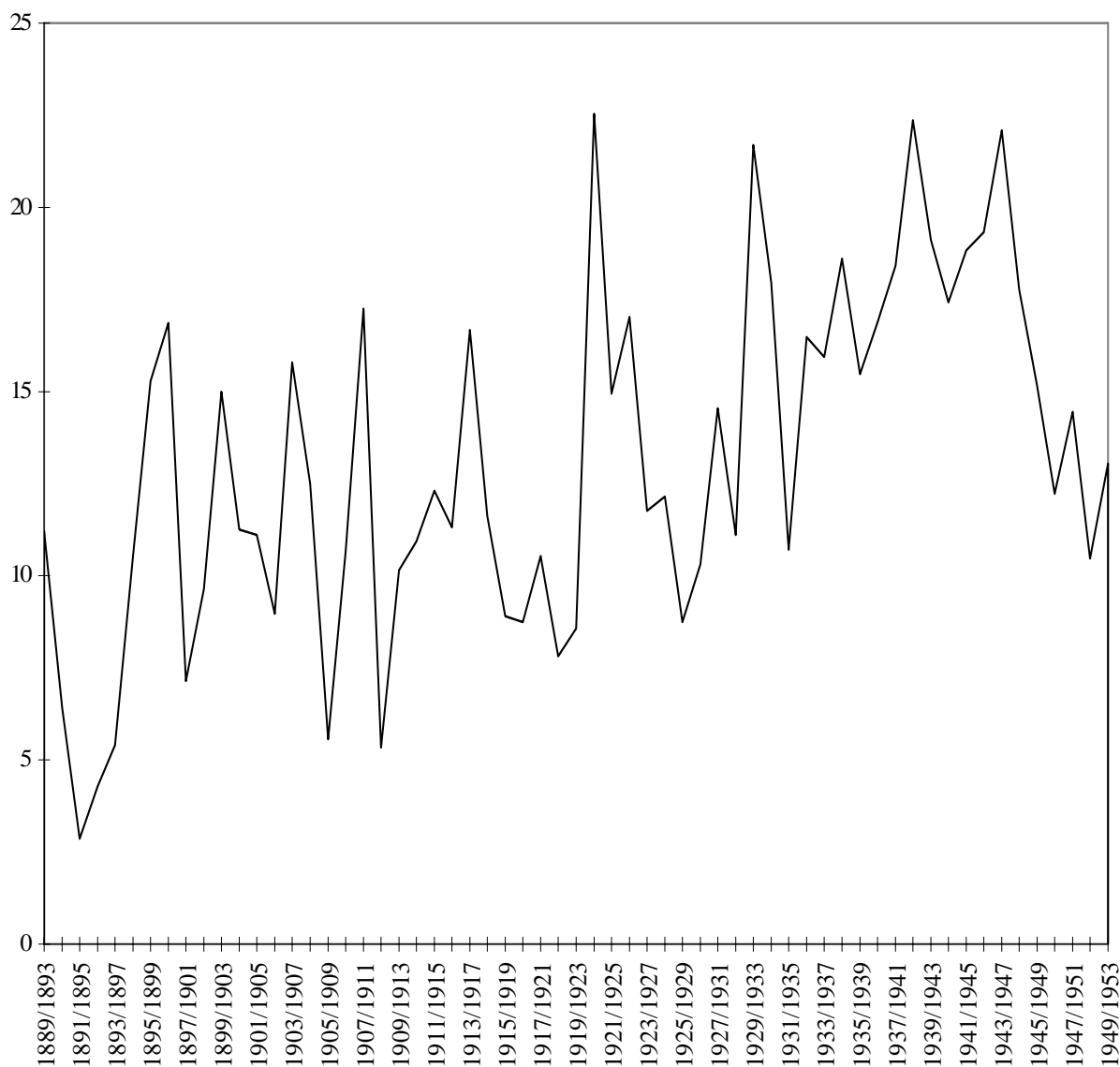
Graphique 2 : Pourcentage d'élèves qui ont abandonné en cours de scolarité, par promotion, de 1889 à 1949.



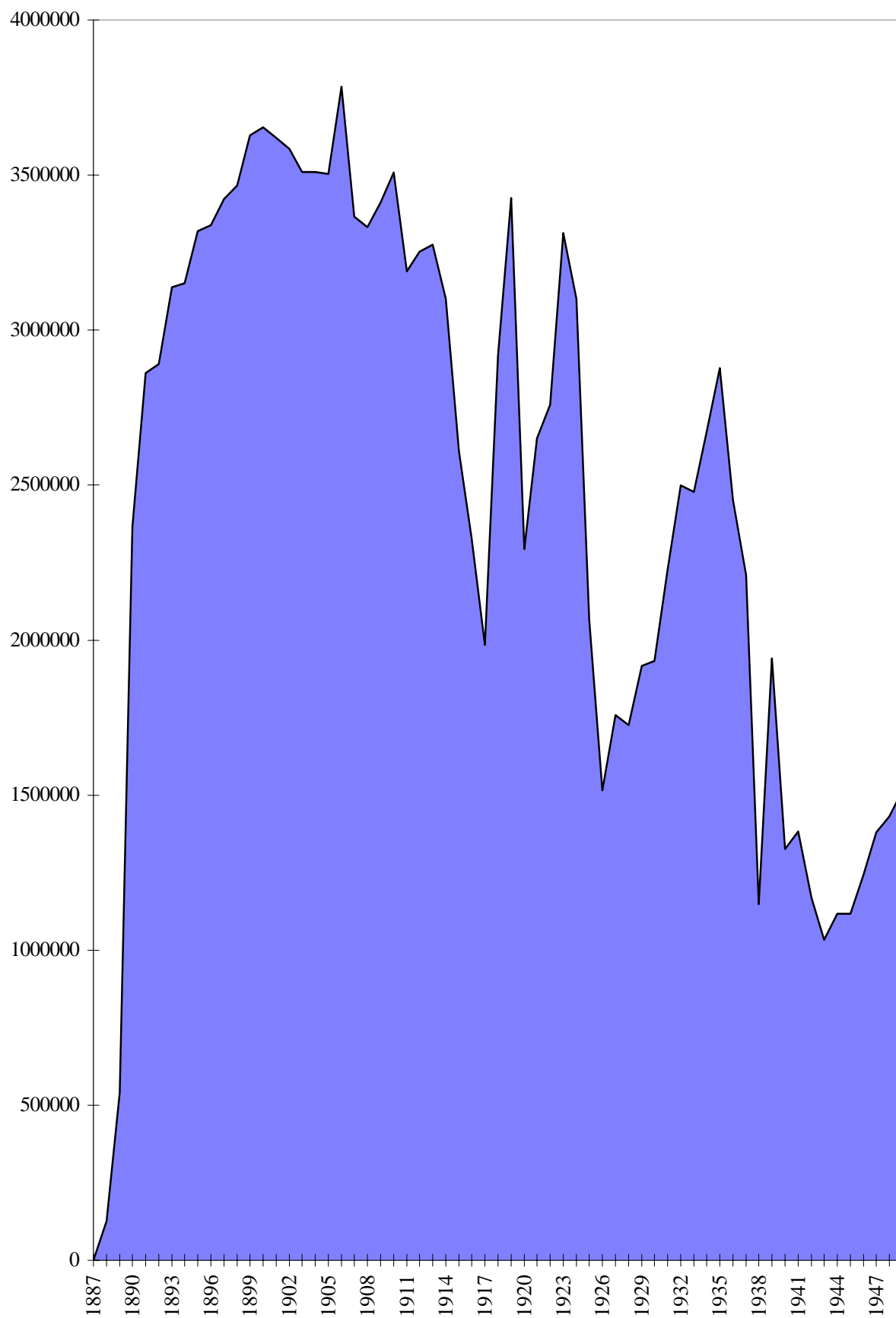
Graphique 3 : Origine géographique des élèves, par promotion, en pourcentage, de 1889 à 1949.



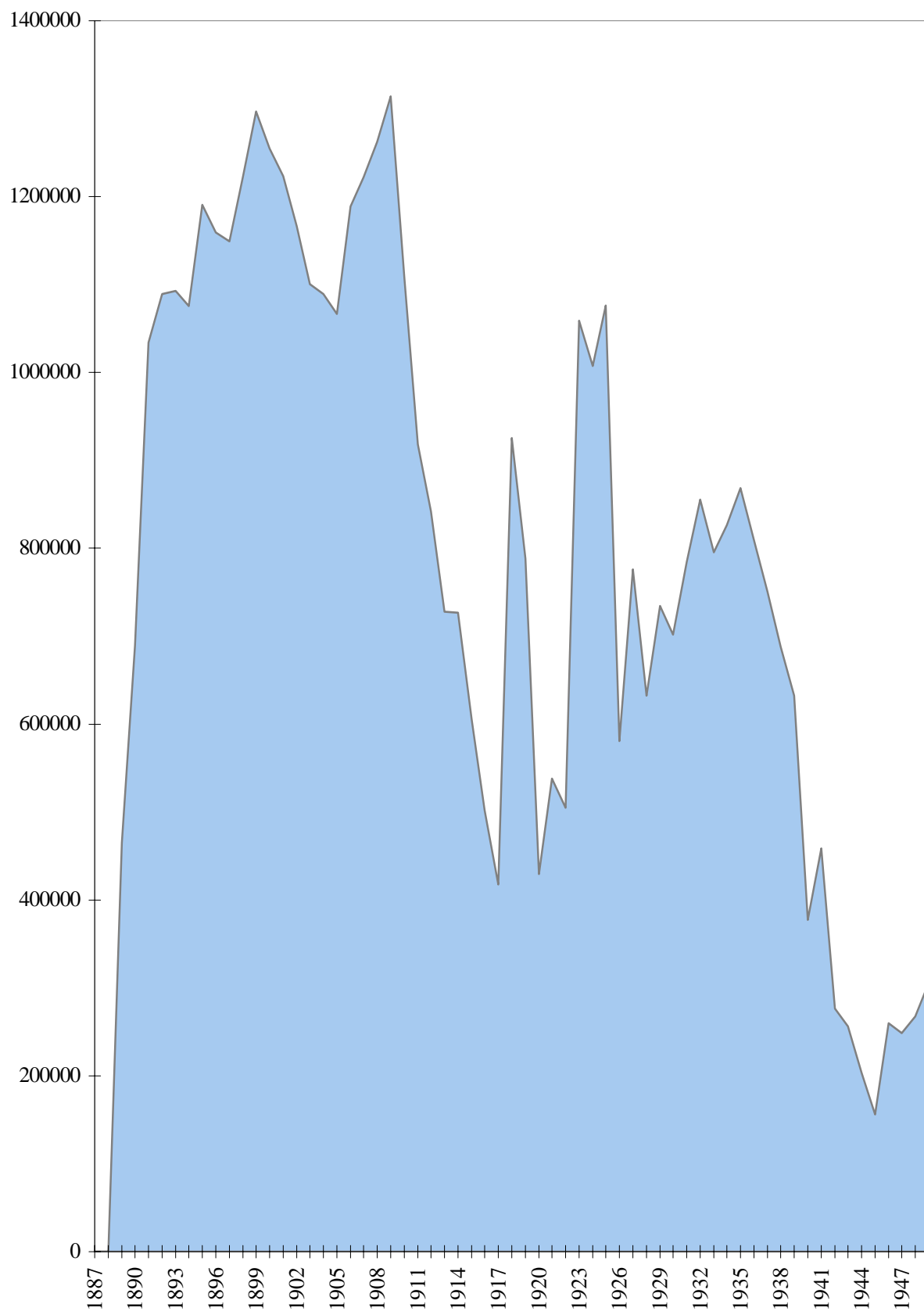
Graphique 4 : Origine socioprofessionnelle des élèves, en fonction de la profession du chef de famille, par promotion, en pourcentage, de 1889 à 1949.



Graphique 5 : Pourcentage des élèves dont le chef de famille travaille dans les industries du Livre, par promotion, de 1889 à 1949.



Graphique 6 : Budget de l'école Estienne en francs constants (d'après les *Comptes de la Ville de Paris*) de 1889 à 1949.



Graphique 7 : Poste « Matériel » du budget de l'école Estienne en francs constants (d'après les *Comptes de la Ville de Paris*) de 1889 à 1949.

Catalogue

Éditions de l'école Estienne
1889-1949

suivi des

Éditions de l'I.N.I.A.G.
1943-1949

Livres et brochures 1889-1949

Présentation

Ce catalogue est sans aucun doute incomplet. Nous avons utilisé les fichiers et collections de bibliothèques parisiennes : bibliothèque de l'école Estienne, Bibliothèque des Arts graphiques, Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique, Bibliothèque nationale de France. Certains ouvrages sont présentés avec des références incomplètes : ils ont été signalés dans la presse professionnelle de l'époque mais nous ne les avons pas retrouvés.

1889

DA COSTA, Gaston, *Cours d'adultes pour les apprentis et ouvriers du livres. Conférence d'inauguration*. Paris, École municipale Estienne-Imprimerie Motteroz, Imprimeries réunies, 1889, in-16, 15 p.

1890

BRETON, Victor, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, in-8°, X-104 p.

1891

Catalogue de la bibliothèque de l'école, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 127 p.

Distribution solennelle des prix faite aux élèves de l'école le 26 juillet 1891, à l'amphithéâtre de la Vieille Sorbonne, sous la présidence de M. Stupuy, conseiller municipal, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 68 p.

Hygiène du compositeur, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 8 p.

Programme de l'enseignement de l'école Estienne adopté par le Conseil de surveillance, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 47 p.

BRETON, Victor, *Petit cours de mise en pages et d'impositions à l'usage des apprentis de 3^e et de 4^e année*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, IX-215 p.

1892

GERVAIS, Théophile, *Précis sur les rouleaux typographiques*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1892, in-8°, 8 p.

1893

Le Livre, appréciations qu'en font les écrivains et les philosophes, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-16, 35 p.

BRETON, Victor, *Essais progressifs de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, VIII-290 p. et IV-50 p.

KERN, Émile, *Choix de maximes des anciens*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-8°, 20 p.

LABOURET, André, *Notions de typographie orientale. Appendice aux essais progressifs de composition typographique de M. Victor Breton*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, IV-50 p.

SCHILLER, Charles, *Esquisses typographiques. Les compositeurs*, Paris, imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-8°, 23 p.

1894

École municipale de Physique et de Chimie industrielle. Programme d'administration et d'enseignement intérieur de l'école, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1894, in-12, 43 p.

Notice sur l'école Estienne. École municipale des Arts et Industries du Livre, Paris, Imprimerie Estienne, 1894, in-8°, 20 p.

Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, mai 1894, in-8°, 15 p.

BRETON, Victor, *Notice sur la coupe des filets*. 1894. (n'a pas été retrouvé)

GUERNIER, Louis, *Règles générales pour la composition des titres et des couvertures. Conférences faites aux cours du soir de l'école Estienne*, Paris, Typographie de l'école Estienne (cours du soir), 1894, in-8°, 22 p.

LEQUATRE, Georges, *Exposition internationale du Livre et des Industries du papier (extrait de la Revue des arts décoratifs, août 1894)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1894, in-16, 18 p.

1895

Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1895, in-8°, 16 p.

1896

L'enseignement à l'école municipale Estienne. Programme adopté par le conseil de surveillance, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 46 p.

Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 15 p.

Règlement intérieur relatif au personnel de l'école Estienne, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 19 p.

Souvenir de l'inauguration, Paris, le 1^{er} juillet 1896. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Lois constitutionnelles. Assemblée nationale du 17 janvier 1895. Notice sur l'école Estienne, [Paris], [École Estienne], [1896], in-folio, IV-67 p.

DOUAY, Paul, *Allocution prononcées par le président du syndicat M. Paul Douay à l'occasion du passage à Amiens des élèves de l'école Estienne en tournée scolaire le 27 juillet 1896 au syndicat typographique d'Amiens*, [Paris], [École Estienne], 1896, 15 p.

SCHILLER, Charles, *Esquisses typographiques. Les compositeurs d'imprimerie. Étude extraite des Annales de la typographie du 1^{er} décembre 1838*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 26 p.

1897

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Les sauveteurs des victimes du Bazar de la charité à l'Hôtel de Ville, le 3 juin 1897, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1897, in-4°, 34 p.

Petit guide du visiteur à l'école Estienne, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1897, in-8°, 9 p.

BIGEON, Henri, *Société scientifique et littéraire des instituteurs de France. École Vauquelin. L'art au moyen-âge. Éducation artistique et industriel au moyen-âge et aujourd'hui. Conférence faite devant la société, le 23 janvier 1896*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1897, in-8°, 44 p.

BRETON, Victor, *Notice sur la coupe des filets. Deuxième édition réservée aux élèves compositeurs de l'école Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1897, in-8°, 67 p.

THIERRY, Maurice (de), *Société scientifique et littéraire des instituteurs de France. École Vauquelin. Le Mont Blanc. Conférence faite devant la société*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1897, in-8°, 84 p.

1898

Cérémonie d'inauguration le 1^{er} juillet 1896 par la municipalité de Paris des nouveaux bâtiments de l'école Estienne, 18, boulevard d'Italie, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-folio, 44 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Inauguration de la rue Réaumur, le 7 février 1897, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-4°, 40 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Réception de M. le docteur Friedtjof Nansen, le 27 mars 1897, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, in-4°, 40 p.

Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-8°, 15 p.

BRETON, Victor, *Petite notice sur la composition de l'algèbre et la composition du grec à l'usage des élèves compositeurs de 3^e et de 4^e année. Extraits des Essais progressifs sur la composition typographique*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-8°, 52 p..

BRETON, Victor, *Petite notice sur la composition des tableaux et la composition des accolades à l'usage des élèves compositeurs de 2^e, 3^e et de 4^e année. Extraits des Essais progressifs sur la composition typographique*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-8°, 52 p.

S. PACE, S. TIENNE, *Voyage scolaire 1898. L'école Estienne à La Rochelle, récit véridique de notre excursion, suivi d'une chanson sortièrre par S. Tienne, élèves de l'école Estienne, promotion 1898*. Préface d'Hippolyte Fontaine, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, in-8°, 30 p.

1899

Excursion scolaire du 26 septembre 1899 de l'école Estienne à Corbeil, visite de l'imprimerie Ed. Crété, visite de la papeterie Darblay, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1899, in-8°, 16 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Fête des Beaux-Arts, le 11 juin 1898, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-4°, 1899, 40 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Inauguration du musée Henri Cernuschi, le 26 octobre 1898, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-4°, 30 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Inauguration du Musée historique de la Ville de Paris et de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (hôtel Carnavalet et hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau), le 23 juin 1898, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-4°, 34 p.

BRETON, Victor, *Petite notice sur la composition des tableaux*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-8°, 16 p.

GENTIER, G. *Petit Traité d'impression typographique à l'usage des élèves des quatre années d'études*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, Paris, 1899, in-8°, 43 p.

1900

Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 228 p.

Ville de Paris. Exposition universelle de 1900. Salon central des écoles professionnelles. Pavillon de la Ville de Paris, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 16 p.

LA FONTAINE, Jean (de), *Fables*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, grand in-folio, 25 planches.

1901

BRETON, Victor, *Essais progressifs sur la composition typographique des travaux de ville classiques et modernes*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1901-1906, in-folio, VI-309 p.

1902

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Réception à l'Hôtel de Ville des membres de l'Association internationale des académies, le 20 avril 1901, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1902, in-4°, 40 p.

1903

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Délégation du conseil municipal de Paris aux fêtes fédérales de Prague en 1901 (29-30 juin 1901), Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1903, in-4°, 55 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Réception à l'Hôtel de Ville de Paris des membres du parlement anglais et du groupe parlementaire français de l'arbitrage international, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1903, in-4°, VIII-24 p.

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Réception à l'Hôtel de Ville des délégués de The City of London International and Commercial Association, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1903, in-4°, VIII-16 p.

Inauguration du buste d'Abel Hovelacque, ancien député, ancien président du conseil municipal, le dimanche 9 mars 1902, à l'école Estienne, sous la présidence de M. Bouquet, conseiller d'État, au ministère du Commerce, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1903, in-4°, 24 p.

Voyage scolaire de 1900 de l'école Estienne en Allemagne (Paris, Leipzig, Berlin, Postdam, Aix-la-Chapelle, Paris), Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1903, in-4°, 53 p.

GUERNIER, Louis, *Conseils pratiques sur la composition typographique, conférences faites aux cours du soir de l'École Estienne*, Paris, Typographie de l'école Estienne (cours du soir), 1903, in-8°, 147 p.

1904

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Réception de la Conférence sanitaire internationale de Paris, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1904, in-4°, X-17 p.

Pierre-François Ricand, président d'honneur de la Société des conducteurs de Gutenberg, [Paris], [École Estienne], 1904, in-8°. (n'a pas été retrouvé)

BRETON, Victor, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1904, in-16, 103 p.

PINGRENON, Renée, *Les Livres ornés et illustrés en couleur, conférence faite au Cercle de la Librairie, le 20 février 1903*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1904, in-4°, 28 p.

1905

École Estienne. Enseignement professionnel des Arts et des Industries graphiques. Notice. Règlement et programme, dix-septième année, 1905-1906, [Paris], [École Estienne], [1905], in-12, 16 p.

Note sur les écoles professionnelles et sur l'enseignement du dessin et du travail manuel. Catalogue des objets exposés, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1905, in-8°, 33 p.

DAUSSET, Louis, *Extrait du rapport de M. Dausset sur les écoles professionnelles de la Ville de Paris. Rapport adopté par le Conseil municipal. L'école Estienne, règlement et programme*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1905, in-8°, 58 p.

GUERNIER, Louis, *Règles à suivre pour l'imposition*, 1905. (n'a pas été retrouvé)

1906

Les Fêtes de la municipalité de Paris. Réception des parlementaires scandinaves, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1906, in-4°, IV-63 p.

DERUE, François-Jules (lieutenant colonel), *Enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires supérieures publiques de la Ville de Paris. Mouvement d'ensemble les mains libres*, Paris, École Estienne, 1906, in-16, 20 p.

1907

Les Fêtes de la municipalité. Compte rendu officiel de la fête des écoles organisée au Pré-Catelan par la municipalité de Paris, le 18 juin 1905, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1907, in-4°, 43 p. et 4 p.

HAUSTONT, Jean, *Notation musicale autonome basée sur la classification des sons d'après le nombre de leurs vibrations § l'état actuel du développement physiologique de l'organe de l'ouïe, supprimant toutes les difficultés de la notation diatonique et répondant aux besoins*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1907, in-folio, 39 p.

1908

Discours prononcés aux distributions de prix de 1890 à 1907 à l'école municipale Estienne, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1908, in-8°, 103 p.

LAMBEAU, Lucien, *L'Hôtel de Ville de Paris*, Paris, École municipale Estienne, 1908, in-16, 52 p.

1909

Les Impressions en couleurs, 1909. (n'a pas été retrouvé)

1910

Le Livre. Fragment. Choix de petits chefs-d'oeuvre qui lui sont consacrés. Les manuscrits, les poètes, les belles pages en prose de l'antiquité à nos jours, Paris, École municipale Estienne, 1910, in-4°, 62 p.

Le Monument de Paul Saïn à Saint Cénéry, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1910, in-4°, 24 et 40 p.

Tableau généalogique et héraldiques de la famille Estienne, 1910. Réédition d'un ouvrage de 1852 (n'a pas été retrouvé).

FONTAINE, Hippolyte, *L'Apprentissage dans l'enseignement technique. Rapport du Congrès de l'Association amicale du personnel des Écoles publiques de l'enseignement technique*, Paris, Imprimerie Estienne, 1910, in-8°, 34 p.

1911

À M. Emile Garçon, *ses élèves, ses amis*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, [1911], in-8°, 11 p.

Association syndicale des graveurs sur bois, 1895-1905. Fête commémorative du 10^e anniversaire de la fondation du syndicat, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumezt, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. Relation, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1911, in-8°, 23 p.

Les Écoles professionnelles de la Ville de Paris à l'exposition internationale de Turin. Catalogue, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1911, in-folio, V-9 p.

Les Écoles professionnelles de la Ville de Paris. Notice 1911, 1911. (n'a pas été retrouvé)

BRETON, Victor, *Notice sur la coupe des filets*, 1911. (n'a pas été retrouvé)

1912

Association amicale des anciens élèves de l'école municipale, 10 avenue de la Motte-Picquet, Paris, 7^e arrondissement, société agréée par le Ministre de la guerre pour la préparation militaire, Statuts, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, in-8°, 8 p.

Recueil d'autographes de nos écrivains modernes reproduits et imprimés par les soins de l'école Estienne, Paris, [École Estienne], 1912, grand in-folio, 109 planches.

FONTAINE, Charles, *Une croix d'honneur bien placée*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1912, in-8°, 51 p.

1913

École Estienne, Arts et Industries du Livre, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1913], in-8°, 8 p.

École Estienne, Arts et Industries du Livre. Programme, Paris, Ecole Estienne, 1913, in-8°, 35 p.

Les Écoles professionnelles de la Ville de Paris à l'exposition internationale de Gand. Catalogue 1913, [Paris], [École Estienne], [1913], in-8°, 20 p.

Les Écoles professionnelles de la Ville de Paris. Notice 1913, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1913, in-8°, 19 p.

1914

Enseignement du dessin. Dimanche 30 novembre 1913 à 2 heures et demie. Distribution des prix dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous la présidence de M. Miniot vice président du Conseil municipal, Paris, École Estienne, [1914], in-8°, 2 p.

Salut d'une jeune quinine à celui dont la baïonnette n'a certes pas plus de mordant que la plume et l'esprit, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1914, in-8°, 4 p.

Stadt Paris, Estienne-Schule der Graphischen Künste, 18, bd Auguste-Blanqui, [1914], in-8°, [École Estienne], 16 p.

BALZAC, Honoré (de), *L'Élixir de longue vie*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1914, in-4°, 22 p.

LAVISSE, Ernest, *Ma famille. Extrait des « Souvenirs »*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1914, in-4°, 24 p.

MICHELET, Jules, *Pages choisis de « La Mer » (extraits)*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1914, in-folio, 31 p.

ROGER, Ernest, *Conférence sur la Clicherie et la galvanoplastie*, 1914. (n'a pas été retrouvé).

1915

Hôtel de Ville, 20 décembre 1914. Réception solennelle par la municipalité de Paris de monsieur Carton de Wiart, vice président du conseil des ministres du royaume de Belgique et des conseillers communaux belges présents à Paris, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, [1915], in-4°, 40 p.

Lettre du soldat Georges Belaud, cuisinier à sa femme, [Paris], [École Estienne], 1915, grand in-folio, 4 p.

GODARD, *Discours prononcé le 2 août 1915 à la distribution des prix de l'école Emile-Dubois par M. Gogard directeur administratif des services de l'enseignement*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, Paris, septembre 1915, 9 p.

MARIUS-MICHEL, Henri, *L'Épée de la France*, [Paris], [École Estienne], 1915, in-8°, 4 p.

LALOU, Georges, *Allocution prononcée le 1^{er} août 1915 à la distribution des prix de l'école Estienne par M. Georges Lalou, conseiller municipal, membre du comité de patronage de l'école*, Paris, École Estienne, [1915], in-8°, 12 p.

1916

Remise d'une médaille commémorative à M. Lampué, doyen d'âge du Conseil municipal, [Paris], École municipale Estienne, [1916], in-4°, 15 p.

CARABIN, R., *Rapport sur l'exposition des travaux des mutilés de la guerre. Rééducation professionnelle*, [Paris], [École Estienne], juin 1916, in-8°, 11 p.

DESLANDRES, Émile, *Discours prononcé le 27 juillet 1916 à la distribution des prix aux élèves de l'école Estienne par M. Deslandres conseiller municipal, membre du comité de patronage de l'école*, [Paris], [École Estienne], [1916], in-4°, 8 p.

GRASSET, Eugène, *Rapport présenté par M. Grasset sur l'enseignement de l'histoire et du dessin de la lettre à l'école du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, in-8°, 1916, 14 p.

1917

BAUDELAIRE, Charles, *Douze poèmes, publiés en fac-similé sur les manuscrits originaux avec le texte en regard*, Paris, Editions Georges Crès et Cie-École Estienne, 1917, in-8°.

1918

DISTRIBUE, Eugène, *Résumé des conseils pratiques donnés dans les cours professionnels de la métallographie, précédé de la conférence faite par M. Paul Robert à la distribution des certificats d'assiduité le 7 juillet 1918*, Paris, École Estienne, [1918], in-8°, 20 p.

LA ROCHEFOUCAULD, François (duc de), *De l'air et des manières*, Paris, École municipale Estienne, 1918, in-4°, 20 p.

VERLAINE, Paul, ROPS, Félicien, *Correspondance Verlaine-Rops à propos de Parallèlement*, Édition de l'école Estienne, 1918, in-8°, 16 p.

1920

École Estienne. Arts et Industries du Livre. Notes sur les professions, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1920], 22 p.

École Estienne. Arts et Industries du Livre. Programme, 1920, [Paris], [École Estienne], [1920], in-12, 19 p.

Hommage du conseil municipal de Paris à la mémoire du président Adrien Mithouard et des conseillers Pierre Quentin Bauchart, Charles Fillion morts pour la France, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1920, in-8°, 55 p.

LAVEDAN, Henri, *L'Habit vert par M. Henri Lavedan, délégué de la l'Académie française lu dans la séance publique annuelle des cinq académies du mardi 25 octobre 1910*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1920, in-folio, 12 p.

1921

Commémoration des vingt-cinq années de mandats de MM. Léopold Bellan, Chausse et Ernest Gay, conseillers municipaux, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1921, 8°, 29 p.

Écoles professionnelles de la Ville de Paris, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1921, in-8°, 18 p.

1922

Remise à M. Dausset d'une médaille commémorative de ses fonctions de rapporteur général du budget de la Ville de Paris, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1922, in-4°, 36 p.

1923

École Diderot, 1873-1923. Fête du cinquantième, Paris, Typ[ographie] de l'école Estienne, [1923], in-16, 11 p.

1925

Arts et Industries du Livre. École Estienne, 1889-1925, [Paris], [École Estienne], [1925] grand in-folio, 32 p. et planches.

L'Enseignement artistique et professionnel de la Ville de Paris en 1925, Paris, [École Estienne], in-8°, 1925, 189 p.

L'Enseignement manuel et professionnel à Paris, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1925, in-12, 30 p.

LECOMTE, Georges, *Société des gens de lettres de France. Discours de M. Georges Lecomte de l'Académie française, président de la Société des gens de lettres à la réception offerte par elle le 8 juin 1925 à la fondation Salomon de Rothchild*, Paris, Éditions de l'école Estienne, 1925, in-8°, 18 p.

1926

CHANDAUZEL, Georges, *Résumé pratique des différents réglages enseignés dans les cours de métallographie pour l'impression sur roto-calco*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1926, in-8°, 15 p.

GRAPPE, Georges, *Discours prononcé par M. Georges Grappe au nom de la Fédération française des artistes le 17 février 1925 à l'occasion de la réception de MM. Albert Besnard, Georges Lecomte à l'Académie française*, Paris, École Estienne, 1926, in-8°, 12 p.

MAYEUR, *Le Mont Saint-Michel et ses abords, dix eaux fortes originales*, Paris, Typographie de l'école municipale Estienne, 1926, in-folio, 7 p. et planches.

WEISS, René, *La Ville de Paris et l'enseignement professionnel. Sa participation à l'exposition des arts décoratifs et industriels modernes*, Paris, Typographie de l'école municipale Estienne, 1926, in-4°, VIII-78 p.

1927

Cours spéciaux, 1927-1928, in-8°. (n'a pas été retrouvé).

1930

Centenaire du romantisme, Paris, École Estienne, 1930, in-folio, 63 p.

AUDOUX, Marguerite, *Le Chaland de la Reine*, Paris, Éditions Estienne, 1930, in-8°, 10 p.

DAUDET, Alphonse, *La Chèvre de monsieur Seguin*, Paris, Éditions Estienne, 1930, in-8°, 14 p.

1931

Exposition de travaux d'élèves, à l'occasion du centenaire de l'école laïque, 1881-1931, Paris, Typographie de l'école Estienne de Paris, 1931, in-4°, 14 p.

Paris. 1931. École Estienne. Programme, Paris, École Estienne, 1931, in-8°, 23 p.

JOURNEAU, A., *La Fédération des travailleurs du Livre : son cinquantenaire. Des dates. Des faits*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1931, in-4°, 124 p.

1932

ESPARBES, Georges (D'), *Le Papillon*, Paris, Éditions Estienne, 1932, in-4°, 14 p.

1933

École Estienne des arts et industries du livre. 1933. Programme, [Paris], [École Estienne], 1933, in-8°, 24 p.

DAUDET, Alphonse, *La Diligence de Beaucaire*, Paris, Éditions Estienne, 1933, in-4°, 10 p.

FERY, Charles, *Titres et travaux de Ch. Féry et description des principaux appareils exposés à l'occasion du cinquantenaire de l'École de physique et de chimie industrielle, 1882-1933*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1933, in-8°, 113 p.

VALETTE, Georges, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle, préfacé de Georges Lecomte*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1933, in-8°, 264 p.

1934

CHANDAUZEL, Georges, *Les Différentes réglages enseignés dans les cours de métallographie pour l'impression sur roto-calco*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1934, 8°, 30 p.

ROCHER, Edmond, *Toast d'adieu et de revoir*, Paris, École Estienne, 1934, in-12, 14 p.

VALETTE, Georges, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle, préfacé par Georges Lecomte*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1934. (n'a pas été retrouvé).

VIEUCHANGE, Michel, *Smara. Chez les dissidents du sud marocain et du Rio de Oro. Carnets de route*, Paris, Estienne Éditeur, 1934, in-folio, 46 p.

1935

École Estienne. *Arts et Industries du Livre. Programme. 1935*, Paris, École Estienne, 1935, in-12, 24 p.

CHANDAUZEL, Georges, *Imprimeurs lithographes. Questionnaire à l'usage des cours de perfectionnement*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1935, in-8°, 19 p.

CONTENOT, Georges, *Discours prononcés par M. Georges Contenot, président du conseil municipal de Paris, 1934-1935*, Paris, Typographie de l'école Estienne, s.d., in-8°, 254 p.

1937

Introduction à une nouvelle flore, Paris, Éditions Estienne, 1937, in-folio, 33 planches.

FLAUBERT, Gustave, *Légende de saint Julien l'Hospitalier*, Paris, École Estienne, 1937, in-folio, 37 p.

JANNEAU, Guillaume, *Conférence faite le 17 décembre 1936 par M. Guillaume Janneau, administrateur du Mobilier national et des manufactures nationales de tapisserie des Gobelins et de Beauvais à l'occasion du cinquantenaire de l'école Boule*, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1937], in-8°, VII-14 p.

SCIZE, Pierre, *Gens des Cimes*, Paris, École Estienne, 1937, in-folio, XI-12 p.

1938

BONFILS, Robert, *La Gravure et le livre, préfacé par Sylvain Sauvage*, Paris, Éditions Estienne, 1938, in-4°, XXXI-243 p.

VALETTE, Georges, *À l'école Estienne, suivez le guide*, [Paris], [École Estienne], [1938], in-4°, 43 p.

1939

Le Sourire de madame de Sévigné, Paris, Éditions Estienne, 1939, in-4°, 35 p.

LUC, Hippolyte, *Les Problèmes actuels de l'enseignement technique*, Paris, Typographie de l'École Estienne, 1939, in-12, 44 p.

MORGAN, Claude, *Un peuple en fermentation ou Beograd, cité moderne, choses vues*, Paris, Éditions Estienne, [1939]. (n'a pas été retrouvé).

RICCI, Seymour (de), *Petite suite à une exposition de l'écriture. A propos d'une exposition sur l'histoire de l'écriture. Celle-ci, organisée par les soins de M. Landau, membre du Syndicat des antiquaires parisiens, eut lieu au Grand-Palais, du 26 janvier au 12 février 1939*, [Paris], [École Estienne], [1939], in-4°, 16 p.

ROY, P. A., *P.A. Roy, officier d'infanterie. Avec les honneurs de la guerre. Souvenirs du Fort de Vaux*, Paris, Éditions Estienne, [1939], in-4°, 53 p.

VALETTE, Georges, « *La Coloniale* » à l'école du Livre, Paris, École Estienne, [1939], in-4°, 23 p.

1940

HEMON, Louis, *La Vieille*, Paris, Éditions Estienne, 1940, in-12, 18 p.

PONSOT, Georges, *Le Roman de la rivière*, Paris, Éditions Estienne, [1940], in-4°, 22 p.

REYMOND, Ladislas, *Une noce polonaise*, [Paris], [École Estienne], [1940], in-4°, 58 p.

ROY, L., *Le Remords de M. de La Fontaine*, Paris, [École Estienne], [1940], in-12, 15 p.

1941

CARCOPINO, Jérôme, *La Fraternité française. Discours prononcé par M. J. Carcopino, secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse radiodiffusé le 16 mars 1941*, Paris, École Estienne, 1941, in-4°, 16 p.

DONNAY, Maurice, *Le Vingt-troisième, par Maurice Donnay, de l'Académie française*, Paris, École municipale Estienne, 1941, in-12, 16 p.

EBERLE, *Concert de chant choral, sous la direction de M. Eberlé*, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1941], in-8°, 50 p.

SAUVAGE, Sylvain, *Notre France*, [Paris], [École Estienne], [1941], in-12, 8 p.

1942

Paris au Maréchal, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1942, in-folio, V-157 p.

BENOIST-MECHIN, Jacques, *Hommage à Arno Breker. Exposition des œuvres du sculpteur Arno Breker inaugurée le 15 mai 1942 au musée de l'Orangerie, Paris. Discours adressé à monsieur Arno Breker par le baron Benoist-Méchin, secrétaire d'État auprès du chef du gouvernement*, Paris, École Estienne, 1942, in-4°, 10 p.

BONNARD, Abel, *Hommage à Arno Breker. Exposition des œuvres du sculpteur Arno Breker inaugurée le 15 mai 1942 au musée de l'Orangerie, Paris. Discours adressé à monsieur Arno Breker par Abel Bonnard de l'Académie française, ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale*, Paris, École Estienne, 1942, in-4°, 4 p.

CENDRARS, Blaise, *Comment les blancs sont d'anciens noirs*, Paris, École Estienne, [1942], in-4°, 48 p.

FREMY, Maurice, *Aide-mémoire à l'usage des compositeurs candidats au CAP*, Paris, École Estienne, 1942. (n'a pas été retrouvé).

LAVAL, Pierre, *Hommage à Arno Breker. Exposition des œuvres du sculpteur Arno Breker inaugurée le 15 mai 1942 au musée de l'Orangerie, Paris. Discours adressé à monsieur Arno Breker par monsieur Pierre Laval chef du gouvernement*, Paris, École Estienne, 1942, in-4°, 5 p.

1943

Les Arts et métiers du Livre, Paris, Collège technique Estienne, 1943, in-8°. (série de brochures rédigées par tous les enseignants de l'école Estienne de l'époque).

Spécimen de caractères. École Estienne. Atelier de composition typographique, Paris, Ecole Estienne, 1943, in-4°, 117 planches.

BONNARD, Abel, *Des jeunes gens ou une jeunesse ? par Abel Bonnard, ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale*, Paris, Collège technique Estienne, 1943, in-4°, 20 p.

CARREL, Alexis, *La Construction des hommes civilisés, discours prononcé en 1937 à Dartmouth College, Hanover (New Hampshire)*, Paris, Typographie du collège Estienne, [1943], in-16, 33 p.

CHANDAUZEL, Georges, *Différents réglages enseignés dans les cours de métallographie pour l'impression sur roto-calco*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1943. (n'a pas été retrouvé).

NERET, Jean-Alexis, *Chants du marin dépossédé*, Paris, Collège technique Estienne, 1943, in-4°, 15 p.

STEVENSON, Robert Louis, *Les Gais Lurons*, Paris, École Estienne, 1943, in-4°, 106 p.

THEUREAU, E., *Essais sur l'enseignement du dessin dans les écoles de la Ville de Paris et le métier de professeur*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1943, in-16, 41p.

1944

MARTIGNON, A., *Un promeneur à pied*, Paris, Éditions Estienne, [1944], in-4°, 22 p.

SAUVAGE, Sylvain, *Adieu à Paul Haasen, 1887-1944*, [Paris], [Collège technique Estienne], [1944], in-4°, 13 p.

VALERY, Paul, *L'Art italien, par Paul Valéry de l'Académie française*, Paris, Collège technique Estienne, 1944, in-8°, 26 p.

LA VARENDE, Jean, *Le Sancy diamant*, Paris, [Collège technique Estienne], [1944], in-4°, 32 p.

1945

NERVAL, Gérard (de), *Sylvie. Souvenirs du Valois*, Paris, École Estienne, 1945, in-8°, V-97 p.

VALETTE, Georges, *À l'école Estienne, suivez le guide*, [Paris], Collège technique Estienne, [1945], in-4°, 43 p.

1946

LETOUZEY, V., *Une conférence technique aux cours supérieurs d'arts graphiques*, Paris, Collège technique Estienne, 1946, in-4°, 14 p.

1947

Guy Robert du Costal, 1887-1945, préface de Jean Texcier, Paris, Collège technique Estienne, 1947, in-12, X-82 p.

MUNSCH, René-Henry, *Antiqua ou variations sur un thème éternel*, Paris, Collège technique Estienne, 1947, in-4°, 35 p.

1948

BONFILS, Robert, *Sylvain Sauvage, artiste du livre, directeur du collège technique Estienne, 1888-1948*, Paris, Collège technique Estienne, 1948, in-4°, 27 p.

SAINT-EXUPERY, Antoine (de), *Le Petit Prince*, Paris, Éditions Estienne, 1948, in-8°, 87 p.

1949

Denise Billotey, directrice de l'école normale d'institutrices de la Seine, Paris, École Estienne, 1949, in-8°, 44 p.

BUSSIÈRE, Fernand, *Arts et techniques graphiques aux USA*, Paris, École Estienne, 1949, in-8°, 16 p.

MINCEL, Jean, *Les Clichés non métalliques, conférence faite à l'école Estienne*, Paris, 1949, École Estienne, in-4°, 16 p.

Ouvrages non datés

HAURIGOT, Paul, *Radio-Paris, causerie sur l'école Estienne*, Paris, École Estienne, s.d., in-8°, 15 p. Cet ouvrage date peut-être de la fin des années trente.

Ouvrages par ordre alphabétique

- À M. Emile Garçon, ses élèves, ses amis, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, [1911], in-8°, 11 p.
- Arts et Industries du Livre. École Estienne, 1889-1925, [Paris], [École Estienne], [1925] grand in-folio, 32 p. et planches.
- (Les) Arts et métiers du Livre, Paris, Collège technique Estienne, 1943, in-8°.
- Association amicale des anciens élèves de l'école municipale, 10 avenue de la Motte-Picquet, Paris, 7^e arrondissement, société agréée par le Ministre de la guerre pour la préparation militaire, Statuts, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, in-8°, 8 p.
- Association syndicale des graveurs sur bois, 1895-1905. Fête commémorative du 10^e anniversaire de la fondation du syndicat, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumezt, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. Relation, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1911, in-8°, 23 p.
- AUDOUX, Marguerite, *Le Chaland de la Reine*, Paris, Éditions Estienne, 1930, in-8°, 10 p.
- BALZAC, Honoré (de), *L'Élixir de longue vie*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1914, in-4°, 22 p.
- BAUDELAIRE, Charles, *Douze poèmes, publiés en fac-similé sur les manuscrits originaux avec le texte en regard*, Paris, Éditions Georges Crès et Cie-École Estienne, 1917, in-8°.
- BENOIST-MECHIN, Jacques, *Hommage à Arno Breker. Exposition des œuvres du sculpteur Arno Breker inaugurée le 15 mai 1942 au musée de l'Orangerie, Paris. Discours adressé à monsieur Arno Breker par le baron Benoist-Méchin, secrétaire d'État auprès du chef du gouvernement*, Paris, École Estienne, 1942, in-4°, 10 p.
- BIGEON, Henri, *Société scientifique et littéraire des instituteurs de France. École Vauquelin. L'art au moyen-âge. Éducation artistique et industriel au moyen-âge et aujourd'hui. Conférence faite devant la société, le 23 janvier 1896*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1897, in-8°, 44 p.
- BONFILS, Robert, *Sylvain Sauvage, artiste du livre, directeur du collège technique Estienne, 1888-1948*, Paris, Collège technique Estienne, 1948, in-4°, 27 p.
- BONNARD, Abel, *Des jeunes gens ou une jeunesse ? par Abel Bonnard, ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale*, Paris, Collège technique Estienne, 1943, in-4°, 20 p.
- BONNARD, Abel, *Hommage à Arno Breker. Exposition des œuvres du sculpteur Arno Breker inaugurée le 15 mai 1942 au musée de l'Orangerie, Paris. Discours adressé à monsieur Arno Breker par Abel Bonnard de l'Académie française, ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale*, Paris, École Estienne, 1942, in-4°, 4 p.
- BRETON, Victor, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, in-8°, X-104 p.
- BRETON, Victor, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1904, in-16, 103 p.

- BRETON, Victor, *Essais progressifs de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, VIII-290 p. et IV-50 p.
- BRETON, Victor, *Essais progressifs sur la composition typographique des travaux de ville classiques et modernes*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1901-1906, in-folio, VI-309 p.
- BRETON, Victor, *Notice sur la coupe des filets*. 1894.
- BRETON, Victor, *Notice sur la coupe des filets*, 1911.
- BRETON, Victor, *Petit cours de mise en pages et d'impositions à l'usage des apprentis de 3^e et de 4^e année*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, IX-215 p.
- BRETON, Victor, *Petite notice sur la composition de l'algèbre et la composition du grec à l'usage des élèves compositeurs de 3^e et de 4^e année. Extraits des Essais progressifs sur la composition typographique*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-8°, 52 p..
- BRETON, Victor, *Petite notice sur la composition des tableaux et la composition des accolades à l'usage des élèves compositeurs de 2^e, 3^e et de 4^e année. Extraits des Essais progressifs sur la composition typographique*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-8°, 52 p.
- BRETON, Victor, *Petite notice sur la composition des tableaux*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-8°, 16 p.
- BRETON, Victor, *Notice sur la coupe des filets. Deuxième édition réservée aux élèves compositeurs de l'école Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1897, in-8°, 67 p.
- BUSSIERE, Fernand, *Arts et techniques graphiques aux USA*, Paris, École Estienne, 1949, in-8°, 16 p.
- CARABIN, R., *Rapport sur l'exposition des travaux des mutilés de la guerre. Rééducation professionnelle*, [Paris], [École Estienne], juin 1916, in-8°, 11 p.
- CARCOPINO, Jérôme, *La Fraternité française. Discours prononcé par M. J. Carcopino, secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse radiodiffusé le 16 mars 1941*, Paris, École Estienne, 1941, in-4°, 16 p.
- CARREL, Alexis, *La Construction des hommes civilisés, discours prononcé en 1937 à Dartmouth College, Hanover (New Hampshire)*, Paris, Typographie du collège Estienne, [1943], in-16; 33 p.
- Catalogue de la bibliothèque de l'école*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 127 p.
- CENDRARS, Blaise, *Comment les blancs sont d'anciens noirs*, Paris, École Estienne, [1942], in-4°, 48 p.
- Centenaire du romantisme*, Paris, École Estienne, 1930, in-folio, 63 p.
- Cérémonie d'inauguration le 1^{er} juillet 1896 par la municipalité de Paris des nouveaux bâtiments de l'école Estienne, 18, boulevard d'Italie*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-folio, 44 p.
- CHANDAUZEL, Georges, *Imprimeurs lithographes. Questionnaire à l'usage des cours de perfectionnement*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1935, in-8°, 19 p.

- CHANDAUZEL, Georges, *Les Différentes réglages enseignés dans les cours de métallographie pour l'impression sur roto-calco*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1934, 8°, 30 p.
- CHANDAUZEL, Georges, *Les Différents réglages enseignés dans les cours de métallographie pour l'impression sur roto-calco*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1943.
- CHANDAUZEL, Georges, *Résumé pratique des différents réglages enseignés dans les cours de métallographie pour l'impression sur roto-calco*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1926, in-8°, 15 p.
- Commémoration des vingt-cinq années de mandats de MM. Léopold Bellan, Chausse et Ernest Gay, conseillers municipaux*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1921, 8°, 29 p.
- CONTENOT, Georges, *Discours prononcés par M. Georges Contenot, président du conseil municipal de Paris, 1934-1935*, Paris, Typographie de l'école Estienne, s.d., in-8°, 254 p.
- Cours spéciaux, 1927-1928*, in-8°.
- DA COSTA, Gaston, *Cours d'adultes pour les apprentis et ouvriers du livres. Conférence d'inauguration*. Paris, École municipale Estienne-Imprimerie Motteroz, Imprimeries réunies, 1889, in-16, 15 p.
- DAUDET, Alphonse, *La Chèvre de monsieur Seguin*, Paris, Éditions Estienne, 1930, in-8°, 14 p.
- DAUDET, Alphonse, *La Diligence de Beaucaire*, Paris, Éditions Estienne, 1933, in-4°, 10 p.
- DAUSSET, Louis, *Extrait du rapport de M. Dausset sur les écoles professionnelles de la Ville de Paris. Rapport adopté par le Conseil municipal. L'école Estienne, règlement et programme*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1905, in-8°, 58 p.
- Denise Billotey, directrice de l'école normale d'institutrices de la Seine*, Paris, École Estienne, 1949, in-8°, 44 p.
- DERUE (lieutenant colonel), François-Jules, *Enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires supérieures publiques de la Ville de Paris. Mouvement d'ensemble les mains libres*, Paris, École Estienne, 1906, in-16, 20 p.
- DESLANDRES, Émile, *Discours prononcé le 27 juillet 1916 à la distribution des prix aux élèves de l'école Estienne par M. Deslandres conseiller municipal, membre du comité de patronage de l'école*, [Paris], [École Estienne], [1916], in-4°, 8 p.
- Discours prononcés aux distributions de prix de 1890 à 1907 à l'école municipale Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1908, in-8°, 103 p.
- DISTRIBUE, Eugène, *Résumé des conseils pratiques donnés dans les cours professionnels de la métallographie, précédé de la conférence faite par M. Paul Robert à la distribution des certificats d'assiduité le 7 juillet 1918*, Paris, École Estienne, [1918], in-8°, 20 p.
- Distribution solennelle des prix faite aux élèves de l'école le 26 juillet 1891, à l'amphithéâtre de la Vieille Sorbonne, sous la présidence de M. Stupuy, conseiller municipal*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 68 p.
- DONNAY, Maurice, *Le Vingt-troisième, par Maurice Donnay, de l'Académie française*, Paris, École municipale Estienne, 1941, in-12, 16 p.
- DOUAY, Paul, *Allocution prononcées par le président du syndicat M. Paul Douay à l'occasion du passage à Amiens des élèves de l'école Estienne en tournée scolaire le 27 juillet 1896 au syndicat typographique d'Amiens*, [Paris], [École Estienne], 1896, 15 p.

- EBERLE, *Concert de chant choral, sous la direction de M. Eberlé*, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1941], in-8°, 50 p.
- École Diderot, 1873-1923. Fête du cinquantenaire*, Paris, Typ[ographie] de l'école Estienne, [1923], in-16, 11 p.
- École Estienne des arts et industries du livre. 1933. Programme*, 1933, [Paris], [École Estienne], in-8°, 24 p.
- École Estienne, Arts et Industries du Livre*, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1913], in-8°, 8 p.
- École Estienne, Arts et Industries du Livre. Programme*, Paris, École Estienne, 1913, in-8°, 35 p.
- École Estienne. Arts et Industries du Livre. Notes sur les professions*, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1920], 22 p.
- École Estienne. Arts et Industries du Livre. Programme, 1920*, [Paris], [École Estienne], [1920], in-12, 19 p.
- École Estienne. Arts et Industries du Livre. Programme. 1935*, Paris, École Estienne, 1935, in-12, 24 p.
- École Estienne. Enseignement professionnel des Arts et des Industries graphiques. Notice. Règlement et programme, dix-septième année, 1905-1906*, [Paris], [École Estienne], [1905], in-12, 16 p.
- École municipale de Physique et de Chimie industrielle. Programme d'administration et d'enseignement intérieur de l'école*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1894, in-12, 43 p.
- (Les) *Écoles professionnelles de la Ville de Paris à l'exposition internationale de Turin. Catalogue*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1911, in-folio, V-9 p.
- (Les) *Écoles professionnelles de la Ville de Paris à l'exposition internationale de Gand. Catalogue, 1913*, [Paris], [École Estienne], [1913], in-8°, 20 p.
- Ecoles professionnelles de la Ville de Paris*, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1921, in-8°, 18 p.
- (Les) *Écoles professionnelles de la Ville de Paris. Notice 1911*, 1911.
- (Les) *Écoles professionnelles de la Ville de Paris. Notice 1913*, [Paris], Typographie de l'École Estienne, 1913, in-8°, 19 p.
- (L') *Enseignement à l'école municipale Estienne. Programme adopté par le conseil de surveillance*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 46 p.
- (L') *Enseignement artistique et professionnel de la Ville de Paris en 1925*, Paris, [École Estienne], 1925, in-8°, 189 p.
- Enseignement du dessin. Dimanche 30 novembre 1913 à 2 heures et demie. distribution des prix dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous la présidence de M. Miniot vice président du Conseil municipal*, Paris, École Estienne, [1914], in-8°, 2 p.
- (L') *Enseignement manuel et professionnel à Paris*, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1925, in-12, 30 p.
- ESPARBES, Georges (D'), *Le Papillon*, Paris, Éditions Estienne, 1932, in-4°, 14 p.

- Excursion scolaire du 26 septembre 1899 de l'école Estienne à Corbeil, visite de l'imprimerie Ed. Crété, visite de la papeterie Darblay, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1899, in-8°, 16 p.*
- Exposition de travaux d'élèves, à l'occasion du centenaire de l'école laïque, 1881-1931, Paris, Typographie de l'école Estienne de Paris, 1931, in-4°, 14 p.*
- FERY, Charles, *Titres et travaux de Ch. Féry et description des principaux appareils exposés à l'occasion du cinquantenaire de l'École de physique et de chimie industrielle, 1882-1933, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1933, in-8°, 113 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Délégation du conseil municipal de Paris aux fêtes fédérales de Prague en 1901 (29-30 juin 1901), Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1903, in-4°, 55 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Fête des Beaux-Arts, le 11 juin 1898, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-4°, 1899, 40 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Inauguration de la rue Réaumur, le 7 février 1897, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-4°, 40 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Inauguration du musée Henri Cernuschi, le 26 octobre 1898, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-4°, 30 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Inauguration du Musée historique de la Ville de Paris et de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (hôtel Carnavalet et hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau), le 23 juin 1898, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1899, in-4°, 34 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Les sauveteurs des victimes du Bazar de la charité à l'Hôtel de Ville, le 3 juin 1897, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1897, in-4°, 34 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Réception à l'Hôtel de Ville des membres de l'Association internationale des académies, le 20 avril 1901, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1902, in-4°, 40 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Réception à l'Hôtel de Ville de Paris des membres du parlement anglais et du groupe parlementaire français de l'arbitrage international, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1903, in-4°, VIII-24 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Réception à l'Hôtel de Ville des délégués de The City of London International and Commercial Association, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1903, in-4°, VIII-16 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Réception de la Conférence sanitaire internationale de Paris, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1904, in-4°, X-17 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Réception de M. le docteur Friedtjof Nansen, le 27 mars 1897, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, in-4°, 40 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité de Paris. Réception des parlementaires scandinaves, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1906, in-4°, IV-63 p.*
- (Les) Fêtes de la municipalité. Compte rendu officiel de la fête des écoles organisée au Pré-Catelan par la municipalité de Paris, le 18 juin 1905, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1907, in-4°, 43 p. et 4 p.*
- FLAUBERT, Gustave, *Légende de saint Julien l'Hospitalier, Paris, École Estienne, 1937, in-folio, 37 p.*

- FONTAINE, Charles, *Une croix d'honneur bien placée*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1912, in-8°, 51 p.
- FONTAINE, Hippolyte, *L'Apprentissage dans l'enseignement technique. Rapport du Congrès de l'Association amicale du personnel des Écoles publiques de l'enseignement technique*, Paris, Imprimerie Estienne, 1910, in-8°, 34 p.
- FONTAINE, Hippolyte (préf.), S. PACE, S. TIENNE, *Voyage scolaire 1898. L'école Estienne à La Rochelle, récit véridique de notre excursion, suivi d'une chanson sortièrre par S. Tienne, élèves de l'école Estienne, promotion 1898. Préface d'Hippolyte Fontaine*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, in-8°, 30 p.
- FREMY, Maurice, *Aide-mémoire à l'usage des compositeurs candidats au CAP*, Paris, École Estienne, 1942.
- GENTIER, G., *Petit Traité d'impression typographique à l'usage des élèves des quatre années d'études*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, Paris, 1899, in-8°, 43 p.
- GERVAIS, Théophile, *Précis sur les rouleaux typographiques*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1892, in-8°, 8 p.
- GODARD, *Discours prononcé le 2 août 1915 à la distribution des prix de l'école Emile-Dubois par M. Gogard directeur administratif des services de l'enseignement*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, Paris, septembre 1915, 9 p.
- GRAPPE, Georges, *Discours prononcé par M. Georges Grappe au nom de la Fédération française des artistes le 17 février 1925 à l'occasion de la réception de MM. Albert Besnard, Georges Lecomte à l'Académie française*, Paris, École Estienne, 1926, in-8°, 12 p.
- GRASSET, Eugène, *Rapport présenté par M. Grasset sur l'enseignement de l'histoire et du dessin de la lettre à l'école du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, in-8°, 1916, 14 p.
- GUERNIER, Louis, *Conseils pratiques sur la composition typographique, conférences faites aux cours du soir de l'école Estienne*, Paris, Typographie de l'école Estienne (cours du soir), 1903, in-8°, 147 p.
- GUERNIER, Louis, *Règles à suivre pour l'imposition*, 1905.
- GUERNIER, Louis, *Règles générales pour la composition des titres et des couvertures. Conférences faites aux cours du soir de l'école Estienne*, Paris, Typographie de l'école Estienne (cours du soir), 1894, in-8°, 22 p.
- Guy Robert du Costal, 1887-1945, préface de Jean Texcier*, Paris, Collège technique Estienne, 1947, in-12, X-82 p.
- HAURIGOT, Paul, *Radio-Paris, causerie sur l'école Estienne*, Paris, École Estienne, s.d., in-8°, 15 p.
- HAUSTONT, Jean, *Notation musicale autonome basée sur la classification des sons d'après le nombre de leurs vibrations § l'état actuel du développement physiologique de l'organe de l'ouïe, supprimant toutes les difficultés de la notation diatonique et répondant aux besoins*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1907, in-folio, 39 p.
- HEMON, Louis, *La Vieille*, Paris, Éditions Estienne, 1940, in-12, 18 p.
- Hommage du conseil municipal de Paris à la mémoire du président Adrien Mithouard et des conseillers Pierre Quentin Bauchart, Charles Fillion morts pour la France*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1920, in-8°, 55 p.

- Hôtel de Ville, 20 décembre 1914. Réception solennelle par la municipalité de Paris de monsieur Carton de Wiart, vice président du conseil des ministres du royaume de Belgique et des conseillers communaux belges présents à Paris*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, [1915], in-4°, 40 p.
- Hygiène du compositeur*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 8 p.
- (Les) Impressions en couleurs*, 1909.
- Inauguration du buste d'Abel Hovelacque, ancien député, ancien président du conseil municipal, le dimanche 9 mars 1902, à l'école Estienne, sous la présidence de M. Bouquet, conseiller d'État, au ministère du Commerce*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1903, in-4°, 24 p.
- Introduction à une nouvelle flore*, Paris, Éditions Estienne, 1937, in-folio, 33 planches.
- JANNEAU, Guillaume, *Conférence faite le 17 décembre 1936 par M. Guillaume Janneau, administrateur du Mobilier national et des manufactures nationales de tapisserie des Gobelins et de Beauvais à l'occasion du cinquantenaire de l'école Boulle*, Paris, Typographie de l'école Estienne, [1937], in-8°, VII-14 p.
- JOURNEAU, A, *La Fédération des travailleurs du Livre : son cinquantenaire. Des dates. Des faits*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1931, in-4°, 124 p.
- KERN, Emile, *Choix de maximes des anciens*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-8°, 20 p.
- LA FONTAINE, Jean (de), *Fables*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, grand in-folio, 25 planches.
- LA ROCHEFOUCAULD, François (duc de), *De l'air et des manières*, Paris, École municipale Estienne, 1918, in-4°, 20 p.
- LA VARENDE, Jean, *Le Sancy diamant*, Paris, [Collège technique Estienne], [1944], in-4°, 32 p.
- LABOURET, André, BRETON, Victor, *Essais progressifs de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, VIII-290 p. et IV-50 p.
- LALOU, Georges, *Allocution prononcée le 1^{er} août 1915 à la distribution des prix de l'école Estienne par M. Georges Lalou, conseiller municipal, membre du comité de patronage de l'école*, Paris, École Estienne, [1915], in-8°, 12 p.
- LAMBEAU, Lucien, *L'Hôtel de Ville de Paris*, Paris, École municipale Estienne, 1908, in-16, 52 p.
- LAVAL, Pierre, *Hommage à Arno Breker. Exposition des œuvres du sculpteur Arno Breker inaugurée le 15 mai 1942 au musée de l'Orangerie, Paris. Discours adressé à monsieur Arno Breker par monsieur Pierre Laval chef du gouvernement*, Paris, École Estienne, 1942, in-4°, 5 p.
- LAVEDAN, Henri, *L'Habit vert par M. Henri Lavedan, délégué de la l'Académie française lu dans la séance publique annuelle des cinq académies du mardi 25 octobre 1910*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1920, in-folio, 12 p.
- LAVISSE, Ernest, *Ma famille. Extrait des « Souvenirs »*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1914, in-4°, 24 p.

- LECOMTE, Georges, *Société des gens de lettres de France. Discours de M. Georges Lecomte de l'Académie française, président de la Société des gens de lettres à la réception offerte par elle le 8 juin 1925 à la fondation Salomon de Rothchild*, Paris, Éditions de l'école Estienne, 1925, in-8°, 18 p.
- LECOMTE, Georges (préf.), VALETTE, Georges, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle, préface de Georges Lecomte*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1933, in-8°, 264 p.
- LECOMTE, Georges (préf.), VALETTE, Georges, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle, préfacé par Georges Lecomte*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1934.
- LEQUATRE, Georges, *Exposition internationale du Livre et des Industries du papier (extrait de la Revue des arts décoratifs, août 1894)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1894, in-16, 18 p.
- LETOUZEY, V, *Une conférence technique aux cours supérieurs d'arts graphiques*, Paris, Collège technique Estienne, 1946, in-4°, 14 p.
- Lettre du soldat Georges Belaud, cuisinier à sa femme*, [Paris], [École Estienne], 1915, grand in-folio, 4 p.
- (Le) *Livre, appréciations qu'en font les écrivains et les philosophes*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-16, 35 p.
- (Le) *Livre. Fragment. Choix de petits chefs-d'oeuvre qui lui sont consacrés. Les manuscrits, les poètes, les belles pages en prose de l'antiquité à nos jours*, Paris, École municipale Estienne, 1910, in-4°, 62 p.
- LUC, Hippolyte, *Les Problèmes actuels de l'enseignement technique*, Paris, Typographie de l'École Estienne, 1939, in-12, 44 p.
- MARIUS-MICHEL, Henri, *L'Épée de la France*, [Paris], [École Estienne], 1915, in-8°, 4 p.
- MARTIGNON, A., *Un promeneur à pied*, Paris, Éditions Estienne, [1944], in-4°, 22 p.
- MAYEUR, *Le Mont Saint-Michel et ses abords, dix eaux fortes originales*, Paris, Typographie de l'école municipale Estienne, 1926, in-folio, 7 p. et planches.
- MICHELET, Jules, *Pages choisis de « La Mer » (extraits)*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1914, in-folio, 31 p.
- MINCEL, Jean, *Les Clichés non métalliques, conférence faite à l'école Estienne*, 1949, in-4°, 16 p.
- Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 228 p.
- (Le) *Monument de Paul Saïn à Saint Cénéry*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1910, in-4°, 24 et 40 p.
- MORGAN, Claude, *Un peuple en fermentation ou Beograd, cité moderne, choses vues*, Paris, Éditions Estienne, [1939].
- MUNSCH, René-Henry, *Antiqua ou variations sur un thème éternel*, Paris, Collège technique Estienne, 1947, in-4°, 35 p.
- NERET, Jean-Alexis, *Chants du marin dépossédé*, Paris, Collège technique Estienne, 1943, in-4°, 15 p.
- NERVAL, Gérard (de), Sylvie. *Souvenirs du Valois*, Paris, École Estienne, 1945, in-8°, V-97 p.

- Note sur les écoles professionnelles et sur l'enseignement du dessin et du travail manuel. Catalogue des objets exposés*, Paris, Typographie de l'École Estienne, 1905, in-8°, 33 p.
- Notice sur l'école Estienne. École municipale des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie Estienne, 1894, in-8°, 20 p.
- Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1894, in-8°, 15 p.
- Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1895, in-8°, 16 p.
- Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 15 p.
- Notice sur l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1898, in-8°, 15 p.
- Paris au Maréchal*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1942, in-folio, V-157 p.
- Paris. 1931. École Estienne. Programme*, Paris, École Estienne, 1931, in-8°, 23 p.
- Petit guide du visiteur à l'école Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1897, in-8°, 9 p.
- Pierre-François Ricand, président d'honneur de la Société des conducteurs de Gutenberg*, [Paris], [École Estienne], 1904, in-8°.
- PINGRENON, Renée, *Les Livres ornés et illustrés en couleur, conférence faite, au Cercle de la Librairie, le 20 février 1903*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1904, in-4°, 28 p.
- PONSOT, Georges, *Le Roman de la rivière*, Paris, Éditions Estienne, [1940], in-4°, 22 p.
- Programme de l'enseignement de l'école Estienne adopté par le Conseil de surveillance*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1891, in-8°, 47 p.
- Recueil d'autographes de nos écrivains modernes reproduits et imprimés par les soins de l'école Estienne*, Paris, [École Estienne], 1912, grand in-folio, 109 planches.
- Règlement intérieur relatif au personnel de l'école Estienne*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 19 p.
- Remise à M. Dausset d'une médaille commémorative de ses fonctions de rapporteur général du budget de la Ville de Paris*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1922, in-4°, 36 p.
- Remise d'une médaille commémorative à M. Lampué, doyen d'âge du Conseil municipal*, [Paris], Ecole municipale Estienne, [1916], in-4°, 15 p.
- REYMOND, Ladislav, *Une noce polonaise*, [Paris], [École Estienne], [1940], in-4°, 58 p.
- RICCI, Seymour (de), *Petite suite à une exposition de l'écriture. A propos d'une exposition sur l'histoire de l'écriture. Celle-ci, organisée par les soins de M. Landau, membre du Syndicat des antiquaires parisiens, eut lieu au Grand-Palais, du 26 janvier au 12 février 1939*, [Paris], [École Estienne], [1939], in-4°, 16 p.
- ROBERT, Paul, DISTRIBUE, Eugène, *Résumé des conseils pratiques donnés dans les cours professionnels de la métallographie, précédé de la conférence faite par M. Paul Robert à la distribution des certificats d'assiduité le 7 juillet 1918*, Paris, École Estienne, [1918], in-8°, 20 p.
- ROCHER, Edmond, *Toast d'adieu et de revoir*, Paris, École Estienne, 1934, in-12, 14 p.
- ROGER, Ernest, *Conférence sur la Clicherie et la galvanoplastie*, 1914.

- ROPS, Félicien, VERLAINE, Paul, *Correspondance Verlaine-Rops à propos de Parallèlement*, Édition de l'école Estienne, 1918, in-8°, 16 p.
- ROY, L, *Le Remords de M. de La Fontaine*, Paris, [École Estienne], [1940], in-12, 15 p.
- ROY, P. A, *P.A. Roy, officier d'infanterie. Avec les honneurs de la guerre. Souvenirs du Fort de Vaux*, Paris, Éditions Estienne, [1939], in-4°, 53 p.
- S. PACE, S. TIENNE, *Voyage scolaire 1898. L'école Estienne à La Rochelle, récit véridique de notre excursion, suivi d'une chanson sortièrre par S. Tienne, élèves de l'école Estienne, promotion 1898. Préface d'Hippolyte Fontaine*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, in-8°, 30 p.
- SAINT-EXUPERY, Antoine (de), *Le Petit Prince*, Paris, Éditions Estienne, 1948, in-8°, 87 p.
- Salut d'une jeune quinnette à celui dont la baïonnette n'a certes pas plus de mordant que la plume et l'esprit*, [Paris], Typographie de l'école Estienne, 1914, in-8°, 4 p.
- SAUVAGE, Sylvain, *Adieu à Paul Haasen, 1887-1944*, [Paris], [Collège technique Estienne], [1944], in-4°, 13 p.
- SAUVAGE, Sylvain, *Notre France*, [Paris], [École Estienne], [1941], in-12, 8 p.
- SAUVAGE, Sylvain (préf.), BONFILS, Robert, *La Gravure et le livre, préfacé par Sylvain Sauvage*, Paris, Éditions Estienne, 1938, in-4°, XXXI-243 p.
- SCHILLER, Charles, *Esquisses typographiques. Les compositeurs*, Paris, imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-8°, 23 p.
- SCHILLER, Charles, *Esquisses typographiques. Les compositeurs d'imprimerie. Etude extraite des Annales de la typographie du 1er décembre 1838*, Paris, imprimerie de l'école Estienne, 1896, in-8°, 26 p.
- SCIZE, Pierre, *Gens des Cimes*, Paris, École Estienne, 1937, in-folio, XI-12 p.
- (Le) Sourire de madame de Sévigné*, Paris, Éditions Estienne, 1939, in-4°, 35 p.
- Souvenir de l'inauguration, Paris, le 1^{er} juillet 1896. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Lois constitutionnelles. Assemblée nationale du 17 janvier 1895. Notice sur l'école Estienne*, [Paris], [École Estienne], [1896], in-folio, IV-67 p.
- Spécimen de caractères. École Estienne. Atelier de composition typographique*, Paris, École Estienne, 1943, in-4°, 117 planches.
- Stadt Paris, Estienne-Schule der Graphischen Künste, 18, bd Auguste-Blanqui*, [1914], [École Estienne], in-8°, 16 p.
- STEVENSON, Robert Louis, *Les Gais Lurons*, Paris, École Estienne, 1943, in-4°, 106 p.
- Tableau généalogique et héraldiques de la famille Estienne*, 1910.
- TEXCIER, Jean (préf.), *Guy Robert du Costal, 1887-1945, préface de Jean Texcier*, Paris, Collège technique Estienne, 1947, in-12, X-82 p.
- THEUREAU, E., *Essais sur l'enseignement du dessin dans les écoles de la Ville de Paris et le métier de professeur*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1943, in-16, 41p.
- THIERRY, Maurice (de), *Société scientifique et littéraire des instituteurs de France. Ecole Vauquelin. Le Mont Blanc. Conférence faite devant la société*, Paris, Imprimerie de l'école municipale Estienne, 1897, in-8°, 84 p.
- VALERY, Paul, *L'Art italien, par Paul Valéry de l'Académie française*, Paris, Collège technique Estienne, 1944, in-8°, 26 p.

- VALETTE, Georges, « *La Coloniale* » à l'école du Livre, Paris, École Estienne, [1939], in-4°, 23 p.
- VALETTE, Georges, À l'école Estienne, suivez le guide, [Paris], [École Estienne], [1938], in-4°, 43 p.
- VALETTE, Georges, À l'école Estienne, suivez le guide, [Paris], Collège technique Estienne, [1945], in-4°, 43 p.
- VALETTE, Georges, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle, préface de Georges Lecomte*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1933, in-8°, 264 p.
- VALETTE, Georges, *Typographie : cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle, préfacé par Georges Lecomte*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1934.
- VERLAINE, Paul, ROPS, Félicien, *Correspondance Verlaine-Rops à propos de Parallèlement*, Édition de l'école Estienne, 1918, in-8°, 16 p.
- VIEUCHANGE, Michel, *Smara. Chez les dissidents du sud marocain et du Rio de Oro. Carnets de route*, Paris, Estienne Éditeur, 1934, in-folio, 46 p.
- Ville de Paris. Exposition universelle de 1900. Salon central des écoles professionnelles. Pavillon de la Ville de Paris*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 16 p.
- Voyage scolaire de 1900 de l'école Estienne en Allemagne (Paris, Leipzig, Berlin, Postdam, Aix-la-Chapelle, Paris)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1903, in-4°, 53 p.
- WEISS, René, *La Ville de Paris et l'enseignement professionnel. Sa participation à l'exposition des arts décoratifs et industriels modernes*, Paris, Typographie de l'école municipale Estienne, 1926, in-4°, VIII-78 p.

Périodiques et albums 1889-1949

Journaux

Ces journaux sont des numéros, en général, uniques, imprimés par les promotions sortantes de l'atelier de compositions typographiques.

L'Écho typographique, n°1,2, 3, 1892

Le Livre, 1894

Le Narrateur, 1896

Typo fin-de-cycle d'études à l'École Estienne, 1898

Le(s) Jeunes Typographes d'Estienne, 1899

Le Grand Hall d'Estienne, 1903

L'École de typographie, 1906

La Gazette des typos, 1929

La Gazette des typos d'Estienne, 1933

Casse aux aguets, journal de l'atelier de composition typographique, 1943-1958.

Publications annuelles

Les Typographes d'Estienne, créé 1919.

Cahiers d'Estienne, créé en 1935.

Almanach d'Estienne, créé en 1936.

Album

Hommage au Conseil municipal de la Ville de Paris, grand in-folio, format à l'italienne, 1891.
Bibliothèque du Conseil de Paris : E 1206.

École Estienne, arts et industrie. Travaux d'élèves, 1914-1920, [Paris], [École Estienne], [1920]. Bibliothèque de l'école Estienne.

Arts et Industries du Livre. École Estienne, 1889-1925, [Paris], [École Estienne], [1925] grand in-folio, 32 p. et planches. Bibliothèque de l'école Estienne, Bibliothèque des arts graphiques.

Publications de l'Association des anciens élèves d'Estienne

Le Livre, 1899-1901.

Livre-Gazette, 1902-1903.

Bulletin de l'association amicale [ou de la Société] des anciens élèves de l'École Estienne, 1912-191?. (n'a pas été retrouvé).

Bulletin des Anciens d'Estienne, 1936 (rédacteur en chef : Maurice Bonard). (n'a pas été retrouvé).

Annuaire des arts et industries graphiques. Estienne, 1949, Paris, SEDI, 1949, 654 p.

Les manuels de l'INIAG 1943-1949

1943

BARGILLIAT, Alain, *Typographie, impression. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface d'Émile Maulde. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., in-16, XII-404 p.

VALETTE, Georges, *Typographie, composition. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface de Sylvain Sauvage. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., in-16, IX-270 p.

1944

DEMICHEL, E., VILLEMAIRE, L., *Typographie, photogravure. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface d'Alain Bargilliat, directeur de l'INIAG. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1944, X-367 p.

1945

BARGILLIAT, Alain, *Offset Litho, procédés manuels. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface de Marcel Rives, directeur du Commerce intérieur au ministère de la Production industrielle. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1945, XI-367 p.

BARGILLIAT, Alain, *Typographie, impression. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface d'Émile Maulde. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1945, XII- p.

VALETTE, Georges, *Typographie, composition. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface de Sylvain Sauvage. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, -INIAG, 1945, IX-270 p.

1947

BAUDRY, Georges, *Hélio gravure et tirage. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface de Rouillon, secrétaire du Syndicat général du Livre. Conforme aux programme de l'Institut national des*

industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941, Paris, Ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1947, X-268 p.

DEMICHEL, E., VILLEMAIRE, L., *Typographie, photogravure. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface d'Alain Bargilliat, directeur de l'INIAG. conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1947, X-367 p.

1948

VALETTE, Georges, *Typographie, composition. Cours de perfectionnement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude professionnelle. Préface de Sylvain Sauvage. Conforme aux programme de l'Institut national des industries et arts graphiques homologués le 24 mars 1941*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale-I.N.I.A.G., 1945, IX-278 p.

1949

FREMY, Maurice, *Aide-mémoire du CAP et du CQP du compositeur-typographe*, Paris, Ministère de l'Éducation Nationale-I.N.I.A.G., 1949, 261 p.

Documents et illustrations

1. Vue générale de l'école Estienne, années 1890, Bibliothèque de l'école Estienne.

2. Plan de l'école Estienne, *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 228 p.

-
-
3. Cour intérieure de l'école Estienne, *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 228 p. Service de reproduction de la Bibliothèque nationale de France.

4. Hall des machines, années 1890, Bibliothèque de l'école Estienne.

5. Plan des nouveaux bâtiments, années 1940, W 40125/79/1/80, Archives de Paris.

6. Plan des nouveaux bâtiments, années 1940, W 40125/79/1/80, Archives de Paris.

7. Pierre Frédéric Frayssinet.

8. Hippolyte Fontaine.

9. Georges Lecomte (1867-1958).

10. Sylvain Sauvage (1888-1948).

11. Stéphane Pannemaker, *Le Typographe : Victor Breton*, s.d., coll. particulière. Reproduction phot gravée antérieure à 1914. Nous remercions Daniel Mangeot de nous avoir fourni ce document.

12. Couverture. Victor Breton, *Cours élémentaire de composition typographique à l'usage des élèves de première année (année d'essai préparatoire)*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1890, in-8°, X-104 p.

13. Spécimen de travaux de composition, *Hommage au Conseil municipale de la Ville de Paris. Album des travaux exécutés par les élèves de l'école municipale Estienne*, 1891, album, grand in-folio, Bibliothèque du Conseil de Paris. Nous remercions M. Roch-Olivier Maistre, secrétaire général du Conseil de Paris et son secrétaire général adjoint, M. Régis Boissières, pour nous avoir autorisée à reproduire ce document.

14. Spécimen de travaux de photogravure, *Hommage au Conseil municipale de la Ville de Paris. Album des travaux exécutés par les élèves de l'école municipale Estienne*, 1891, album, grand in-folio, Bibliothèque du Conseil de Paris. Nous remercions M. Roch-Olivier Maistre, secrétaire général du Conseil de Paris et son secrétaire général adjoint, M. Régis Boissières, pour nous avoir autorisée à reproduire ce document.

15. Spécimen de travaux de lithographie, *Hommage au Conseil municipale de la Ville de Paris. Album des travaux exécutés par les élèves de l'école municipale Estienne*, 1891, grand in-folio , Bibliothèque du Conseil de Paris. Nous remercions M. Roch-Olivier Maistre, secrétaire général du Conseil de Paris et son secrétaire général adjoint, M. Régis Boissières, pour nous avoir autorisée à reproduire ce document.

16. Spécimen de travaux de gravure sur bois, *Hommage au Conseil municipale de la Ville de Paris. Album des travaux exécutés par les élèves de l'école municipale Estienne*, 1891, grand in-folio, Bibliothèque du Conseil de Paris. Nous remercions M. Roch-Olivier Maistre, secrétaire général du Conseil de Paris et son secrétaire général adjoint, M. Régis Boissières, pour nous avoir autorisée à reproduire ce document.

17. Spécimen de travaux de chromolithographie, *Hommage au Conseil municipale de la Ville de Paris. Album des travaux exécutés par les élèves de l'école municipale Estienne*, 1891, grand in-folio, Bibliothèque du Conseil de Paris. Nous remercions M. Roch-Olivier Maistre, secrétaire général du Conseil de Paris et son secrétaire général adjoint, M. Régis Boissières, pour nous avoir autorisée à reproduire ce document.

18. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales* par M. A. Labouret. *Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, p. 87.

19. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, p. 117.

20. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, p. 119.

21. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, p. 185.

22. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, p. 205.

23. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, p. 257.

24. *Souvenir de l'inauguration, Paris, le 1^{er} juillet 1896. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Lois constitutionnelles. Assemblée nationale du 17 janvier 1895. Notice sur l'école Estienne*, [Paris], [École Estienne], [1896], in-folio, IV-67 p., Bibliothèque de l'école Estienne.

25. *Souvenir de l'inauguration, Paris, le 1^{er} juillet 1896. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Lois constitutionnelles. Assemblée nationale du 17 janvier 1895. Notice sur l'école Estienne*, [Paris], [école Estienne], [1896], in-folio, IV-67 p., Bibliothèque de l'école Estienne.

26. Guillaume Fatio, *La Campagne genevoise d'après nature*, Genève, 1899, Bibliothèque de l'école Estienne, photographie de Yves Devaux.

27. Frontispice. *Monographie de l'école Estienne. École municipale professionnelle des Arts et des Industries du Livre*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, in-4°, 228 p. Service de reproduction de la Bibliothèque nationale de France.

28. Jean de La Fontaine, *Fables*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1900, grand in-folio, 25 planches. Service de reproduction de la Bibliothèque nationale de France.

29. *Le Monument de Paul Saïn à Saint Cénéry*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1910, in-4°, 24 et 40 p. Bibliothèque de l'école Estienne.

30. Spécimen de travaux de ville, 1911. Service de reproduction de la Bibliothèque Forney.

31. Distribution des prix, Programme, 1913. Service de reproduction de la Bibliothèque Forney.

32. *Stadt Paris, Estienne-Schule der Graphischen Künste, 18, bd Auguste-Blanqui*, [1914], in-8°, [École Estienne], 16 p. Service de reproduction de la Bibliothèque Forney.

33. Jules Michelet, *Pages choisis de « La Mer » (extraits)*, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1914, in-folio, 31 p.

34. Reliure, 1915. Victor Breton, *Essais progressif de composition typographique des tableaux et travaux de ville divers, avec un appendice sur la composition des langues orientales par M. A. Labouret. Ouvrage destiné aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e années*, Paris, Imprimerie de l'école Estienne, 1893, in-4°, VIII-290 p. et IV-50 p. Bibliothèque de l'école Estienne, photographie de Yves Devaux.

35. *École Estienne, Album, 1900-1925, Travaux d'élèves*, Bibliothèque de l'école Estienne.

36. « Imprimerie Plantin à Anvers », gravure en taille-douce. *École Estienne, Album, 1900-1925, Travaux d'élèves*, Bibliothèque de l'école Estienne.

37. Lettres ornées.

38. *L'Habit vert* par M. Henri Lavedan, délégué de la l'Académie française lu dans la séance publique annuelle des cinq académies du mardi 25 octobre 1910, Paris, Typographie de l'école Estienne, 1920, in-folio, 12 p.

39. René Weiss, *La Ville de Paris et l'enseignement professionnel. Sa participation à l'exposition des arts décoratifs et industriels modernes*, Paris, Typographie de l'école municipale Estienne, 1926, in-4°, p. 6

40. René Weiss, *La Participation de la Ville de Paris à l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1925, p. 112.

41. *Typographes d'Estienne*, 1925.

42. *Typographes d'Estienne*, 1925.

43. *Discours prononcé par M. Georges Grappe au nom de la Fédération française des artistes le 17 février 1925 à l'occasion de la réception de MM. Albert Besnard, Georges Lecomte à l'Académie française*, Paris, École Estienne, 1926, in-8°, 12 p.

44. *Typographe d'Estienne*, 1929.

45. Alphonse Daudet, *La Chèvre de monsieur Seguin*, Paris, Éditions Estienne, 1930, in-8°, p. 8-9.

46. *Typographes d'Estienne*, 1931.

47. Typographes d'Estienne, 1931.

48. *Typographes d'Estienne*, 1931.

49. *Typographes d'Estienne*, 1931.

50. Georges d'Esparbès, *Le Papillon*, Paris, Éditions Estienne, 1932, in-4°, p. 8-9.

51. Modèles de couverture. Raymond Cogniat, « L'école Estienne », *Art et décoration*, t. XIV, 1935, p. 50-58.

52. Affiches. Raymond Cogniat, « L'école Estienne », *Art et décoration*, t. XIV, 1935, p. 50-58.

53. Reliures. Raymond Cogniat, « L'école Estienne », *Art et décoration*, t. XIV, 1935, p. 50-58.

54. Lithographie. *Introduction à une nouvelle flore*, Paris, Éditions Estienne, 1937, in-folio, 33 planches.

55. *Typographes d'Estienne*, 1937.

56. Cours de dessin de H. L. Beaumont. *Cahiers d'Estienne*, 1939.

57. Plats de reliures exécutées par Pierre Lécuyer, élève relieur de 1935 à 1939. Photographies de Pierre Lécuyer.

58. *Typographes d'Estienne*, 1939.

59. *Typographes d'Estienne*, 1942.

60. *Typographes d'Estienne*, 1942.

61. *Almanach d'Estienne*, 1942.

62. *Typographes d'Estienne*, 1945.

63. *Almanach d'Estienne*, 1945.

64. *Cahiers d'Estienne*, 1946.